



Le Monde



VENREDI 25 MAI 2018 • 74^e ANNÉE • N°22819 • 2,60 € • FRANCE MÉTROPOLITAINE • WWW.LEMONDE.FR

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY • DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

Italie : la désignation de Giuseppe Conte ouvre la voie à un gouvernement populiste

► Le gouvernement né de la fragile alliance entre le Mouvement 5 étoiles et la Ligue devrait être dirigé par un juriste sans expérience politique
 ► La marge de manœuvre de M. Conte paraît faible face aux leaders des partis populistes, Luigi Di Maio (M5S) et Matteo Salvini (Ligue)
 ► « Le Monde » publie de larges extraits de leur « contrat » de gouvernement. Dans l'attente des nominations de ministres, ce programme inquiète l'Europe et les marchés

PAGES 2-3 ET 12-13



Après sa nomination, au palais du Quirinal, à Rome, le 23 mai.

ETTORE FERRARI/EPA

ÉDITORIAL

UNE NOUVELLE CRISE DANS LE SUD DE L'EUROPE

PAGE 22

LOGEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE, DES HLM PAS SI SOCIAUX

COMMENT ACCÉLÉRER la rotation du parc HLM, dont une bonne partie est occupée par des locataires dont les ressources dépassent les barèmes d'attribution, alors que 1,8 million de personnes sont toujours en attente d'un logement social? Selon le mouvement HLM, ce public financière-

ment à l'aise ne dépasserait pas 10% des 4,5 millions d'occupants d'un HLM. Mais cette moyenne nationale cache des pics, surtout dans les communes les plus recherchées (15% en Ile-de France et 23% à Paris).

La rotation du parc, prévue par la loi évolution du logement, de

l'aménagement et du numérique (ELAN), discutée à l'Assemblée nationale le 30 mai, pourrait tourner au casse-tête. Ces familles de la classe moyenne n'ont en effet pas les moyens de se loger dans le parc privé, aux loyers souvent deux fois plus élevés que ceux des HLM.

PAGE 7

Afrique Au Cameroun, ces villages qui résistent à Boko Haram

Notre reporter Joan Tilouine s'est rendu dans le nord du Cameroun, où des hordes affamées du groupe djihadiste Boko Haram attaquent les villages, tuent et pillent. Certains paysans s'organisent pour résister et ne pas quitter leur maison

PAGE 4

Presse Un appel de femmes journalistes contre le cyberharcèlement

PAGE 21

Politique Avis de turbulences pour Macron et Philippe

ATERRISSAGE compliqué de Parcoursup, discours sur les banlieues mal accueilli par certains élus de terrain, dissensions publiques au sein du gouvernement, en particulier sur les aides sociales : les motifs d'irritation au sein de l'exécutif se sont multipliés ces derniers jours. Edouard Philippe, qui devait se rendre en Israël et dans les territoires palestiniens, les 31 mai et 1^{er} juin, a annulé son déplacement. Sa présence est jugée nécessaire sur le front intérieur. Fait rare : Emmanuel Macron a procédé à un rappel à l'ordre mercredi. Et le ministre des comptes publics, Gérald Darmanin, a pu recadrer son homologue de l'économie et des finances, Bruno Le Maire, avec l'aval de l'Elysée et de Matignon.

PAGES 8-9

Médias L'Arabie saoudite soupçonnée de pirater BeIN Sports

CAHIER ÉCO - PAGE 7

Chanson Henri Dès passe au rock, en attendant le heavy metal

PAGE 17

Inde La nouvelle vie des chiffonniers de Pune

CAHIER ÉCO - PAGE 5

LE REGARD DE PLANTU



Numérique Le combat de Jan Philipp Albrecht pour le RGPD

Sans l'opiniâtreté de cet eurodéputé Vert allemand de 35 ans, le fameux règlement général sur la protection des données n'aurait sans doute jamais vu le jour. Il est en effet l'un des principaux artisans de ce texte fondamental, qui entre en application le 25 mai

CAHIER ÉCO - PAGE 3



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Un novice «antisystème» à la tête de l'Italie

Le juriste Giuseppe Conte devra mettre en œuvre le programme négocié entre l'extrême droite et le M5S

ROME - correspondant

Pour la première fois depuis des semaines, les choses se sont déroulées comme prévu. Mercredi 23 mai, à la mi-journée, dans le plus pur respect de la liturgie républicaine italienne, le président Sergio Mattarella a convoqué le professeur Giuseppe Conte au palais du Quirinal, en fin d'après-midi, pour lui confier la charge de constituer le prochain gouvernement.

Puis, après près de deux heures d'entretien – une durée inhabituelle –, le communiqué rituel faisant état de l'acceptation «avec réserve» du professeur Conte est arrivé, lu par le très austère secrétaire général de la présidence, Ugo Zampetti. L'acte de naissance de la «troisième république» appelée de ses vœux par le chef politique du Mouvement 5 étoiles (M5S), Luigi Di Maio, ressemblait, trait pour trait, aux rites un peu ésotériques des deux premières.

Enfin, le président du conseil pressenti s'est rendu à son tour devant le pupitre de la salle de presse, et a prononcé, avec une nervosité palpable, une allocution d'à peine quatre minutes, qui constitue le premier acte politique de celui qui devrait devenir, dans les prochains jours, le chef du 65^e gouvernement de l'histoire de la République italienne.

«Enfin un peu de justice»

«C'est le gouvernement du changement qui va commencer», a affirmé M. Conte, comme un préalable, se présentant comme un «avocat de la défense des Italiens». Mais il a tenté d'installer un changement en douceur. «Confirmer la place de l'Italie en Europe», «dialoguer avec les institutions européennes»: les priorités exprimées semblaient autant destinées aux partenaires européens qu'aux Italiens.

Puis il s'est retiré, sans répondre à la moindre question. Giuseppe Conte a annoncé qu'il mènerait, à partir de jeudi matin, un nouveau tour de consultations auprès des divers groupes parlementaires, avant de rendre publique la composition du futur gouvernement, sur laquelle d'importants désaccords semblent subsister.

Au même moment, le chef politique du M5S, Luigi Di Maio, exultait

dans une vidéo postée sur Facebook. «C'est un moment historique et nous devons en profiter. Enfin un peu de justice pour notre pays», lançait-il. L'autre grand vainqueur de la journée, le chef de la Ligue du Nord, Matteo Salvini, s'offrait un bain de foule aux abords du Parlement. Il confiait sa satisfaction, ainsi que son espérance «que personne ne mettra d'autres obstacles à la naissance du gouvernement que les Italiens attendent».

Ses anciens alliés de Forza Italia (partisans de Silvio Berlusconi) et Fratelli d'Italia (postfascistes) ont annoncé qu'ils ne voteraient pas la confiance au nouveau gouvernement. En décidant de lier son destin à celui du Mouvement 5

étoiles, Salvini a tourné le dos à l'alliance qui a assuré à la Ligue tous ses succès du quart de siècle écoulé. Un choix qui préfigure une profonde recomposition du paysage politique italien.

Sauf coup de théâtre, Giuseppe Conte, 53 ans, sera le visage de ce nouveau monde. Jusqu'à son apparition soudaine au premier plan, dans les derniers jours, cet avocat et professeur de droit public né dans les Pouilles, enseignant d'université à Florence et à Rome, était inconnu du grand public.

L'arrivée au premier plan d'un dirigeant sans aucune expérience politique, est tout sauf une première en Italie, où les gouvernements techniques, ces vingt der-

Les marges de manœuvre de Giuseppe Conte semblent singulièrement faibles

nières années, de Lamberto Dini (1995-1996) à Mario Monti (2011-2013), ont très souvent été la solution à l'incapacité des forces politiques de s'entendre.

La nouveauté, ici, est que Giuseppe Conte n'a pas été placé à la

tête du gouvernement d'union nationale, mais plutôt en tant que fondé de pouvoir d'une majorité atypique, constituée d'une formation «antisystème» à la ligne politique particulièrement fluctuante, le M5S, dont il est considéré comme un proche, et d'un parti de droite souverainiste flirtant avec les idées d'extrême droite, la Ligue de M. Salvini.

Aura-t-il les coudées franches? Sergio Mattarella semble en douter, et selon des confidences relayées par la presse italienne, ces craintes, ainsi que la volonté d'obtenir un certain nombre de ministres proeuropéens à des postes-clés, seraient une des raisons du délai de quarante-huit heures

que le président s'est accordé, après l'annonce de ce choix par MM. Di Maio et Salvini.

De fait, les marges de manœuvre de M. Conte semblent singulièrement faibles. D'abord parce que c'est un homme seul, sans véritables appuis politiques, et qu'il sera avant tout chargé de mettre en œuvre le «contrat» négocié entre la Ligue et le M5S, un texte qui contient de nombreuses incohérences et sur lequel il n'a pas eu d'influence décisive, même s'il a assuré au président Mattarella qu'il avait été associé à son élaboration. Ensuite parce que les zones d'ombre entourant son parcours risquent de discréditer durablement celui que les militants du M5S, sur les réseaux sociaux, cherchent à dépeindre en «ami du peuple».

CV mensonger

Pris en flagrant délit de mensonge par plusieurs journalistes qui ont mis en lumière les arrangements avec la vérité figurant sur son CV – les universités de New York, Pittsburgh (Pennsylvanie) et Malte, notamment, ont nié avoir eu connaissance de son passage sur leur campus –, le professeur Conte s'est également vu accuser d'avoir entretenu des rapports avec les tenants de la «méthode Stamina», considérée comme une escroquerie scientifique, tandis que plusieurs médias italiens faisaient état d'un ancien contentieux avec les impôts, soldé depuis plusieurs années.

Le professeur Conte s'expose, dans les jours prochains, à voir son passé examiné sous toutes les coutures. Y est-il vraiment préparé? Mercredi après-midi, il est arrivé au Quirinal en taxi. Il en est reparti de la même manière, mais, en qualité de président du conseil, un peloton de motards lui ouvrait le chemin. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX
(BRUXELLES, BUREAU EUROPÉEN)

JÉRÔME GAUTHERET



Giuseppe Conte, le nouveau président du conseil italien, après son entretien avec le président Mattarella au palais du Quirinal, à Rome, le 23 mai. RICCARDO ANTIMIANI/EPA

Bras de fer annoncé entre le futur gouvernement et l'Union européenne

SUR LE PAPIER, l'accord qu'est censé mettre en œuvre Giuseppe Conte, désigné mercredi 23 mai pour diriger le premier gouvernement «antisystème» d'Italie, laisse présager des chocs frontaux avec l'Union européenne. Concocté par Luigi Di Maio, le leader du Mouvement 5 étoiles (M5S), et Matteo Salvini, celui de la Ligue, il prévoit une «renégociation des traités» européens, un revenu citoyen, ou l'abaissement massif des impôts pour les particuliers et les entreprises.

Les hostilités pourraient s'ouvrir avant l'été sur la question de l'endettement. Le commissaire européen aux affaires économiques, le socialiste Pierre Moscovici, a demandé mercredi «une réponse crédible» du futur gouvernement italien à ce sujet, tout en plaçant pour un «dialogue constructif». La Commission venait de publier un avis tout en nuances sur la dette italienne (130,7 % du produit intérieur brut du pays en prévision pour 2018), reconnaissant qu'elle a légèrement diminué depuis un an, mais recommandant la poursuite d'un «effort structurel» conséquent. En clair, des réductions de dépenses publiques substantielles. Si

Bruxelles exige d'emblée un effort structurel de 0,3 % du PIB pour 2018 et de 0,6 % pour 2019, comme inscrit dans les règles du pacte de stabilité, elle risque d'aller d'autant plus au «clash» avec Rome que le déficit public transalpin (2,3 % en 2017) pourrait, vu le programme de la nouvelle coalition, dépasser largement le plafond autorisé de 3 % du PIB.

Un nouveau scénario «grec»?

La question des sanctions contre la Russie pourrait aussi devenir brûlante, l'accord de coalition transalpin prévoyant de «réhabiliter» Moscou «comme interlocuteur stratégique». Les Européens les ont décidées à la suite de l'annexion jugée illégale de la Crimée puis de l'implication de la Russie dans le conflit dans l'est de l'Ukraine. Leur renouvellement doit être acté fin juin, comme tous les six mois depuis 2014. Jusqu'ici, il était quasi automatique. L'Italie, parmi les membres les plus prorusses de l'UE, avait certes déjà protesté, sans aller jusqu'au veto. Si elle l'osait cette fois, elle provoquerait une crise, battant en brèche toute la stratégie de fermeté de l'Union à l'égard de Moscou.

Autre pomme de discorde: les accords commerciaux. La Ligue et le M5S insistent sur la nécessité de protéger le «made in Italy» et réclament que tous les traités commerciaux soient ratifiés par le Parlement italien. Au risque de faire dérailler les traités avec le Japon ou le Mexique, juste conclus. Mais aussi toute la stratégie de l'UE, qui se pose désormais en garante du libre-échange face à Donald Trump.

Enfin, Donald Tusk, président du Conseil européen, espérait un accord à Vingt-Huit fin juin pour moderniser le règlement de Dublin de répartition des réfugiés dans l'Union. Mais l'Italie, qui se plaint du peu de solidarité de ses partenaires, n'accepterait pas un compromis permettant aux pays de l'Est d'échapper aux «quotas» de réfugiés, comme ils le veulent. En revanche, Bruxelles pourrait voir d'un bon œil la volonté de la Ligue de rapatrier les migrants illégaux vers leurs pays d'origine. Car depuis le pic de la crise migratoire, en 2015, l'UE s'est rangée à l'idée de l'Europe forteresse prônée par le premier ministre hongrois, Viktor Orbán, afin de limiter la poussée des populistes (notamment en Allemagne).

Des promesses coûteuses face au mur de la dette

Les marchés s'inquiètent des projets de la coalition, évalués à plus de 100 milliards d'euros par an

MILAN - envoyée spéciale

Euroscepticisme, mesures chocs et cocktail anti-austérité. Mercredi 23 mai, le nouveau chef de gouvernement italien Giuseppe Conte s'est engagé, dans la foulée de sa désignation par le président Sergio Mattarella, à appliquer le programme gouvernemental proposé par les souverainistes de la Ligue et les « antisystème » du Mouvement 5 étoiles. Depuis sa publication vendredi 20 mai, ce document de 58 pages soulève l'inquiétude des capitales européennes et de nombre d'économistes.

« C'est une collection disparate de promesses irréalistes, peu cohérentes et sans projet global », estime Wolfgang Piccoli, du cabinet d'analyse économique Teneo Intelligence, à Londres. « Certaines propositions relèvent de l'amateurisme, d'autres ne sont pas financiables et assez effrayantes », ajoute Lorenzo Codogno, ancien économiste en chef du Trésor italien, aujourd'hui professeur à la London School of Economics. « D'une certaine façon, cette coalition marque l'arrivée du trumpisme en Italie », juge pour sa part

Nicola Nobile, chez Oxford Economics, à Milan.

Signe de la nervosité des marchés, le spread – l'écart entre les taux d'emprunt italiens et allemands à dix ans, considéré comme un baromètre du risque – s'élevait, mercredi soir, à 191 points, en hausse de 60 points sur une semaine. Hantés par le souvenir de la crise des dettes de 2011-2012, les investisseurs redoutent que les promesses du nouveau gouvernement se traduisent par un dérapage des comptes publics, alors que le pays affiche déjà l'endettement le plus élevé de la zone euro après la Grèce, à 131,8 % du PIB en 2017.

Relance de la demande

« Notre ennemi reste la dette publique », s'est inquiété, mercredi 23 mai, Vincenzo Boccia, président de la Confindustria, le patronat italien, appelant le futur gouvernement à agir avec « sagesse » et « bon sens ».

Outre le tournant sécuritaire et anti-immigrés, le contrat propose une vaste relance de la demande intérieure, dans le cadre d'une remise en cause des règles budgétaires européennes. Dans les grandes

« D'une certaine façon, cette coalition marque l'arrivée du trumpisme en Italie »

NICOLA NOBILE
économiste

lignes, il repose sur trois piliers : de fortes baisses d'impôts, avec le remplacement de l'impôt progressif sur le revenu par une « flat tax » (en fait, une contribution à deux tranches, de 15 % et 20 %), un retour en arrière sur la réforme des retraites de 2011, et enfin, certains changements dans le système de protection sociale. Avec par exemple, l'instauration d'un salaire minimum, ainsi que d'un « revenu citoyen » de 780 euros par mois, qui n'a rien d'un revenu universel – il sera conditionné à la recherche d'un emploi.

S'ajoute à cela une série de mesures telles que la suspension de la vente de la compagnie aérienne Alitalia, une remise à plat

du projet de liaison ferroviaire à grande vitesse Lyon-Turin, la suppression de la hausse de la TVA prévue par les gouvernements précédents, ou encore, l'exclusion des investissements publics du calcul du déficit public.

Sur le papier, certaines de ces pistes sont susceptibles de relancer la croissance à court terme en soutenant la consommation. « L'ennui, c'est qu'elles arrivent au moment où la Banque centrale européenne commence à réduire ses soutiens monétaires », analyse Christopher Dembik, économiste chez Saxo Banque. Ce qui se traduira mécaniquement par une remontée des taux auxquels les Etats européens emprunteront sur les marchés ces prochains mois. « Dans ces conditions, l'Italie dispose de marges de manœuvre budgétaire limitées », ajoute Eric Dor, économiste à l'école de management Léseg.

Or, le contrat de gouvernement n'avance aucun chiffre précis de l'ensemble des mesures annoncées. « Selon les différentes estimations, les nouvelles dépenses pourraient coûter près de 100 milliards d'euros par an », explique M. Dor. Le revenu citoyen, à lui seul, coûterait 17 milliards d'euros par an.

L'annulation de la hausse de la TVA, 12 milliards. La baisse des taxes sur le carburant, 6 milliards. Autant de dépenses susceptibles de faire déraiser le déficit public bien au-delà du seuil de 3 % du PIB, fixé par les règles européennes.

« Ils accuseront Bruxelles »

D'autant que le programme n'explique pas non plus clairement comment le futur gouvernement compte financer ses promesses. Quelques pistes d'économie sont évoquées, comme la réduction du nombre de parlementaires à 400 députés (contre 630 aujourd'hui) et 200 sénateurs (contre 318). Cumulées, « ces économies pourraient ramener l'équivalent de 0,2 à 0,3 % du PIB, alors que le coût des nouvelles dépenses approche les 6 % du PIB », calcule M. Codogno.

Pour remplir les caisses de l'Etat et réduire la dette, les deux partis tablent surtout sur le retour de la croissance permis par la fin de l'austérité, et sur le renforcement de la lutte contre la fraude fiscale. Mais là encore, ils ne donnent aucune estimation chiffrée. Le pari est plus qu'incertain.

Dans ces conditions, les promesses les plus coûteuses seront

difficiles à tenir. « Nous serons vite fixés : le premier test sera de trouver rapidement 12 milliards d'euros pour remplacer les sommes que la hausse de la TVA était supposée rapporter », juge M. Piccoli. Avant cela, le gouvernement pourrait entrer en conflit avec ses partenaires européens, inquiets de voir la discipline budgétaire ainsi remise en question. « Quand les nouveaux dirigeants italiens réaliseront qu'ils ne pourront pas financer certaines mesures, ils accuseront Bruxelles de leur mettre des bâtons dans les roues : c'est un grand classique à Rome », souffle un diplomate européen.

Lui veut croire qu'en dépit de la rhétorique populiste, la coalition sera contrainte de revoir ses ambitions économiques à la baisse au cours des prochaines semaines. « Dans tous les cas, aucune des mesures proposées ne s'attache véritablement aux maux de fond de l'économie italienne », redoute Francesco Giavazzi, économiste à l'université Bocconi, à Milan. A l'exemple de la faiblesse de la productivité ou des écarts de revenus entre le nord et le sud du pays. ■

MARIE CHARREL

Le Mouvement 5 étoiles et la Ligue se battent pour les postes

Les négociations pour former le gouvernement achoppent sur le profil du ministre des finances proposé par l'extrême droite

ROME - correspondant

D'abord les idées, après les hommes. Ces belles paroles, répétées aussi bien par Matteo Salvini que par Luigi Di Maio, auront été le leitmotiv des dix jours de tractations qui ont conduit à l'adoption du « contrat pour un gouvernement de changement », le 18 mai, entre leurs deux partis, la Ligue et le Mouvement 5 étoiles (M5S).

Pour autant, on n'est pas obligé de prendre au pied de la lettre ces professions de foi désintéressées : depuis l'ouverture des négociations, la lutte des places bat son plein. Et les discussions sont d'autant plus âpres et complexes qu'un troisième acteur est entré en scène : le président italien, Sergio Mattarella, qui a veillé, ces derniers jours, à s'assurer que certains postes-clés seront occupés par des figures suffisamment pro-européennes pour ne pas provoquer un affrontement immédiat avec les partenaires de l'Italie.

Comme il l'avait fait savoir depuis des semaines, le chef de file de la Ligue, Matteo Salvini, devrait s'installer au ministère de l'intérieur, avec une liberté d'action quasi totale sur les dossiers de la sécurité et des migrants. Ses efforts des derniers jours ont été pour assurer à la Ligue un autre portefeuille capital, celui des transports, ayant la tutelle sur les ports italiens et les compagnies de garde-côtes. Quant à Luigi Di Maio, il pourrait hériter d'un grand ministère du travail et du développement économique.

Le ministère des affaires étrangères, lui, devrait revenir à Giampiero Massolo, une figure par-

tement « eurocompatible », neutre car étrangère à la Ligue comme au M5S. Ce grand commis de l'Etat, passé par Bruxelles, parle aussi bien le russe que l'anglais. Ancien chef des services secrets, il a également occupé le poste de secrétaire général du ministère des affaires étrangères, et est l'actuel président de l'armateur Fincantieri. Ses qualités de diplomate ne seront pas de trop dans les prochaines semaines. Problème : son profil et son parcours international froissent une partie de la base du M5S.

Difficile de faire des compromis

Les négociations semblent encore achopper sur le nom du futur ministre des finances, à propos duquel le président Mattarella aurait émis les plus sérieuses réserves. En effet, le candidat proposé par la Ligue, Paolo Savona, 81 ans, fait figure d'épouvantail, à Berlin comme à Bruxelles. Très eurosceptique, l'économiste s'était opposé, en 1992, au traité de Maastricht. Dans ses écrits, il a même décrit l'euro comme une « cage allemande », tout en dénonçant la mainmise d'une « hyperpuissance » germanique sur l'Europe.

Sur ce point crucial, il paraît particulièrement difficile de faire des compromis : le discours anti-euro est en effet au cœur de la dialectique de la Ligue, et renoncer à nommer Paolo Savona serait comme demander au parti de cesser de désigner l'Europe comme un bouc émissaire. Or, ce point est l'axe central de la Ligue depuis qu'elle a cessé, sous l'impulsion de Matteo Salvini, d'accuser Rome de tous les maux. Aussi l'éventuelle nomination de Paolo Savona risquerait-elle

d'être vue comme un signe de plus de la tentation d'un « Italexit » – une sortie de l'Italie de la zone euro –, auquel la Ligue, contrairement au M5S, ne semble pas avoir totalement renoncé.

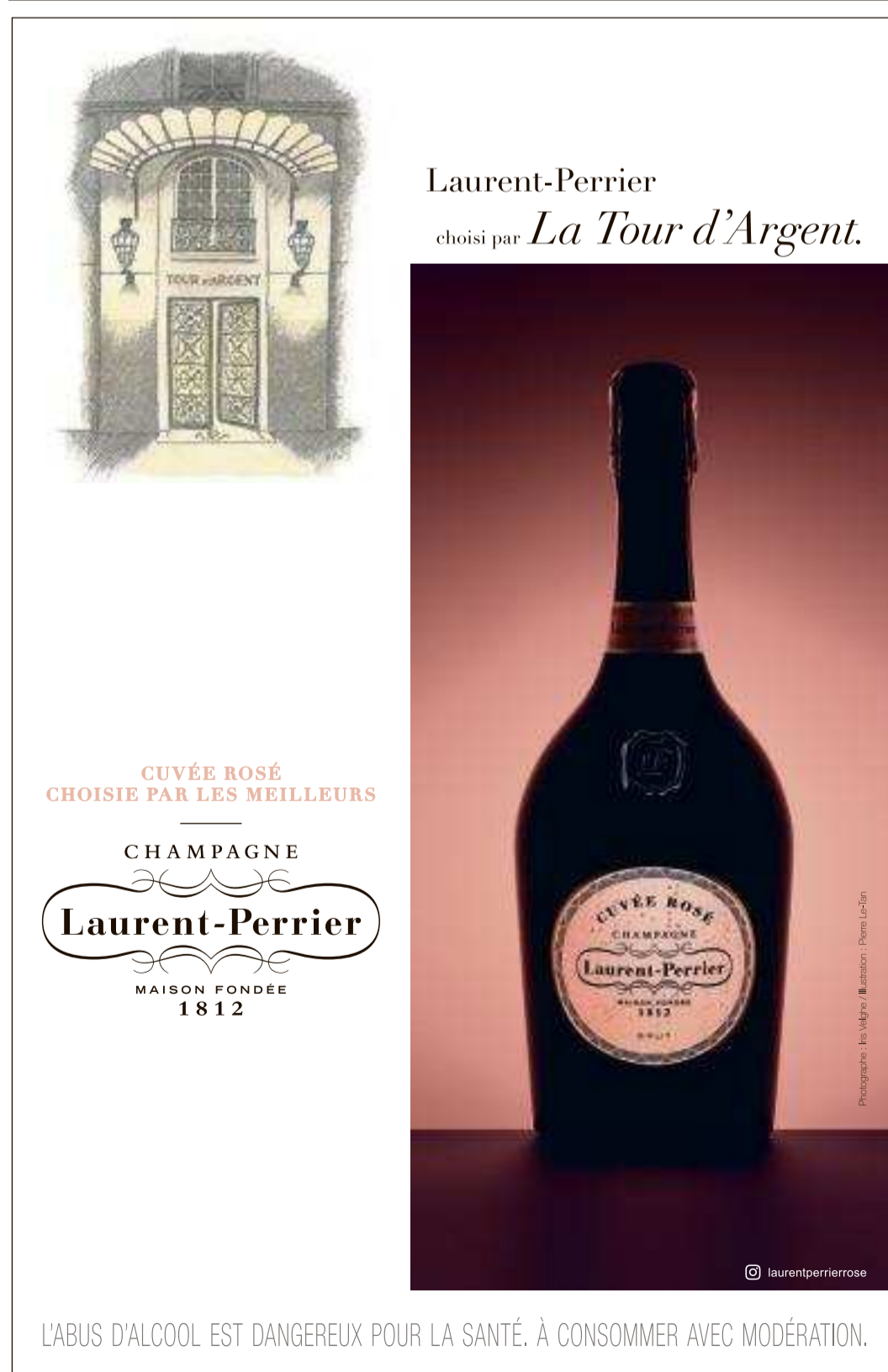
Matteo Salvini a déjà annoncé, ces derniers jours, qu'il ne saurait être question de « veto » sur ce poste, refusant de céder aux appels à investir un autre poids lourd du parti, Giancarlo Giorgetti, au profil nettement plus présentable, mais dont il a besoin ailleurs, comme ministre des infrastructures, ou pour occuper un poste moins exposé, crucial cependant politiquement : celui de secrétaire d'Etat à la présidence du conseil.

« Avec Savona, nous allons reconstruire une position italienne en Europe, avec fierté et dignité. Sa personne serait une garantie pour 60 millions d'Italiens : enfin quelqu'un irait à Bruxelles pour les défendre », renchérait, mercredi après-midi, Matteo Salvini.

Très discret depuis le début de la crise postélectorale, le président de la Confindustria (le Medef italien), Vincenzo Boccia, a délivré, mercredi, à Rome, un discours très politique, devant l'assemblée générale de son organisation.

En présence de nombreux ministres, de Paolo Gentiloni, qui vit ses dernières heures au palais Chigi, et de la présidente du Sénat, Maria Elisabetta Casellati (Forza Italia), il a violemment critiqué les options économiques de l'alliance Ligue-M5S, puis rappelé l'attachement inconditionnel du patronat envers l'Europe, assurant que l'Italie « avance et gagne avec l'Europe, et dans l'Europe ». ■

JÉRÔME GAUTHERET



Laurent-Perrier
choisi par *La Tour d'Argent.*

CUVÉE ROSÉ
CHOISIE PAR LES MEILLEURS

CHAMPAGNE
Laurent-Perrier
MAISON FONDÉE
1812

l'abus d'alcool est dangereux pour la santé. à consommer avec modération.

Au Cameroun, la montagne des persécutés de Boko Haram

Des villages chrétiens et animistes subissent les attaques djihadistes

REPORTAGE

MONTS MANDARA (CAMEROUN) -
envoyé spécial

Sur les hauteurs de Tourou, on ne dort plus beaucoup. Cette constellation de vingt-deux villages de l'extrême-nord du Cameroun, frontaliers du Nigeria, redoute de disparaître. Les monts Mandara ciselés de champs en terrasses et les granitoïdes qui semblent jetés de l'espace ont longtemps protégé ces populations chrétiennes et animistes des tentatives d'islamisation forcées, des chasseurs d'esclaves et de la brutalité coloniale.

Mais, depuis quatre ans, une nouvelle menace sévit sur ces collines et, à Tourou, Emmanuel Viziga dort encore moins que les autres. Ce solide paysan de 26 ans a délaissé son champ pour partager son temps entre un petit bureau du centre-ville de Tourou et les pistes vicinales qu'il arpente à moto. Sur le chemin caillouteux qui le mène au village voisin de Roum, il a pris l'habitude de marquer un arrêt pour scruter la vallée, telle une sentinelle. Le jeune homme montre du doigt Goudalay, « la montagne des Boko Haram », qui perce la brume à une trentaine de kilomètres, côté nigérien.

« C'est de là qu'ils partent pour nous attaquer. Ils ont encore des armes, mais n'ont pas de vivres. Ces derniers mois, ils ont multiplié les pillages et, à chaque fois, ils tuent », dit l'ancien cultivateur, désormais à la tête de deux cent soixante braves qui patrouillent, armés de simples flèches empoisonnées, de machettes et de sifflés. « Quand on les repère, on siffle, et les villageois se cachent plus haut dans la montagne. Les Boko Haram viennent à trois cents, dont des femmes et des enfants utilisés pour emporter leur butin. »

Dans ces vallées peuplées de ce que les musulmans qualifient de kirdi (« infidèles »), les séides de Boko Haram détroussent, brûlent et tuent, sans pitié aucune. Neuf

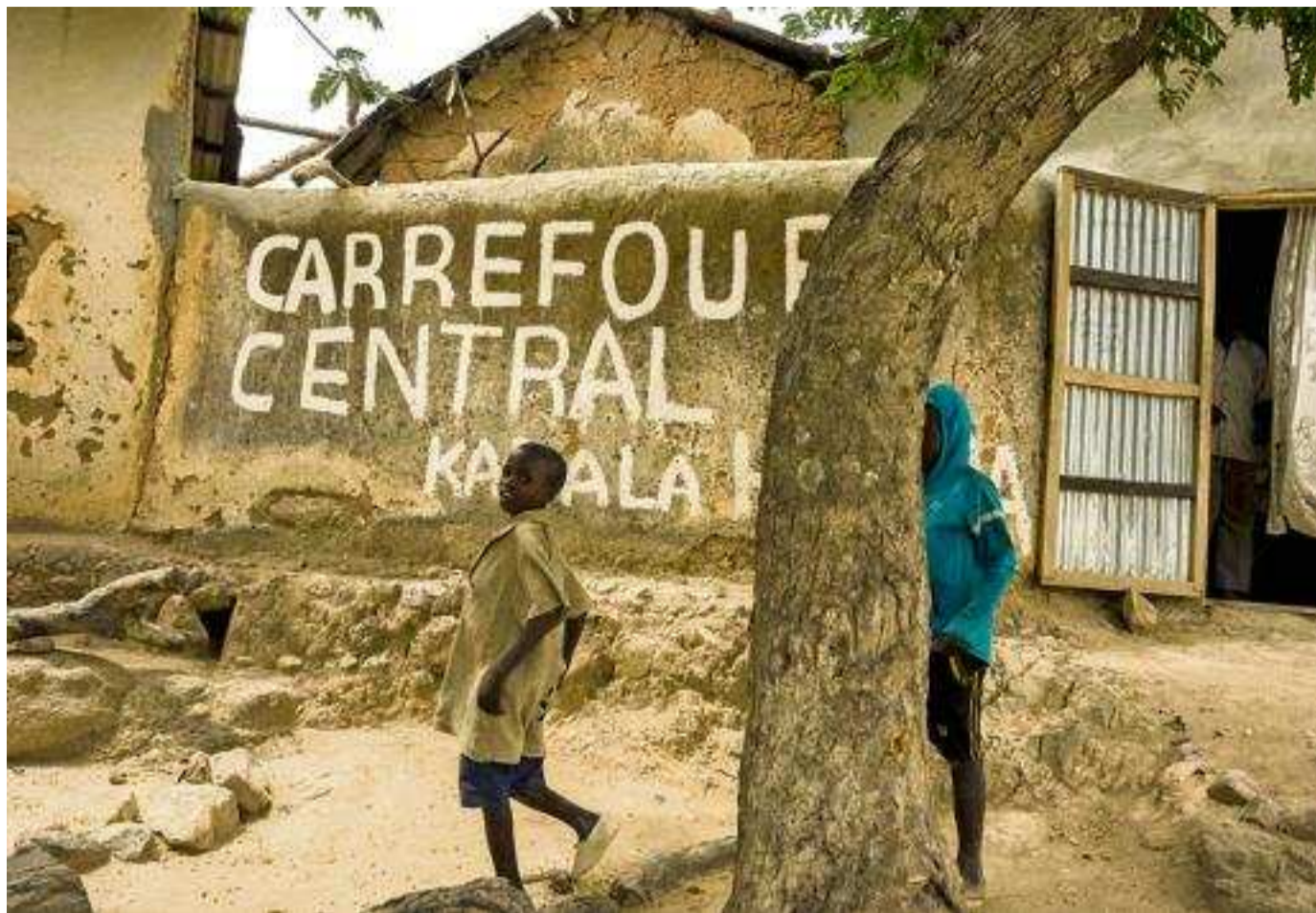
villages de Tourou ont déjà été désertés, et des dizaines de cases aux toits de paille ont été incendiées depuis le début de l'année par des hordes de djihadistes affamés. Celle de Yacoubou Moussa, à Roum, n'a pas été épargnée, de même que l'église évangélique où il aimait prier, ou encore les greniers remplis de mil et de haricots.

Patelin fantôme

« Les premières victimes ont été une mère et son bébé, brûlés dans leur maison. Cette fois, ils n'ont pas égorgé, mais ils ont jeté des habitants dans les flammes », raconte cet agriculteur, devenu l'un des 2500 déplacés ayant trouvé refuge dans le centre-ville de Tourou. Dans sa petite chambre calcinée, on retrouve, posée sur une table recouverte de suie, le flacon de parfum de ce paysan coquet, ses médicaments, un billet consommé de 500 nairas nigériens (environ 1,16 euro) et des bijoux appartenant à son épouse. Il sourit nerveusement pour masquer sa haine. « On se vengera un jour ou l'autre », prévient-il froidement.

Délogés d'une partie de leur sanctuaire de la forêt de Sambisa, des soldats perdus de la secte islamiste nigérienne, devenue l'un des groupes djihadistes les plus meurtriers de la planète, multiplient les attaques et les razzias. Certains ont rejoint la branche de Boko Haram affiliée à l'organisation Etat islamique, qui a déplacé son centre de gravité sur les îles et les rives du lac Tchad, plus au nord. D'autres, restés fidèles au chef de Boko Haram, Abubakar Shekau, ou agissant pour leur propre compte, errent au sud de Maiduguri et multiplient les attentats-suicides.

De part et d'autre de la frontière, officiellement fermée, ils ont jeté leur dévolu sur ces monts difficiles d'accès. Dans leurs rangs se trouvent des jeunes du cru qui, selon les services de sécurité camerounais, les guident dans les montagnes. Ce sont des captifs ou des convaincus, mais aussi des



A Tourou, à la frontière entre le Cameroun et le Nigeria, le 12 mai. BÉNÉDICTE KURZEN/NOOR POUR « LE MONDE »



chrétiens convertis au banditisme djihadiste par opportunisme. Lorsqu'ils sont arrêtés ou décident de se rendre, ces kirdi islamisés tentent de se présenter comme des otages victimes de la barbarie djihadiste, dans l'espoir d'une clémence des autorités.

Au rythme des violences, la région se disloque et la carte des villages nichés dans cette chaîne de montagnes a été chamboulée par les mouvements de populations. Il faudra la redessiner un jour. A l'est de Tourou, dans la plaine de Mozogo luvée au creux de massifs volcaniques, se trouvent une trentaine de villages des environs, entièrement déplacés. Comme Tchébé-Tchébé, un patelin fantôme depuis que Boko Haram l'a pris d'assaut, une nuit de décembre 2017. Tous ses habitants sont descendus dans cette plaine quadrillée par les

militaires, où leur village a été reconstitué en cases de paille provisoires sur un terrain de sable.

A côté de Tchébé-Tchébé se trouve désormais le village d'Hurbetch, rayé de la carte en 2014, d'où vient Vevé Foudongho, descendu des montagnes avec sa famille dans la bourgade de Mozogo, saignée elle aussi par les attaques djihadistes. M. Foudongho y a d'ailleurs vécu un autre raid de Boko Haram l'année suivante. « J'en suis tombé malade. Dans la montagne ou dans la plaine, j'ai pensé que ces diables me suivaient pour me tuer », raconte cet homme qui n'a pas les moyens de louer un lopin de terre pour reprendre son activité, alors que de vives tensions foncières sont apparues dans ce contexte d'asphyxie économique et de crise humanitaire.

Armes artisanales

Ceux qui peuvent se le permettre peinent à adapter aux plaines leurs techniques de culture en terrasses. D'autres s'aventurent de jour dans leurs villages désertés pour tenter de cultiver leurs champs d'autrefois. Certains ne reviennent pas. « Tout est déréglé dans nos montagnes. La guerre a créé des traumatismes psychologiques, a bouleversé notre mode de vie en harmonie avec la nature, déplore un notable animiste. Boko Haram est en train de détruire les croyances de peuples paisibles, qui subissent encore et encore. »

« Les premières victimes ont été une mère et son bébé. Cette fois, ils n'ont pas égorgé, mais ils ont jeté des habitants dans les flammes »

EMMANUEL VIZIGA
agriculteur de 26 ans

Pour le moment, les habitants de Tourou restent dans leurs villages sans répliquer. Ils ont construit des tranchées et bloqué les pistes qui serpentent jusqu'au Nigeria. Là-bas, les maisons ont des toits de tôle, les paysans ont des armes artisanales, et Gwoza, leur centre commercial, a été repris par l'armée nigérienne après avoir tenté sa chance à Douala, la capitale économique du Cameroun. Il cite Hamman Yadiji, hardi notable peul de Madagali, ville nigérienne distante d'une vingtaine de kilomètres, qui a traumatisé par sa violence jusqu'à son arrestation, en 1927.

« On a décidé de ne pas quitter notre territoire, car c'est notre patrimoine qui est une fois encore menacé, dit Tsakala Guitere, commerçant transfrontalier et adjoint au maire de Mokolo, chef-lieu du département du Mayo-Tsanaga. Il est temps d'être fier. Si un homme prononce le mot kirdi devant moi, je lui déclare la guerre. Mais je vois bien les élites musulmanes parler de nous ainsi dans notre dos. Notre

peuple n'a pas fini de souffrir. » L'histoire de ces montagnards est rythmée par les tragédies. Déjà, au XIX^e siècle, ils résistaient aux tentatives d'islamisation et aux incursions des esclavagistes peuls venus des plaines. De nombreux « infidèles » finirent capturés, islamisés ou vendus sur les marchés aux esclaves. Certains devinrent eunuques dans les cours des royaumes de la région, dont le plus prestigieux fut le « califat de Sokoto » (1804-1903).

« Même mes oncles ont été pris comme esclaves. On n'oublie pas, et Boko Haram nous rappelle cette période que nous racontions nos aînés », dit le « prince de Tourou », Donald Tada, descendant d'une lignée de chefs traditionnels, revenu au village après avoir tenté sa chance à Douala, la capitale économique du Cameroun. Il cite Hamman Yadiji, hardi notable peul de Madagali, ville nigérienne distante d'une vingtaine de kilomètres, qui a traumatisé par sa violence jusqu'à son arrestation, en 1927.

« Boko Haram se bat comme au XIX^e siècle, souligne Christian Seignobos, directeur de recherche émérite à l'Institut de recherche pour le développement. Mieux, il est revenu dans la seule histoire qui comptait, celle, sans âge, du djihad, alors que les armées postcoloniales des Etats-nations tentent de s'aligner sur des stratégies du XXI^e siècle. » ■

JOAN TILOUINE

Rompant avec Téhéran, Rabat se rapproche de Washington et Riyad

Le Maroc accuse le Hezbollah, et avec lui l'Iran, d'avoir livré des armes aux indépendantistes du Front Polisario au Sahara occidental

NEW YORK (NATIONS UNIES) -
correspondante

Il persiste et signe. Dans un entretien avec l'hebdomadaire *Jeune Afrique* publié mi-mai, le ministre marocain des affaires étrangères, Nasser Bourita, a réitéré ses accusations à l'encontre de l'Iran, accusé par le royaume chérifien d'avoir facilité une livraison d'armes aux indépendantistes du Front Polisario par l'intermédiaire du mouvement chiite libanais Hezbollah, et avec la complicité de l'Algérie voisine. Un dossier à charge « minutieusement préparé, pendant des semaines, sur la base d'informations collectées et recoupées sur plusieurs mois », a expliqué le ministre.

Lorsque Rabat a annoncé rompre ses relations diplomatiques avec l'Iran, le 1^{er} mai, les protagonistes mis en cause ont vite réagi. Téhéran a démenti dès le lende-

main, expliquant que « cette affaire est totalement dénuée de fondement ». Alger a convoqué l'ambassadeur marocain pour démentir. Même déni de la part du Front Polisario et du Hezbollah. Et puis plus rien.

Un diplomate occidental à l'ONU assure ainsi n'avoir aucune « information renversante » sur le sujet : « Il peut s'agir d'une volonté de rendre la politesse à Washington après le geste américain en faveur du Maroc dans le cadre de la dernière résolution sur le Sahara occidental, tout cela dans un contexte où les tensions régionales et locales sont exacerbées et poussent partout à des reconfigurations. »

Un ambassadeur arabe se fait lui, plus virulent : « Il s'agit d'une invention totale des Marocains, qui sont capables de trouver le moindre prétexte pour refuser de se rendre à la table des négociations. Il y a deux ou trois ans, Rabat avait déjà

accusé le Polisario d'entretenir des liens avec Al-Qaïda. Cette crise diplomatique permet au royaume de faire plaisir à ses parrains du Golfe, les Saoudiens et les Emiratis, et d'aller dans le sens du nouveau conseiller à la sécurité nationale de la Maison Blanche, John Bolton. »

En l'absence de preuves présentées publiquement, observateurs et diplomates sont réduits à rappeler le contexte pour tenter d'expliquer la décision marocaine.

La mission de l'ONU au Sahara occidental n'a été renouvelée que pour six mois, contre un an jusqu'alors

Le 27 avril, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution qui renouvelle, comme chaque année, le mandat de la Minurso, la mission de l'ONU au Sahara occidental, mise en place en 1991 pour surveiller le cessez-le-feu entre le Maroc et le Front Polisario, qui se disputent la souveraineté sur cette étendue désertique. Le texte a fait l'objet de négociations pendant des semaines entre les soutiens du Maroc, dont les Etats-Unis et la France, et ceux du Polisario. Rabat a notamment obtenu que le Conseil de sécurité y exprime noir sur blanc « sa préoccupation face à une présence du Polisario dans la zone tampon de Guerguerat [extrême sud-ouest du Sahara occidental] et appelle à son retrait immédiat ».

Surtout, le renouvellement de la Minurso n'a été voté que pour six mois, jusqu'au 31 octobre, contre une année jusqu'ici. L'objectif est de contraindre les deux parties à

s'engager dans des pourparlers directs sous l'égide de l'ancien président allemand Horst Köhler, nouvel envoyé spécial de l'ONU pour le Sahara occidental.

« Conflit gelé »

Or les Etats-Unis ont été en pointe pour obtenir ce raccourcissement : Washington, qui souhaite réduire la participation américaine aux opérations onusiennes de maintien de la paix, pourrait faire de la Minurso, « devenue l'exemple typique d'un conflit gelé et d'une mission qui ne sert plus d'objectif politique » selon les mots américains à l'ONU, l'une des premières ciblées.

Au moment où la pression internationale s'accroît pour un règlement du conflit au Sahara occidental, les accusations de livraisons d'armes par une puissance étrangère permettent au Maroc de charger son adversaire,

le Front Polisario, tout en se rapprochant des Etats-Unis, en pleine confrontation avec l'Iran.

Cette rupture des relations maroco-iraniennes permet aussi d'envoyer un signal positif en direction de l'Arabie saoudite, l'un des grands financiers du royaume, en conflit avec l'Iran, qu'elle accuse d'avoir des visées hégémoniques dans la région. Les pays du Golfe ont ainsi été les seuls à exprimer publiquement leur soutien à Rabat. Riyad a condamné « fermement l'ingérence iranienne dans les affaires intérieures du Maroc via son instrument, la milice terroriste du Hezbollah, qui entraîne les éléments du soi-disant groupe Polisario en vue de déstabiliser la sécurité et la stabilité » du royaume chérifien. Les Emirats arabes unis et Bahreïn ont fait de même. ■

MARIE BOURREAU
ET CHARLOTTE BOZONNET (À PARIS)

Vers un léger réchauffement diplomatique entre Paris et Kigali

Reçu à l'Élysée, le président rwandais Kagame a tu ses griefs contre la France

À l'Élysée, on résume ainsi la recette appliquée depuis l'élection d'Emmanuel Macron pour sortir les relations franco-rwandaïses de l'époque glaciaire : laisser de côté les sujets qui fâchent et travailler sur ce qui rapproche. Les mots et les quelques annonces formulés, le 23 mai dans les salons de l'Élysée, à l'issue d'un long tête-à-tête entre le président français et son homologue rwandais Paul Kagame, semblent indiquer que la méthode fonctionne, même si persistent les tensions nées du rôle de la France durant le génocide des Tutsi en 1994.

Mercredi, on ne perçut d'ailleurs ni chaleur ni complicité entre les deux hommes. « Je ne suis pas naïf, a confié le chef d'Etat français, nous n'allons pas régler le passé en une annonce et quelques signes. » Mais il y a des silences qui valent tous les mots. A aucun moment, le président rwandais, visage de marbre, n'a évoqué devant la presse les contentieux qui empêchent encore une vraie normalisation des relations entre les deux pays. Ainsi, la nomination d'un nouvel ambassadeur de France à Kigali n'est pas à l'ordre du jour. Le poste est vacant depuis 2015.

Le climat pourtant est plus apaisé. Reçu pour la première fois à l'Élysée depuis septembre 2011, le chef de l'Etat rwandais s'était entretenu avec M. Macron en marge d'un sommet sur l'énergie solaire, en mars à New Delhi, et, six mois plus tôt, lors de la dernière Assemblée générale des Nations unies. Cette rencontre à l'ONU – « substantielle et productive » selon l'Élysée – constituerait un moment clé dans le réchauffement franco-

L'enquête en France sur l'attentat de 1994 qui a provoqué le génocide des Tutsi concentre la colère du Rwanda

rwandais. Emmanuel Macron lui a exposé « les yeux dans les yeux les modalités d'une relation renouvelée dans le cadre des contraintes dont [le nouvel exécutif] a hérité. [Paul] Kagame a accepté le deal », indique l'entourage présidentiel.

« Déclassification »

La « contrainte » principale est d'ordre judiciaire. L'instruction ouverte en 1998 en France sur l'attentat de 1994 contre l'avion du président rwandais de l'époque, Juvénal Habyarimana, et qui lança le génocide, concentre la colère de Kigali. L'enquête est close. Mais le parquet n'a pas encore annoncé s'il ordonnait la fin des poursuites contre plusieurs personnalités de premier plan proches de Paul Kagame. « On ne maîtrise pas l'agenda juridique », répète l'exécutif français. « La comédie a assez duré », rétorque maître Bernard Maingain, avocat du Rwanda.

En attendant, Paul Kagame ne refuse plus de s'afficher aux côtés du président d'un pays qu'il a si souvent accusé de « complicité » dans le génocide des Tutsi, organisé par un régime hutu alors soutenu par Paris. Emmanuel Macron avait 16 ans à l'époque et les dirigeants

d'alors – tels les anciens ministres des affaires étrangères, Hubert Védrine et Alain Juppé – ont perdu de leur influence. « C'est positif, Paul Kagame en tient compte », confie un habitué du palais présidentiel rwandais. En 2010, le président Nicolas Sarkozy avait reconnu lors d'un déplacement à Kigali de « graves erreurs d'appréciation » de Paris et une « forme d'aveuglement », sans toutefois présenter d'excuses.

Mercredi, M. Macron, plaidait pour « un travail apaisé [sur] la place du génocide des Tutsi dans notre mémoire collective », a annoncé la constitution d'un groupe de chercheurs pour « faire progresser notre connaissance sur l'un des pires drames de la fin du XX^e siècle ». Il a aussi souhaité que se poursuive « le travail de déclassification » des archives officielles. Taisant ses griefs, Paul Kagame, qui, cette année, préside l'Union africaine qu'il a engagée dans une profonde réforme soutenue par Paris, a au contraire, et à plusieurs reprises, salué le rôle de la France en Afrique. Il a souligné le « véritable partenariat » noué entre les deux parties pour la résolution des crises sur les « points chauds » tels que la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et le Sahel.

Paris met en avant ses convergences de vue avec Kigali sur des « priorités partagées », selon les mots d'Emmanuel Macron, telles que l'environnement, l'éducation ou le développement des nouvelles technologies en Afrique. Sur l'agenda français du président rwandais figure une visite au salon international Viva Tech qui accueille à partir de jeudi la fine fleur mondiale des nouvelles technolo-

gies. L'Élysée avait saisi l'opportunité de cet événement pour inviter Paul Kagame, lui qui a lancé une politique volontariste pour assouvir son rêve de transformer le Rwanda en vitrine africaine des nouvelles technologies. L'Élysée l'avait aussi convié à déjeuner mercredi avec une cinquantaine d'intellectuels et de chefs d'entreprise – dont les patrons de Facebook, Uber, Microsoft, IBM.

Francophonie

Paris ne ménage pas ses efforts pour alimenter cette politique de la main tendue. L'un des plus spectaculaires est son soutien à la candidature de la ministre des affaires étrangères rwandaise, Louise Mushikiwabo, à la tête de l'Organisation internationale de la francophonie. Souvent pourtant, cette fidélité de Paul Kagame s'est fait la porte-parole des attaques anti-françaises de son président et a soutenu sa politique de rapprochement avec le Commonwealth.

« Les nouvelles époques apportent de nouveaux changements », s'est défendu, en anglais, Paul Kagame ajoutant que le Rwanda, pays plurilingue, n'était « jamais sorti de la francophonie ». « Le centre de gravité de la francophonie est en Afrique. Une candidature africaine a donc un sens, que ce soit une femme a encore plus de sens », a ajouté Emmanuel Macron.

Cette position française pourrait contrarier des associations de défense des droits de l'homme qui, comme la FIDH en 2017, dénoncent « la mise sous tutelle de la démocratie » par le régime de Paul Kagame, qui préside aux destinées du Rwanda depuis 1994. ■

CHRISTOPHE CHATELOT

Dix ans de prison pour un chercheur égyptien spécialiste du Sinaï

Ismail Alexandrani est condamné en représailles à son travail sur des sujets sensibles

Un tribunal militaire du Caire a condamné, mardi 22 mai, le journaliste et chercheur égyptien, Ismail Alexandrani, à une peine d'emprisonnement d'une durée exceptionnelle de dix ans. M. Alexandrani est un spécialiste de la région du Sinaï, dans laquelle le président Abdel Fattah Al-Sissi a lancé, le 9 février, une nouvelle campagne militaire afin de la « nettoyer » d'une insurrection djihadiste qui déstabilise l'ensemble du pays.

Le chercheur s'y était rendu à de nombreuses reprises, pour le Centre égyptien pour les droits économiques et sociaux. Il y avait maintenu un réseau de contacts rares, la péninsule désertique demeurant essentiellement fermée aux observateurs indépendants après la reprise en main du pays par les militaires en 2013.

M. Alexandrani était accusé d'avoir publié des secrets militaires et d'avoir diffusé des informations susceptibles de nuire à la sécurité nationale, selon son avocat, Tarek Abdel Aal. S'ajoutait à ces charges une accusation d'appartenance à la confrérie islamique des Frères musulmans, déclarée organisation terroriste et pourchassée après un bref passage au pouvoir entre 2012 et 2013. La charge est peu crédible, M. Alexandrani ayant assumé ouvertement depuis la révolution de 2011 des prises de position critiques à la fois des Frères et de l'armée. Son avocat a déclaré qu'il ferait appel.

Dans ses articles et travaux universitaires, publiés notamment par *Le Monde diplomatique* et le site Orient XXI, en France, M. Alexandrani avait documenté la manière dont la « guerre contre le terrorisme » menée par l'armée dans le Sinaï, sans parvenir à la circonscrire, a attisé une insurrec-

tion djihadiste contre l'Etat et ses relais de pouvoir locaux.

Originaire d'Alexandrie – il avait écrit sur le saccage de sa ville par la spéculation immobilière –, Ismail Alexandrani avait fini par prendre ses distances en bénéficiant, en 2015, d'une bourse du Centre Woodrow Wilson, à Washington. Après un passage en Allemagne – où il donnait une conférence, selon sa femme, Khadija Gaafar –, il s'était résolu à revenir en Egypte pour rendre visite à sa mère, malade, fin novembre 2015.

Sissi en position de force

Il avait été arrêté à l'aéroport d'Hurghada, une station balnéaire en mer Rouge, et demeurait détenu depuis en détention préventive. Sa condamnation « illustre les représailles viciieuses du gouvernement contre les journalistes qui traitent des questions sensibles », a estimé la directrice Moyen-Orient de l'organisation Human Rights Watch, Sarah Leah Whitson.

La réélection en mars du maréchal Sissi, avec plus de 97 % des voix, le place en position de force pour maintenir la pression que l'Etat exerce depuis 2013 contre toute forme de contestation, et contre les médias. Dans la nuit de mardi à mercredi, un blogueur et journaliste, Wael Abbas, connu pour ses prises de position contre la violence policière, a été arrêté chez lui au Caire, et emmené vers une destination inconnue, selon l'ONG égyptienne Arabic Network for Human Rights Information.

Deux autres blogueurs ont été arrêtés en mai : Chérif Gaber, accusé par le passé d'avoir prôné l'athéisme, et Chadi Abouzeid, auteur de vidéos satiriques. Selon Reporters sans frontières, au moins 33 journalistes et blogueurs sont détenus en Egypte. ■

LOUIS IMBERT

Macron en Russie : les défenseurs des droits humains tentent de se faire entendre

En visite jeudi et vendredi, le chef de l'Etat doit rencontrer des représentants de la société civile

MOSCOU - correspondante

Limitée à Saint-Petersbourg, la ville natale de Vladimir Poutine, la première visite officielle d'Emmanuel Macron en Russie, qui débute jeudi 24 mai et qui se poursuivra le vendredi, sera dominée par les questions internationales. Entre le conflit en Ukraine qui s'enlise et la guerre en Syrie, où le régime poursuit sa conquête du territoire avec son allié russe, les tensions au Moyen-Orient et les points d'achoppement avec l'Occident, entre sanctions et contre-sanctions, les défenseurs des droits humains tentent néanmoins de faire entendre leurs voix « dans un contexte de répression aggravée », selon Human Rights Watch (HRW).

Dans un communiqué publié mercredi, l'ONG internationale exhorte le chef de l'Etat français « à respecter son engagement à plaider en faveur des principes de justice et de liberté d'expression, faute de quoi il apparaîtrait comme se trahissant lui-même ». « La France est la patrie des droits humains et les Russes y sont sensibles », ajoute de son côté la journaliste et visitante de prison Zoïa Svetova.

A la veille de la venue de M. Macron, deux partisans de l'opposant Alexei Navalny ont été à leur tour interpellés et condamnés à 30 jours de détention pour avoir relayé sur les réseaux sociaux l'appel de leur chef de file, lui-même sous les verrous pour la

même durée, à une manifestation non autorisée contre le « tsar Poutine », le 5 mai.

Deux dossiers, en particulier, devraient être abordés lors d'une brève rencontre entre M. Macron et des représentants de la société civile prévue en marge des discussions avec M. Poutine. Le chef de l'Etat français sera ainsi le destinataire, comme l'ensemble des participants du Forum économique de Saint-Petersbourg, d'une lettre ouverte signée par plus de 130 personnalités russes en faveur du cinéaste ukrainien Oleg Sentsov. En août 2015, le réalisateur a été condamné à vingt ans d'emprisonnement pour « terrorisme » – « en violation du droit international », avait alors estimé l'UE.

« Une honte »

Depuis la colonie pénitentiaire de Labytnangui, située au-delà du cercle polaire dans le district autonome de Iamal-Nénétsie, où il purge actuellement sa peine, cet homme de 41 ans, opposé à l'annexion de la Crimée, a commencé le 14 mai une grève de la faim illimitée afin d'obtenir sa libération et celle de « 64 prisonniers politiques ukrainiens ». « Sa mort deviendra une honte pour la Russie et terrira tous ceux qui pouvaient le sauver et qui ne l'ont pas fait », écrivent les signataires du texte, parmi lesquels figurent quelque quatre-vingts écrivains.

Une autre pétition circule. Adressée à M. Poutine, elle ré-

Le Parlement européen a souligné la « tendance préoccupante » des arrestations et persécutions en Tchétchénie

clame la libération d'Oyoub Titiev, 60 ans, responsable du bureau régional en Tchétchénie de l'ONG russe des droits de l'homme Memorial. Accusé de détention de drogue – 200 grammes de marijuana placés à son insu dans son véhicule, selon une pratique courante dénoncée par son comité de défense –, M. Titiev encourt jusqu'à dix ans de réclusion.

Ici aussi, une résolution du Parlement européen avait été adoptée le 8 février pour réclamer la libération « immédiate » de cette figure respectée, en soulignant la « tendance préoccupante » des arrestations et persécutions répétées dans cette région du Caucase russe dirigée par l'implacable protégé de M. Poutine, Ramzan Kadyrov. Le texte de la résolution rappelait aussi qu'à ce jour « personne encore n'a été traduit devant la justice » pour l'assassinat de Natalia Estemirova, tuée en juillet 2009 et remplacée depuis lors par Oyoub Titiev.

A quelques semaines du début de la Coupe du monde de football, organisée pour la première fois de son histoire en Russie, les défenseurs des droits humains entretiennent l'espoir d'obtenir sa libération et celle de M. Sentsov, à l'image de ce qui s'était produit en amont des Jeux olympiques de Sochi, en 2014, lorsque M. Poutine avait gracié des détenus, dont l'ancien magnat du pétrole, Mikhaïl Khodorkovski, et des membres du groupe punk Pussy Riot.

Mais bien d'autres aspects pourraient être débattus : le placement en résidence surveillée du metteur en scène Kirill Serebrennikov, accusé de détournements de fonds publics qu'il nie, les poursuites engagées pour « extrémisme » contre des Tatars de Crimée, voire la démission, mardi, d'Evgueni Roizman, le dernier maire indépendant d'une grosse ville, Ekaterinbourg, qui entend ainsi protester contre la décision de supprimer l'élection de sa fonction au suffrage direct des citoyens.

Face à tous ces enjeux, le « Dialogue du Trianon », une plate-forme de discussions entre les sociétés civiles russe et française, dont le principe avait été adopté par le président français et son homologue russe lors de leur premier face-à-face à Versailles, en mai 2017, apparaît pour beaucoup comme un mirage. Un an après, l'initiative n'a pas débouché sur grand-chose de concret. ■

ISABELLE MANDRAUD

BRÉSIL Le président Temer renonce à une réélection

Le président brésilien, Michel Temer, a annoncé, mardi 22 mai, avoir renoncé à se présenter à la présidentielle des 7 et 28 octobre. Il a ajouté qu'il soutiendrait son ancien ministre des finances, Henrique Meirelles. M. Temer a succédé, en 2016, à Dilma Rousseff, destituée par le Parlement, mais sa popularité restait extrêmement faible. – (Reuters.)

ÉTATS-UNIS La justice interdit à Trump de bloquer ses opposants sur Twitter

Une magistrate fédérale de New York a estimé, mercredi 23 mai, que le président Donald Trump ne pouvait pas bloquer ses détracteurs sur Twitter. La possibilité de réagir aux Tweet présidentiels est protégée par le premier amendement de la Constitution sur la liberté d'expression, a assuré Naomi Reice Buchwald dans son jugement. – (AFP)



CULTURES MONDE .

du lundi
au vendredi
11H – 11H50
**Florian
Delorme**



franceculture.fr/
@franceculture

© Radio France Ch. Abramowitz

En partenariat avec
Le Monde



L'esprit d'ouverture.

Climat : des citoyens attaquent l'UE en justice

Onze familles jugent insuffisantes les mesures européennes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

Maurice Feschet n'est pas un habitué des micros ni des caméras, mais la démarche à laquelle il participe est inédite, elle aussi. Jeudi 24 mai, ce producteur de lavande de Grignan, dans la Drôme, et dix autres familles devaient présenter, lors de conférences de presse simultanées à Paris et dans plusieurs capitales étrangères, l'action climatique collective qu'ils engagent auprès du Tribunal de justice de l'Union européenne. Il s'agit d'une première à l'échelle de l'Europe : jusqu'à présent, seuls des entreprises ou des Etats ont été l'objet de contentieux, mais jamais un groupement de pays.

Ces onze familles, soutenues par une kyrielle d'ONG, ainsi que des juristes et des avocats, accusent le Parlement et le Conseil européens d'échouer à protéger les citoyens face à la menace du réchauffement. « Cela fait quinze ans que j'observe des variations

abruptes du climat, la nature est vraiment malmenée », confie le lavandiculteur de 72 ans.

Ces familles estiment les objectifs de l'Union européenne à l'horizon 2030 – baisse d'au moins 40 % de ses émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 1990 – insuffisants pour garantir les droits fondamentaux à la vie, la santé, l'activité et la propriété des populations, et pour atteindre les objectifs fixés par l'accord de Paris sur le climat.

Bétail déplacé

Elles demandent notamment que soient annulés les trois paquets législatifs, en cours de publication, régulant les quotas d'émissions de CO₂, d'une part, les activités non couvertes par le marché carbone (transports, agriculture, bâtiment), d'autre part, et le secteur forestier des Vingt-Huit.

Issus de toute l'Europe, les plaignants sont tous affectés par le dérèglement climatique. « En six

ans, nous avons perdu 44 % de nos récoltes à cause des aléas climatiques qui nous frappent de plus en plus durement », précise l'agriculteur drômois. En 2017, nous avons vécu cinq mois et demi de sécheresse. L'année précédente, ce sont les pluies à répétition qui ont mis à mal les plantes. Grignan comptait 46 producteurs dans la lavande, la vigne ou la truffe à la fin des années 1960, il n'en reste que 16 aujourd'hui. »

En Allemagne, l'hôtel-restaurant de la famille Recktenwald, bâti sur une île de la mer du Nord, est menacé par la montée des eaux. Au Portugal, Armando Carvalho a perdu ses trois plantations de chênes dans les feux de forêt de 2017. En Roumanie, le manque d'eau contraint Petru Vlad et les siens à déplacer leur bétail de plus en plus haut. Une famille du Kenya, confrontée à des vagues de chaleur extrême, et une autre des Fidji, fragilisée par la multiplication des cyclones

En Allemagne, la montée des eaux menace l'hôtel des Recktenwald. Au Portugal, les feux de forêt ont brûlé les chênes de M. Carvalho

dans la zone Pacifique, participent au recours et illustrent la dimension planétaire du dérèglement climatique.

« L'Union européenne a une obligation de protéger les droits humains à travers le monde », insiste Marie Toussaint, présidente de Notre Affaire à tous. Cette association, qui milite pour la justice climatique, est la tête de pont française de l'action du 24 mai, soutenue aussi par les réseaux européens du Climate Action Network

(CAN), Greenpeace, Care International ou Friends of the Earth.

Mais ces ONG n'interviennent qu'en soutien aux familles. La plaidoirie d'une centaine de pages qui devait être déposée jeudi au tribunal de Luxembourg est l'œuvre de quelques juristes, dont Roda Verheyen. L'avocate a obtenu d'une cour d'appel allemande, en novembre 2017, qu'elle examine la demande de réparation d'un agriculteur péruvien, Saul Luciano Lliuya, qui rend l'énergéticien allemand RWE responsable de la fonte des glaciers dans son pays natal.

800 actions aux Etats-Unis

« L'un des points forts de ce recours réside dans le répertoire développé », analyse Christel Cournil, maîtresse de conférences en droit public à l'université Paris-XIII. Il mobilise des valeurs juridiques communes, comme les droits fondamentaux ou les droits des générations futures. » L'enseignante-chercheuse observe à plus large

échelle cette tendance à se tourner vers la justice. Selon les estimations publiées en mai par l'institut de recherche Grantham sur le changement climatique et l'environnement, les Etats-Unis recenseraient à eux seuls plus de 800 actions de ce type. Un rapport des Nations unies paru en 2017 faisait état de 119 recours au sein de l'UE.

Dans l'affaire des onze familles, le tribunal chargé de statuer sur la recevabilité de la démarche n'aura pas la tâche facile. Le juge devra évaluer le préjudice direct et individualisé des plaignants. Il s'interrogera aussi sur la responsabilité de l'UE et son niveau d'ambition climatique. Pour le spécialiste du droit de l'environnement Laurent Neyret, l'initiative démontre que « la société civile est une fois de plus gardienne du respect des engagements internationaux » et constitue une « action politique par le biais d'une action judiciaire ». ■

SIMON ROGER

Le Monde
WEEK • END

DÈS VENDREDI EN KIOSQUE



LEMONDE.FR/M-LE-MAG

Le CO₂ réduit la qualité nutritionnelle du riz

Davantage de dioxyde de carbone abaisse les teneurs en protéines, minéraux et vitamines

En plus de contribuer à l'effet de serre, un accroissement de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère pourrait appauvrir les qualités nutritionnelles d'une céréale qui donne à la population mondiale le quart de ses calories : le riz. Selon une étude parue mercredi 23 mai dans la revue *Science Advances*, la teneur en protéines du riz baissera d'environ 10 % d'ici à la fin du siècle. Le contenu en fer chutera quant à lui de 8 %, alors que le zinc diminuera de 5 %. Les concentrations de vitamines B1 et B2 – deux des rares vitamines pourvues en quantité significative par le riz – plongeront de 10 % à 30 %.

Cette étude corrobore des recherches antérieures sur les protéines et les minéraux, mais elle évalue pour la première fois l'impact sur les vitamines. Les auteurs de l'Académie chinoise des sciences, du département américain de l'agriculture et de plusieurs universités identifient aussi les pays où le phénomène frappera le plus fort la santé publique. Ce sont, sans surprise, les pays les plus pauvres de l'Asie du Sud-Est, comme le Bangladesh, le Cambodge, le Laos et le Myanmar, ainsi que Madagascar.

Six cents millions de personnes dans ces pays tirent plus de la moitié de leurs calories du riz, si bien qu'une baisse de la qualité nutritionnelle de cette céréale peut avoir de graves conséquences sur leur santé. Un manque de minéraux, de protéines ou de vitamines nuit notamment au développement cognitif, au métabolisme ainsi qu'au système immunitaire.

Expériences en plein air

Toutefois, Didier Tharreau, chercheur au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement à Montpellier, tient à dédramatiser la situation, surtout pour la question des vitamines. « Il faut prendre un peu de recul, commente-t-il. Même dans les pays où on consomme beaucoup de riz, cette céréale n'est pas une source cruciale de vitamines. »

En effet, au Bangladesh, où on consomme plus de 400 g de riz sec par jour, la baisse du contenu

en vitamines B1 et B2 prévue dans *Science Advances* ne représente pas plus de 3 % de l'apport quotidien. La diminution de la teneur en protéines (6 % de la dose quotidienne) est cependant plus importante.

Pour arriver à ces résultats, l'équipe de chercheurs a mené des expériences en plein air sur deux rizières, en Chine et au Japon, avec 18 variétés de riz différentes. Les scientifiques ont installé des tubes percés de pores soufflant du CO₂. Des capteurs permettaient d'ajuster le débit de gaz afin de maintenir le taux de CO₂ entre 568 et 590 ppm, ce qui correspond aux prévisions parmi les plus basses pour 2100. La concentration actuelle de CO₂ dans l'atmosphère se chiffre à plus de 400 ppm.

« Quand il y a plus de carbone dans l'air, la plante atteint une plus grande taille, produit plus de graines, mais cela se fait à un prix : des qualités nutritionnelles diminuées », explique Lewis Ziska, l'un des auteurs de l'étude, botaniste au département de l'agriculture des Etats-Unis. Quand un plant de riz absorbe davantage de carbone, il produit, toutes proportions gardées, moins de protéines, puisque celles-ci ont aussi besoin d'azote. Toutefois, les chercheurs s'expliquent mal pourquoi le contenu en vitamines et minéraux diminue.

Dans leur article, les auteurs avancent quelques stratégies pour prévenir les carences chez les populations affectées. La plus évidente est l'adoption d'un menu équilibré, incorporant des fruits, des légumes ainsi que de bonnes sources de protéines. Mais cette solution n'est pas à la portée des pays les plus pauvres. Les auteurs suggèrent aussi d'élaborer des variétés de riz moins affectées par la hausse du CO₂ grâce à des techniques traditionnelles d'hybridation.

Toute approche vaudra le coup d'être essayée, selon Lewis Ziska, tant le problème est sérieux. En fait, il serait même généralisé à plusieurs cultures agricoles. Ces dernières années, des expériences ont révélé qu'une atmosphère plus riche en carbone réduit aussi les qualités nutritionnelles du blé, de l'orge, de l'avoine et du maïs. ■

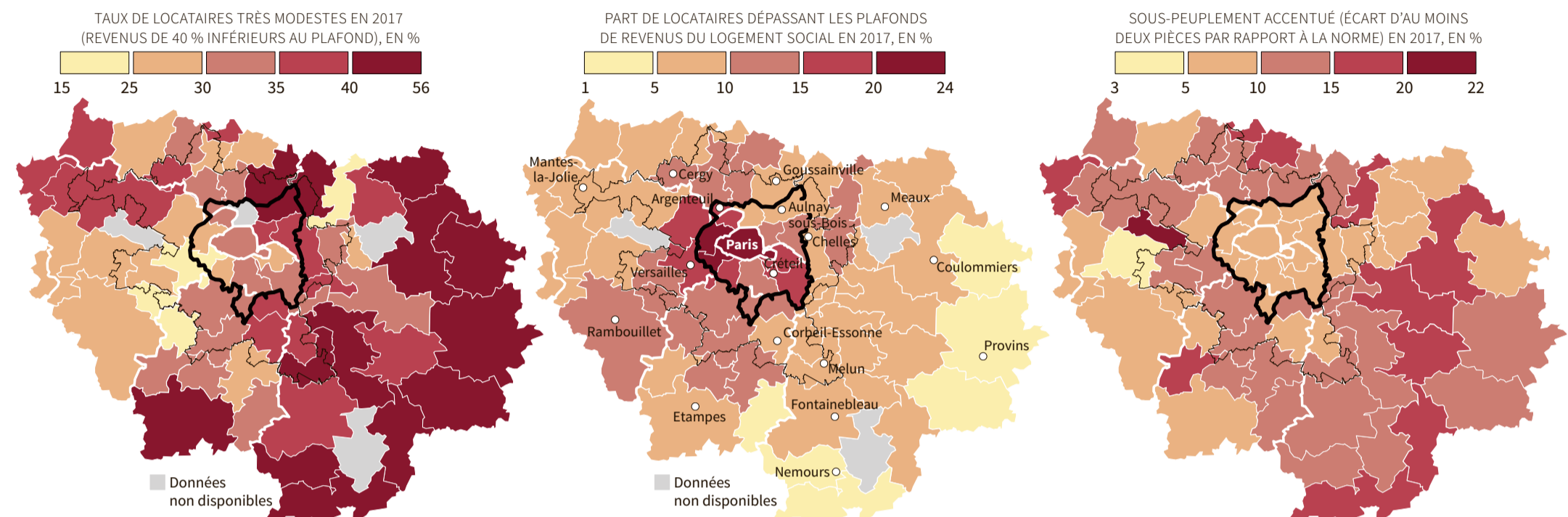
ALEXIS RIOPEL

En Ile-de-France, des HLM pas si sociaux

A Paris, 23 % des locataires dépassent le plafond de ressources. La loi ELAN prévoit de durcir la réglementation

Logement social en Ile-de-France : de grands écarts entre les intercommunalités

■ Métropole du Grand Paris □ Zone d'habitat dense*



SOURCE : UNION SOCIALE POUR L'HABITAT D'ILE-DE-FRANCE (AORIF), 2017

Faut-il chasser des HLM les locataires les moins modestes pour faire de la place aux 1,8 million de demandeurs à l'échelon national, dont plus de 709 000 en Ile-de-France, qui attendent parfois leur tour depuis des années ? A Paris, l'attente moyenne est de quarante mois, soit plus de trois ans, d'au moins trente-cinq mois dans les communes de la banlieue ouest et trente-neuf dans celles de la banlieue est. Accélérer la rotation du parc est l'une des ambitions de la loi sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN), qui arrive en discussion à l'Assemblée, mercredi 30 mai.

La loi ELAN prévoit, à l'article 35, dans les villes où l'on déplore un fort déséquilibre entre demande et offre de logements, un réexamen tous les six ans, par la commission d'attribution, de la situation des locataires qui se trouvent en sur ou en sous-occupation du logement, ou dont les ressources dépassent le barème applicable. Le bailleur peut alors faire une offre d'un logement « plus adapté aux besoins du locataire », une formule ambiguë quant au sort des plus aisés. Devront-ils déménager ?

Le mouvement HLM a toujours minimisé la question, soutenant que ce public financièrement à l'aise ne dépassait pas 10 % des 4,5 millions d'occupants d'un HLM. Cette moyenne nationale cache des pics, surtout dans les communes les plus recherchées. Dans l'agglomération d'Annecy, en Haute-Savoie, par exemple, ils sont 16 %. En Ile-de-France, la part des locataires HLM aux revenus dépassant les plafonds atteint 15 %, soit 5 points de plus qu'au niveau national, mais 20 % dans les seules communes de l'Ouest parisien, 24 % dans le secteur de la Défense et 23 % à Paris même, soit plus d'un locataire sur cinq.

Etre au-delà des revenus réglementaires, cela signifie, à Paris et

dans les communes limitrophes, gagner plus de 2 000 euros par mois pour un célibataire, 3 800 euros pour un jeune ménage (dont la somme des âges ne dépasse pas 55 ans) sans enfants, et 4 550 euros pour une famille avec deux enfants. Parmi ces locataires, 10 % dépassent de 30 % les barèmes HLM et sont donc assujettis au surloyer de solidarité, mais ce n'est qu'au-delà d'un dépassement de 50 %, constaté deux années d'affilée, qu'ils peuvent être invités à quitter le logement dans les dix-huit mois, selon la récente loi « égalité et citoyenneté », qui n'a pas encore produit son effet.

Certains organismes des Hauts-de-Seine pulvérisent les records : selon l'Agence nationale de contrôle du logement social, la Société d'économie mixte de Neuilly-sur-Seine (504 logements) compte 37 % de locataires aux revenus au-dessus des plafonds de ressources ; l'office public de Levallois (2 400 logements), 22 % ; Hauts-de-Seine Habitat (30 165 logements), 19 %.

59 500 logements concernés
CDC Habitat, organisme dépendant de la Caisse des dépôts et consignations, affiche aussi 23 % de locataires franciliens aisés ; Paris Habitat, un des plus grands bailleurs de France, avec 123 858 logements, en accueille 20 %, dont 12,5 % sont assujettis au surloyer ; la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP, près de 38 000 logements sociaux) en recense un total de 15 %, mais le taux monte à 26 % dans le 1^{er} arrondissement, à 22,6 % dans le 15^e arrondissement ou à 34 % pour ses immeubles situés à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

Rien à voir avec l'Est parisien et la Seine-Saint-Denis, où la proportion des ménages à revenus élevés ne dépasse pas, par exemple, 2,4 % chez Romainville Habitat, 6,5 % chez Plaine Commune Habitat, 5,1 % chez Pantin Habitat, ou

Pour certains élus de gauche, la clause de revoyure est un accroc au contrat HLM qui repose sur le maintien dans les lieux

encore 10 % pour la communauté de communes Est Ensemble (neuf communes dont Montreuil, Bagnolet, Pantin).

Il ne s'agit donc plus de situations marginales puisque, si l'on totalise le nombre d'appartements du Grand Paris occupés par des ménages dépassant de 30 % les plafonds de ressources, on atteint un total de 59 500 logements, soit deux années de production. « Les chasser ne réglera cependant pas le problème des 709 000 demandeurs franciliens », estime Jean-Luc Vidon, président de l'association des organismes HLM d'Ile-de-France. Et ces familles des classes moyennes qui paraissent disposer de revenus confortables ne trouveraient pas à se loger à plus de 20 euros le mètre carré mensuel, dans le parc privé locatif qui est deux fois plus cher que nous. Alors, où iraient-elles ? »

Ce public ni trop pauvre ni trop riche, ce sont des fonctionnaires, des postiers, des cheminots, que M. Vidon, qui dirige l'Immobilier des chemins de fer (ICF), filiale de la SNCF, connaît bien : ICF Habitat loge 17,6 % de locataires aux revenus au-delà des barèmes.

« Un réexamen tous les six ans, pourquoi pas, mais avec beaucoup de précautions », recommande Serge Contat, directeur de la RIVP. Nous connaissons bien le cas de ces fonctionnaires en fin de carrière, qui dépassent les barèmes non parce qu'ils gagnent plus, mais parce que leurs enfants ont grandi et sont partis. » La RIVP a d'ailleurs « commencé le boulot » en vertu des lois déjà applicables, et, depuis dix ans, a fait partir de son parc près de 150 ménages au niveau de vie très élevé.

Quant à la sous-occupation des logements sociaux (disposer d'une pièce de plus que le nombre d'occupants, cas typique de retraités dont les enfants ont quitté le grand appartement familial), elle est réelle, mais ne touche que 8 % des HLM parisiens, 9 % en petite couronne, et de 10 % à 17 % en grande couronne : 17 % à Coulom-

miers (Seine-et-Marne), 15 % dans le Val-d'Oise, 14 % à Versailles. Des mécanismes d'échange de logements existent déjà pour inciter, voire obliger, des locataires trop grandement logés à déménager vers plus petit, le bailleur devant proposer le même prix au mètre carré afin que le locataire y trouve son intérêt financier. « Mais les personnes âgées, souvent des veuves, sont fragiles, et il faut agir envers elles avec une grande délicatesse », recommandait Thierry Virol, président de Montrouge Habitat, lors d'une rencontre avec Julien Denormandie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la cohésion des territoires, en mars.

« Régression totale »

Jean-Luc Vidon, quant à lui, déclare : « Réexaminer la situation des locataires trop grandement logés ou trop aisés, c'est bien, mais encore faut-il avoir quelque chose à leur proposer. Nous avons mis en place un protocole d'attribution entre bailleurs et entre réservataires, sur toute l'Ile-de-France, pour favoriser les mutations au sein de nos parcs, car quasiment 30 % des demandeurs en attente sont déjà locataires HLM et veulent juste échanger. »

Pour certains élus de gauche, cette clause de revoyure, tous les six ans, est un sérieux accroc au

contrat HLM qui repose sur le maintien dans les lieux : « Sur un territoire comme le mien, 25 % des locataires sont des gens de plus de 65 ans, incertains sur leur petite retraite, confiait Stéphane Peu, député (PCF) de Seine-Saint-Denis, jeudi 17 mai, devant la commission des affaires économiques de l'Assemblée. Leur seule certitude, c'est d'avoir la garantie d'un toit sur la tête. Supprimer le seul point stable dans une vie en proie à la précarité est une régression totale. »

Pour François Pupponi, député (Nouvelle Gauche) du Val-d'Oise, « dans les quartiers prioritaires, ceux qui ont les moyens, il faut les garder, ne pas les surtaxer, leur dérouler le tapis rouge pour qu'ils restent dans le quartier. Et ceux qui sont là depuis cinquante ans et ont payé leur loyer rubis sur l'ongle sans faire un euro de dette, il faut leur dire merci. A la petite grand-mère qui vit seule dans un T4 et veut y rester pour accueillir ses petits-enfants, il faut dire "bien sûr, madame". Il y a un minimum de respect à avoir pour les gens qui tiennent le quartier depuis cinquante ans », a-t-il plaidé. M. Denormandie s'est voulu rassurant en expliquant qu'un éventuel déménagement ne se ferait que sur la base du volontariat. ■

ISABELLE REY-LEFEBVRE

LES DATES

1958

Un décret crée pour la première fois un supplément de loyer, au-delà de 10 % du barème réglementaire. Depuis, le seuil de déclenchement a varié de 10 % à 30 % puis 60 %, avant de redescendre à 20 %.

2009

La loi Boutin (25 mars 2009) instaure un autre dispositif, la perte du droit au maintien dans les lieux pour celui qui outrepassait de 100 % les barèmes deux années d'affilée : il doit quitter le logement dans les trois ans.

2017

La loi égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017, applicable au 1^{er} janvier 2018, durcit cette disposition, imposant un départ dans les dix-huit mois à celui qui excède de 50 % le plafond, et déclenche le supplément de loyer de solidarité dès 20 % de dépassement, mais dans la limite de 25 % des revenus.

De régulières affaires de passe-droit

Bien que la procédure d'attribution d'un HLM soit très encadrée, des affaires de passe-droit surgissent régulièrement. Comme l'a révélé *Le Parisien*, le 4 avril, la région Ile-de-France n'a ainsi présenté qu'un candidat au lieu de trois pour l'attribution d'un trois-pièces refait à neuf, avec terrasse, dans le chic quartier de La Muette, à Paris. L'Agence nationale de contrôle du logement social pointe la plupart de ces abus. Au cours des dernières années, la société HLM parisienne du Moulin Vert a ainsi été épinglée pour avoir admis 16 candidats aux ressources trop élevées. Autre passe-droit pointé, le directeur de l'office public HLM de Levallois (salaire de 9 600 euros), était logé dans un des appartements qu'il gérait. En 2015, Côte d'Azur Habitat, à Nice, a procédé à 27 attributions irrégulières dont 9 pour dépassement des seuils de ressources.

EXTRÊME NORD CAMEROUN : LUTTER AU QUOTIDIEN CONTRE LES MALADIES HYDRIQUES ET LA MALNUTRITION.

Un programme de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE pour venir en aide à plus de 105 000 personnes. En partenariat avec ALIMA (The Alliance for International Medical Action) et soutenu par USAID/OFDA. En savoir plus sur solidarites.org

GOUVERNEMENT

La semaine agitée de l'exécutif

Entre les débuts chaotiques de Parcoursup et le retour des dissonances entre ministres, la période est compliquée. Macron a recadré son gouvernement

En visite en Russie, les 24 et 25 mai, Emmanuel Macron espère prendre de la hauteur. Vendredi, dans un entretien à BFM-TV, il s'expliquera sur la politique étrangère de la France en direct de Saint-Petersbourg, où il aura rencontré Vladimir Poutine. Une manière de se dégager des contingences domestiques. Car en France, les motifs d'insatisfaction ou d'irritation se multiplient. Atterrissage compliqué de la réforme Parcoursup, discours sur les banlieues mal accueilli par certains élus de terrain, dissensions publiques au sein du gouvernement... Les derniers jours de l'exécutif ont été compliqués. Le premier ministre, qui devait se rendre en Israël et dans les Territoires palestiniens, les 31 mai et 1^{er} juin, a, lui, annulé son déplacement « pour des raisons d'agenda intérieur lié au travail gouvernemental des prochains jours », a annoncé Matignon mercredi. Un signe que sa présence est jugée nécessaire sur le front intérieur.

Première urgence : resserrer les rangs dans un gouvernement où sont apparus les premiers couacs. Des désaccords qui ne sont pas du meilleur effet alors qu'Edouard Philippe aime se féliciter de la bonne entente de ses ministres. Une façon pour le premier ministre de souligner que son équipe est mieux tenue que certains gouvernements du mandat de François Hollande. « On a eu 51 semaines réussies. La 52^e a été l'occasion de quelques dissonances. Rien de dramatique », minimise-t-on à Matignon. Le conseil des ministres de mercredi a pourtant commencé par un rappel à l'ordre d'Emmanuel Macron. Fait rare, le chef de l'Etat a été obligé de demander à ses ministres de ne pas afficher leurs divergences. « Le

« La saison des couacs est ouverte : la hollandisation du gouvernement est en marche ! »

GUILLAUME LARRIVÉ
député Les Républicains

président de la République a appelé l'importance d'expliquer l'action du gouvernement dans sa force et sa cohérence d'ensemble, enjeu qu'il martèle régulièrement », explique l'Elysée.

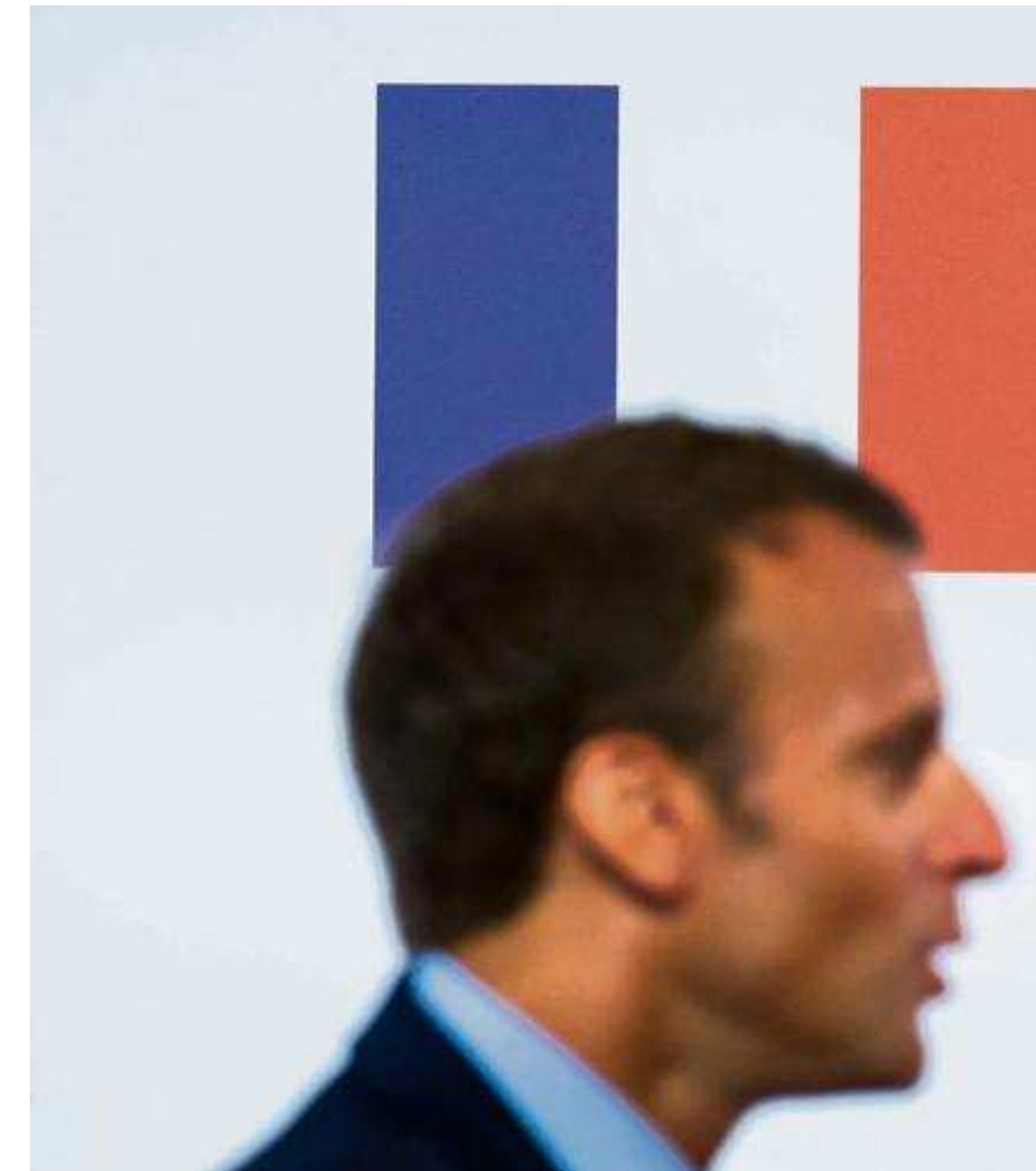
Dans la matinée, le ministre des comptes publics, Gérard Darmanin, avait marqué son désaccord avec celui de l'économie, Bruno Le Maire, sur la manière de faire des économies. Le premier assurant qu'il ne voulait pas « toucher » aux prestations sociales « individuelles », contrairement au second qui a jugé légitime de réduire la politique sociale sur l'emploi. A Matignon, l'heure est au serrage de vis. « On va reprendre la bonne vieille méthode où les ministres peuvent se dire ce qu'ils veulent entre eux. Mais à l'extérieur, la communication doit être alignée », indique l'entourage du premier ministre avant de rappeler le contexte : « Nous sommes dans un moment où les arbitrages sur le budget de l'Etat et de la Sécurité sociale pour 2019 ne sont pas rendus. »

En fin de semaine dernière, Edouard Philippe et Gérard Collob s'étaient, eux, opposés sur la nouvelle limitation de vitesse à 80 km/h. Interrogé sur le sujet, le ministre de l'intérieur a sorti « un joker ». Ce qui lui a valu d'être sèchement recadré par le premier ministre. Les deux hommes ont aussi marqué leur différence au

sujet du voile de la présidente de l'UNEF à la Sorbonne. Gérard Collob a qualifié cette pratique de « choquante » quand Edouard Philippe n'a « pas souhaité critiquer quelqu'un qui fait usage d'une liberté qui est reconnue par la loi et la Constitution ». Le cas de cette syndicaliste étudiante a mis en lumière les désaccords au sein de la majorité sur la question du communautarisme et des symboles religieux. Ainsi le député La République en marche (LRM) Aurélien Taché, ex-responsable de l'UNEF et auteur d'un rapport sur l'intégration, juge que la question du voile islamique relève d'un « choix individuel ». « Que cette femme soit voilée, c'est son droit le plus strict », a abondé Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, alors que la secrétaire d'Etat à l'égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, a pointé la contradiction entre le port d'un voile et les valeurs progressistes d'un syndicat comme l'UNEF.

« TENIR LE CAP »

Des brèches aussitôt repérées par l'opposition. « La saison des couacs est ouverte : la hollandisation du gouvernement est en marche ! », ironise le député Les Républicains, Guillaume Larrivé. « Il y a un besoin de coordonner la parole publique dans un sens plus compréhensible », reconnaît François Patriat, président du groupe LRM du Sénat. D'autant que les réformes engagées par le gouvernement mettront un certain temps avant de porter leurs fruits, ne cessent de rappeler l'Elysée et Matignon. A cette aune, l'exécutif a été contraint de minimiser la hausse de 0,2 point à 9,2 % du chômage au premier trimestre, selon des statistiques publiées par l'Insee mercredi, rappelant, comme les experts de l'institut, qu'elle était prévue et que la tendance reste bais-



sière. « La période est compliquée car on prend des mesures lourdes qui créent de l'incompréhension – voire de la colère – et les résultats ne sont pas encore là... », admet un poids lourd de la majorité. « Il y a toujours des séquences compliquées. Peu importe. Ce qui compte c'est de tenir le cap que nous avons fixé et que les Français ont choisi », soutient la porte-parole des députés macronistes, Aurore Bergé. De même, le démarrage compliqué de la plate-forme Parcoursup, qui laisse la moitié des candidats sans qu'aucun de leurs vœux n'ait été exaucé, « était prévu », affirme Matignon. Ce qui n'a pas empêché la députée LRM Anne Brugnera d'interpeller l'exécutif, mercredi, lors des questions au gouvernement : « Pouvez-vous nous dire ce que peuvent faire les lycéens inquiets ainsi que ceux qui se trouveraient dans des situations atypiques ? » « Il n'y aura personne sur le

carreau », a promis M^{me} Vidal. Autre raison des difficultés pour l'exécutif : le discours d'Emmanuel Macron sur les banlieues, mardi, a été jugé décevant par un grand nombre de maires de banlieue et très critiqué dans les rangs de l'opposition. Chez les députés LRM, la plupart défendent « un changement de mode de fonctionnement ». « On arrête de déverser des milliards, on précise une méthode et on commence par rétablir les droits réels : l'école, l'emploi et la sécurité », fait valoir Aurore Bergé. Mais certains élus macronistes ne cachent pas avoir été déçus par les annonces, évoquant « un discours techno », « moins visionnaire » que celui qu'il avait prononcé sur la politique de la ville à Tourcoing, en novembre 2017.

Avant son envol pour Saint-Petersbourg, M. Macron a pu relativiser ses difficultés avec une bonne nouvelle. Mercredi, Bruxel-

les a ainsi proposé de sortir la France de la procédure pour déficit excessif à laquelle elle était soumise depuis neuf ans. Dans ce contexte, les fronts sociaux contre ses réformes ne semblent toujours pas ébranler le président.

Comme il l'a souligné lui-même lors du conseil des ministres, la mobilisation des fonctionnaires mardi n'a pas fait le plein, « ce qui tend à confirmer l'idée qu'il n'y a pas de convergence des luttes », a indiqué le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux. Le chef de l'Etat a également mis en avant « un soutien croissant de la population à la réforme ferroviaire ». Il espère d'ailleurs que les modalités de reprise de la dette de la SNCF par l'Etat, qui seront annoncées vendredi, permettront aux cheminots de reprendre le chemin du travail. ■

ALEXANDRE LEMARÉ
ET VIRGINIE MALINGRE

Les « écolos » de la majorité rappellent Macron à ses engagements

Des députés LRM ont déposé des amendements au projet de loi agriculture visant à défendre la cause animale, promesse du président

Des poules, des œufs et des abattoirs. Depuis quelques jours, la cause animale agite la majorité à l'Assemblée nationale. Car certains députés La République en marche (LRM) entendent bien rappeler les engagements pris par Emmanuel Macron pendant sa campagne : lutter contre la vente d'œufs issus d'élevages de poules en batterie et installer la vidéosurveillance dans les abattoirs. Autant de promesses qu'ils ont tenté d'introduire par voie d'amendements dans le projet de loi agriculture et alimentation discuté depuis mardi 22 mai.

Comme sur la loi asile et immigration en avril, des élus de la majorité font entendre sur ce texte une petite musique différente de celle de l'exécutif. La partie est cependant loin d'être gagnée pour les défenseurs de la cause animale, qui se heurtent aux mêmes difficultés rencontrées par les héritiers des questions environne-

mentales depuis le début du quinquennat. Sur les poules en batterie comme sur la vidéosurveillance, des députés défendront, sans le soutien de leur groupe, des positions correspondant aux promesses de campagne du chef de l'Etat. Mais ces amendements ne sont pas assurés d'être adoptés. « J'ai du mal à le croire, tant le président ne cesse de répéter qu'il fait tout ce qu'il a dit et promis », a ironisé le député Olivier Falorni (non-inscrit) mardi soir.

Le bien-être animal n'est pas la seule question sur laquelle une partie de la majorité entend rappeler à M. Macron ses engagements. Un autre débat-clé aura lieu dans les prochains jours sur la question du glyphosate. Une cinquantaine de députés, emmenés par le député LRM du Maine-et-Loire Matthieu Orphelin, un proche de Nicolas Hulot, vont tenter d'inscrire dans la loi l'interdiction de l'herbicide à compter de 2021. Une reven-

dication poussée par de nombreuses organisations de la société civile (Génération futures, CCFD-Terre solidaire, France Nature Environnement, UFC-Que Choisir, Confédération paysanne...).

Emmanuel Macron s'y était engagé après avoir pesé face à l'Union européenne pour accéder à une interdiction à l'horizon de cinq ans au niveau communautaire, tout en prévenant que la France prendrait deux ans d'avance. Ces « marcheurs » souhaitent s'assurer que l'engagement sera tenu en lui donnant une portée législative. En commission, le vote sur cette disposition avait été repoussé à la demande du ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert. « L'interdiction du glyphosate n'a jamais figuré dans le projet de loi, a de nouveau balayé le ministre, mercredi. (...) La ligne du président de la République est claire et tient en deux phrases : mobilisation pour

se passer du glyphosate d'ici trois ans, mais pas d'interdiction sans solution pour les agriculteurs. » Au ministère de l'Agriculture, on insiste sur « l'incitation plutôt que sur une interdiction » et sur la mise en place des « contrats de solution » proposés par la FNSEA.

« Vieille politique »

Après la déclaration publique du ministre de la transition écologique, Nicolas Hulot, en faveur de cet amendement, le 16 mai, le vote des députés fera office d'arbitrage entre les deux ministres. Combien au sein de la majorité prendront le parti de M. Hulot sur cette question sensible ? La réponse est incertaine, mais le nombre d'élus macronistes investis sur les questions environnementales a plutôt surpris les anciens « écolos » qui siègent dans la majorité. « Il y a beaucoup plus de collègues ayant une sensibilité écolo que lors des précédents mandats », assure la

présidente de la commission du développement durable, Barbara Pompili, une ancienne d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV) ralliée à Emmanuel Macron pendant la campagne présidentielle. « C'est sans doute un effet générationnel », analyse Eric Alauzet, lui aussi député EELV sortant. La commission du développement durable avait d'ailleurs été la deuxième la plus demandée par les députés LRM à leur entrée en fonctions, après celle des affaires économiques, mais loin devant les commissions des lois et des finances que s'arrachaient les députés lors des précédentes législatures.

Les anciens d'EELV, dont fait partie Matthieu Orphelin, ont vu se rallier à eux des nouveaux députés qui n'ont pas connu l'écologie politique. Parmi eux, la maraîchère bio Sandrine Le Feu, ancienne membre de la Confédération paysanne et élue dans le Finistère. D'autres députés LRM

sont investis sectoriellement, comme Loïc Dombrevail, sur la condition animale, ou Bérangère Abba et Laurianne Rossi, qui mènent des combats contre le gaspillage ou pour interdire les barquettes plastiques pour la cuisson dans la restauration collective.

Au sein de la majorité, ce sont ainsi deux types d'écologistes qui cohabitent. Les modes de négociation militante des anciens d'EELV, à commencer par M. Orphelin, irritent certains de ses collègues. « Mettre tout le monde au pied du mur, ça fait avancer les sujets, mais ça fait un peu vieille politique », brocarde ainsi un député de la commission du développement durable. « Pour faire avancer les choses, il faut créer un rapport de force, se défend le député de Maine-et-Loire. L'écologie, ça se gagne contre les conservatismes. » Et parfois contre l'avis d'un ministre. ■

MANON RESCAN
(AVEC RÉMI BARROUX)

Gérald Darmanin recadre Bruno Le Maire, avec la bénédiction de l'Élysée et de Matignon

Les ministres de Bercy ont affiché leur désaccord sur les futures pistes d'économies

Officiellement, tout va bien. « Il n'y a pas de contradiction. Simplement, les deux ministres n'emploient pas toujours les mêmes mots dans le même ordre », glissait-on, mercredi 23 mai, dans les couloirs de Bercy. Pourtant, les propos tenus le matin même par le ministre de l'action et des comptes publics, Gérald Darmanin, sur RMC et BFM-TV, ont bel et bien provoqué un couac gouvernemental avec son homologue de l'économie et de finances, Bruno Le Maire.

Ce désaccord entre deux ministres importants porte sur un sujet majeur : les économies à réaliser dans la dépense publique. « Je pense qu'il ne faut pas toucher aux prestations sociales individualisées », a indiqué M. Darmanin, tout en admettant qu'il y avait « évidemment des économies à faire dans le domaine social ». « On a le droit d'avoir des sensibilités différentes » avec M. Le Maire, a-t-il souligné, avant d'estimer que celui-ci n'avait « pas été maladroit ».

Dimanche, lors du « Grand Rendez-vous » Europe 1-Les Echos-CNews, M. Le Maire avait été interrogé sur une possible diminution des aides sociales. Deux jours plus tôt, *Le Monde* révélait les pistes explosives de la direction du budget, qui préconise de revoir le niveau de plusieurs prestations.

« A partir du moment où nous réussissons à créer des [postes] dans le secteur privé, (...) il peut être légitime de réduire la politique sociale sur l'emploi », avait répondu M. Le Maire. « Expliquer qu'on va réduire la dépense sans rien toucher aux aides sociales, (...) ce ne serait pas juste ni lucide vis-à-vis des Français », a-t-il poursuivi.

Devant l'Assemblée, mercredi, le ministre de la santé a abondé dans le sens de M. Darmanin : « Il n'y aura pas de remise en cause des aides sociales », a martelé Agnès Buzyn. Les paroles des deux contradicteurs de M. Le Maire ont d'autant plus de poids que, selon nos informations, elles ont été validées par Matignon et par l'Élysée. « Bruno Le Maire a cru qu'il était encore de droite », persifle l'un de ses collègues.

« Erreurs de méthode »

Depuis vingt-quatre heures, les conseillers de Bercy déminent. « M. Darmanin exprime sa sensibilité sociale, dit-on. L'idée, c'est de regarder l'efficacité des prestations sociales sans couper des allocations à des gens qui en sont bénéficiaires individuellement. Gérald Darmanin parle aussi des aides aux entreprises, comme Bruno Le Maire. Ce sont deux chantiers d'économies. » L'ex-maire de Tourcoing a en effet indiqué, mercredi,

« Il n'y aura pas de remise en cause des aides sociales »

AGNÈS BUZYN
ministre des solidarités
et de la santé

que la réforme des aides publiques aux entreprises devrait permettre d'économiser jusqu'à 5 milliards d'euros.

Pas question de laisser accrédi-ter l'idée d'un début de dissonance entre les deux locataires de Bercy, transfuges du parti Les Républicains. Ce n'est pas le moment : le rapport des experts du Comité action publique 2022, sur la réforme de l'Etat, qui doit faire des propositions pour baisser la dépense publique, est attendu pour juin. Matignon rendra ensuite ses arbitrages sur ce sujet inflammable. Le contenu du projet de loi de finances pour 2019 en dépendra. Mercredi après-midi, au Sénat, M. Darmanin a d'ailleurs promis que celui-ci contiendrait « des réformes importantes de baisse de la dépense publique ».

Le temps presse. La Cour des comptes ne rate pas une occasion de rappeler que l'Etat ne réduit pas

assez vite ses dépenses. Mercredi, le Haut Conseil des finances publiques a souligné que l'amélioration des comptes de l'Etat était due à la seule amélioration de la conjoncture, et non aux gouvernements qui se sont succédé en 2017. A rebours des déclarations de M. Darmanin, qui répète à l'envi que la baisse du déficit français est « due à nos efforts pour moins dépenser et aux recettes du nouvel élan économique inspiré par Emmanuel Macron ».

Pourtant, les interrogations sur la politique fiscale et budgétaire de l'exécutif se multiplient dans la majorité parlementaire. Le député LRM Guillaume Chiche alerte sur les « erreurs de méthode » du ministre de l'économie. « On ne va pas diminuer la protection sociale, alors que nos réformes – qui visent à attaquer les inégalités à la racine – n'ont pas encore produit leurs effets », juge l'élu. Mardi, la députée LRM Brigitte Bourguignon, présidente de la commission des affaires sociales de l'Assemblée, avait demandé au gouvernement de « rassurer les Français sur [ses] intentions en matière sociale ». « Je ne suis pas là pour accrédi-ter l'idée que le président de la République est le président des riches », avait-elle déploré. ■

BENOÎT FLOC'H, ALEXANDRE LEMARIÉ ET AUDREY TONNELIER

Emmanuel Macron, à l'Élysée, le 22 mai.

JEAN-CLAUDE COUTAUSSE/
FRENCH-POLITICS POUR « LE MONDE »

France Stratégie examine les recettes des pays européens

Les experts rattachés à Matignon ont étudié la façon dont les pays scandinaves mais aussi l'Allemagne ont réduit leurs dépenses

L'approche se veut d'abord économique, mais elle prend un tour politique alors que les arbitrages de l'exécutif sur la réforme de l'Etat sont attendus prochainement. Dans une note qui devait être publiée jeudi 24 mai, et dont *Le Monde* a eu connaissance, les experts de France Stratégie, le centre de réflexion économique et sociale rattaché à Matignon, ont analysé la façon dont les pays européens sont parvenus à baisser le poids de leurs dépenses publiques. En substance, soulignent-ils, réduire la part des dépenses publiques de 3 points de produit intérieur brut (PIB) en un quinquennat, comme le souhaite le gouvernement, est ambitieux, mais atteignable.

Le montant des dépenses publiques en France a atteint 56,4 % du PIB en 2017, soit dix points de plus que la moyenne de l'Union européenne. Pour autant, précise Fabrice Lengart, commissaire général adjoint de France Stratégie, « ce n'est pas en soi une anomalie. Le poids des dépenses publiques dans le PIB renvoie d'abord à un choix collectif, une volonté de socialiser

plus ou moins certains services (éducation, santé, retraite) ». Ce qui est plus problématique, estiment les experts, c'est que les politiques publiques ainsi financées se révèlent moins efficaces qu'ailleurs, à dépenses égales, et qu'elles « ne trouvent pas à se financer par des recettes suffisantes ». Or, si la nécessité de baisser les dépenses peut faire débat, « l'acceptabilité sociale » du haut niveau de prélèvements obligatoires est aussi de moins en moins garantie en France, selon le document.

Dès lors, la note s'attache à identifier les stratégies des pays européens qui sont parvenus à baisser le poids structurel – c'est-à-dire indépendamment de la conjoncture – de leurs dépenses publiques dans des proportions similaires à celles envisagées par Emmanuel Macron, au moins une fois, au cours des vingt dernières années. « Aucune recette magique ne se dégage », avertit France Stratégie, mais plusieurs pays du nord de l'Europe ont connu des épisodes de baisse significative. D'abord, la Suède et la Finlande de manière spectaculaire (moins 7 points de

1996 à 2001), après des épisodes de crises bancaires et de récessions au début des années 1990. Ensuite, l'Allemagne sous les gouvernements Schröder dans les années 2000. Enfin, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, en période de conjoncture difficile (2011-2016).

Risque de retournement

France Stratégie en conclut que « tous ces pays ont fait porter une part substantielle de leurs ajustements sur la masse salariale publique [traitement des fonctionnaires] et sur les transferts sociaux » (baisse des prestations...). De plus, « les ajustements les plus importants, intervenus en Suède et en Finlande, se sont accompagnés de réformes touchant les procédures budgétaires elles-mêmes » (plafonds de dépenses, modernisation de l'administration...).

Autant de pistes qui évoquent celles à l'étude en France. A un bémol près : pour la Suède et la Finlande, la baisse du poids des dépenses a aussi été « facilitée par le rebond qui a suivi l'épisode de crise », note l'étude. France Stratégie ne le mentionne pas, mais dans l'Hexagone, la croissance est aujourd'hui à son plus haut niveau depuis dix ans, et les économistes craignent que le cycle se retourne progressivement à partir de 2020. « Réduire de façon pérenne le poids de la dépense de 3 points de PIB revient à quasiment stabiliser le volume des dépenses publiques pendant cinq ans, conclut M. Lengart. Elles continuent à progresser en valeur. Mais les exemples étrangers montrent qu'on ne peut pas faire l'économie d'efforts dans des domaines incontournables. On ne peut pas gagner sur tous les tableaux. » ■

A. T.

Fin de la procédure pour déficit excessif

La Commission européenne a proposé, mercredi 23 mai, de clore la procédure pour déficit excessif ouverte contre la France en 2009. Cette initiative, qui doit être approuvée en juillet par les ministres des finances de l'Union européenne, est justifiée par l'amélioration des comptes publics. Selon l'UE, la France devrait accuser un déficit public de 2,3 % du produit intérieur brut en 2018, après 2,6 % en 2017. Le pacte de stabilité et de croissance, adopté en 1997, édicte des règles financières, dont un déficit public inférieur à 3 % du PIB. Les ministres de l'économie, Bruno Le Maire, et son homologue à l'action et aux comptes publics, Gérald Darmanin, se sont félicités de la décision : « Les efforts entrepris par le gouvernement (...) ont porté leurs fruits », écrivent-ils. Le même jour, le Haut Conseil des finances publiques a rappelé, au contraire, que seule la croissance a permis cette amélioration.

Fondation Marcel Bleustein-Blanchet pour la Vocation

UN PROJET, UNE VOCATION !

LA FONDATION POUR LA VOCATION

AIDE LES JEUNES

DE 18 À 30 ANS

À LES CONCRÉTISER

AVEC 20 BOURSES PAR AN

DE 8 000 EUROS.

Pour en savoir plus et déposer votre candidature par Internet avant le 31 mai 2018 (C.V., lettre de motivation pour préciser vos besoins et vos difficultés), rendez-vous sur www.fondationvocation.org

Les élus des outre-mer opposés à la circonscription unique

Le projet de loi qui prévoit de rétablir un scrutin national pour les élections européennes était débattu au Sénat, mercredi 23 mai

La foi et l'exemplarité. C'est ce sur quoi compte la ministre des outre-mer, Annick Girardin, interrogée le 16 mai lors des questions au gouvernement, pour assurer la représentation des outre-mer au Parlement européen malgré le rétablissement d'une circonscription nationale unique aux élections européennes. Ce retour à une circonscription unique rencontre une opposition quasi unanime des élus ultramarins, alors que le projet de loi revenait en deuxième lecture au Sénat mercredi 23 mai.

L'actuelle circonscription des outre-mer désigne trois représentants français au Parlement européen. Pour éviter que ceux-ci ne soient tous issus du département le plus peuplé, la Réunion, qui compte à elle seule près de 900 000 habitants sur les 2,7 millions de la population ultramarine, comme cela fut le cas en 2004, la circonscription est divisée en trois sections : Atlantique, océan Indien et Pacifique.

« Les territoires d'outre-mer vont être sacrifiés sur l'autel de la circonscription unique », fulmine Philippe Gomès, député (UDI) de la Nouvelle-Calédonie. « A cause de ce projet, les outre-mer vont être écartés du Parlement européen », renchérit Mansour Karmadine, député (LR) de Mayotte. Les dernières élections européennes avant la création de huit circonscriptions interrégionales, en 1999, avaient vu l'élection de

deux députés ultramarins, tous deux originaires de la Réunion.

« Ce projet n'est absolument pas pertinent pour les outre-mer, s'insurge l'ancienne ministre Ericka Bareigts, députée (Nouvelle Gauche) de la Réunion. Plus que jamais, l'avenir de nos concitoyens ultramarins se décide en partie à Bruxelles. La voix ultramarine va être dissoute alors que nous avons des rendez-vous européens importants, notamment pour les régions ultrapériphériques [RUP]. »

Risque d'inconstitutionnalité

Les perspectives d'adaptation normatives pour ces RUP, énumérées à l'article 349 du traité de fonctionnement de l'Union européenne (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Açores, Madère et Canaries), doivent en effet faire l'objet d'une renégociation, ainsi que les objectifs du programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (Posei) en faveur des filières agricoles. En outre, la quasi-totalité des financements structurants dans les outre-mer passe par une mobilisation des fonds européens. « Cet enjeu n'est pas pris en considération », déplore M^{me} Bareigts.

« L'Union européenne reconnaît la spécificité des outre-mer, à travers notamment les statuts qu'elle a créés, celui des RUP et celui des PTOM [pays et territoires d'outre-mer], grâce auxquels ces territoires bénéficient de traitements

« Les outre-mer doivent pouvoir défendre, à Strasbourg ou à Bruxelles, les enjeux qui leur sont propres »

GÉRARD POADJA
sénateur (Union centriste)
de la Nouvelle-Calédonie

adaptés, rappelle Maurice Antiste, sénateur (app. PS) de la Martinique. Ce sont ces spécificités qui nécessitent la survie d'une circonscription d'outre-mer. »

« En rétablissant une circonscription unique, le présent projet de loi remplace la certitude pour les populations ultramarines d'être représentées au sein du Parlement européen par une probabilité, soumise à la volonté des partis de positionner des candidats ultramarins à une place éligible sur leurs listes, abonde Gérard Poadja, sénateur (Union centriste) de la Nouvelle-Calédonie. Or, les outre-mer doivent pouvoir défendre à Strasbourg ou à Bruxelles les enjeux qui leur sont propres. » Tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, plusieurs amendements ont été déposés pour maintenir une circonscription des outre-mer. En vain.

Jacqueline Gourault, la ministre auprès du ministre de l'inté-

rieur chargée de défendre le projet du gouvernement, juge quant à elle que la création d'une circonscription ultramarine créerait un risque d'inconstitutionnalité. « Cela apporterait un décalage entre les deux logiques – territoriale et nationale – des représentations des deux circonscriptions, et donc un risque de rupture d'égalité devant les suffrages », estime-t-elle. « Le gouvernement veut faire confiance aux partis politiques qui, en constituant leurs listes, tâchent d'intégrer des représentants de tous les territoires », insiste la ministre.

C'est cette même logique qu'a défendue M^{me} Girardin. « La liste unique sera un révélateur de l'intérêt des partis politiques pour les ultramarins, pour les départements d'outre-mer, pour cette richesse française présente dans chaque océan », plaide-t-elle, estimant que « la foi des 2,7 millions de nos concitoyens européens d'outre-mer devrait convaincre les partis ».

Olivier Serva, député (LRM) de la Guadeloupe et président de la délégation aux outre-mer de l'Assemblée nationale, qui était « au départ opposé à cette liste unique », fait contre mauvaise fortune bon cœur. « Maintenant que c'est fait, il s'agit pour chaque parti, et notamment à La République en marche, de garantir la représentation de tous les outre-mer, dans chacun des océans, avec trois positions éligibles », défend-il. Mais la foi suffira-t-elle ? ■

PATRICK ROGER

Les lois antiterroristes inquiètent l'ONU

La rapporteuse spéciale souligne les risques d'atteinte aux droits de l'homme en France

La France est-elle en train de donner le mauvais exemple au monde concernant le respect des droits de l'homme ? C'est l'une des préoccupations manifestées mercredi 23 mai par Fionnuala Ni Aolain, rapporteuse spéciale des Nations unies sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste. Ses « conclusions préliminaires », remises mercredi au gouvernement, à l'issue d'une visite officielle de dix jours, notent les risques d'atteinte aux droits de l'homme, à la liberté religieuse et à la liberté d'expression que comportent des mesures introduites dans le droit français au nom de la lutte contre le terrorisme.

« Particulièrement préoccupée »

Ce verdict est d'autant plus ennuyeux, selon l'universitaire irlandaise, que la France a une responsabilité mondiale en tant que leadership sur les droits de l'homme. Son rapport affirme que la loi du 30 octobre 2017, renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme, dite « loi SILT », « instaure de facto un état d'urgence qualifié dans le droit commun français ». Elle se dit « particulièrement préoccupée » par le recours aux notes blanches des services de renseignement pour justifier devant les juges des mesures de restriction des libertés, comme la fermeture d'un lieu de culte, une perquisition administrative ou une assignation à résidence. Ces notes « représentent une entrave à la présomption d'innocence, renversent la charge de la preuve et affaiblissent les droits de la défense ».

Parmi ses recommandations, la rapporteuse de l'ONU plaide pour la création d'un organe de contrôle expert indépendant chargé d'évaluer les dispositions antiterroristes dans la durée. Elle reconnaît que ces dispositions ont fait l'objet d'un débat démocratique lors de leur adoption, mais c'est leur impact dans le temps et leur effet combiné qui posent problème. « Je suis particulièrement inquiète de leur effet disproportionné et de la stigmatisation des citoyens de confession musulmane, expliquée-t-elle. Une communauté est considérée comme suspecte de facto par l'accumulation des lois antiterroristes. Ce n'était sans doute pas le but de ces mesures, mais c'est leur conséquence. »

L'autre point sur lequel elle se montre très sévère est l'inscription, par la loi de novembre 2014, du délit d'apologie du terrorisme dans le code pénal, alors qu'il relevait auparavant de la loi sur la presse, au même titre que l'incitation à la haine raciale ou à la discrimination. Elle y voit un véritable risque de dérapage dans le respect du principe de la liberté d'expression alors que l'apologie du terrorisme est l'infraction pénale la plus poursuivie en matière de terrorisme. Selon M^{me} Ni Aolain, cette incrimination floue est dangereuse ; elle précise notamment que 20 % des personnes poursuivies de ce chef sont des mineurs, 6 % d'entre eux ayant moins de 14 ans ! Le rapport définitif sur la France sera soumis, en mars 2019, à Genève, à l'assemblée du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme. ■

JEAN-BAPTISTE JACQUIN

Homme battu à mort à Pau : deux adolescents mis en examen

Les deux garçons de 16 et 17 ans ont été peu loquaces face aux enquêteurs. L'un d'eux a reconnu avoir porté des coups à la victime. Ils ont été placés en détention provisoire

PAU - envoyé spécial

Au pied d'un immeuble du quartier, pour des garçons d'une quinzaine d'années, il s'agit surtout d'une bagarre qui a dérapé

Pourquoi Jacques Béli Nébié a-t-il été tué ? Comment expliquer le déchaînement de violence visant cet homme de 32 ans, roué de coups par plusieurs personnes, dans un parc du quartier Saragosse, à Pau, non loin de familles qui piquenaient, vendredi 18 mai ? Cinq jours après, les raisons de l'agression restent inconnues. « Le motif n'est pas établi », a déclaré la procureure de Pau, Cécile Gensac, lors d'une conférence de presse, mercredi 23 mai.

Grâce aux témoignages collectés lors de l'enquête, les circonstances de la mort du trentenaire ont en revanche pu être précisées. L'un des agresseurs l'aurait violemment projeté contre le mur de la caserne des pompiers. « Il n'a par la suite eu aucune réaction pendant que certains de ses agresseurs les plus violents lui portaient de nombreux et violents coups au sol », a décrit la procureure. L'autopsie, réalisée mardi à Toulouse, a confirmé des traces de coups multiples et des côtes fracturées. Les expertises toxicologiques et anatomopathologiques devraient permettre d'apporter plus de précisions.

Juste avant la prise de parole de la magistrate, deux jeunes adolescents âgés de « 16 et 17 ans », placés en garde à vue depuis deux jours, avaient été déferés devant un juge d'instruction. Ils ont été dans la journée mis en

examen pour homicide involontaire et placés en détention provisoire. Tous deux sont Français – d'origine tchèque pour l'un, et azérie pour l'autre – et inconnus des services de police, a précisé le parquet. Alors que la victime est un Français d'origine burkinabé, la thèse d'un acte raciste ou communautariste a d'emblée été écartée. L'homme avait été visé par plusieurs procédures judiciaires lorsqu'il vivait dans le Val-d'Oise, dont une affaire de trafic de stupéfiants, avant de rejoindre Pau, il y a peu. Mais aucun lien n'a pu être établi entre ces « faits passés » et ceux de vendredi.

Face aux enquêteurs, les deux mineurs ont reconnu qu'ils étaient sur les lieux du drame au moment de l'agression. Mais un seul a admis avoir porté des coups, « tout en démentant avoir laissé la victime pour morte », a précisé Cécile Gensac. Entendu

lundi, un troisième garçon avait été libéré mardi après avoir fourni un « alibi sérieux et vérifié ». « Les personnes présentées au juge d'instruction ont été relativement peu loquaces », a observé la procureure, elle-même peu prolixe, notamment en ce qui concerne le profil des deux adolescents.

« Estomaqué »

Pour en savoir plus sur les agresseurs présumés, il faut se rendre aux Bleuets de Notre-Dame, le club de foot du quartier Saragosse. Avec ses 250 licenciés, cette institution fêtera bientôt son centenaire. La pelouse fatiguée et les tribunes de la fin des années 1940, tout comme les vieux locaux à la peinture blanche défraîchie partagés avec la mission locale doivent être remplacés à partir de juillet. Un terrain synthétique verra le jour. C'est ici qu'une trentaine de bénévoles tentent de canaliser l'énergie des jeunes des quartiers environnants. Ici aussi que les deux mis en examen tapaient le ballon, après l'école, même si l'un avait arrêté il y a deux ans, et que l'autre ne venait plus depuis l'hiver dernier.

L'un d'eux, très prometteur, avait même été repéré par le club de l'AS Monaco. De 2015 à l'été 2017, il avait rejoint le pôle espoirs de Talence, en Gironde, où s entraînent les meilleurs jeunes de la région. Jean-Claude Cassuto, coordinateur sportif et seul salarié du club, licencié « depuis 1978 », le

connaissait depuis une dizaine d'années. Cet automne, il avait bien essayé de convaincre le milieu de terrain « à fort potentiel », mais « très réservé » de rehausser les crampons, sans succès. La déception, peut-être, d'avoir vu le rêve d'une carrière professionnelle s'éloigner, après un échec à Talence où il avait eu « quelques soucis de comportement », selon l'éducateur. « Il a dû avoir des fréquentations difficiles, et c'est quel qu'un de très influençable », lance-t-il, encore « estomaqué » par sa mise en cause. Les deux parents du garçon tiennent une épicerie. L'un de ses grands frères avait récemment été condamné à de la prison ferme.

Aux pieds d'un immeuble du quartier, une poignée de garçons d'une quinzaine d'années, cartables légers sur le dos, parlent de l'agression de vendredi avec une certaine légèreté. Pour eux, il s'agit surtout d'une bagarre qui a dérapé, d'un « sautage qui a mal tourné ». Un grand brun avec un fin duvet au-dessus des lèvres explique, assis sur son vélo : « On a sauté quelqu'un, ça veut dire que le mec, il est là et qu'on l'attrape à plusieurs. Parfois, ça se fait avec des gazeuses et des matraques, là il n'y avait que des bouts de chaises. » Un autre garçon assure qu'un de ses principaux agresseurs a fui le quartier. Des propos invérifiables. Au quartier Saragosse, certaines rumeurs fusent plus vite que les ballons de foot. ■

YANN BOUCHEZ

La lutte contre le travail dissimulé marque le pas

Au total, près de 2,3 milliards d'euros de cotisations ont été redressés en cinq ans

La lutte contre le travail dissimulé a été un petit peu moins fructueuse en 2017. Le volume de « cotisations et contributions sociales » réclamées aux entreprises indélicates par le réseau des Urssaf, en effet, diminué de 2,34 %, pour s'établir à 541 millions d'euros l'an dernier, d'après un bilan présenté jeudi 24 mai par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos).

Un léger recul imputable « à la complexité croissante » de certaines infractions, ce qui engendre des « délais d'investigation » supplémentaires et reporte du même coup sur 2018 la prise en compte « d'opérations commencées au cours de l'année 2017 », selon l'Acos. Exemple : un « dossier majeur », portant sur un redressement de 112 millions d'euros, sera inscrit dans l'exercice 2018, alors même que le contrôle avait débuté l'année précédente.

Meilleur ciblage des contrôles

Ces résultats pour 2017 constituent un coup d'arrêt après plusieurs années de forte hausse (+ 73 % de 2013 à 2016). Ils demeurent cependant à un niveau élevé et sont supérieurs, « de près de 55 % », aux objectifs qui étaient fixés initialement, dans une convention conclue entre l'Etat et les Urssaf. Au total, près de 2,3 milliards d'euros de cotisations ont été redressés en cinq ans. Ce qui ne veut pas dire que la totalité de cette somme a été récupérée : les mises en recouvrement peuvent durer de longs mois (surtout si elles sont contestées devant la jus-

tice) ou se solder par un échec (l'entreprise ayant disparu corps et biens).

L'augmentation, ces dernières années, des montants redressés (nonobstant le petit décrochage de 2017) est liée, en grande partie, à un meilleur ciblage des contrôles pour détecter les activités économiques occultées et les heures de travail non déclarées. Sont particulièrement visés trois secteurs à risques : le bâtiment et les travaux publics, l'hôtellerie-restauration et le commerce. La « facture » a également flambé du fait du durcissement des sanctions financières, adopté par le législateur (majorations en cas d'infractions aggravées, annulations d'exonérations de cotisations).

Autre volet de l'action des Urssaf : combattre la fraude au détachement – un système permettant aux salariés d'entreprises étrangères de travailler temporairement en France qui est régulièrement dévoyé. Sur ce front-là, les performances sont aussi en retrait : 63 opérations ont été conduites l'année passée (soit deux de moins qu'en 2016), pour 40,5 millions d'euros de redressements (- 20 % en un an).

Pour la période 2018-2022, l'Acos a des ambitions encore plus élevées que pour la période quinquennale précédente : le but est de parvenir au redressement de 3,5 milliards d'euros. Dans cette optique, les « inspecteurs du contrôle » devraient consacrer un peu plus de leur temps à la lutte contre le travail dissimulé. ■

BERTRAND BISSUEL

Coupes franches et volte-face : le tennis français sous Giudicelli

Distant avec les joueurs et critiqué pour son « hyperprésidence », le dirigeant de la FFT assume sa poigne et ses opinions changeantes

La scène se passe dans une boîte de nuit en vue de Lille, privatisée par la Fédération française de tennis (FFT), au soir de la victoire de la France en Coupe Davis, face à la Belgique. Ce 26 novembre 2017, le tennis français s'est réuni pour célébrer la fin de seize ans de disette. Il y a là les joueurs bien sûr, Richard Gasquet, Lucas Pouille, Pierre-Hugues Herbert... y compris le « meilleur ennemi » belge, David Goffin, adversaire d'un week-end, mais ami en dehors des courts. Sur la piste de danse, tous se déhanchent aux côtés du capitaine, Yannick Noah, fêtard assumé, et d'un autre noceur invétéré : l'ancien président Jean Gachassin, qui déclenche l'hilarité du haut de ses 76 ans en se renversant sans vergogne une bouteille de champagne sur la tête. A quelques mètres, son successeur, Bernard Giudicelli, est attablé et les observe avec convoitise. Snobé. Esseulé au milieu de ce club bien nommé « Le Network ».

Au-delà de l'anecdote, l'épisode résume à lui seul la relation, ou plutôt l'abîme qui sépare les joueurs de l'équipe de France de leur président. Il faut dire que Bernard Giudicelli, dès son entrée en fonctions il y a quinze mois, s'est montré, sinon felleux, du moins

malhabile. Après le piètre bilan de ses troupes lors de la dernière édition de Roland-Garros, où aucun ne s'était qualifié pour les quarts de finale, le président les avait accusés de manquer de « grinta ». « C'est probablement le président de fédération le plus détesté, autant par les joueurs, qui nourrissent une défiance à son égard, qu'en interne », résume Alexis Gramblat, avocat spécialisé dans le droit du sport et battu par Giudicelli dans la course à la présidence de la FFT.

Indemnités de licenciement
« Agir et gagner... la porte » : dans les couloirs de la fédération, on a depuis longtemps détourné le slogan du projet sportif porté par le nouveau patron. Elu de justesse en février 2017 pour succéder à Jean Gachassin, Bernard Giudicelli traîne derrière lui une réputation de coupeur de têtes. Du temps où il était encore secrétaire général, on lui impute d'avoir « tranché » celles d'Arnaud Clément, sélectionneur licencié au profit de Yannick Noah, du directeur général Gilbert Ysern, allié devenu encombrant rival, et d'Arnaud Di Pasquale, alors directeur technique national (DTN). Depuis son élection, la valse n'a pas faibli. Selon nos informations, plus d'une vingtaine de salariés ont



Bernard Giudicelli, le président de la FFT, dans les tribunes de Roland-Garros, le 29 mai 2017. DAVE WINTER/ICON SPORT

quitté le navire, sans qu'il soit toujours aisé de distinguer le caractère volontaire ou forcé de ces départs, beaucoup ayant signé des clauses de confidentialité contre des indemnités de licenciement souvent plantureuses. Ces dernières se montaient, pour le seul exercice annuel achevé au 30 septembre 2017, à 4,6 millions d'euros. « C'est assez étonnant que le ministère du travail ne s'inquiète pas du nombre de ruptures conventionnelles d'une fédération qui reçoit des subventions de la part du ministère des sports », s'interroge une source en interne, qui décrit un climat de « terreur » et « une atmosphère pesante régnant sur les trois cents permanents ».

Malheur à ceux qui nuisent à ses ambitions ou lui résistent, même si, officiellement, il est toujours question de départs « à l'amiable ». Depuis son bureau qui surplombe le court central de Roland-Garros, l'intéressé soutient, dans un curieux lapsus, qu'« il n'y en a pas eu moins qu'en 2009 ou en 1993 [lors des précédents changements de mandat] ». « Il y en a dont le parcours les appelait à d'autres fonctions, et il y a ceux qui sont partis parce qu'ils ne correspondaient pas à la politique que l'on voulait mener. Si les résultats ne sont pas là ou que le fonctionnement ne convient pas aux deux parties, je crois qu'il est sain d'y remédier », justifie-t-il, tout en assurant vouloir « gérer cette maison en bon père de famille ».

Parmi les plus fracassants survenus lors de cette première année de mandat, ceux de Jérémie Botton (directeur général), Sophie Alexandre (directrice de la communication), du DTN Jean-Luc Cotard, remplacé six mois après sa nomination, ou encore de Jean-Christophe Giletta, resté, lui, sept mois comme directeur général délégué au développement. Dernier à quitter ses fonctions prématurément : le nouveau directeur de la communication Pierre-Henry Brandet, arrivé à l'automne après six ans passés au ministère de l'intérieur. Il abrégera sa mission à l'issue du tournoi de Roland-Garros (27 mai au 10 juin). « Il y a une nuance entre opérer des changements et procéder à une épuration », juge Jean-Pierre Darteville, ancien vice-président de la FFT.

L'empereur, gros bosseur

Peu après son intronisation, conscient de ne pas faire l'unanimité, Bernard Giudicelli préférerait en sourire : « Je sais qu'il y a des esprits chagrins, on m'a même qualifié d'empereur. (...) Je suis quelqu'un de juste, bienveillant. Je n'ai rien à voir avec la caricature que l'on fait de moi, se défendait-il au cours d'un direct sur Facebook, l'un de ses modes d'expression favoris. Mais

« Je sais qu'il y a des esprits chagrins, on m'a même qualifié d'empereur. Je suis quelqu'un de bienveillant »

BERNARD GIUDICELLI
président de la FFT

« j'accepte qu'il y ait des gens qui restent critiques. » L'« empereur », pour l'admiration qu'il voue à son compatriote Napoléon Bonaparte. Moins à son goût sans doute, cet autre de ses surnoms : « Entre nous, on l'appelle Kim », raille un entraîneur, allusion au dictateur nord-coréen.

En interne, toute voix dissonante est muselée, et les rappels à l'ordre ne sont pas rares, la présidence invoquant l'article 16, soit l'« obligation de discrétion » à laquelle sont tenus les salariés. C'est parfois le comité d'éthique qui s'en charge auprès des – rares – impudents. Dans ce contexte, les salariés ne s'expriment que sous le sceau du « off ». Au moment où il prend la tête de la deuxième fédération sportive la plus puissante de France (1,04 million de licenciés, deux fois moins que le football), Bernard Giudicelli promet une rupture de style avec Gachassin, critiqué pour son immobilisme et cible par ailleurs d'une enquête préliminaire pour un trafic présumé de billets de Roland-Garros.

Judiciairement parlant, la rupture ne saute pas aux yeux : Bernard Giudicelli est mis en cause par l'inspection générale de la jeunesse et des sports pour avoir tenté d'étouffer ces suspicions de malversation ; il a été condamné en septembre 2017 pour diffamation à l'encontre de l'ancien joueur Gilles Moretton, à l'époque où ce proche de Noah convoitait la présidence de la puissante Ligue Auvergne-Rhône-Alpes. Mi-avril, Bernard Giudicelli a échappé à une nouvelle condamnation, relaxé dans une affaire de favoritisme du temps où il présidait la Ligue corse.

Pour le reste, même ses détracteurs lui reconnaissent une qualité : « C'est un gros bosseur, incontestablement », dit l'un d'entre eux. « Si encore cette énergie était au service de l'intérêt public... », dit en soupirant Jean-Pierre Darteville. Mais il fait passer son agenda personnel avant. « On lui prête deux modèles : Napoléon et Philippe Chatrier, dirigeant visionnaire qui cumula les prési-

dences de la FFT (1973-1993) et de la Fédération internationale de tennis (FIT, 1977-1991). Son projet repose sur la « culture de la gagne » que cet ancien joueur classé modestement 30/2 espère insuffler de nouveau au tennis français, afin d'inverser la courbe du nombre de licenciés : en trente ans, la FFT en a perdu 350 000.

A défaut d'étincelles en simple, la Coupe Davis lui donne une formidable occasion de concrétiser ce dessein. En 2017, les planètes s'alignent : les forfaits s'accumulent chez les adversaires des Bleus, qui s'imposent pour la première fois depuis 2001. « On la gagne moins d'un an après notre élection, évidemment que c'est un effet de notre politique », plastronne-t-il, lui qui s'amouracha de ce sport à 21 ans, scotché par la finale de Roland-Garros 1979 entre Borg et Pecci.

« Virages » et ambition

« Notre Fédération a glorifié la Nation pour inspirer notre jeunesse », ose-t-il dans un Tweet au lendemain de la victoire. La formule nourrit l'image d'un dirigeant qu'on décrit volontiers comme mégalomane. A son arrivée, les salariés ont été priés de ne plus donner du « Bernard », comme ils en avaient l'habitude, mais de s'adresser à « monsieur le Président » ou « Président ». « Il n'a aucune retenue. Demain, il peut croiser Federer et lui donner des conseils sur son revers », persifle un ancien collaborateur.

Le dirigeant raffole des Facebook live, à l'adresse de ses « chers amis ». Depuis Morsiglia, son village d'enfance en Haute-Corse, dans son salon, au volant de sa voiture ou même en boîte de nuit après une victoire en Coupe Davis, il soliloque, l'accent chantant, le verbe ampoulé. « Il adore s'écouter parler et pérorer, en étant toujours convaincu qu'il vous a bluffé », décrit un ex-salarié de la maison. Les opposants dénoncent un système verrouillé par un homme qui prend ses décisions seul. Même son cercle rapproché n'ose le contredire, de crainte de se retrouver dans son viseur. « Tous attendent, dans l'ombre, que ça se casse la figure », soutient un salarié.

Stephan Post, vice-président, loue « un dirigeant qui connaît bien la maison. Contrairement au passé, il est dans l'action, omniprésent, mais pas hyperinterventionniste comme on veut bien le dire ». Amélie Mauresmo, Yannick Noah, Guy Forget et Cédric Pioline, réunis sur son initiative au sein d'un conseil d'illustres anciens, ont rapidement jeté l'éponge. « Des décisions étaient prises sans qu'on soit consultés », justifiera Mauresmo dans L'Equipe, dénonçant le « flou artistique » d'un funambule adepte des rétropédalages. Sur le

DATES

18 FÉVRIER 2017

Elu 14^e président de la Fédération française de tennis.

13 JUIN

Amélie Mauresmo, Yannick Noah, Guy Forget et Cédric Pioline mettent fin au « podium », un conseil des anciens créé par Giudicelli.

10 OCTOBRE

Michaël Llodra, Arnaud Clément, Julien Benneteau et Lionel Roux, membres du Club France de Coupe Davis – qui rassemble tous les joueurs ayant représenté la France dans la compétition –, démissionnent du bureau.

26 NOVEMBRE

La France remporte la 10^e Coupe Davis de son histoire.

7 MARS 2018

Bernard Giudicelli apporte son soutien à la réforme de la Coupe Davis, dénoncée par la plupart des joueurs français et Yannick Noah.

dossier d'extension de Roland-Garros, le futur président s'était d'abord laissé convaincre de la nécessité de déménager à Versailles, avant de défendre in extremis la candidature de Paris. Dernière volte-face en date : sa position sur la réforme de la Coupe Davis. En juin 2016, il se dit favorable au projet de finale en un lieu unique. En novembre 2017, il explique à La Nouvelle République qu'il « ne souhaite pas aboutir à un concept mortifère, comme une finale neutre, ou même une épreuve regroupée sur une courte période. Nous devons veiller à ne pas couper le lien entre cette épreuve et son public ». Trois mois plus tard, la FIT, au sein de laquelle il préside le comité de la Coupe Davis, sort précipitément de son chapeau ce projet « mortifère », qu'il avalise.

Ce double boucle piqué s'explique, disent ses critiques, par les ambitions personnelles du président, qui rêverait de diriger l'instance. Bernard Giudicelli dit les choses autrement : « Vous savez, je viens d'un pays plein de virages, je suis bien obligé de m'adapter au territoire ; si je vais tout droit, je tombe dans la mer... » A la merci d'un coup de Trafalgar. ■

ÉLISABETH PINEAU



SMART CITIES
LES DÉBATS
Le Monde

En partenariat avec LA POSTE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE QUELS LEVIERS D'ACTION POUR LES CITOYENS ?

31-05-18
8H30-10H30

Bordeaux
Hôtel de Ville
Place Pey Berland

Quel rôle peuvent jouer les citoyens ?
Comment peuvent-ils s'associer, avec leurs élus, pour favoriser le développement des énergies renouvelables ?
Comment ces projets peuvent-ils s'initier au niveau local ?

Alors que les systèmes de production et de distribution de l'énergie se décentralisent et connaissent un vrai bouleversement, venez débattre de ces questions avec Le Monde et ses invités.

Entrée libre sur inscription :
lemondesmartcitiesdebats5.eventbrite.fr

Europe, défense, Russie, fiscalité, justice, politique migratoire...
Voici les principaux engagements de la Ligue et du Mouvement
5 étoiles. Ils sont extraits du programme en trente points
établi par les deux partis qui s'apprêtent à gouverner l'Italie

Les principaux points du contrat de coalition en Italie

UNE CURIEUSE « FEUILLE DE ROUTE »

C'est un texte qu'il ne faudrait surtout pas prendre à la légère. Le « contrat pour un gouvernement de changement » présenté lundi 21 mai, au palais du Quirinal, au président de la République italienne, Sergio Mattarella, dont *Le Monde* publie ici de larges extraits, est le premier document produit par l'alliance entre le Mouvement 5 étoiles (M5S) et la Ligue, les deux formations ayant obtenu à elles deux la majorité au soir des élections du 4 mars.

Il est censé, pour ses auteurs, constituer la feuille de route du gouvernement. Or, dans sa forme comme dans le fond qu'il exprime, il constitue une profonde rupture dans l'histoire de la démocratie italienne.

D'abord, il se veut un « contrat », autrement dit un texte contraignant entre les parties, donnant corps à la coalition. Présenté par le dirigeant du M5S, Luigi Di Maio, comme l'équivalent des très stricts contrats de coalition allemands, il n'a en réalité pas grand-chose à voir avec ce genre de documents politiques. Il se borne, en une trentaine d'articles classés par ordre alphabétique et un préambule, à formuler des objectifs, rarement chiffrés, que les deux parties s'approprient et s'engagent par leur signature à défendre ensemble.

Dans le détail, plutôt que de chercher des terrains d'entente, de poser noir sur blanc les éléments d'un compromis, forcément douloureux, la logique a plutôt été de superposer les revendications. Aussi le leader de la Ligue, Matteo Salvini, a-t-il raison de dire que « 90 % du programme de la Ligue y est ». Le problème est que Luigi Di Maio (M5S), dont les vues sur de nombreux sujets sont très différentes, peut assurer la même chose à sa base...

Le résultat est un curieux patchwork sans véritable cohérence idéologique. Il se fait dangereusement précis pour définir les contours d'un tour de vis sécuritaire sans précédent, mais reste parfois allusif sur certains sujets explosifs (la fin de l'obligation de vacciner les enfants scolarisés ou bien une possible amnistie fiscale). Il consacre quatre pages à des digressions sur le tourisme et la moitié d'une à la crise du sud du pays, tout en faisant presque l'impasse sur la lutte contre les mafias...

Suffisamment flou pour ouvrir la porte à toutes les interprétations, ce texte est en revanche très clair sur les ennemis qu'il désigne. A court terme, les premiers visés sont les 500 000 demandeurs d'asile, qui risquent d'être confrontés à un durcissement des politiques publiques dès les semaines à venir. Et très bientôt Bruxelles et les partenaires européens de l'Italie, sommés d'accepter les exigences italiennes sous peine de déclencher une très périlleuse confrontation politique. ■

JÉRÔME GAUTHERET



Extrait, parmi les trente points du « contrat pour un gouvernement de changement », des chapitres les plus marquants.

1. Fonctionnement du gouvernement et des groupes parlementaires

Nous voulons restaurer la confiance dans notre démocratie et dans les institutions étatiques. Nous entendons renforcer le processus décisionnel du Parlement et sa coopération avec le gouvernement.

Ce contrat de gouvernement est valable pour la durée de la 18^e législature de la République italienne. Afin que les engagements pris puissent être effectifs et honorés dans leur intégralité, les parties en présence ont décidé de se mettre d'accord sur d'autres obligations méthodologiques. Celles-ci ont trait à la réalisation du programme gouvernemental, à la coopération entre les forces politiques, à la coordination au sein du gouvernement et au niveau européen, et au contrôle des résultats obtenus.

Les parties s'engagent à traduire cet accord en actions de gouvernement, dans le respect de la Constitution républicaine, des principes d'honnêteté et dans le cadre d'une coopération loyale, et elles seront tenues pour également responsables de la réalisation des objectifs qu'elles se sont fixés. Elles s'engagent à garantir la convergence des positions adoptées par les groupes parlementaires.

(...)

Le « comité de conciliation »

Si, au cours de l'action gouvernementale, des divergences devaient émerger, liées à l'interprétation et à l'application du présent accord, les parties s'engagent à en discuter dans les plus brefs délais et dans le respect des principes d'une coopération loyale et sincère. Dans le cas où persisteraient ces désaccords

sera convoqué le « comité de conciliation ».

Sur des sujets controversés, pour parvenir à une position commune, le comité de conciliation agira en temps voulu pour que les parties puissent s'entendre et leur soumettra des solutions en conséquence.

Ainsi les contractants devront-ils confronter leurs positions au sein du comité de conciliation :

– Pour instaurer un dialogue en cas de conflit, afin de résoudre les problèmes et les divergences d'importance.

– Pour parvenir à une position commune sur des sujets ne figurant pas dans le présent contrat ou autour de problèmes urgents et/ou imprévisibles au moment de la rédaction de ce contrat.

– Quand cette confrontation sera réclamée par l'un des contractants pour examiner des questions jugées fondamentales.

La composition et le fonctionnement du comité de conciliation sont déterminés par un accord entre les deux parties.

(...)

Code « éthique » du gouvernement

Ne peuvent entrer au gouvernement des personnes qui :

– Ont fait l'objet de condamnations pénales, même non définitives, pour des délits relevant de l'article 7 du décret législatif du 31 décembre 2012, n° 235 (loi « Severino »), des délits de blanchiment, d'autoblanchiment ou de fraude fiscale.

– Sont poursuivies pour des délits graves (par exemple : mafia, corruption, concussion, etc.).

– Appartiennent à la franc-maçonnerie ou se trouvent en conflit d'intérêts dans l'affaire à traiter.

Si l'on devait avoir connaissance d'enquêtes ou de procédures pénales menées à leur encontre, les membres du gouvernement devront fournir les informations en temps utile.

(...)

8. Dette publique et déficit

L'action du gouvernement aura pour objectif de réduire la dette publique, non par des mesures axées sur l'impôt et l'austérité – politiques qui se sont révélées incapables d'obtenir un tel résultat –, mais grâce à une augmentation du PIB, rendue possible par la relance à la fois de la demande interne – du côté des investissements à fort effet multiplicateur et par des politiques soutenant le pouvoir d'achat des familles –, et de la demande extérieure, en créant des conditions favorables aux exportations.

Pour renforcer la croissance et le développement du pays, nous considérons qu'il faut en priorité forcer la Commission européenne à séparer les investissements publics productifs du déficit courant, ainsi que l'avait maintes fois annoncé ladite Commission, sans jamais l'avoir vraiment mis en œuvre.

Quant aux politiques liées au déficit budgétaire, est prévue, à travers la renégociation des traités de l'UE et du cadre normatif principalement en vigueur dans l'espace européen, une programmation pluriannuelle visant à assurer le financement des propositions inscrites au présent contrat par les ressources qui découleront de la chasse au gaspillage, de la gestion de la dette et d'un recours approprié et limité au déficit.

Nous entendons par ailleurs parvenir à une transparence maximale, comme l'a souligné la Cour des comptes, pour les transactions sur instruments dérivés effectuées par les organes de l'Etat et les collectivités locales en autorisant uniquement celles qui ont pour but d'alléger les dépenses liées à l'endettement.

9. Défense

Pour perfectionner le secteur et le rendre plus efficient, il nous semble prioritaire de défendre le personnel des forces armées (en soulignant l'importance du regroupement familial) et un meilleur usage de leurs effectifs pour la protection du territoire et de la souveraineté nationale.

Défendre l'industrie italienne dans le secteur de la sécurité est indispensable, notamment en ce qui concerne le financement de la recherche et l'application du savoir-faire national dans un cadre non strictement belliqueux. Projet et construction de navires, aéronautiques et systèmes high-tech.

Il convient par ailleurs de créer de nouveaux emplois au sein des forces de l'ordre (carabiniers pour la défense), en augmentant les dotations et les moyens. Il serait judicieux de reconsidérer notre participation aux missions internationales en fonction de leur importance réelle sur le plan de l'intérêt national.

Enfin, nous nous engageons à rationaliser les dépenses militaires pour éviter aussi le gâchis pointé du doigt par la réforme sur le patrimoine immobilier désaffecté.

10. L'étranger

La politique extérieure des années à venir devra souscrire à certains éléments de première importance. L'objectif est de mettre sur pied une politique étrangère fondée essentiellement sur l'intérêt national et sur sa promotion sur le plan bilatéral et multilatéral.

L'appartenance à l'Alliance atlantique, avec les États-Unis comme allié privilégié, n'est

pas remise en cause, mais il faudra s'ouvrir à la Russie, pays qu'il n'y a pas lieu de considérer comme une menace, mais plutôt comme un partenaire économique et commercial dont l'importance ne fera que croître. A ce titre, il convient de lever les sanctions qui lui ont été imposées afin que la Russie redevenue un interlocuteur stratégique dans la résolution des conflits régionaux (Syrie, Libye, Yémen). Il faut par ailleurs recentrer notre attention vers le Sud.

La Russie ne représentant pas une menace militaire mais plutôt un partenaire potentiel pour l'OTAN et pour l'UE, c'est en Méditerranée que se concentrent les facteurs les plus importants d'instabilité : extrémisme islamique, flux migratoires incontrôlés, avec les tensions qui en découlent entre les puissances régionales. Dans cette zone, l'Italie devrait intensifier sa coopération avec les pays engagés dans la lutte contre le terrorisme.

En ce qui concerne les Italiens résidant à l'étranger : il est nécessaire de valoriser leur bagage d'expériences et de connaissances pour défendre le made in Italy et promouvoir la langue et la culture italiennes dans le monde. Il s'agira par ailleurs de réformer les modes de scrutin pour les circonscriptions à l'étranger et les institutions de représentation du Conseil général des Italiens de l'étranger et des Comités des Italiens à l'étranger (CGIE et Com.it.es), pour qu'ils soient plus efficaces, plus transparents et moins sujets aux distorsions. Pour les Com.it.es et le CGIE, il faut prévoir une réforme spécifique de leurs fonctions afin qu'elles s'harmonisent avec celles de la représentation parlementaire.

Il faudra enfin réorganiser le réseau diplomatique et consulaire pour garantir des services appropriés, compte tenu du nombre croissant de citoyens italiens transférant définitivement leur résidence à l'étranger.

11. Fisc : « flat tax » et simplification

Gel des clauses sur la TVA et les droits d'accises

Comme promis, nous confirmons notre intention de geler la clause de sauvegarde UE, qui implique l'augmentation du taux de TVA et des accises – ce qui serait un coup terrible porté aux familles et aux entreprises – et de modifier aussi la taxation exceptionnelle sur les cigarettes électroniques.

Nous entendons par ailleurs supprimer les éléments anachroniques des accises sur l'essence.

Défiscalisation et simplification pour les familles, les entreprises et les autoentrepreneurs

(...)
Nous partons de la révision du système d'impôt sur les revenus des personnes physiques et des entreprises, notamment par rapport aux taux en vigueur, au système de déduction et d'abattement et aux critères d'imposition du noyau familial.

Le concept-clé est celui de « flat tax », c'est-à-dire une réforme fiscale qui se caractérise par l'introduction de quotes-parts fixes, et qui prévoit des déductions pour garantir la progressivité de l'impôt, en accord avec les principes constitutionnels.

Le nouveau régime fiscal se définit notamment de la manière suivante : deux quotes-parts fixes à 15 % et à 20 % pour les personnes physiques, les autoentrepreneurs, les entreprises et les familles ; pour les familles est prévu un abattement fixe de 3 000 euros sur la base du revenu familial.

L'objectif est de ne pas nuire aux catégories les plus défavorisées, pour lesquelles demeure en vigueur le principe de la « no tax area », et, en général, de n'introduire aucune mesure fiscale pénalisante par rapport au régime actuel. Une plus grande équité fiscale donc, en faveur de l'ensemble des contribuables : familles et entreprises.

Les effets attendus sont : plus d'économie d'impôts, plus de pouvoir d'achat et d'investissements, une plus grande base d'imposition,

grâce aussi aux sanctions contre la fraude, l'évasion et les phénomènes de défaut de paiement.

(...)

12. Justice rapide et efficace

(...)

Domaine pénal, procédure pénale et défense toujours légitime

En conformité avec le principe de l'inviolabilité de la propriété privée, il sera question de réformer et d'étendre la légitime défense à son domicile, en supprimant les éléments d'incertitude interprétative (liés notamment à l'évaluation de la proportionnalité entre défense et offense) qui nuisent à la défense de la personne ayant subi une intrusion sur son lieu de vie ou sur son lieu de travail.

(...)

13. Immigration : rapatriement et arrêt du business

(...)

L'Italie doit regagner une place décisive à la table des négociations européennes en ce qui concerne l'asile et les politiques migratoires. Il faut se concentrer sur la réduction de la pression des flux migratoires aux frontières extérieures, les trafics d'êtres humains qui en résultent, et, en l'occurrence, procéder dans la même optique à un contrôle des missions européennes en Méditerranée. Celles-ci pénalisent notre pays, notamment par des clauses prévoyant le remorquage des navires affrétés pour les opérations dans nos ports nationaux sans que les autres pays européens acceptent jamais de partager la responsabilité.

Il faut dépasser le règlement Dublin.

Le respect du principe du partage égal des responsabilités prévu par le traité sur le fonctionnement de l'UE doit être garanti à travers le relogement obligatoire et automatique des demandeurs d'asile entre les Etats membres de l'UE, sur la base de critères objectifs et quantifiables et avec la réorientation des demandes d'asile vers d'autres pays.

(...)

17. Retraites. Fin de la loi Fornero

Il nous revient de mettre fin aux déséquilibres du système de sécurité sociale introduits par la réforme des retraites dite « Fornero », en affectant 5 milliards d'euros pour faciliter la sortie du marché du travail des catégories aujourd'hui exclues.

Nous offrirons d'emblée la possibilité à ceux qui le souhaitent de quitter leur travail quand la somme de l'âge du travailleur et de ses années de cotisation sera au moins égale à 100, afin qu'ils puissent partir à la retraite avec quarante et une années d'ancienneté, tout en tenant compte des travailleurs salariés engagés dans des tâches pénibles.

Il faut également remettre de l'ordre dans le système des aides sociales en séparant la prévoyance de l'assistance.

Nous prolongerons la mesure expérimentale « *opzione donna* » (« option femme ») qui permet aux femmes de 57 ans-58 ans ayant cotisé pendant trente-cinq années de prendre aussitôt leur retraite en optant en totalité pour le régime contributif. Nous poursuivons cette mesure expérimentale en utilisant les ressources disponibles.

18. Politiques familiales et natalité

Il faut soutenir financièrement les collectivités locales en donnant la priorité à l'aide aux familles (en encourageant par exemple une politique de gratuité des services de crèche pour les familles italiennes, les politiques en faveur des femmes, des personnes âgées et du troisième âge, ainsi que les aides apportées aux banlieues). Toutes les composantes de l'Etat doivent entrer en synergie pour atteindre l'objectif d'un développement économique de qualité et pour sortir le pays de la crise économique.

Il convient d'engager des politiques familiales efficaces permettant aux femmes de concilier vie de famille et vie professionnelle, par des services et des aides mensuelles adéquats. De plus, il faudra prévoir : l'augmentation du congé de maternité, une prime économique à la fin de ce congé pour les femmes qui reprennent leur activité professionnelle et un allègement des charges sociales pour les entreprises permettant aux femmes de travailler après la naissance de leurs enfants.

Il faut aider les familles : par le remboursement des frais de crèche et de baby-sitter, une fiscalité avantageuse, notamment par une « TVA zéro » sur les produits pour les nouveau-nés et les jeunes enfants.

Une attention particulière devra également être accordée au troisième âge, en prenant des mesures destinées à soulager les familles avec des personnes âgées à charge impliquant une assistance à domicile par des employés de maison ou du personnel soignant.

19. Revenu de citoyenneté et retraite de citoyenneté

Revenu de citoyenneté

Le revenu de citoyenneté est une mesure active destinée à réinsérer les citoyens italiens dans la vie sociale et professionnelle du pays. Il garantit la dignité des personnes et permet l'expression des capacités de travail de notre pays, en favorisant la croissance économique et la création d'emplois.

Cette mesure se présente comme un complément de revenu pour les citoyens italiens dans le besoin ; le montant de l'octroi est fixé sur la base d'un seuil de risque de pauvreté calculé à partir des revenus comme à partir du patrimoine. Le montant est fixé à 780 euros mensuels pour des personnes seules, calculé selon le barème fourni par l'OCDE pour les familles plus nombreuses.

Pour que le citoyen puisse réintégrer le monde du travail, le versement du revenu de citoyenneté présuppose un engagement actif du bénéficiaire, lequel devra accepter les offres d'emploi soumises par les différentes agences (au moins une des trois propositions qui seront faites sur deux ans), le bénéfice étant perdu en cas de refus d'exercer l'activité professionnelle demandée.

La mesure se fonde sur deux paramètres : d'un côté, le type de profession exercée par le travailleur en question, et, de l'autre, la concordance avec la stratégie de développement économique visant le plein-emploi engagée par des politiques industrielles tournées vers la reconversion des secteurs productifs afin de favoriser l'innovation nécessaire à un développement de qualité.

Ce parcours prévoit un investissement de 2 milliards d'euros pour la réorganisation et l'amélioration des agences pour l'emploi, qui seront les moteurs de la reconversion professionnelle des travailleurs momentanément au chômage.

L'amélioration générale des agences pour l'emploi sur le territoire national a pour finalité : d'augmenter la présence, l'efficacité et la qualité des services pour l'emploi ; d'identifier et de définir des normes appropriées pour les

prestations de services à fournir ; d'ajuster les niveaux de formation du personnel.

Un dialogue sera engagé dans les instances communautaires afin d'appliquer la disposition A8-0292/2017, approuvée par le Parlement européen le 6 octobre 2017, garantissant l'utilisation de 20 % du budget total du Fonds social européen (FSE) pour instituer un revenu citoyen, y compris en Italie (seul pays européen, avec la Grèce, qui ne prévoit pas l'application de cette mesure), en invitant également la Commission européenne à surveiller tout particulièrement l'utilisation du FSE pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Retraite de citoyenneté

Il faudrait aussi accorder une retraite de citoyenneté à ceux qui vivent en dessous du seuil minimum de pauvreté. Notre proposition comporte un complément de retraite pour ceux qui perçoivent moins de 780 euros par mois, d'après les mêmes critères que ceux valant pour le revenu de citoyenneté.

23. Sécurité, légalité et forces de l'ordre

(...)

Occupations abusives

Les données concernant les occupations abusives indiquent qu'il existe environ 48 000 logements détenus illégalement. Il n'existe pas de cadastre des habitations occupées. La plupart, en effet, relèvent des bâtiments publics ; une infime partie appartient à des propriétaires privés, ce qui a compliqué leur recensement.

A l'encontre des occupants illégaux, il est nécessaire d'accélérer les procédures d'évacuation en agissant fermement et rapidement quand les conditions de nécessité justifiant l'occupation ne sont pas certifiées.

La reconnaissance d'un « état de nécessité » relève de la compétence de l'Autorité sanitaire locale et des services sociaux territoriaux qui devront témoigner des conditions physiques et psychiques précaires et de l'incapacité objective du sujet à pourvoir à ses besoins et, éventuellement, à ceux de sa famille. Des difficultés économiques ne peuvent en aucun cas justifier à elles seules une occupation abusive. Les occupants étrangers clandestins seront rapatriés.

(...)

Campements nomades

La multiplication des campements nomades, ces dernières années, l'augmentation exponentielle des délits commis par leurs habitants et les conditions d'hygiène et sanitaires désastreuses dans lesquelles ils vivent ont fait de ce phénomène un grave problème de société dont les manifestations sont inqualifiables, surtout dans les périphéries urbaines où ils sont implantés.

Actuellement, près de 40 000 Roms vivent dans des camps de nomades dont 60 % sont des mineurs.

En conséquence, il faut procéder : à la fermeture de tous les campements nomades illégaux en vertu des directives communautaires ;

à l'interdiction des substances toxiques ; au respect de la scolarité obligatoire des mineurs sous peine de les éloigner de leur famille ou de priver leurs parents de leurs droits parentaux.

Dans tous les cas, nous proposons de démanteler entièrement les camps de Roms conformément à la directive de l'Union européenne.

25. Sud

Quant aux régions du Sud, il a été convenu de ne pas identifier, contrairement à ce qui a été fait par le passé, de mesures spécifiques pour le « Midi », sachant que tous les choix politiques prévus par le présent contrat (en particulier par rapport aux compléments de revenus, aux retraites, aux investissements, au milieu professionnel et au maintien des taux d'emploi) sont déterminés par la volonté d'assurer un développement économique homogène à notre pays, même s'il faut prendre en compte les différentes exigences territoriales et la nécessité de colmater la brèche séparant le Nord du Sud.

26. Coupes budgétaires dans le domaine politique, dans les institutions et les retraites dorées

Il est de notre devoir d'intervenir dans les services compétents pour diminuer les coûts de la politique et des institutions et supprimer excès et privilèges. Il faut aligner le régime de sécurité sociale (des rentes viagères aux retraites) des parlementaires, des conseillers régionaux et de l'ensemble des membres et des salariés des organes constitutionnels sur celui qui prévaut pour tous les citoyens, de manière également rétroactive.

Il convient de rationaliser l'utilisation des voitures et des avions d'Etat, sans parler du recours à des services de protection personnelle.

Pour plus de justice sociale, nous pensons qu'il est également nécessaire d'agir afin de mettre fin à ces retraites dites dorées (supérieures à 5 000 euros net par mois) injustifiables au regard des cotisations versées. ■

Traduit de l'italien par Pauline Colonna d'Istria



Le 1^{er} mars, à Rome, pendant la campagne législative italienne, Luigi Di Maio, le chef de file du Mouvement 5 étoiles, et Giuseppe Conte, l'homme qui a finalement été nommé président du conseil italien le 23 mai. ALESSANDRA TARANTINO/AP

« LA MULTIPLICATION DES CAMPEMENTS NOMADES, L'AUGMENTATION EXPONENTIELLE DES DÉLITS COMMIS PAR LEURS HABITANTS (...) ONT FAIT DE CE PHÉNOMÈNE UN GRAVE PROBLÈME DE SOCIÉTÉ »



DUBLIN - envoyé spécial

D'emblée, Gerry Edwards, 47 ans, complet veston gris et coupe en brosse, plante ses yeux dans les vôtres. Il sait que son récit va vous faire frémir. Presque autant que la glaçante sérénité qu'il parvient à conserver en racontant le drame vécu avec son épouse, Gaye. «*Notre première grossesse*», dit-il joliment. Un moment de sa vie déjà ancien mais ineffaçable, qu'il a transfiguré en argument de campagne pour le référendum sur l'avortement en Irlande, prévu vendredi 25 mai.

Il a choisi le bar le plus impersonnel qui soit, dans un grand hôtel de Dublin, pour dévoiler l'histoire la plus intime qui soit. Dehors, le Grand Canal et ses péniches donnent à ce quartier de la capitale irlandaise des allures d'Amsterdam. Mais, déjà, l'affable courtier en assurances vous transporte sur la route de Belfast, en Irlande du Nord, en ce terrible mois de février 1999. Quelques jours plus tôt, alors que Gerry et Gaye se réjouissaient d'avoir trouvé une crèche pour l'enfant à venir, le médecin qui pratiquait une échographie de contrôle sur la jeune femme dans une clinique de République d'Irlande a fait passer le couple avec ménagement dans une sorte de salon, «*la salle des mauvaises nouvelles*». Le bébé se développait sans cerveau, il ne vivrait pas. «*Il ressemblait à E.T.*», parvient à articuler le père. Mais on était en Irlande. «*Surveiller cette grossesse, c'est tout ce que nous pouvons faire dans le cadre légal de ce pays*», a murmuré le médecin avant de les laisser à leur désarroi.

À l'époque, la frontière entre les deux Irlandes existait encore. Lorsqu'un policier britannique en gilet pare-balles lui a demandé où ils se rendaient, Gerry Edwards se souvient avoir ressenti, en mentant, le sentiment que lui et sa femme étaient «*abandonnés et jugés*» par leur propre pays, et «*obligés de le fuir pour recevoir des soins*» côté nord-irlandais – donc britannique. À Belfast, l'avortement n'est guère plus légal qu'à Dublin, mais un hôpital a accepté de «*provoquer l'accouchement*» à vingt-deux semaines de grossesse. Peu après leur retour chez eux, un coursier a sonné. C'étaient les cendres du fœtus, dans un paquet de la poste. «*Nous oscillions entre le chagrin et la peur de la loi. Nous ne savions même pas qu'il y avait eu une crémation*», confie Gerry, aujourd'hui père de quatre enfants.

En 1983, la très catholique République d'Irlande a sanctuarisé l'interdiction de tout avortement en incluant dans sa Constitution un 8^e amendement destiné à protéger «*l'enfant à naître*» au nom de son droit à la vie «*égal à celui de la mère*». Conséquence : pas question d'avorter pour une future maman portant un bébé atteint de malformation, ni d'administrer certains traitements à une malade enceinte, ni de pratiquer une interruption volontaire de grossesse (IVG) sur la victime d'un viol ou d'un inceste. Seule l'abrogation du fameux 8^e amendement, si elle est approuvée le 25 mai, pourrait mettre fin aux drames qui secouent le pays et au calvaire des femmes condamnées à un choix absurde : mener à terme une grossesse non désirée, partir à leurs frais dans une clinique britannique ou commander sur Internet une pilule abortive. La loi qui serait alors débattue permettrait des IVG jusqu'à douze semaines, puis, sur autorisation médicale, jusqu'à vingt-quatre si la santé de la femme est en grave danger, et sans limite de temps en cas d'anomalie fœtale.

«**DIFFICILE D'IGNORER LE PROBLÈME**»

Ces jours-ci, chaque réverbère des villes irlandaises porte des affiches pour ou contre le 8^e amendement. Les «*Repeal the 8th*» («*Abrogeons le 8^e*») répondent au «*Save the 8th*» («*Sauvons le 8^e*»). «*L'avortement était absolument tabou, aujourd'hui il est absolument partout*», résume Rita Harrold, 28 ans, une militante féministe qui a eu le courage de raconter publiquement son expérience d'IVG. Moyennant 90 euros, elle a commandé sur le site Womenonweb des pilules abortives expédiées d'Inde et réceptionnées à Belfast pour déjouer la douane de son pays. Chaque année, entre 1500 et 2000 Irlandaises recourent à ces pilules illégales sans possibilité de suivi médical. En outre, 3265 femmes ont dû quitter l'île en 2016 pour aller avorter à Liverpool ou à Londres. Avec quelque 5000 IVG au total pratiquées de fait dans un pays où il est illégal et puni de quatorze ans de détention, «*il devenait difficile d'ignorer le problème*», constate Rita Harrold.

Dans la campagne du référendum, il n'est pas question de revendiquer un quelconque «*droit*». C'est ainsi : en Irlande, l'avortement a

toujours été lié non pas à la libre disposition de leur corps par les femmes, mais à leur santé mentale, au risque de suicide, au viol et aux anomalies fœtales. «*J'ai neuf semaines, je bâille et je donne des coups de pied. Ne me supprimez pas*», proclame un fœtus sur l'une des affiches du «*no*». À la surprise de l'observateur étranger, l'essentiel de la campagne porte non pas sur la possibilité de mettre fin à une grossesse non désirée (98 % des avortements), mais sur les grossesses pathologiques ou résultant d'un viol. «*L'Eglise répète depuis quarante ans que le fœtus est un être humain qui a des droits*, analyse Linda Hogan, professeure de théologie au Trinity College de Dublin. *Elle a tout fait pour rendre impensable le lien entre l'IVG et les conditions de vie des femmes, cela laisse des traces. Si la campagne du oui était centrée sur le droit des femmes, elle ne gagnerait pas.*» D'où l'argument dominant de la compassion : à l'égard de «*l'enfant à naître*» du côté des anti-IVG, à l'égard de la femme violée ou portant un enfant anormal du côté du «*yes*».

Dans le vaste bureau de Rhona Mahony, directrice du National Maternity Hospital (NMH), l'une des principales maternités de Dublin, équipée pour les grossesses difficiles, les dessins de nounours et de petits lapins côtoient les photos de nouveau-nés superbes sur des cartes de remerciements. «*Toute ma vie est vouée à sauver des bébés, mais mon métier consiste aussi à interrompre sa grossesse*», dit cette élégante quadragénaire, figure brillante de la campagne du «*yes*». Or, aujourd'hui, une femme doit être mourante pour que je sois autorisée à interrompre sa grossesse. Le docteur Mahony énumère les drames des années passées – en 1992, une adolescente violée à laquelle une IVG fut refusée ; en 2007, le voyage en Angleterre interdit à une femme enceinte d'un enfant souffrant d'anencéphalie ; en 2010, le refus de traiter une autre femme enceinte atteinte d'un cancer –, qui ont abouti à la loi de 2013,



Gerry et Gaye Edwards, en août 2017, dans la banlieue de Dublin. KASIA STREK/ITEM POUR «*LE MONDE*»

Avortement L'Irlande affronte un tabou

Vendredi 25 mai, les Irlandais se prononcent par référendum sur l'abrogation d'un amendement à la Constitution interdisant l'IVG. Si l'issue du vote est incertaine, le pays est déjà sorti du déni grâce aux témoignages de femmes qui, toutes générations confondues, ont bravé l'interdit

actuellement en vigueur. Ce texte n'autorise l'IVG qu'«*en cas de risque réel et substantiel pour la vie*» de la femme, une notion juridique floue, inadaptée à la réalité médicale. Seuls cinq avortements ont été pratiqués en 2017 au NMH. «*Si je vous dis que vous avez 20 % de risques de mourir en continuant cette grossesse, vous pouvez me dire que c'est inacceptable, mais je dois vous répondre : "Non, ça va, on continue."*»

«**L'ÉGLISE A TOUT FAIT POUR RENDRE IMPENSABLE LE LIEN ENTRE L'IVG ET LES CONDITIONS DE VIE DES FEMMES, CELA LAISSE DES TRACES**»

LINDA HOGAN
professeure de théologie
au Trinity College de Dublin

«**NOTRE HONTE**» À L'INTERNATIONAL

Autorité médicale en Irlande, la patronne du NMH tolère mal de devoir «*risquer la vie d'une mère pour faire naître un enfant qui ne pourra pas vivre*» et, plus généralement, «*prendre des décisions complexes sur la santé d'une femme sous la menace d'une peine de quatorze ans de prison*». L'obstétricienne ne supporte plus de «*ne pas pouvoir aider*» les couples auxquels elle vient d'annoncer, «*après avoir respiré très fort*», que leur bébé ne va pas vivre. Un drame a aidé ses compatriotes à prendre un tournant sur l'avortement : la mort en couches, en 2012, à l'hôpital universitaire de Galway, de Savita Halappanavar. Cette dentiste de 31 ans s'était vu refuser une IVG en dépit d'une rupture précoce de la membrane. Une septicémie fulgurante l'a emportée. C'en était trop pour un pays déjà largement émancipé de la tutelle morale de l'Eglise catholique, surtout depuis les scandales à répétition, notamment de pédophilie. «*L'avortement est devenu comme l'albatros de Baudelaire, un sujet qui suit les Irlandais partout, notre honte sur la scène internationale, incompatible avec le pays, moderne, éduqué et tourné vers l'avenir que nous sommes*», estime Ailbhe Smyth, longtemps professeure de français à l'université et tête pensante de la campagne Ensemble pour le oui.

La stratégie méthodique du mouvement «*pro-choix*» a d'abord consisté à faire sortir le pays du déni et du silence en encourageant des femmes à témoigner. En la matière,

l'Irlande revient de loin. Longtemps illégaux, les numéros de téléphone des hôpitaux anglais accueillants étaient scotchés dans les toilettes des dames. «*Avoir un problème*», «*aller en Angleterre*», «*prendre le bateau*», «*grossesse de crise*»... Roisin Ingle énumère les euphémismes façonnés pour éviter «*le mot en A*» si rarement prononcé. En 2015, cette journaliste au *Irish Times*, connue pour la franchise de ses chroniques, a mis en marche la société irlandaise en révélant qu'elle avait choisi d'avorter quinze ans plus tôt. «*Les femmes qui tombent enceintes au mauvais moment, on n'en parlait jamais, alors qu'elles sont la grande majorité. Elles sont considérées comme irresponsables et maladroites*, témoigne Roisin Ingle. *L'idée que les femmes peuvent disposer de leur corps est encore considérée comme extrémiste. Les Irlandais n'en sont pas là. Ils sortent de décennies de lavage de cerveau par l'Eglise.*» À côté d'elle, sa mère, Ann, 79 ans, pimpante mamie aux cheveux gris courts, lui apporte son soutien. En 2017, elle a témoigné à son tour de son recours à une faiseuse d'anges, en 1960, dans une rue isolée de l'East End londonien. C'était, sourit-elle, après sa rencontre avec «*un superbe Irlandais du nom de Peter*», qui devint, plus tard, le père de ses «*huit magnifiques enfants, dont Roisin*».

Après son propre «*coming out*», la comédienne Tara Flynn, 49 ans, a perdu des contrats. Mais, dans la rue, «*des femmes m'ont pris le bras en pleurant*», raconte cette humoriste. Nil pathos dans le récit de son expérience, en 2006, dans une clinique néerlandaise. «*Je fais partie des chanceuses : j'avais une carte de crédit*». Badge «*Tà*» («*oui*», en gaélique) bien en vue sur son manteau rose pâle, Lucy Watmough avait 20 ans, mais pas la pièce d'identité nécessaire pour l'Angleterre lorsqu'elle a choisi l'IVG. Son médecin ne lui en avait pas mentionné la possibilité. Elle n'en a rien dit à sa mère, «*de peur qu'elle ne me juge et tente de me dissuader*». Aujourd'hui, dans un salon de thé branché de Dublin, elle raconte «*les quatre semaines de brouillard, les envies de vomir*», en 2015, en attendant la confection d'un passeport, puis la solitude de l'aéroport au petit matin et l'impression d'être dévisagée parce que «*tout le monde sait ce qu'une jeune Irlandaise voyageant seule part faire à Londres*». Lucy Watmough a mis un an pour en parler, d'abord sur Facebook, puis dans des meetings «*pro-choix*». Elle ne s'arrêtera pas, affirme-t-elle. Pas tant que des filles de 16 ans sans moyens seront livrées à elles-mêmes. Pas «*avant que ce scandale ne cesse, car je veux avoir un jour une fille libre de ses choix*». ■

PHILIPPE BERNARD

Robert Indiana

Artiste américain



En 2009, dans son atelier de Vinalhaven (Maine).

JOEL PAGE/AP

L'artiste américain Robert Indiana est mort le 19 mai à Vinalhaven, petite île située au large de la côte de l'Etat du Maine. Né sous le nom de Robert Clark le 13 septembre 1928 à New Castle, dans l'Indiana, il était âgé de 89 ans.

S'il fallait un exemple des méfaits que peut causer la célébrité d'une seule œuvre sur la réputation d'un artiste, ce serait lui. En 1964, il a l'idée de faire du mot « LOVE » – en quatre majuscules – l'objet d'un travail d'abord graphique et pictural, puis sculptural. Parce que ce mot est compris à peu près partout sur la planète, les déclinaisons de son idée deviennent vite innombrables, au point que beaucoup lui échappent, aussi bien du point de vue juridique que de celui de l'art.

Qui n'a vu des sérigraphies, des affiches, des objets dérivés conçus d'après son modèle initial sans savoir nécessairement qu'il en était le créateur? De ce succès qui lui devint extérieur, puis dommageable, il conçut assez d'amertume et décida de quitter New York pour Vinalhaven en 1978.

Sujets et matériaux dans la rue

Or l'œuvre d'Indiana est bien plus complexe et variée que ce que ce succès ferait croire. Issu d'un milieu modeste marqué par la crise économique des années 1930, il passe par plusieurs établissements scolaires et par l'US Air Force avant d'être admis en 1949 dans l'école de l'Art Institute de Chicago (Illinois), formation qu'il complète par un séjour au College of Art d'Edimbourg et par un voyage en Europe en 1953.

A son retour, en 1954, il décide de se rendre à New York. Il y entre bientôt en relation avec de jeunes artistes de son âge, Ellsworth Kelly, Cy Twombly, Jack Youngerman. Mais, à la différence de ceux-ci, dès ses premiers travaux, il prend sujets et matériaux dans la rue.

Ses sujets : il compose avec des signes tels qu'étoiles, cercles ou triangles, auxquels s'ajoutent des mots complets ou incomplets, en capitales : « ELECTI », « MAN », « THE AMERICAN DREAM ». S'y ajoutent aussi des chiffres et des sigles industriels ou publicitaires – tous signes qu'il peint avec la plus parfaite minutie dans des couleurs intenses. Quand il ne peint pas, il assemble : poutres, caisses et roues de bicyclette forment des sortes de totems à l'industrie, marqués eux aussi de mots en capitales, « HOLE », « MATE », « BAR », « SLIP ». On peut y voir des allusions au quotidien le plus ordinaire ou, pour certaines, aux *combine paintings* de Robert Rauschenberg.

13 SEPTEMBRE 1928 Naissance à New Castle (Indiana)
1949 Admis à l'Art Institute de Chicago
1962 Première exposition personnelle de ses peintures et assemblages pop
1964 Crée l'œuvre LOVE, devenue emblématique
19 MAI 2018 Meurt à Vinalhaven (Maine)

Par ses créations foisonnantes, Indiana participe alors pleinement à la formation de ce que l'on commence dans cette période à appeler « pop art ». Il en est l'un des inventeurs, au même titre que ses contemporains Andy Warhol et Roy Lichtenstein. Comme eux, il prend de la vie américaine ce qu'elle a de plus typique et moderne. Comme eux aussi, de façon plus discrète et non moins intéressante pour autant, il multiplie les allusions à l'histoire de l'art et aux imageries nationales.

Dès 1961, il figure dans une présentation collective du Museum of Modern Art (MoMA), à New York. Sa première exposition personnelle se tient en 1962 à la Stable Gallery, tandis que le collectionneur d'art Sidney Janis l'inclut au même moment dans son exposition « New Realists ». Dans les années qui suivent, il n'est pas une manifestation pop de quelque importance où il ne soit présent.

La prolifération de LOVE a fait oublier la première décennie de l'œuvre de Robert Indiana, dont on ne s'aperçoit que depuis peu de ce qu'elle avait d'ironique, et qu'elle a recouvert les séries ultérieures d'Indiana, la série des « Decade Autoportraits », qui s'étire jusqu'en 1969, et plus encore celle intitulée « Hartley Elegy ».

Réalisée entre 1989 et 1994, celle-ci rend hommage à Marsden Hartley (1877-1943), qui fut l'une des principales figures de l'avant-garde picturale new-yorkaise des deux premières décennies du XX^e siècle, entre abstraction et signalétique. Hartley fut donc l'un des précurseurs les plus directs d'Indiana, l'autre étant Stuart Davis (1892-1964), dont la présence se fait aussi sentir dans ses compositions savantes de cercles concentriques traversés de géométries à angle droit.

Cette « Hartley Elegy », qui concentre une part de l'histoire de la peinture américaine du XX^e siècle, a été jusqu'ici peu montrée. Elle a été autant plus soufferte de LOVE que, à partir des années 1990, les nouveaux galeristes d'Indiana ont à leur tour construit leurs stratégies sur cette seule pièce. ■

PHILIPPE DAGEN

Le Monde

Le Carnet

Vos grands événements

Naissances, baptêmes, fiançailles, mariages, anniversaires de naissance

Avis de décès, remerciements, messes, condoléances, hommages, anniversaires de décès, souvenirs

Colloques, conférences, séminaires, tables-rondes, portes-ouvertes, forums, journées d'études

Soutenances de mémoire, thèses, HDR.

Expositions, vernissages, signatures, lectures, communications diverses

Pour toute information Carnet :
 ☎ 01 57 28 28 28
 ✉ 01 57 28 21 36
 ✉ carnet@mpublicite.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Naissance

Annie FAIVRE ISTRIA

a la joie d'annoncer la naissance de sa petite-fille,

Louise, Dominique, Annette,

le 20 mai 2018,

chez

Juliette FAIVRE
 et **Jean Michel BONHOMME.**

Décès

Catherine et Stefan Röss,
 Véronique et Michel (†)
 Sestini-Aubry,
 Antoine et Francine Aubry,
 ses enfants,
 Ses petits-enfants,
 Ses arrière-petits-enfants

Et toute la famille,

font part du décès de

Jean AUBRY,
 trésorier payeur général,
 officier de la Légion d'honneur,

survenu à Maisons-Laffitte,
 le 21 mai 2018,
 dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 mai, à 14 h 30, en l'église Saint-Nicolas de Maisons-Laffitte.

Ni fleurs ni couronnes ni plaques.

Un don peut être fait au Secours Catholique ou à la Fondation de l'Avenir.

Noëlle Breton,
 née De Guillebon,
 son épouse,

Ses enfants et beaux-enfants,
 Ses petits-enfants,
 Sa sœur et ses frères,
 Ses belles-sœurs et beaux-frères,

font part avec tristesse du décès de

Jacques BRETON,
 docteur d'État,
 ancien directeur de recherche au CEA,

survenu accidentellement le 20 mai 2018,
 à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 26 mai, à 14 h 30 en l'église de Ploëven (Finistère).

Anne,
 sa fille,
 Thomas Wieder,
 son petit-fils,
 Sa famille
 Et ses ami(e)s,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Annette CHAUSSEBOURG,
 née TRÉMEUR,

survenu à Paris, le 21 mai 2018,
 à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Nous nous souvenons de son époux,

Fernand,

décédé en 2004

et de son fils,

Noïck,

décédé en 2007.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Léon, Paris 15^e, vendredi 25 mai, à 14 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Germain-sur-Gartempe (Vienne), samedi 26 mai, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Jean-Carriès,
 75007 Paris.
 achausebourg@gmail.com

Antonio Tajani,
 président du Parlement européen,

a appris avec émotion le décès de

Nicole FONTAINE,
 présidente du Parlement européen
 de 1999 à 2002.

Au nom du Parlement européen, il exprime sa reconnaissance à l'ancienne présidente de l'institution et adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

(Le Monde du 20 - 21 - 22 mai.)

Marie Hélène et Patrick Longhini,
 Marie Pascale et Max Bonnal,
 André Henry, Frédérique et Philippe Henry, Bruno Henry,
 et leurs enfants
 et petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Catherine HENRY,

survenu le 3 mai 2018, à Lisbonne,
 à l'âge de soixante et onze ans.

Un hommage lui sera rendu le samedi 26 mai, à 11 heures, à la Maison Jean Vilar, en Avignon.

M^{me} Jacqueline Hoppenot,
 son épouse,
 Ses enfants
 Et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Jérôme HOPPENOT,

survenu le 21 mai 2018,
 en sa quatre-vingt-troisième année.

La comtesse de Longevialle,
 née Thérèse-Anne de Langsdorff,
 son épouse,

Le comte Roland de Longevialle,
 son frère,
 ses enfants et ses petits-enfants,

Olivier de Longevialle,
 Emmanuel de Longevialle,
 ses enfants,
 Rémi, Antoine, Nathalie, Solal et Rose,
 ses petits-enfants,
 Zachary,
 son arrière-petit-fils,

ont le grand chagrin de faire part du rappel à Dieu de

Guy
comte de LONGEVIALLE,

le 18 mai 2018.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce jeudi 24 mai, à 14 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris 7^e, suivie de l'inhumation au cimetière de Villeconin (Essonne).

Ni fleurs ni couronnes, des dons à Solidarités Nouvelles face au Chômage, 51, rue de la Fédération, 75015 Paris.

72, rue du Cherche-Midi,
 75006 Paris.

M^{me} Bertrand Magon de la Villehuchet,
 née Martine Glasser,
 sa femme,

Christian et Laëticia Magon de la Villehuchet,
 son fils et sa belle-fille,
 Paul, Gaspard, Julien, Joseph,
 ses petits-fils,

Stéphane et Pierre Monnier,
 Bénédicte Darblay,
 Marie et David Vital-Durand,
 ses belles-filles et leurs maris
 ainsi que leurs enfants, Zoé, Lou, Oscar,
 Léah (†), Alice, Olga, Léon, Luna, Basil,

ont la tristesse de faire part de la disparition de

Bertrand
MAGON de la VILLEHUCHET,

le 18 mai 2018.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, Paris 7^e.

M. Robert Mateu,
 son époux,
 Raphaële Mateu Rousseau,
 sa fille,

Frédéric Rousseau,
 son genre,
 Clothilde et Gabrielle,
 ses petites-filles,
 Nicole Folch,
 sa sœur,

Michel, Pierre, François Folch,
 Les familles Ferris, Laporte,
 Rousseau,

ont l'immense tristesse de faire part du décès, le 21 mai 2018, de

Françoise MATEU,
 née LAPORTE,
 éditrice.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 mai, à 10 h 45, en l'église Saint-Pierre Saint-Paul de Rueil-Malmaison.

Ni fleurs ni couronnes.

121 ter, avenue Paul Doumer,
 92500 Rueil-Malmaison.
 robert.mateu@orange.fr

Anniversaire de décès

Il y a dix ans,

Pierre GIBART,
 directeur de recherche émérite
 au CNRS,

nous a quittés le 25 mai.

Il est toujours dans le cœur de sa famille et de ses amis.

Conférence

« Fukuzawa Yukichi à Paris en 1862 »,

jeudi 31 mai 2018, à 18 heures,
 avec M^{me} Shoko Yamaguchi, journaliste.
 Sur réservation,
 dans la limite des places disponibles,
 au 01 44 39 30 40
 ou siegeparis@ffjs.org
 Fondation Franco-Japonaise Sasakawa,
 27, rue du Cherche-Midi, Paris 6^e.

Communications diverses

IFI (ex-ISF) :
 Déduisez 75 % du montant de votre don à la **Fondation du patrimoine Juif de France**, pour préserver et entretenir le patrimoine des communautés juives de France (Synagogues, cimetières, ...) Tél. : 01 49 70 88 02. consistoire@consistoirecentral.fr Sous l'égide de la Fondation du Judaïsme Français.



SOS AMITIE

Envie d'être utile ? Venez nous rejoindre dans un centre proche de chez vous !

Les bénévoles de SOS Amitié écoutent par téléphone et par internet ceux qui souffrent de solitude, mal-être et pensées suicidaires.

Nous ne répondons qu'à 1 appel sur 7 et **recherchons des écoutants bénévoles.** L'écoute peut sauver des vies et enrichir la vôtre.

Horaires flexibles, formation assurée.
 RDV sur www.sosamitieidf.asso.fr

Société éditrice du « Monde » SA
 Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
 Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
 Directeur de la rédaction Luc Bronner
 Directrice déléguée à l'organisation des rédactions Françoise Tovo
 Direction adjointe de la rédaction Philippe Broussard, Alexis Delcambre, Benoît Hopquin, Franck Johannes, Marie-Pierre Lannelongue, Caroline Monnot, Cécile Prieur
 Direction éditoriale Gérard Courtis, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann
 Rédaction en chef numérique Philippe Lecœur, Michael Szadkowski
 Rédaction en chef quotidien Michel Guerrin, Christian Massol
 Directeur délégué au développement du groupe Gilles van Kote
 Directeur du développement numérique Julien Laroche-Joubert
 Rédacteur en chef chargé des diversifications éditoriales Emmanuel Davidenko
 Chef d'édition Sabine Ledoux
 Directeur artistique Arts Papatheodorou
 Photographie Nicolas Jimenez
 Infographie Delphine Papin
 Médiateur Franck Nouchi
 Secrétaire générale du groupe Marguerite Moleux
 Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget
 Conseil de surveillance Jean-Louis Belfra, président, Sébastien Carganico, vice-président



« Il nous est arrivé d'oublier
 Nous pourrions l'oublier encore
 Cette année nous choisissons
 De te l'écrire haut et fort
 Bouquet de mots bouquet de cœur
 Celui-là ne se fânera pas
 Bonne fête maman ! »

OFFRE SPÉCIALE FÊTE DES MÈRES

Votre annonce dans le Carnet du Monde
 27-28 mai 2018

Forfait 89 €HT les 10 lignes

Un cadeau pour votre maman
 dans la collection *Musée du Monde*

carnet@mpublicite.fr / 01 57 28 28 28

Ci-dessous, « Les Nymphéas bleus », Claude Monet (1916-1919). MUSÉE D'ORSAY, DIST. RMN-GRAND PALAIS/PATRICE SCHMIDT
En haut à droite, « Sans titre », Joan Mitchell (1964)
CENTRE POMPIDOU, MNAM-CCI, DIST. RMN-GRANDPALAIS/JACQUES FAUJOUR
En bas à droite, « Dial », Philip Guston (1956). THE ESTATE OF PHILIP GUSTON, COURTESY HAUSER & WIRTH



EXPOSITION

Les *Nymphéas*, connu aujourd'hui comme l'un des chefs-d'œuvre du peintre Claude Monet (1840-1926), offre l'histoire exemplaire d'une œuvre incomprise par ses contemporains. En 1927, quelques mois après la mort du peintre, les salles ovales du Musée de l'Orangerie où sont placées ses longues peintures de nymphéas sont ouvertes, après des années de retard et de difficultés, Monet n'étant jamais satisfait de ses œuvres, sur lesquelles il a travaillé pendant trois décennies. A l'époque, l'ensemble, que le peintre avait offert à l'Etat, reçoit ce qu'il faut d'éloges officiels. Et ce qu'il ne faudrait pas de critiques : une « erreur » selon Jacques-Emile Blanche, « le plus vilain cadeau » fait à la France selon Paul Morand, qui, à travers *Les Nymphéas*, vise Georges Clemenceau, leur défenseur acharné. André Lhote, chargé de la critique d'art à *La Nouvelle Revue française* (NRF), feint de se lamenter sur ce « suicide plastique (...) dans le linceul des nénéphars ». Le public ne manifeste aucun enthousiasme non plus : l'Orangerie reste vide. En 1944, un obus touche le bâtiment et crève l'un des panneaux. Les musées ne s'en soucient que modérément et la restauration prend huit ans, jusqu'à l'automne 1952, malgré les protestations répétées des héritiers du peintre.

Deux ans et demi plus tard, en mai 1955, Michel Monet, fils de Claude, reçoit à Giverny deux conservateurs du Museum of Modern Art (MoMA) de New York. Ils sont mandatés par Alfred Barr, son directeur, pour conclure un achat : celui de l'un des grands panneaux de la série des *Nymphéas* qui n'a pas été intégré au cycle de l'Orangerie et est demeuré dans l'atelier, lequel n'a été miraculeusement ni pillé ni détruit pendant la guerre. Ils choi-

Claude Monet, pionnier incompris de l'abstraction

Le Musée de l'Orangerie expose les toiles des peintres américains qui ont suivi la voie ouverte par les « Nymphéas »

sissent une toile de très grand format – 2 mètres de haut, 5,65 mètres de long, l'œuvre la plus vaste que le MoMA possède à cette date. Pourquoi cette acquisition ? Parce que Barr a compris, grâce aux artistes qu'il rencontre et achète à New York, que le dernier Monet, cette peinture fluide et presque dépourvue de signes figuratifs, est une référence majeure. En 1951, déjà, le MoMA avait acquis *Peupliers à Giverny*, ce qui avait valu au musée une lettre d'un peintre alors peu connu, Barnett Newman, qui protestait contre la faible présence de Monet au musée. Après une première réponse qu'il juge naïve, Newman recommence : « [Monet] a passé l'épreuve du temps et ma lettre vous accusait de l'avoir volontairement ignoré pendant près de vingt-cinq ans. »

A l'ouverture du musée en 1927, le public n'est pas enthousiaste face aux « Nymphéas » : l'Orangerie reste vide

« Volontairement » ? Newman est convaincu que Barr et son équipe privilégient une sorte de « voie royale » de la modernité, qui commencerait avec Cézanne (1839-1906). Or le MoMA tient l'impressionnisme en général et le dernier Monet en particulier pour au moins aussi importants – ce que l'achat de 1955 entérine. Newman n'est que l'un des défenseurs de Monet dans cette génération d'artistes américains. Les uns le voient en France parce qu'ils y séjournent longuement : c'est le cas de Joan Mitchell et d'Elsworth Kelly à partir de 1948, de Sam Francis en 1951. D'autres parce qu'ils y passent : Helen Frankenthaler ou Philip Guston en 1948. Dès la réouverture des salles des *Nymphéas*, Sam Francis s'y rend : « Monet n'était alors pas considéré comme valant quoi que ce soit (...). Moi, j'allais les voir parce qu'ils étaient merveilleux, parce qu'ils étaient libres », en a-t-il dit plus tard. Rapidement, les critiques proches de ces artistes se font leurs porte-parole, Clement Greenberg en 1954, William Seitz en 1955, Louis Finkelstein en 1956.

Sur ce sujet, que les historiens de l'art connaissent depuis longtemps, le Musée de l'Orangerie présente une exposition qui ne

cherche pas à être exhaustive, mais suggestive. A côté ou en vis-à-vis de Monet, venues d'Orsay et du Musée Marmottan Monet, sont placées des toiles de la plupart de celles et ceux qui ont participé à cette histoire jusque dans les années 1960. Se retrouvent donc, représentés par des œuvres d'ampleur et d'importance variable, des peintres déjà cités : Mitchell, Frankenthaler, Newman, Francis et Guston. Et d'autres qui ne l'ont pas été encore, parce qu'ils n'ont pas alors traversé l'Atlantique et ont connu Monet par les musées américains, les collections privées, les revues et les livres : Jackson Pollock, Mark Rothko, Willem de Kooning, Mark Tobey, Clyfford Still ou Morris Louis. Soit une dizaine de Monet et une vingtaine d'Américains.

Exaltation de la sensation

C'est peu, mais se faire prêter un simple aujourd'hui et, d'autre part, chacune de ces œuvres exige d'avoir de l'espace autour d'elle pour prendre toute son ampleur. C'est peu, mais il y a là suffisamment de toiles de premier ordre pour occuper un long moment. Inutile de redétailler la splendeur du *Saule pleu-*

Joan Mitchell a poussé le dialogue - ou la lutte - avec Monet au point de vivre à Vétheuil, où il a habité lui aussi

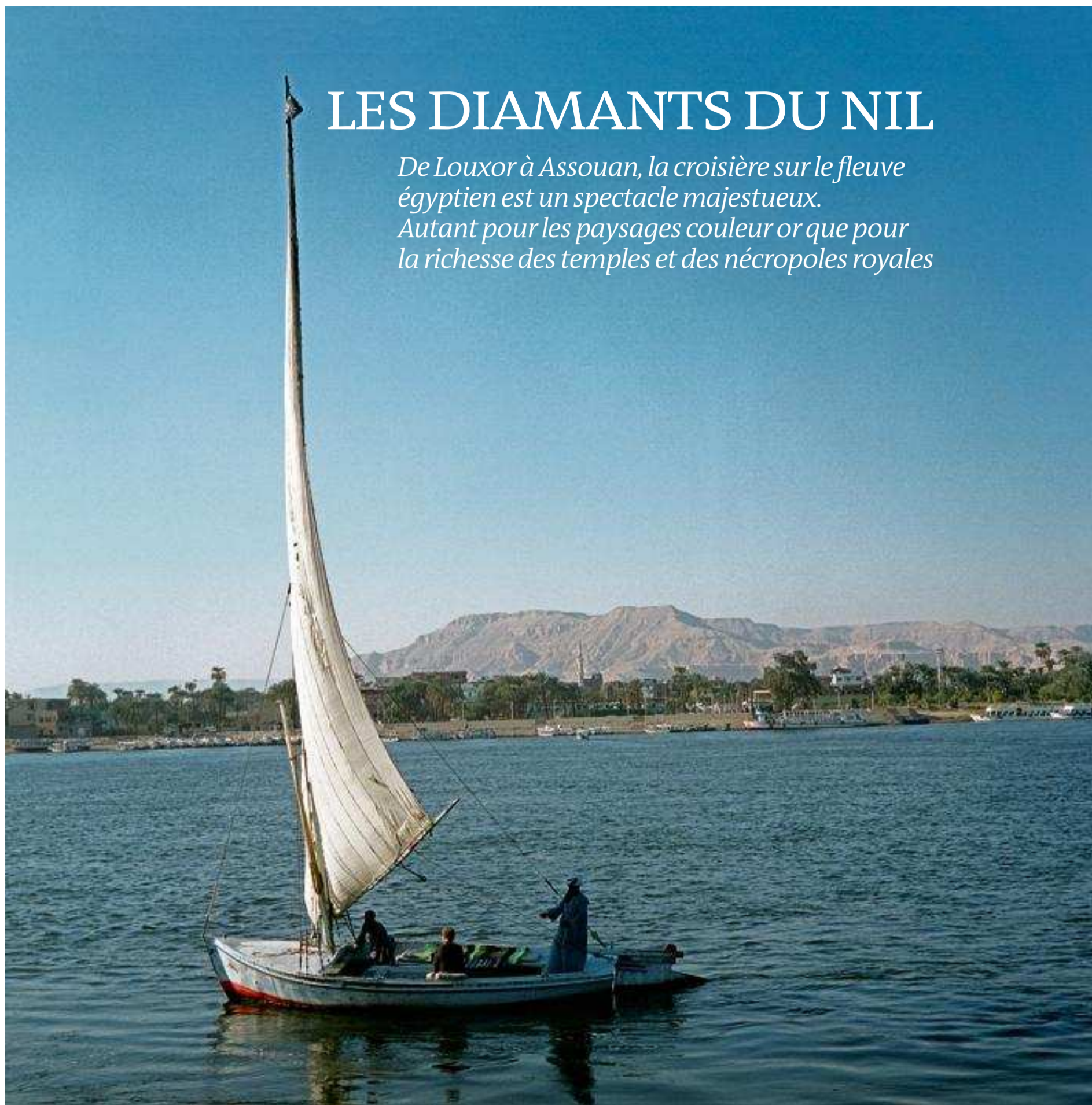
reur et bassin aux nymphéas, de Monet, vert et violet, ni celle du *Pont japonais*, entrelacement presque impénétrable de touches colorées. Il n'est pas surprenant que de telles expériences aient été inaccessibles au plus grand nombre vers 1920, et tout aussi logique qu'elles aient captivé et confirmé les peintres qui, vers 1950, demandaient tout à la couleur et au geste. La présence corporelle, l'absorption dans le tissu chromatique, l'exaltation de la sensation : tout cela est dans Monet. Tout cela est dans les Pollock liquides et tourbillonnants qui ont été choisis et, de façon sans doute moins attendue, dans deux Rothko tachistes de 1948, peints avant qu'intervienne la simplification de la composition à laquelle son nom est un peu vite associé. Moins attendus aussi, les tissages de rouges et de gris de

Guston dans sa période non figurative, peu montrés en France.

Encore moins montrées d'ordinaire sont les compositions de Frankenthaler, qui naissent de l'expansion de flux colorés légers jusqu'à paraître translucides. Des formes naissent de l'affrontement des couleurs et un espace s'ouvre, comme une trouée entre des nuages. Mais celle qui s'impose d'autant plus comme la figure centrale de l'exposition que celle-ci s'ouvre sur un de ses plus beaux quadriptyques, c'est Joan Mitchell. Le dialogue – ou la lutte – avec Monet, elle l'a poussé au point de vivre à Vétheuil, où le peintre a vécu plusieurs années. De la terrasse de la maison où elle habitait, on voyait le cours de la Seine et les peupleraies qu'il a si souvent peintes. S'il est un artiste qui s'est confronté au geste pictural de Monet sur la toile, immédiatement, directement, c'est elle. S'il en est une qui a éprouvé intensément combien il était difficile pour la peinture de transcrire et conserver les sensations sans cesse changeantes de la lumière dans les arbres ou du vent sur l'eau – choses très ordinaires et insaisissables – c'est elle aussi. En comparaison, plusieurs de ses contemporains paraissent trop retenus, timorés, en dessous de l'enjeu. De Monet, ils retiennent telle ou telle leçon, la fluidité poussée jusqu'au diaphane – Louis, Kelly – ou une sorte d'impressionnisme abstrait charmeur – Francis. Elle se mesure à lui frontalement, à lui, à l'espace et à la nature, et pousse la peinture à ses limites. C'est juste admirable. ■

PHILIPPE DAGEN

« *Nymphéas* ». *Labstraction américaine et le dernier Monet*, Musée de l'Orangerie, jardin des Tuileries, Paris 1^{er}. Du mercredi au lundi de 9 heures à 18 heures. Entrée : de 6,5 € à 9 €. Jusqu'au 20 août. Tél. : 01-44-50-43-00.



LES DIAMANTS DU NIL

De Louxor à Assouan, la croisière sur le fleuve égyptien est un spectacle majestueux. Autant pour les paysages couleur or que pour la richesse des temples et des nécropoles royales

Une felouque, sur le Nil, aux environs de Louxor.

DENIS DAILLEUX/AGENCE VU

VOYAGE

LE CAIRE

Avril n'est pas encore à sa moitié quand commence la moisson en Haute-Egypte. Vus du Nil, depuis le pont du *Sudan*, notre bateau, ou le long des routes parcourues pour aller visiter les temples, les champs de blé présentent trois états : sur les uns, moissonneuses et moissonneurs s'affairent, courbés, sans machine ; sur d'autres, les gerbes alignées forment comme un jeu de dames sur les chaumes ;

sur d'autres enfin, les blés mûrs sont encore intouchés. Ces parcelles aux couleurs chaudes – or, brun, panthère – alternent partout avec des tréflières hautes, d'un vert intense, dans lesquelles se cachent des aigrettes farouches. Ici, l'âne est toujours essentiel au paysan. Le trèfle leur sert de fourrage, le blé est encore cultivé en partie pour la consommation domestique.

Qui aurait pu penser, avant ce grand voyage à la découverte d'une civilisation prodigieuse et de ses traces grandioses, que ce paysage agricole, inchangé et vivant, pourrait ri-

valiser par sa beauté avec les sites archéologiques ? Cette compétition sans vainqueur est particulièrement saisissante entre le Nil et les nécropoles de la vallée des Reines, à Kôm El-Hettan, où se dressent les colosses de Memnon, seuls vestiges du vaste temple dédié au pharaon Amenhotep III. A cet endroit précis, on ne sait plus si les deux statues de pierre, édifiées à l'apogée de la civilisation de l'Egypte antique, au XIV^e siècle avant notre ère, servent de décor au paysage ou si ce sont les champs alentour qui, malgré les pylônes électriques, font vibrer les deux chefs-d'œuvre qu'ils encerclent d'un tapis vert.

Nous avons embarqué à Louxor sur le *Sudan*, un superbe bateau à vapeur – le dernier sur le Nil –, acheté et restauré il y a une vingtaine d'années par Voyageurs du monde, sur lequel nous descendrons jusqu'à Assouan en six jours et cinq nuits. D'autres bateaux font la jonction en quatre jours, mais le *Sudan* commence son voyage... en marche arrière. Après une première journée consacrée essentiellement aux temples de Louxor et de Karnak – où l'on a du mal à quitter la grande salle hypostyle, chef-d'œuvre indépensable –, le bateau vogue en direction de Qena, à 60 kilomètres au nord.

Le lendemain, à l'aube, on embarque dans des 4 x 4 vers le temple de Séthi I^{er} à Abydos, soit deux heures de route en convoi, sous bonne

DANS LA TOMBE DU PRINCE AMONHERKHÉPESHEF, DANS LA VALLÉE DES REINES, ON PROFITE, LITTÉRALEMENT SEUL, DES DÉTAILS DES VISAGES ET DES COSTUMES DES SCÈNES QUI ANIMENT LES PAROIS

escorte. On ne se balade jamais seul « hors des sentiers battus » en Egypte. La richesse picturale des bas-reliefs d'Abydos mérite ce détour, complété, avant de remonter à bord du bateau, par la visite du temple d'Hathor, à Dendérah. C'est un des rares temples au toit duquel on peut accéder, exceptionnellement conservé. Dans une pièce exigüe de la terrasse, on découvre un plafond qui ne nous est pas inconnu. C'est le zodiaque de Dendérah, ou plutôt sa copie. L'original se trouve au Louvre depuis qu'un général de l'armée de Bonaparte a décidé de le rapporter dans ses bagages. Le monde est petit... et marche sur la tête !

De retour à Louxor, on visite les nécropoles royales sans personne ou presque. Dans la tombe du prince Amonherkhépeshef, un fils de Ramsès III, dans la vallée des Reines, on profite, littéralement seul, des détails des visages et des costumes des scènes qui animent les parois. Quand on en sort étonné, notre

guide nous explique qu'ici même, avant 2011, il fallait d'abord faire la queue sous un soleil cruel avant de pouvoir entrer dans une sépulture où les touristes se bousculaient. C'est une leçon : il faut sans doute se presser un peu, et aller voir l'Egypte avant que le tourisme de masse n'y impose de nouveau sa loi.

La croisière elle-même est un spectacle permanent. On passe l'écluse d'Esna avant Edfou. A Kôm Ombo, après la visite du temple, on découvre le merveilleux petit musée consacré au dieu crocodile Sobek. Les momies et les sarcophages nous rappellent que ces animaux sacrés appartiennent bel et bien au passé. Il n'y a plus de crocodiles dans le Nil, entre le delta et le barrage Nasser, et les enfants s'amuse joyeusement sur les deux rives du fleuve.

Filer à Philae

Dans la dernière partie de la croisière, sur la rive droite, juste avant Assouan, les larges paysages sauvages et verdoyants laissent la place à la route et aux rails sur lesquels filent des trains écrasés de chaleur. Rive gauche, le sable du désert arrive désormais presque jusqu'à l'eau.

A Assouan, à la place de la visite classique et touristique du souk, on se rend chez un barbier accompagné de notre guide, qui sert de traducteur et dont la présence vaut sauf-conduit. Sous le portrait balle au pied du footballeur égyptien

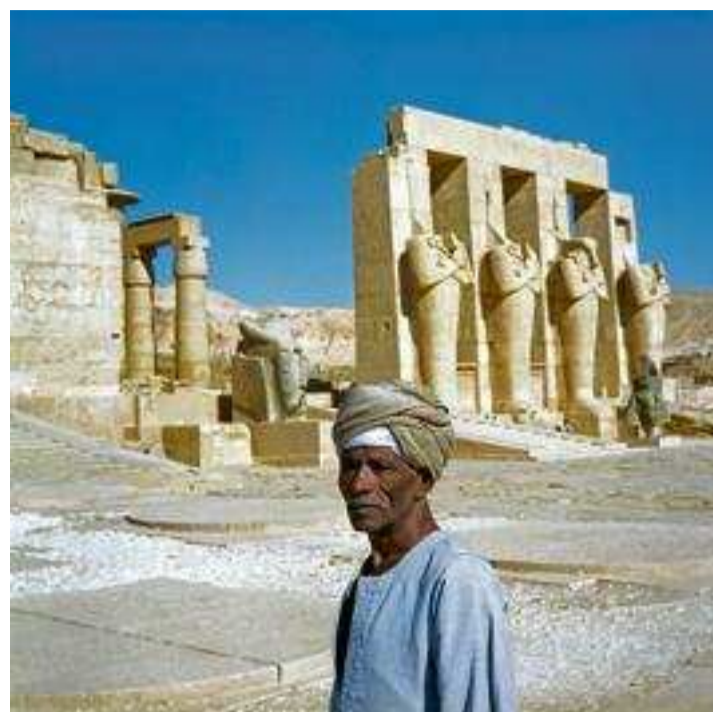
Suez, le canal invisible

Du Caire, on roule vers Ismaïlia, qui se trouve au bord du canal de Suez, à mi-chemin de la Méditerranée et de la mer Rouge. C'est une petite ville où l'architecture coloniale reste très présente, malgré son délabrement. On y visite la cathédrale copte catholique Saint-Marc, gardée par des militaires lourdement armés. L'évêque Makarios Tawfik, dont l'autorité spirituelle couvre le Sinaï, s'y trouve et nous sert de guide. Lui seul se souvient de l'emplacement, dans l'église, du tableau que l'impératrice Eugénie offrit à la paroisse. D'Ismaïlia, on roule plein nord vers Port-Saïd. Le long de la route, les bassins des pêcheries de crevettes nous séparent d'une digue derrière laquelle on devine le canal. La silhouette d'un cargo dont on ne voit que la passerelle glisse sur l'eau invisible et se détache sur le ciel bleu. Le bac qui permet de passer de Port-Saïd à Port-Fouad est bondé. Ce n'est déjà plus sur le canal qu'on navigue, mais sur son embouchure. On ne peut pas rester à Port-Fouad, car nous sommes dans le Sinaï, peu sûr, première terre d'Asie, là où l'Afrique s'achève. Port-Saïd n'a que son histoire à offrir, mais c'est la grande histoire : au bout de la jetée, à côté du socle vide où une statue colossale de Ferdinand de Lesseps était installée entre 1899 et sa destruction par plastiquage, en 1956, on achète du maïs grillé et des fèves salées aux marchands ambulants. On a beau redescendre dans l'autre sens jusqu'à Suez et sa corniche en fin de journée, le canal lui-même nous échappe. Les ponts sont fermés pour des raisons de sécurité, et les installations portuaires ne se visitent pas. Nous serons donc allé au canal de Suez sans jamais le voir.

Au milieu de tubéreuses, à El-Qanater, l'endroit où le Nil se divise en deux bras (ci-contre).

Le Ramesséum, temple funéraire de Ramsès II, en face de Louxor (ci-contre, à droite).

DENIS DAILLEUX/AGENCE VU



CARNET DE ROUTE

Notre journaliste a organisé son voyage avec l'aide de Voyageurs du monde et a été hébergé par l'hôtel Four Seasons, au Caire.

Y ALLER

Air France propose des vols sur sa filiale Joon, à partir de 297 euros AR pour Le Caire, en basse saison. Renseignements et réservations sur Flyjooon.com ou au 09-69-39-02-15. Vols directs EgyptAir à partir de 320 euros environ, dans les mêmes conditions.

SE LOGER

« Sur le Nil, hôtels de légende & croisière sur le *Steam Ship Sudan* », de Voyageurs du monde, est le voyage que nous avons testé, soit six jours et cinq nuits de croisière, et deux nuits à Louxor, au **Winter Palace**, et à Assouan, au **Old Cataract**. Entre 2500 et 3700 euros par personne, vols compris, selon la saison et les prestations. Renseignements : 01-84-17-19-01. Voyageursdumonde.fr

Egypte insolite propose une croisière sur le Nil entre Louxor et Assouan sur un bateau croisière 5 étoiles en pension complète. Quatre nuits et cinq jours, à partir de 430 euros par personne en cabine double, sans les vols internationaux et intérieurs. Egypte-insolite.com

Sofitel Winter Palace Luxor, chambre double à moins de 100 euros en basse saison. Sofitel.com

Le **Old Cataract** s'appelle désormais le **Sofitel Legend Old Cataract Aswan**. Chambre double à partir de 111 euros en basse saison. Sofitel.com

Au Caire, les grands hôtels internationaux sont regroupés au bord du Nil dans le quartier de Garden City. **Four Seasons Hotel Nile Plaza**, chambre double à moins de 200 euros en basse saison. Fourseasons.com

VISITER

Voyageurs du monde propose une formule avec les sites les plus importants entre Louxor et Assouan, mais on peut compléter ce programme, notamment avec une extension vers Abou Simbel, au bord du lac Nasser, puis au Caire, pour visiter les pyramides de Gizeh et le Grand Musée égyptien. Attention, de nombreux sites, temples ou musées, exigent le paiement d'un supplément pour la prise de photographies.



Sur le plateau de Gizeh, les pyramides de Khéops et de Képhren (à gauche).

Au Caire, à Gueziret El-Dahab, l'« île d'or » (ci-dessus).

DENIS DAILLEUX/AGENCE VU

Le Caire sous l'œil de Toutankhamon

FALLAIT-IL ALLER DANS LA CAPITALE égyptienne? La ville n'invite pas aux promenades solitaires, elle est trop immense et trop tumultueuse encore. Mais nous voulions voir les pyramides et les musées.

La prudence dicte de s'installer dans un des hôtels internationaux de Garden City, en plein centre, qui offrent tous des vues splendides sur la ville. Notre séjour débute par une journée entièrement consacrée au Musée égyptien du Caire, sur la place Tahrir, qui devrait être remplacé par un nouveau Grand Musée en 2019.

La place n'est plus la même que celle où s'est jouée la révolution de 2011. Des bâtiments ont disparu, un grand parking souterrain a été achevé. Dans l'enceinte du musée, le monument à la mémoire du grand égyptologue français Auguste Mariette n'a pas bougé. Mais le vieux musée, un des plus beaux ensembles archéologiques du monde, est à bout de force. Poussiéreux mais plein de charme, il conserve les statues colossales des pharaons de toutes les époques et, au premier étage, le trésor de la tombe de Toutankhamon et les momies poignantes des pharaons les plus célèbres.

Du dédale des salles ressortent des visages. La statue peinte de Rahotep, grand prêtre d'Héliopolis durant la IV^e dynastie, vers 2670 av. J.-C., est sans

doute la plus ancienne représentation d'une moustache, dont elle pourrait célébrer l'invention. La figure du pharaon Akhenaton domine toute une partie de la visite. Un sarcophage en bois partiellement recouvert d'or donne de son visage une image aussi belle que tourmentée.

La salle des Momies achève d'inquiéter ceux qui croient aux sortilèges. Enfin, dans la section consacrée aux portraits du Fayoum, le chef-d'œuvre intitulé *Portrait de deux frères* a beau avoir été peint au II^e siècle, il offre la vision d'hommes d'une modernité saisissante. La visite est rythmée par des vitrines vides, encore rares. Des taches très picturales marquent au sol l'emplacement des œuvres qui sont déjà parties à la restauration avant d'être installées, plus tard, dans le nouveau musée.

La pyramide donne le vertige

Le futur Grand Musée égyptien, installé à Gizeh non loin des pyramides, dont le chantier n'est pas achevé, devrait ouvrir ses portes en janvier 2019. Ce qui est certain, c'est que l'inauguration ne se fera pas sans le masque de pierres et d'or de Toutankhamon : c'est son transfert d'un musée à l'autre et l'achèvement des 7 000 mètres carrés, prochainement consacrés à l'exposition du trésor découvert dans la tombe du jeune

pharaon, qui détermineront la date de naissance officielle du nouveau site.

Nous avons pu avoir accès aux laboratoires de restauration du futur Grand Musée égyptien, où une équipe spécialiste du bois travaillait notamment sur un char de la tombe de Toutankhamon. A part cette partie technique essentielle, tout le reste est encore en chantier.

Le soir, nous allons entendre l'ensemble Mazaher, un groupe de musiciens traditionnels qui se produit au Makan, un tout petit café-concert à dix minutes de Garden City. La chanteuse, sorte d'Oum Kalsoum du chant folklorique nubien, vampe la salle avec ses jeux de foulards et ses ceillades. On l'applaudit debout. Faute de temps, ce sera notre seule sortie dans la capitale, au milieu d'un public jeune et très féminin.

Le lendemain, direction les sites légendaires des pyramides et du Sphinx, à Gizeh. L'entrée dans la grande pyramide donne le vertige, au propre comme au figuré. L'ensemble se parcourt en voiture ou en calèche, à la recherche du meilleur point de vue. Seul havre de paix, le petit Musée de la barque solaire, au pied de la pyramide de Khéops. Sinon, l'excitation est partout, et c'est déjà presque la foule, même si notre guide nous explique que ce n'est rien comparé aux « grandes années ». ■

T. DOU.

Mohamed Salah, l'ailier droit du Liverpool FC, on écoute la plainte des pères de famille qui ont du mal à payer l'école de leurs enfants. En dehors des sites touristiques, les Egyptiens ne se rencontrent que par effraction.

Mais il faut déjà filer à Philae, où le temple se découvre après dix minutes de barque à moteur. Dédié à Isis, c'est l'un des temples les plus élégants du pays. Le culte de la déesse païenne s'y poursuit exceptionnellement tard. Quand il s'éteignit au V^e siècle, le culte des dieux et des pharaons disparut avec lui. Sur l'île Kitchener, le jardin botanique, avec ses grandes allées de palmiers et ses couples d'amoureux installés sur des bancs, à l'ombre, face au désert, manque un peu d'entretien, mais pas du tout de charme.

La croisière s'achève, c'est l'heure de quitter la cabine du *Sudan*, à regret. A Assouan, au Old Cataract, juché sur son promontoire face à l'île Eléphantine, tout invite à rester aussi : les chambres, le jardin et les crêpes Suzette du restaurant 1902, servies dans la demi-clarté d'une imposante salle à manger orientale. Ce 5-étoiles est le havre de paix des présidents français en goguette.

On aimerait continuer le voyage au-delà du barrage, sur le lac Nasser, pour découvrir la Nubie et les temples d'Abou Simbel. Mais l'Égypte ne se livre jamais entièrement, et il faut plusieurs voyages pour prétendre la connaître un peu. Le temps règne en maître sur les bords du Nil. ■

THOMAS DOUSTALY

Les morts disputés de Gaza

Analyse

PIOTR SMOLAR
JÉRUSALEM - correspondant

REJETANT L'IDÉE D'UNE ENQUÊTE INTERNATIONALE, L'ARMÉE ISRAËLIENNE ASSURE QU'ELLE ESSAIE DE MINIMISER LES DOMMAGES CAUSÉS

Le conflit israélo-palestinien n'a jamais permis de débat serein. Trop de deuils, de dénis mutuels. Trop de croisés aussi, les yeux brûlés par la haine. Avec la « marche du grand retour », entreprise le long de la bande de Gaza depuis le 30 mars, on a atteint l'acmé de ce phénomène. Les évidences, que toute personne non dogmatique devrait reconnaître, semblent s'évanouir derrière les écrans de fumée.

La première est le bilan saisissant des victimes : les morts – plus d'une centaine –, mais plus encore les blessés par balles, environ 3500. Des chiffres seulement vus par temps de guerre. Or, de guerre, il n'a pas été question. La justification de ce bilan a conduit les avocats d'Israël à des contorsions rares. Il est vrai que la marche présente pour l'armée un défi majeur, en termes de règles d'engagement et d'image projetée par l'Etat hébreu.

Cette marche constitue un phénomène hybride, essentiellement pacifique mais à un endroit stratégique. Elle rassemble des manifestants civils, dont une minorité brûle des pneus, lance des cerfs-volants enflammés en direction des champs israéliens et essaie de découper la clôture. Le Hamas dispute en droit l'idée que celle-ci représente

une frontière, mais son soudain légalisme est hors sujet. Il s'agit bien, pour Israël, d'une ligne de démarcation sécuritaire majeure.

Or, cette ligne n'a jamais été vraiment menacée, grâce aux moyens technologiques et humains déployés. Aucun soldat ni civil israélien n'a été blessé. En revanche, de nombreux Palestiniens ont été atteints par balles loin de la clôture, alors qu'ils étaient inactifs. Contester cela, c'est réfuter les récits de dizaines de témoins étrangers au conflit. Mettons de côté la dimension morale, qui renvoie chacun à sa conscience, et les règles d'engagement, interprétées de façon élastique. Si l'usage massif et disproportionné de la force létale avait un but dissuasif, il n'a pas été atteint. Le 14 mai, journée la plus noire, on n'avait jamais vu autant de manifestants s'avancer dans la bordure, déclarée interdite par Israël.

Rejetant l'idée d'une enquête internationale, l'armée assure qu'elle essaie de minimiser les dommages causés. Elle a mis en place une commission pour déterminer les circonstances générales des tirs. Or, on sait d'expérience – comme après la dernière guerre de 2014 – que les vérifications disciplinaires sont de pure forme. En outre, les erreurs individuelles importent bien moins que les ordres hiérarchiques. C'est en raison de l'impunité organisée que l'ONG B'Tselem avait cessé, en 2016, de transmettre des dossiers sur des crimes allégués au parquet militaire.

Israël a aussi cherché à criminaliser les participants de la marche, en leur déniaient toute volonté autonome et en faisant d'eux des ma-

riottes du Hamas. Quant au mouvement islamiste, il ne serait qu'un bloc de haine immuable, une faction terroriste antisémite voulant la destruction d'Israël. Les commentateurs ont méprisé la révision de sa charte en 2017, où la perspective d'un Etat palestinien dans les frontières de 1967 était admise. En revanche, lorsqu'un responsable du Hamas, Salah Al-Bardawil, a affirmé, le 16 mai, qu'une vaste majorité des Palestiniens tués appartenaient à son mouvement, on a alors cité ses paroles comme une vérité inestimable, justifiant les balles tirées contre eux.

DIFFICILE MUE DU HAMAS

Il y a pourtant de quoi se méfier. D'abord, le motif. Le Hamas n'est pas à l'origine directe de la marche du grand retour. Il aurait pu la tuer dans l'œuf. Au lieu de cela, il l'a encouragée, comprenant sa résonance médiatique. Revendiquer l'appartenance de dizaines de « martyrs » est une vieille ficelle, destinée à montrer que le mouvement, affaibli, reste en osmose avec la rue. Si le Hamas était l'unique régisseur de la mobilisation, comme le martèle Israël, pourquoi une participation plutôt modeste, sur 2 millions d'habitants? Mi-décembre, pour le trentième anniversaire du mouvement islamiste, la foule de ses affiliés fut compacte et disciplinée.

Le Hamas est comptable d'un bilan consternant dans sa gestion de la bande de Gaza, dont l'agonie est due d'abord au blocus israélo-égyptien. La marche est une façon de retrouver un pouvoir de nuisance face à Israël.

Les morts arrangent le Hamas, car ils démontrent la violence israélienne et la nouvelle orientation du mouvement, opportuniste et fragile : la mobilisation populaire. Ils replacent aussi ses dirigeants comme des interlocuteurs en puissance en vue d'un cessez-le-feu à long terme, auquel ils se disent prêts.

Si ces mêmes dirigeants avaient voulu limiter le bilan humain, ils auraient pu empêcher les manifestants de s'approcher de la clôture, en déployant un service d'ordre; appeler femmes et enfants à rester près des tentes; scénariser des mouvements typiques de la culture pacifiste, comme une chaîne humaine. Ils ne l'ont pas fait. Mais ils n'ont pas davantage choisi l'usage massif d'armes à feu ou de roquettes contre l'armée israélienne, restant ainsi dans une sorte d'entre-deux, qui témoigne de la difficulté de la mue engagée.

L'autre raison de ne pas reprendre les propos de Salah Al-Bardawil devrait relever de l'évidence : en quoi l'appartenance éventuelle au Hamas des victimes justifierait-elle leur mort, si elles ne présentaient pas de danger immédiat pour les soldats et les civils israéliens? Depuis quand valide-t-on l'emploi de la force létale a posteriori, et non en vertu d'une situation sur le terrain? Ou alors, il faut assumer le pire : Israël devrait tuer tous les Gazaouis (fonctionnaires, combattants, militants, sympathisants) qui ont une relation étroite ou lointaine avec le Hamas. Ce raisonnement par l'absurde montre à quel point l'argument de l'appartenance à une faction est une diversion. ■

La presse doit mieux protéger les femmes journalistes du cyberharcèlement

L'association Prenons la une, qui rassemble des femmes journalistes, dénonce la violence des actes de harcèlement en ligne et demande à la presse d'aborder ces menaces comme des accidents du travail

Collectif

Suicide-toi», « ferme ta gueule », « chienne », « hystérique », « mal baisée », « tu as couché pour réussir », « va te faire violer »... Nous, femmes journalistes, sommes régulièrement confrontées aux violences en ligne. Celles-ci sont protéiformes : quand certaines d'entre nous reçoivent des insultes isolées, quelques Tweets ou des commentaires sous un article, d'autres sont la cible d'un cyberharcèlement organisé incluant menaces de viol, menaces de mort, tentatives de piratage, publication de données privées, réception d'images violentes et autres joyusetés. Appelés familièrement « raids », ils s'organisent parfois via des forums ou des groupes Facebook secrets.

Le cyberharcèlement peut toucher tout le monde. Mais parce qu'ils s'expriment en public, les journalistes y sont particulièrement exposés. Parmi eux, les femmes sont une cible privilégiée. Elles le sont encore davantage si elles sont non blanches, issues de la communauté LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres), grosses ou en situation de handicap, voire qu'elles assument l'étiquette de « féministe ».

Comme toutes les violences contre les femmes, le cyberharcèlement découle d'une volonté de réduire au silence par des procédés sexistes et, souvent, des insultes à caractère sexuel. Et cela fonctionne : combien de femmes journalistes ont déjà dû quitter les réseaux sociaux, se rendre anonymes ou passer leur compte en mode « privé » à cause de ces violences en ligne ?

ANGOISSE PHYSIQUE, STRESS IMPORTANT

Quand on entend parler de harcèlement sur Internet, on pense d'abord à un problème qui touche les jeunes à l'école primaire ou au collège. Le phénomène est en réalité plus global, plus généralisé et peut aussi pénaliser des professionnelles. Qu'elles travaillent sur le féminisme, les discriminations, les jeux vidéo, le numérique, la politique – surtout l'extrême droite –, et en réalité sur tous types de sujets, les femmes journalistes sont exposées en première ligne au cyberharcèlement.

CE QUI SE DIT SUR LES FORUMS, CE QUI S'ÉCRIT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX NE FLOTTE PAS DANS L'AIR DE MANIÈRE ÉTHÉRÉE, CELA ATTEINT RÉELLEMENT

Or, Internet, c'est la vraie vie. Ce qui se dit sur les forums, ce qui s'écrit sur les réseaux sociaux ne flotte pas dans l'air de manière éthérée. Cela atteint réellement. Angoisse physique, stress important, problèmes de concentration, peur de rentrer chez soi quand le harcèlement passe de l'autre côté de l'écran et inquiétude pour ses proches... C'est pourquoi Prenons la une en appelle aux rédacteurs et rédactrices en chef, et aux managers à divers niveaux, pour que le cyberharcèlement soit, enfin, pris au sérieux. Il devrait être appréhendé comme « un accident du travail ».

Cela passe par une série de bonnes pratiques afin de mieux accompagner les journalistes victimes de violences en ligne. Nous recommandons une meilleure sensibilisation et une formation des équipes de management, des rédacteurs et des ressources humaines à ce genre de situations, ainsi qu'aux questions de cybersécurité.

FILTRE LES COMMENTAIRES HAINEUX

Quand ces violences se produisent, il est important d'écouter la victime, de ne pas rejeter la faute sur elle, en lui faisant divers reproches. Les responsables sont les auteurs de cyberviolence, et eux seuls. En plein épisode de harcèlement, il peut être utile de mandater une personne tierce pour effectuer un travail de veille des attaques et des menaces, afin de préserver la victime. Ce collègue journaliste ou *community manager* (chargé de gérer les réseaux sociaux) pourrait, par exemple, filtrer et traiter les commentaires haineux.

Il pourrait aussi l'aider à maîtriser les conditions de visibilité de ses posts sur les réseaux sociaux. Il nous paraît également souhaitable d'accompagner juridiquement la personne concernée pour porter plainte, par exemple, en mettant à sa disposition l'avocat de l'entreprise. En droit français, il faut faire constater l'insulte par un huissier dans l'idéal, puis porter plainte contre chacun des agresseurs, même dans le cadre du « délit de cyberharcèlement groupé » qui vient d'entrer dans la loi « renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes » (adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale). N'oublions pas que cela représente un coût important et du temps à y consacrer.

Enfin, si nécessaire, et avec l'accord de la victime, la rédaction peut réagir officiellement sur les réseaux sociaux en publiant une précision sur le contenu à l'origine du déclenchement du cyberharcèlement. Ou en émettant simplement un soutien public. Quand une journaliste est harcelée, c'est toute la rédaction qui est touchée. Ne fermons plus les yeux. ■



Les signataires de cette tribune sont journalistes et membres de l'association Prenons la une : Claire Alet, Lauren Bastide, Melissa Bounoua, Anaïs Condomines, Laure Daussy, Clémentine Gallot, Héléne Guinhut, Marie Kirschen, Léa Lejeune, Rozenn Le Carboulec, Aude Lorriaux, Agathe Ranc, Pauline Verduzier

Imprévisible après-guerre froide

Le livre

Ce monde déroutant du début du XXI^e siècle, secoué par les rivalités entre de nouvelles puissances, la réapparition d'empires défunts et le surgissement d'acteurs non étatiques transnationaux, semble à Andreï Gratchev beaucoup plus lourd de menaces que celui qui l'avait précédé, avec sa stabilité relative assurée par l'équilibre nucléaire entre les deux grands. L'ancien conseiller et porte-parole de Mikhaïl Gorbatchev tisse un amer bilan de l'après-guerre froide, ironisant sur le grand échec de l'Occident.

« A la place d'un monde docile, remodelé à son image et facile à gouverner, il découvre un environnement hostile et dangereux, défiant ouvertement son statut privilégié et son rôle de timonier de l'histoire mondiale », note le politologue. Gratchev n'a jamais pardonné à Washington comme aux Européens leur refus de la « Maison commune » proposée par son ex-mentor. C'était à ses yeux l'occasion de créer un système de sécurité collective allant de Vancouver à Vladivostok. L'arrogance du gagnant de la guerre froide a nourri « la rancœur du perdant, le poussant à compenser sa faiblesse par une agressement insolente ». D'où le « revanchisme » de Poutine.

Si le tableau qu'il dresse d'un nouvel avant-guerre est sans surprise, le grand intérêt de ce livre alerte est dans l'analyse de l'ancien, celui de la guerre froide. Ce fut une vraie guerre. « Par le nombre des victimes, à peu près 50 millions dans 147 conflits de par le monde, elle peut revendiquer le titre d'héritière officielle des deux guerres mondiales du XX^e siècle », relève Andreï Gratchev, rappelant en outre qu'elle fut beaucoup plus longue et encore plus mondiale que les deux précédentes.

ÉPISODES SOUVENT MÉCONNUS

Son regard est celui d'un homme qui travailla aux côtés du principal artisan de la fin de la guerre froide. Avant même la chute du mur de Berlin en 1989 puis, deux ans plus tard, l'effondrement de l'URSS, les accords américano-russes de désarmement et, surtout, l'annonce en 1988 par Gorbatchev de la fin de la « doctrine Brejnev » sur la souveraineté limitée des pays de l'Est en annonçant déjà la fin. « Pourquoi l'économie soviétique devait-elle continuer à s'épuiser en gavant le complexe militaro-industriel en vue d'une guerre impossible car suicidaire pour l'ensemble du monde? », s'interroge Gratchev.

Son récit évoque nombre d'épisodes souvent méconnus. Ainsi lors de la crise des missiles de Cuba en 1962, les Russes, outre les fusées finalement évacuées qui déclenchèrent l'épreuve de force avec Washington, avaient aussi stocké sur l'île une centaine de charges nucléaires. Les Américains ne le savaient pas. Fidel Castro voulait à tout prix les garder. Anastase Mikoyan, envoyé à La Havane pour calmer l'ire du Commandant, réussit aussi à convaincre Moscou que « les camarades cubains sont trop émotionnels » pour qu'on leur laisse un tel arsenal. ■



INTERNATIONAL | CHRONIQUE

PAR CHRISTOPHE AYAD

Ces antisémites amis d'Israël

Ce lundi 14 mai, qui a vu, le même jour et au même moment, l'inauguration de l'ambassade américaine à Jérusalem et la tuerie d'une soixantaine de civils palestiniens dans la bande de Gaza par l'armée israélienne, a été tellement irréel et riche en émotions contradictoires que le détail suivant avait échappé à la plupart des commentateurs français, sauf à la sagacité de l'historien Jean-Pierre Filiu, qui tient un blog sur Lemonde.fr. Le pasteur évangélique Robert Jeffress, de l'Église baptiste de Dallas, qui a prononcé la prière inaugurale de la toute nouvelle enceinte diplomatique américaine, avait déclaré en 2010 que les juifs « ne sauraient être sauvés en tant que juifs ».

L'autre pasteur évangélique missionné par Donald Trump à la cérémonie du 14 mai, le révérend John C. Hagee, fondateur des Chrétiens unis pour Israël et télé-évangéliste célèbre installé à San Antonio (Texas), avait déclaré pour sa part à la fin des années 1990 qu'Hitler et la Shoah faisaient partie d'un plan divin « pour que les juifs retournent sur la terre d'Israël ». Les évangéliques considèrent en effet que, lorsque le Second Temple sera reconstruit et les juifs rassemblés en Israël, le retour du Messie et la fin des temps pourront enfin survenir. Évidemment, pour le révérend Hagee, ce jour-là, les juifs tomberont en larmes et reconnaîtront enfin Jésus-Christ comme leur sauveur...

Ce fond d'antisémitisme – le peuple juif, non content d'être déicide, est dans l'erreur pour n'avoir pas reconnu le vrai Messie – ne pose aucun problème au premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, qui a accueilli chaleureusement les deux émissaires du président Trump. C'est que, désormais, quelles que soient leurs motivations, les chrétiens évangéliques forment aux États-Unis le meilleur soutien d'Israël, bien plus que la communauté juive, divisée entre libéraux et orthodoxes et numériquement beaucoup plus faible.

Réel malaise en Israël

Une telle complaisance envers des propos, voire une idéologie, antisémites n'est pas une première pour Netanyahu, mais ces derniers temps, le phénomène est devenu plus flagrant, au point de susciter un réel malaise en Israël ainsi que dans la diaspora juive.

En juillet 2017, le premier ministre a rendu visite à Viktor Orban, son homologue hongrois, dont les diatribes contre le milliardaire juif américain d'origine hongroise George Soros, philanthrope et promoteur de valeurs libérales, ont des relents de plus en plus antisémites. Mais la détestation de M. Orban pour l'Union européenne telle qu'elle est, ainsi que pour l'islam et les migrants, valent, semble-t-il, pour M. Netanyahu de fermer les yeux sur ses dérapages, comme lorsque le premier ministre hongrois a déclaré – à propos de Soros mais sans le nommer : « Nous combattons un ennemi différent de nous. Pas ouvert mais caché ; pas simple mais astucieux ; pas honnête mais

**QUELLES QUE SOIENT
LEURS MOTIVATIONS,
LES CHRÉTIENS
ÉVANGÉLIQUES
FORMENT AUX ÉTATS-
UNIS LE MEILLEUR
SOUTIEN D'ISRAËL**

NÉTANYAHOU A ACCUEILLI LE 14 MAI, À JÉRUSALEM, DEUX PASTEURS MISSIONNÉS PAR TRUMP QUI ONT TENU DANS LE PASSÉ DES PROPOS ANTISÉMITES

basique ; pas national mais international ; qui ne croit pas au travail mais qui spéculé avec de l'argent ; qui n'a pas sa propre patrie mais qui estime qu'il possède le monde entier. Un discours qui aurait eu sa place dans les publications d'extrême droite des années 1930. La communauté juive de Hongrie s'est plainte d'avoir été abandonnée par le dirigeant israélien.

Le mois suivant éclataient les incidents de Charlottesville (Virginie), aux États-Unis. Des représentants de la droite radicale américaine, des groupes néonazis et des adeptes du Ku Klux Klan ont défilé dans la ville pour défendre des symboles du passé esclavagiste et défier cette enclave libérale dont le maire est juif et le chef de la police, noir. Donald Trump, au lendemain de la mort d'une contre-manifestante de gauche, écrasée par un militant néonazi, avait choqué en renvoyant les deux camps dos à dos. Silence à Jérusalem, où Netanyahu n'a pas voulu embarrasser son ami de la Maison Blanche. Là aussi, malaise...

Un tel mouvement a même gagné certaines franges des diasporas, notamment en France. Ainsi, lors du rassemblement après l'assassinat de Mireille Knoll, le 28 mars à Paris, on a vu Marine Le Pen, conspuée par une partie de la foule, être escortée par la Ligue de défense juive (LDJ), un groupuscule juif d'extrême droite, alors que Jean-Luc Mélenchon était poussé par des membres de la même organisation à quitter le cortège.

L'antisémitisme au sein de la gauche radicale serait-il plus grave ou plus menaçant que celui du FN ? Bien sûr que non. La complaisance supposée d'une partie de La France insoumise envers l'islam, et les critiques du mouvement sur la politique d'occupation et de colonisation menée par Israël dans les territoires palestiniens sont la véritable cause de cet ostracisme.

A l'inverse, le FN, qui a assidûment fréquenté par le passé les plus antisémites des dictateurs arabes, comme Saddam Hussein, jouit d'une mansuétude due à son rejet affiché de l'islam. L'image même d'Israël, longtemps dépeint comme un laquais de l'ordre américain, a changé à l'extrême droite : l'État hébreu est désormais perçu comme un bastion avancé de l'Occident en terre d'islam – sans compter qu'il a « l'avantage » de vider les diasporas en attirant sur son sol les juifs du monde entier.

L'orientaliste Bernard Lewis, qui vient de décéder, ne s'y était pas trompé en écrivant : « La vieille garde antisémite est devenue l'ardente avocate d'Israël, parce qu'elle hait les Arabes encore plus que les Juifs. »

Aujourd'hui, le rejet de l'islam et la promotion de la force comme moyen de règlement des conflits priment largement sur l'antisémitisme dans les jugements que le gouvernement israélien porte sur les acteurs politiques étrangers. Or, comme dit le proverbe, on ne choisit pas sa famille, mais on choisit ses amis. S'allier avec le diable n'a jamais été un projet d'avenir. ■

ITALIE : UNE NOUVELLE CRISE DANS LE SUD DE L'EUROPE

ÉDITORIAL III

Un premier ministre inconnu et novice au CV fourni mais aussitôt mis en doute, sur le nom duquel le président de la République, Sergio Mattarella, réfléchit pendant deux jours et qu'il finit par accepter « avec réserve » ; une coalition gouvernementale improbable et tout aussi novice, reposant essentiellement sur l'alchimie fragile entre les chefs des deux partis « antisystème » qui la composent et sur leur rejet commun de Bruxelles ; un contrat de gouvernement en totale rupture avec l'histoire de la démocratie italienne ; un gouvernement dont la composition paraît très problématique ; enfin, des partenaires européens plongés dans une profonde incertitude, en particulier ceux de la zone euro : le paysage romain au lende-

main de la nomination de Giuseppe Conte comme président du conseil italien, mercredi 23 mai, est, il faut le reconnaître, des plus inquiétants.

Contrairement à ce que clame Luigi Di Maio, le dirigeant du Mouvement 5 étoiles (M5S), vainqueur des élections du 4 mars et principal partenaire de la coalition avec la Ligue de Matteo Salvini, le « contrat pour un gouvernement de changement », dont *Le Monde* publie des extraits, n'a rien de la précision ni de la cohérence du contrat de coalition âprement négocié par la CDU-CSU d'Angela Merkel et ses partenaires sociaux-démocrates. Les électeurs italiens qui attendaient un projet cohérent et articulé seront déçus : ils ont droit, avec ce document, à une compilation des mesures mises en avant par chacun des deux partis et que chacun revendique comme les siennes.

Il ne s'agit, au bout du compte, que d'objectifs, à peine chiffrés, longuement développés sur certains points comme la sécurité ou le tourisme, mais cruellement succincts sur certains sujets cruciaux, en particulier dans le domaine fiscal et économique. L'un des rares points clairs qui émanent est celui de l'immigration et du durcissement à attendre sur le sort du demi-million de demandeurs d'asile qu'abrite actuellement l'Italie.

Le renoncement, la semaine dernière, par les deux partis à leur engagement à sortir

de l'euro et à demander un effacement de la dette publique italienne à hauteur de 250 milliards d'euros, n'a pas réussi à rassurer les partenaires de l'Italie au sein de l'Union européenne, dont elle est l'un des six membres fondateurs. Le coût des promesses électorales du M5S et de la Ligue, qui font miroiter aux Italiens un revenu universel de 780 euros par bénéficiaire et une importante baisse des impôts sur le revenu, a été évalué par l'Observatoire italien des comptes publics à entre 109 milliards et 126 milliards d'euros.

On voit mal comment l'Italie, troisième économie de la zone euro, pourrait appliquer un tel programme sans violer le pacte de stabilité et de croissance européen. L'inquiétude porte surtout sur l'énorme dette publique italienne, la plus élevée de l'UE après celle de la Grèce.

À la Commission européenne, la prudence est de mise – pour l'instant. Tout en renouvelant ses mises en garde sur la question de la dette et du déficit, elle essaie de ne pas jeter de l'huile sur le feu, tant l'horizon est sombre. Ainsi, le commissaire européen à l'économie et aux finances, Pierre Moscovici, a eu raison de rappeler la nécessité de respecter « la légitimité démocratique et les rythmes démocratiques ». Une nouvelle crise est ouverte dans le sud de l'Union, potentiellement bien plus grave que celle de la Grèce. ■

SIMONE DE BEAUVOIR

Mémoires

2 volumes

Papier bible ivoire 36 g
10,8 x 17,6 centimètres
Dorure à l'or fin 23 carats
1200 cm² de cuir pleine peau
1584 et 1696 pages

—

Une existence commandée par l'écriture

BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE

nrf

Simone de Beauvoir au café de Flore, en 1946. Collection Sylvie Le Bon de Beauvoir.

Les autoroutes du Grand Paris rêvées en boulevards urbains

► Une consultation internationale « sur le devenir des autoroutes, du boulevard périphérique et des voies rapides du Grand Paris » devait être lancée, jeudi 24 mai

► L'objectif fixé par les collectivités d'Ile-de-France et l'Etat est d'adapter ce réseau aux évolutions du transport, à l'horizon 2050

► L'arrivée des voitures connectées et autonomes, et autres usages favorisés par le numérique, ouvre le champ des possibles

PAGE 4

En Inde, la nouvelle vie des chiffonniers de Pune

Une coopérative sort des femmes de la marginalité PAGE 5



Des chiffonniers de la coopérative SWaCH à Pune, en Inde, le 7 mai. ISHAN THANKA POUR « LE MONDE »

DONNÉES PERSONNELLES

JAN PHILIPP ALBRECHT, ARTISAN DU RGPD

Cet eurodéputé allemand (Alliance 90/Les Verts) de 35 ans, sans qui le nouveau règlement n'aurait probablement pas vu le jour, en assure le service après-vente

PAGE 3

MÉDIAS BEIN SPORTS VICTIME D'UN PIRATAGE GÉOPOLITIQUE

L'ombre de Riyad, en conflit avec le Qatar, se profile derrière cette opération spectaculaire

PAGE 7

PERTES & PROFITS | UBER

VTC AVEC CEINTURE DE SÉCURITÉ... SOCIALE

Le patron d'Uber, Dara Khosrowshahi, avait bien choisi le lieu et le moment pour annoncer, mercredi 23 mai, que ses 150 000 chauffeurs et coursiers en Europe (dont 35 000 en France) bénéficieront gratuitement, à partir du 1^{er} juin, d'une couverture maladie-accident du travail (y compris en dehors des courses) gérée par l'assureur Axa : le sommet « Tech for Good », organisé par Emmanuel Macron.

Ce déjeuner élyséen était organisé pour discuter de la contribution de ce secteur à l'intérêt général. Et une partie de la soixantaine de géants ou start-up conviés (Facebook, IBM, Microsoft...) en a profité pour promettre des investissements et de nouveaux emplois en France. Une occasion aussi choisie par Deliveroo, la plateforme britannique de livraison de repas à domicile, pour prendre un engagement sur l'extension au niveau mondial de la couverture accident-responsabilité civile existant déjà pour ses livreurs français.

Sans ses chauffeurs, « Uber ne serait pas l'entreprise qu'elle est aujourd'hui », mais « nous l'avons perdu de vue », reconnaît l'entreprise sur son blog. Il entre pourtant peu de philanthropie – et beaucoup d'intérêt bien compris – dans sa démarche. La plate-forme dite « collaborative » cherche à retenir ses chauffeurs indépendants, dont la situation (précarité, rémunération, durée du travail...) est dénoncée par les syndicats et les hommes politiques. Quand elle n'est pas portée devant les tribunaux.

Dans un environnement où la concurrence s'exacerbe et où elle n'est pas la bienvenue dans plusieurs capitales, la société de San Francisco cherche

à ripoliner son image. De nombreux pays imposent une protection sociale minimale et renâclent à une « ubérisation » qui fait éclater le modèle du salariat fondé sur un contrat avec un employeur. « On ne peut pas passer d'un monde de taxis protégés par une convention à un monde où il y a zéro protection », notait récemment l'économiste Daniel Cohen au Club de l'économie du Monde. Les dirigeants d'Uber ont fini par admettre avoir négligé clients et chauffeurs en étant trop « agressifs » et focalisés sur la croissance.

Un avenir incertain

Une croissance toujours non rentable. Depuis sa création en 2009, l'entreprise n'a jamais été bénéficiaire. Elle a encore annoncé, mercredi, une perte de 577 millions de dollars (492 millions d'euros) sur les trois premiers mois de l'année (contre 741 millions au dernier trimestre 2017), malgré une explosion de son chiffre d'affaires (+ 67 %). Ce qui ne l'empêche pas d'être valorisée 62 milliards, a-t-elle calculé, sur la base du prix des nouvelles actions à 40 dollars qu'elle va vendre à des investisseurs.

Le marché ignore combien vaut réellement Uber ; il faudra attendre son introduction en Bourse, annoncée pour 2019. L'heure de vérité pour cette « licorne », dont le modèle économique – et donc l'avenir – reste incertain. Est-ce dans le déploiement d'un parc de voitures sans chauffeur, un de ses principaux axes de développement, pourtant freiné par un accident mortel en Arizona ? Ou le taxi volant ? Investisseurs, accrochez vos ceintures ! ■

JEAN-MICHEL BEZAT

TENDANCES FRANCE | CHRONIQUE PAR JEAN PISANI-FERRY

La PAC n'est pas taboue

La bataille du budget européen vient de s'ouvrir. Début mai, la Commission a mis ses propositions sur la table. Pour faire face à la baisse de ressources induite par la sortie britannique et financer de nouvelles priorités – numérique, jeunesse, climat, protection des frontières, accueil des réfugiés, sécurité –, elle propose de réduire de 5% les fonds alloués à l'agriculture. Immédiatement, le ministre français, Stéphane Travert, a dénoncé des « propositions inacceptables ».

Ce ne sont que les premières escarmouches, car l'équation budgétaire est redoutable. D'un côté, le Brexit va réduire les ressources de 10 milliards d'euros par an (*Rethinking the EU's post-Brexit Budget Priorities*, Zsolt Darvas et Guntram Wolff, Bruegel, mars 2018). De l'autre, la Commission évalue le coût des nouvelles priorités à 15 milliards. Un ciseau de 25 milliards sur un budget de 180 milliards, c'est beaucoup.

Commission a repris des priorités avancées par Emmanuel Macron dans son discours de la Sorbonne, le 26 septembre 2017. Mais elle lui met le marché en main : pour affronter les défis d'aujourd'hui, il faut faire des économies sur les politiques d'hier.

Où est l'intérêt de la France ? C'est aujourd'hui la question. Est-il certain que ce soit le maintien en l'état de la politique agricole commune (PAC) ? Bien sûr, Bruxelles nous verse chaque année 10 milliards d'aides, plus qu'à tout autre pays. Mais pour quel résultat ? Une compétitivité en berne, un retard technique avéré, une montée en gamme trop lente, un bilan écologique préoccupant, une transition poussive vers le bio. Et, pour beaucoup de petits exploitants, un déficit de revenu criant : en 2016 (il est vrai une mauvaise année), un quart des exploitations n'ont rémunéré, après subventions, ni le travail de l'agriculteur ni son capital. Les subventions communautaires sont en fait peu redistributives. Toutes ces déficiences ne sont pas dues à la PAC, mais ce bilan est aussi le sien.

Par ailleurs, la finalité de la PAC n'est plus, comme hier, quantitative. Il revient certainement à l'Union d'aider les agriculteurs à supporter les coûts qu'induisent ses exigences en matière d'environnement ou de bien-être animal. Mais d'autres objectifs sont de niveau local : entretien du paysage, maintien d'une activité en montagne, promotion d'un terroir, appui social. Dans bien des cas, des politiques nationales, régionales, locales, pourraient mieux répondre à l'infinie variété des situations.

Transferts à finalité sociale

Reste, évidemment, l'intérêt financier : bien ou mal employés, dira-t-on, pourquoi renoncer à 10 milliards de subventions ? L'argument résiste mal à l'examen. Il est illusoire, d'abord, de penser que, avec trois fois moins d'agriculteurs et huit fois moins d'exploitants, la France va éternellement percevoir trois fois plus de subventions que la Roumanie. Découplées de la production, les aides directes aux exploitations (7 milliards sur 10) sont encore largement calculées sur une base

historique et reflètent donc la production d'hier. Inévitablement, ces transferts à finalité sociale iront de plus en plus vers les pays dont la population agricole reste nombreuse.

L'autre raison est que les négociations budgétaires européennes prennent en compte – à tort ou à raison – les soldes nets entre dépenses et recettes. Ce qui est perdu sur une politique peut ainsi être regagné sur une autre. Imaginons alors que la France soit audacieuse, rompe avec le corporatisme qui, de bas en haut, domine le monde agricole, prenne la Commission européenne au mot et propose de réexaminer qui doit faire quoi.

Bien négociée, une renationalisation graduelle de certaines politiques n'impliquerait pas de perte nette. Et pourrait utilement contribuer à la nécessaire re-définition de notre modèle agricole. ■

Jean Pisani-Ferry est professeur d'économie à Sciences Po, à la Hertie School de Berlin et à l'Institut universitaire européen de Florence

Réviser son bac avec Le Monde

ÉDITION 2018

LE MONDE VOUS DONNE TOUTES LES CLÉS POUR DÉCROCHER LA MENTION

Les sujets détaillés + Les articles du Monde +
Un cahier de 16 pages pour tester ses connaissances
Philosophie - Français - Mathématiques - Histoire - Géographie - Anglais

En condition avec rue des écoles

En partenariat avec MAIF

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX ET SUR LEMONDE.FR/BOUTIQUE



Dans l'usine d'Eberspächer, à Wilsdruff, équipementier dont l'activité dépend à 85 % du moteur à explosion.
ANDRÉ WIRSIG

A Autoland, on enterre bien le moteur à explosion

BERLIN - correspondance

La crise du diesel a totalement transformé notre industrie», lâche d'emblée Stefan Wolf, patron du sous-traitant automobile ElringKlinger. Le ton alarmiste tranche avec l'opulence des lieux. Depuis la salle de réunion baignée de lumière où il nous reçoit, à Dettingen-sur-l'Erms, dans la campagne, à une trentaine de kilomètres de Stuttgart, le paysage est idyllique. «Si vous m'aviez demandé il y a cinq ans quand le moteur électrique allait arriver en grande série sur le marché, je vous aurais répondu à partir de 2030. Maintenant, je vous dis à partir de 2020. Une dynamique très forte est amorcée», poursuit M. Wolf. Dans l'ombre des grands constructeurs, c'est sur les sous-traitants que se porte la pression.

ElringKlinger est le numéro un mondial du joint de culasse. Cette pièce métallique de la taille d'une feuille de papier A4 est un élément central du moteur à explosion. C'est elle qui assure l'étanchéité des cylindres. Le groupe s'accapare 70 % de part de marché mondiale. Avec 1,7 milliard d'euros de chiffre d'affaires pour 9 600 salariés, il est un de ces «champions cachés» emblématiques du Mittelstand. Ces entreprises de taille moyenne, souvent détenues et gérées par une famille, spécialisées sur une niche industrielle, qu'elles dominent mondialement. Elles expliquent pour beaucoup la richesse du Bade-Wurtemberg. Avec 493 milliards d'euros de produit intérieur brut, cette région du sud-ouest de l'Allemagne est plus riche que la Suède, le 7^e pays de l'Union européenne en termes de PIB. A moins de 4 %, son chômage est quasi inexistant.

L'autre nom du Bade-Wurtemberg, c'est «Autoland.» Nulle part ailleurs en Allemagne, la prospérité n'est liée à ce point à la voiture et à son élément central depuis près de cent cinquante ans : le moteur à explosion. Environ 230 000 personnes travaillent directement dans le secteur, soit près du tiers de tous les emplois automobiles outre-Rhin. Les Allemands aiment dire que la première automobile à moteur y a été inventée à la fin du XIX^e siècle, par Carl Benz. Si les historiens contestent parfois cette théorie, elle est soigneusement entretenue à Stuttgart, où l'on peut admirer, au musée Mercedes-Benz, le premier «véhicule à moteur à gaz» breveté par Carl Benz le 29 janvier 1886.

Dans le sud-ouest de l'Allemagne, la riche région du Bade-Wurtemberg a bâti sa prospérité sur la croissance de l'automobile, qui emploie 230 000 personnes. Mais l'essor de l'électrique oblige toute une filière à se réinventer

Incontestable en revanche est l'apport des ingénieurs de la région au développement et à l'amélioration de ce moteur. C'est à Stuttgart que Ferdinand Porsche a mis au point la Coccinelle, qui allait devenir la première voiture populaire des Allemands. C'est ici que se concentrent les meilleurs sous-traitants du moteur à explosion moderne, et de sa version diesel. Bosch, le numéro un mondial du diesel, sur lequel il emploie 25 000 personnes en Europe, a son siège à Stuttgart.

UN BIJOU DE TECHNOLOGIE

C'est ce même moteur, considéré comme un bijou de technologie, qui subit depuis des mois des attaques aussi profondes qu'inédites. Au scandale des moteurs truqués de Volkswagen a succédé une crise générale de crédibilité des industriels et du moteur diesel en particulier. Le lien avec les responsables politiques s'est dégradé. En quelques mois, la question de la pollution des villes, largement attribuée à ce type de moteur, est passée au premier plan en Allemagne.

Après que l'association environnementale Deutsche Umwelthilfe a remporté ses procès contre les grandes villes du pays pour dépassement des normes de pollution, en particulier à Stuttgart, le tribunal administratif fédéral de Leipzig a autorisé, en mars, les villes à interdire les véhicules diesel pour améliorer la qualité de l'air. Depuis des mois, les ventes de cette motorisation sont en chute libre en Allemagne. Dans le même temps, la Chine, premier marché d'exportation allemand, a imposé des quotas de véhicules électriques. En quelques mois, tous les grands constructeurs ont donc mis l'électro-

mobilité au premier rang de leurs préoccupations. Un revirement industriel considérable : là où un moteur à explosion rassemble 3 000 à 4 000 pièces de haute précision, son équivalent électrique en nécessite 200 à 300. A l'heure de l'électrique, pas de cylindre, pas de piston... et pas de joint de culasse.

«Dans une voiture avec un moteur à explosion, il y a le moteur, mais aussi la transmission, le dispositif de filtration des gaz d'échappement, le turbulateur, le système de contrôle du moteur. Avec l'électrique, tout devient superflu. Cela va avoir des conséquences sérieuses pour les sous-traitants du Bade-Wurtemberg», poursuit M. Wolf. «C'est bien simple : il y a ceux qui ont pu se préparer à l'avance et ceux qui ont été surpris par cette évolution.»

Le patron d'ElringKlinger, lui, se voit du bon côté. Sur la table de la réunion, à côté des modèles de joints de culasse, trône une autre pièce sur laquelle il mise beaucoup. Ce module en plastique, équipé de capteurs et de câbles, entre dans la fabrication d'un ensemble de cellules de batteries. Le groupe a investi il y a quinze ans dans cette technologie et s'estime prêt à répondre à une forte hausse de la demande. A condition que le système de voiture électrique sur batteries l'emporte, ce qui est loin d'être certain. M. Wolf estime ainsi que le moteur à hydrogène a un grand avenir et mise beaucoup sur cette technologie. «Il y aura sans doute un mix de moteurs. Selon l'usage du véhicule, la motorisation sera différente», explique-t-il.

C'est tout le dilemme de ces industriels : continuer à être des experts du moteur à explosion tout en préparant son déclin. Continuer à produire pour le système conventionnel en étant prêt à sortir en grande série des pièces compétitives pour la prochaine technologie. Un défi considérable pour ces entreprises de taille moyenne. Celles qui n'ont pas les moyens d'investir ne pourront sans doute pas survivre, estime le dirigeant, qui anticipe une transformation du paysage des sous-traitants automobiles dans les dix prochaines années.

A Esslingen, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Stuttgart, le groupe Eberspächer a été un des pionniers du silencieux pour moteur. Aujourd'hui, c'est un des leaders mondiaux des systèmes de filtration de gaz d'échappement. Il réalise 4,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et son activité dépend à 85 % du moteur à explosion. «La crise du diesel est un tournant», confirme Heinrich Baumann, PDG actuel de l'entreprise et héritier de la dynastie Eberspächer.

Le moteur à explosion est-il condamné ? «Actuellement, 80 millions de véhicules sont construits par an. Certains experts tablent sur 100 millions par an en 2025. Si, à cette date, 20 % des véhicules étaient équipés de batteries, il y aurait autant de moteurs à explosion qu'aujourd'hui», commente M. Baumann. «Mais en vérité, les experts n'en savent rien. 2025 c'est demain. Pour un industriel, c'est extrêmement difficile de planifier. Même en Chine, où ils ont un problème de pollution bien plus urgent qu'en Allemagne, ils se sont rendu compte que la mobilité électrique était encore trop chère pour le grand public actuellement.»

INVESTISSEMENTS SUR D'AUTRES NICHES

Alors M. Baumann fait ce que le Mittelstand allemand sait le mieux faire : il investit sur d'autres niches industrielles en croissance. Il parle de l'Inde, où les systèmes de dépollution des moteurs sont encore peu développés. Evoque le marché en pleine croissance des bus à longue distance, grands consommateurs de climatisation, une autre spécialité du groupe Eberspächer. Il décrit aussi dans le détail le fonctionnement des systèmes de chauffage autonomes qu'il peut déjà proposer pour les véhicules électriques, dont le moteur ne produit pas de chaleur. «Nous cherchons des thèmes nouveaux, où tout n'est pas encore défini et où même un grand sous-traitant ne sait pas proposer quelque chose dans la minute. Là réside notre avantage», poursuit M. Baumann.

Mais le modèle de l'entreprise allemande de taille moyenne, qui a fait sa fortune sur l'investissement prudent et l'amélioration constante des produits existants, pourra-t-il se maintenir dans un contexte d'innovation rapide et de rupture ? Pour Stefan Wolf, les industriels doivent unir leurs forces pour rester en avance sur la technologie et réagir plus rapidement. Le groupe fondé en 1879 est d'ailleurs entré en Bourse en 2000. Un tabou pour de nombreux groupes familiaux de la région. Heinrich Baumann, lui, reste convaincu que la gestion familiale reste la plus adaptée. «Je préfère ne pas avoir à discuter de ma stratégie avec des analystes. C'est toujours bien de garder une gouvernance simple.»

Et que deviendront les 230 000 emplois automobiles de la région ? Et les 300 000 de l'industrie des machines, dont beaucoup dépendent des commandes de l'automobile ? Tous ne seront sans doute pas conservés à l'identique. La question agite Stefan Wolf, qui, à côté d'ElringKlinger, dirige actuellement la fédération des patrons de l'industrie du Bade-Wurtemberg. «Nous discutons avec le syndicat IG Metall, j'aimerais beaucoup qu'émerge une initiative commune avec les syndicats et les responsables politiques pour mener une réflexion sur l'avenir de notre industrie, qui est la base de nos emplois. Mais pour l'instant, je crains que rien de tel ne puisse émerger de notre gouvernement actuel.»

CÉCILE BOUTELET

C'EST TOUT LE DILEMME DE CES INDUSTRIELS : CONTINUER À ÊTRE DES EXPERTS DU MOTEUR À EXPLOSION TOUT EN PRÉPARANT SON DÉCLIN

Jan Philipp Albrecht, forçat du RGPD

Sans la détermination de cet eurodéputé, le règlement sur la protection des données n'aurait peut-être pas vu le jour

PROTRAIT

BRUXELLES - bureau européen

L'allure juvénile – barbe de trois jours et marinière – Jan Philipp Albrecht nous reçoit dans son étroit local d'eurodéputé, perché dans les hauteurs du siège bruxellois du Parlement européen. Son bureau croule sous les dossiers, le lit d'appoint n'a pas été replié.

En ce jour férié de début mai, les labyrinthes couloirs de l'institution sont vides mais l'élu allemand (Alliance 90/Les Verts) de 35 ans enchaîne les rendez-vous. Et il est sur les dents : avec l'ex-commissaire luxembourgeoise Viviane Reding, Jan Philipp Albrecht est l'un des principaux artisans du désormais fameux Règlement général sur la protection des données (RGPD) applicable à partir du 25 mai.

Sans son opiniâtreté, et son équipe d'assistants motivés, ce texte fondamental n'aurait probablement pas vu le jour. Il vise à réellement protéger les données personnelles des citoyens de l'Union, qui en auront la pleine maîtrise, avec droit à l'oubli à la clé, ainsi qu'une portabilité des données d'un service à l'autre et des sanctions dissuasives pour les entreprises violant la règle (jusqu'à 4 % de leur chiffre d'affaires).

Mi-politiques mi-experts

Désormais, l'élu européen doit en assurer le service après-vente, ce qu'il sait manifestement très bien faire, multipliant les prises de parole : conférences de presse, colloques, livres... Son exposition médiatique a commencé avant même que le texte ne soit finalisé. Il jouait déjà les premiers rôles dans un documentaire datant de 2015, *Democracy*, réalisé par le Suisse David Bernet, entièrement consacré à la genèse du RGPD.

Si tout le monde loue aujourd'hui les vertus du RGPD, c'est une vraie bataille que mène l'élu Vert depuis 2012

Né à Brunswick, dans le Nord de l'Allemagne, désormais considéré comme une star de la « bulle européenne », le trentenaire n'a pas volé son poste de rapporteur du Parlement européen pour le RGPD, fin 2012. Passé par les universités de Berlin, Hannover, Oslo et Bruxelles, c'est un vrai « geek », un spécialiste du droit des nouvelles technologies. Entré très tôt en politique, il s'y distingue rapidement en devenant le porte-parole des Jeunes Verts allemands, en 2006.

« J'y ai réalisé que sur ces sujets, c'était important d'avoir une action au niveau de l'Union, d'aller au Parlement européen, l'Internet étant par nature transfrontières. Et je voulais avoir un impact politique, les jeunes doivent s'engager avant qu'il ne soit trop tard », raconte M. Albrecht. Il est élu eurodéputé en 2009, réélu en 2014. Et parvient très vite à sortir du lot, en prenant dès son arrivée à Bruxelles activement part à la bataille parlementaire autour de l'ACTA.

Avec d'autres, il dénonce ce projet d'accord commercial anti-contrefaçon visant à renforcer les droits de propriété intellectuelle au niveau international : un texte jugé potentiellement dangereux pour la vie privée des Européens. Ce futur traité sera finalement retoqué par le Parlement européen en 2012, dans un rare acte de sédition de l'institution.

Accessible, souriant, mais pointu sur le fond, « Jan » est l'un de ces hybrides, mi-politiques mi-experts que le Parlement européen sait faire émerger. Un peu comme son collègue Sven Giegold, un autre Vert allemand, tout aussi ambitieux et habile avec les médias, à ceci près qu'il a choisi, pour sa part, de se concentrer sur la lutte contre l'évasion fiscale.

Si tout le monde loue aujourd'hui les vertus du RGPD, c'est une vraie bataille que mène le Franco-Allemand à partir de 2012, après la publication par Viviane Reding de sa proposition de règlement. Le texte est ambitieux, il veut réviser de fond en comble une directive de 1995, datant d'avant l'Internet grand public et globalement très peu respectée dans les Etats membres.

L'élu doit d'abord convaincre une majorité de collègues eurodéputés dans un hémicycle discrètement cerné par les lobbies. Son prérapport sur le RGPD ira jusqu'à susciter 3 000 amendements, un record absolu. La négociation s'enlise ensuite avec les Etats membres (au Conseil), beaucoup de capitales se faisant le relais de leurs entreprises, réticentes par rapport aux coûts supposés excessifs de mise en application du règlement.

Les révélations du lanceur d'alerte Edward Snowden sur les programmes de surveillance de masse aux Etats-Unis, à partir de 2013, aident à l'avancée des discussions. Tout comme, dans la dernière ligne droite, la présidence luxembourgeoise de l'Union, et spécialement, l'habileté du ministre de la justice Felix Braz : il parvient à convaincre les capitales sur un compromis plutôt ambitieux, fin 2016.

« Au final, seule l'Autriche s'est abstenue, et encore, parce que Vienne trouvait que le texte n'allait pas encore assez loin. Les débats



Jan Philipp Albrecht, le 3 mars.
MARKUS SCHOLZ/DPA PICTURE-ALLIANCE/AFP

ont été si intenses qu'on a fini par construire un très large consensus », se félicite aujourd'hui Jan Philipp Albrecht.

La tête un peu ailleurs

Avec le RGPD, « c'est une des premières fois que l'Union met en place un vrai standard global ; des sociétés multinationales l'utilisent déjà pour leurs activités en Argentine et au Japon ! », ajoute l'élu Vert. Qui ose une audacieuse hypothèse : « La Chine aussi va demander à ses sociétés de respecter le règlement, et ces dernières auront du mal à justifier auprès de leurs consommateurs protégés de la même manière que les Européens. »

Le simulacre d'audition de Mark Zuckerberg au Parlement européen, le mardi 22 mai, l'a cependant laissé sur sa faim, comme nombre de ses collègues.

Cette visite devait symboliquement consacrer l'Europe comme championne pour la protection de la vie privée en ligne. Mais elle a tourné à l'humiliation collective pour les élus, le patron de Facebook édulcorant la plupart de leurs questions. « Il n'a pas saisi sa chance de restaurer la confiance des consommateurs européens et il a démontré aux chefs des groupes politiques [les seuls autorisés à participer au débat] qu'une régulation des plates-formes était vraiment nécessaire », regrette M. Albrecht.

Mais le trentenaire a déjà la tête un peu ailleurs. Celui qui, prêté une source admirative au Parlement, « a le profil pour prendre la tête des Verts aux futures élections fédérales allemandes » va retourner à ses premières amours : la politique nationale. En tant que ministre de l'agriculture et de l'environnement du Land du Schleswig-Holstein. « J'ai envie de diffuser l'esprit européen en Allemagne. Etre actif au niveau régional, ne pas prendre l'avion toutes les semaines, cela me va aussi », glisse le trentenaire, père d'un petit garçon. Un pari ou un choix de vie : il sera peut-être plus difficile d'accrocher la lumière pour l'élu habitué des plateaux TV. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX

À NOS LECTEURS

L'entrée en vigueur, le 25 mai, du règlement général sur la protection des données (RGPD) est l'occasion pour *Le Monde* de réaffirmer ses engagements en matière de confidentialité de vos données personnelles et de respect de vos choix à propos de leur utilisation. Nos équipes se sont mobilisées pour s'assurer de la conformité de nos pratiques au RGPD ainsi qu'aux recommandations de la CNIL. Nous avons rédigé un document exposant notre politique de confidentialité, qui vous informe des modalités de traitement et de protection de vos données par notre groupe. Ce texte, accessible sur notre site, précise vos droits et la façon de les exercer. Un délégué à la protection des données (DPO), interlocuteur privilégié pour répondre à toutes vos questions en la matière, a été nommé. Pour le contacter : DPO Le Monde, 80, bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris ; ou dpo@groupelemonde.fr. Nous nous engageons à améliorer nos pratiques à chaque fois que cela sera possible.

LOUIS DREYFUS,
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE
ET JÉRÔME FENOGLIO,
DIRECTEUR DU « MONDE »

Ce qui change pour les entreprises françaises

Les sociétés devront notamment tenir à jour un registre des données personnelles qu'elles exploitent

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) entre en vigueur vendredi 25 mai dans toute l'Union européenne (UE). Il constituera désormais le cadre dans lequel les sociétés pourront exploiter les données personnelles en leur possession, qu'il s'agisse de celles de leurs employés, de leurs clients ou de leurs fournisseurs...

Une information claire et transparente

Premier changement introduit par le RGPD : il crée un cadre réglementaire unifié au niveau européen, là où chaque pays, précédemment, avait sa propre législation nationale sur le traitement des données personnelles. Ce projet participe de la volonté de créer un marché numérique unique au sein de l'UE, dont la Commission estime qu'il pourrait générer 415 milliards d'euros par an et créer des centaines de milliers d'emplois. Or les industries du numérique s'appuient de plus en plus sur les données pour créer de la richesse. En unifiant les pratiques dans chaque pays, Bruxelles souhaite permettre aux acteurs du numérique européen d'accéder plus facilement à ce marché de 500 millions de clients potentiels, et ainsi faciliter l'émergence de géants continentaux.

Mais ce coup de pouce va de pair avec une demande de plus de responsabilités. Afin de gagner la confiance des citoyens, pour qu'ils acceptent plus facilement de partager leurs données, le RGPD demande que tous les responsables

de traitements garantissent aux utilisateurs un certain nombre de droits : une information claire sur l'utilisation qui va être faite de leurs données, une possibilité pour eux de consulter les données utilisées, de les modifier ou de les supprimer, etc. Même si beaucoup de ces droits existaient déjà, leur exercice par les utilisateurs était jusque-là fastidieux.

Le RGPD vise aussi à rééquilibrer la concurrence avec les acteurs extraeuropéens, GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) en tête, puisque ceux-ci seront soumis aux mêmes contraintes dès lors qu'ils voudront manipuler les données des citoyens européens.

Les entreprises responsabilisées

En matière de traitement des données personnelles, les entreprises françaises étaient soumises, jusque-là, à la loi Informatique et liberté de 1978, modifiée en 2004 pour intégrer des dispositions d'une directive européenne de 1995. Pour les entreprises, il s'agissait déjà de démontrer qu'elles ne procédaient pas à une utilisation disproportionnée des données personnelles. La loi imposait une déclaration préalable de ces traitements auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), voire une autorisation préalable pour les cas les plus sensibles. Pour faciliter les démarches, elle prévoyait la possibilité de recourir aux services d'un correspondant informatique et libertés (CIL), chargé de vérifier la bonne application de la loi au sein

de l'entreprise. Avec le RGPD, ce fonctionnement disparaît. Plus de déclarations préalables : les entreprises sont censées être responsables. En cas de visite de la CNIL, elles doivent pouvoir démontrer qu'elles appliquent les bonnes politiques de gestion des données personnelles.

Pour ce faire, elles doivent tenir à jour un registre recensant toutes les données personnelles qu'elles exploitent, pouvoir prouver que ces dernières ont été obtenues avec le consentement éclairé des utilisateurs (en les informant précisément de la finalité pour laquelle les données sont exploitées), et démontrer qu'elles ont adopté les mesures de sécurité appropriées en fonction du caractère sensible des données, tout particulièrement contre les cyberattaques. Ces obligations s'appliquent aussi aux sous-traitants de l'entreprise impliqués dans le traitement des données (hébergeurs, etc.).

Les CIL disparaissent aussi, laissant la place à des délégués à la protection des données (*data privacy officers*, DPO), chargés de s'assurer de la bonne conformité de l'entreprise avec le règlement. Le DPO peut être un salarié de l'entreprise. Pour les plus petites structures, il peut être externalisé ou mutualisé, par exemple entre différents membres d'une même profession (comme les notaires). Le DPO n'est obligatoire que pour les entreprises se livrant à « un suivi régulier et systématique des personnes à grande échelle » (comme un réseau social) ou manipulant à

grande échelle des données dites « sensibles » (données de santé, données biométriques, etc.).

Des sanctions renforcées

L'innovation la plus frappante introduite par le nouveau règlement est le niveau inédit des amendes encourues pour les contrevenants. Jusqu'en 2016, la CNIL ne pouvait pas infliger d'amendes supérieures à 150 000 euros. Depuis la loi pour la république numérique, ce plafond a été relevé à 3 millions d'euros. Avec le RGPD, le pouvoir de sanction de la CNIL est très largement renforcé puisqu'il pourra s'élever jusqu'à 20 millions d'euros ou 4 % du chiffre d'affaires mondial. Le niveau de l'amende est en rapport avec la gravité de l'infraction. Faute de jurisprudence, difficile de dire aujourd'hui quand la peine maximale pourra être appliquée.

De nouveaux recours pour les utilisateurs

Le RGPD donne désormais la possibilité à plusieurs particuliers d'intenter des actions de groupe pour obtenir réparation à la suite d'un préjudice dont se serait rendue responsable une entreprise traitant vos données personnelles. Jusque-là les actions de groupe n'étaient possibles que pour faire cesser le trouble (le partage non consenti des données avec une entreprise tierce, par exemple). Désormais, les plaignants pourront réclamer une indemnisation financière. ■

VINCENT FAGOT

PUBLICITÉ

CRYPTO-MONNAIES en association avec **etoro**

ACHAT DE CRYPTO-MONNAIES :

	Valeur	Rendement J-1	Avis
Bitcoin	€ 6 799	-2,84%	99% Investir
Ethereum	€ 546	-4,92%	99% Investir
Bitcoin Cash	€ 937	-4,02%	99% Investir
XRP	€ 0,57	-5,33%	99% Investir
Dash	€ 304	-4,44%	99% Investir
Litecoin	€ 109	-3,83%	99% Investir
Stellar	€ 0,26	-5,33%	99% Investir
NEO	€ 48	-4,90%	99% Investir
EOS	€ 11	-6,34%	99% Investir

L'achat de crypto-monnaies s'adresse à des investisseurs avertis, ayant les connaissances et l'expertise nécessaires. Les marchés de crypto-monnaies sont des services non réglementés qui ne sont régis par aucun cadre réglementaire européen spécifique (y compris la MiFID). Par conséquent, lorsque vous utilisez nos services de trading de crypto-monnaies, vous ne bénéficiez pas des protections offertes aux clients profitant de services d'investissement réglementés par la MiFID tels que l'accès au Fonds de compensation des Investisseurs de Chypre (ICF), Programme du fonds de compensation des services financiers (FSCS) et au Financial Ombudsman Service pour le règlement des différends.

COPIEZ LES TRADES DES EXPERTS ETORO :

	Rendement sur 12 mois	Rendement J-1	Nombre de copies
Jay Smith	175%	-3,19%	12 564
Liam Davies	124%	-1,42%	2 011
Wes Nolte	59%	-0,61%	9 273

INVESTISSEZ DANS UN PORTEFEUILLE DE CRYPTO-MONNAIES :

	Rendement sur 12 mois	Rendement J-1	Nombre de copies
Crypto CopyFund (Bitcoin, Ethereum, XRP, Bitcoin Cash, Litecoin, Dash, NEO, Stellar)	168%	-2,44%	124 322

Investir dans des CFD présente des risques. N'investissez pas davantage que le capital que vous êtes prêt à perdre. Les performances passées ne sont pas une indication des résultats futurs.

Valeurs arrêtées à 9h00 GMT hier

Le Grand Paris en quête d'un nouveau modèle routier

Etat et collectivités d'Ile-de-France lancent une consultation sur l'avenir des autoroutes et des voies rapides de la région

C'est un premier pas vers la transformation du périphérique parisien et des autoroutes franciliennes en boulevards urbains à la circulation apaisée. Une consultation internationale « sur le devenir des autoroutes, du boulevard périphérique et des voies rapides du Grand Paris » devait être lancée jeudi 24 mai, en fin de matinée, par les collectivités d'Ile-de-France et l'Etat. L'objectif : demander à des équipes pluridisciplinaires, composées d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes, d'économistes, de sociologues, pourquoi pas d'auteurs de science-fiction, de réfléchir à l'évolution de ces voies rapides à l'horizon 2050 et à une échéance intermédiaire de 2030.

« Les routes d'aujourd'hui sont héritées des années 1960, elles ne sont pas adaptées aux technologies et aux usages de demain, c'est un modèle qui va disparaître. Nous voulons réfléchir à l'avenir d'une infrastructure routière aujourd'hui encombrée et mal exploitée », résume Sylvain Cognet, le directeur général du Forum métropolitain du Grand Paris. Ce syndicat mixte, qui s'attache depuis 2009 à faire travailler ensemble toutes les collectivités locales de la zone urbaine capitale, est à l'origine de la consultation, qui suit son Livre blanc des mobilités à l'horizon 2030, adopté en mars.

Machinerie à fabriquer du consensus, le Forum métropolitain s'attaque cette fois à forte partie. La mobilité est un des dossiers les plus sensibles en Ile-de-France et l'automobile a le pouvoir d'échauffer les esprits. Après les passes d'armes répétées entre la maire de Paris, Anne Hidalgo (PS), et la présidente du conseil régio-

« C'est la région de la congestion automobile et des transports en commun saturés, le statu quo est intenable »

VALÉRIE PÉCRESSÉ
présidente de l'Ile-de-France

nal d'Ile-de-France, Valérie Péresse (LR), sur la piétonnisation des voies sur berge dans la capitale, assooir la Région à la même table que la Ville pour discuter de l'évolution des autoroutes à l'heure de la fin du moteur à explosion relève de l'équilibrisme.

« Le sujet n'est pas tabou : nous sommes la région de la congestion automobile et des transports en commun saturés, le statu quo est intenable. Inventer un meilleur usage de la route est crucial, assume M^{me} Péresse. Mais il faut être dans une logique coopérative et ne pas en faire un objet partisan et idéologique : pour révolutionner la route, il ne suffit pas de la fermer à la circulation. Il faut être visionnaire, mais aussi réaliste : à court terme, on aura toujours besoin de circuler sur les routes. »

« On prend soin de n'empiéter sur les prérogatives de personne, on ne donnera pas de leçons et il ne s'agit pas d'imposer des solutions », précise M. Cognet. Les cinq équipes retenues cet été devront rendre leurs propositions en avril 2019... sans qu'aucun lauréat soit désigné. « Ce n'est pas un concours d'architecture, il s'agit de se forger une culture commune sur l'évolution de la route, d'anticiper

des évolutions pour aider les pouvoirs publics dans leur prise de décision, explique M. Cognet. Les réponses devront être réalistes, appuyées sur des études des flux et de leur évolution, et nous orienter sur les étapes nécessaires pour arriver à un résultat, pas seulement nous dessiner une solution idéale... »

La fin programmée des véhicules polluants, l'arrivée des voitures connectées et autonomes, le développement de l'autopartage et autres nouveaux usages favorisés par le numérique ouvrent le champ des possibles. « Nous vivons une révolution des mobilités, il faut imaginer comment mieux utiliser la route et mieux l'articuler avec les transports en commun, juge l'adjoint à la maire de Paris chargé de l'urbanisme, Jean-Louis Missika. On va vers une route augmentée, à haute qualité de service, sur laquelle on pourrait avoir, pour les véhicules autonomes, des voies réservées fonctionnant presque comme des rails : on pourrait même garantir l'heure d'arrivée, ou prioriser les flux de personnes ou de marchandises selon l'heure du jour ou de la nuit... »

« Un enjeu d'urbanisme »

Du périphérique à la francilienne, rocade de la deuxième couronne, en passant par les autoroutes qui traversent la zone dense pour entrer dans Paris, les solutions ne seront pas uniformes. Mais une chose est sûre, « ce n'est pas qu'un enjeu de transport, c'est aussi un enjeu d'urbanisme », insiste M. Missika : requalifier ces autoroutes permettrait de recoudre des villes coupées en deux par ces infrastructures, de réduire la fracture entre Paris et sa banlieue, d'aménager espaces verts et franchissements et de construire des

quartiers entiers là où le bruit, la pollution et la sécurité l'interdisent aujourd'hui. « Il y a ceux qui ont une vision urbaine, qui veulent verdifier et piétonniser, et ceux qui comme moi se préoccupent de mobilité, disons que nous serons complémentaires », observe Valérie Péresse.

Pour rendre concrètes ces évolutions aux yeux du grand public et des élus, les équipes devront réaliser des focus illustrant leurs propositions sur une quinzaine de sites qui seront choisis à l'automne, et pourront proposer des expérimentations réalisables dès 2024, année des Jeux olympiques d'été à Paris. Enfin, les travaux des cinq groupements feront l'objet d'une grande exposition à l'été 2019. Pour les collectivités concernées, restera à imaginer comment mettre en œuvre ces évolutions, dans un paysage de responsabilités très fragmentées. Au risque de renouer avec les querelles de périmètres et les désaccords de fond.

« Pour avancer, la question de la gouvernance de la mobilité doit être abordée, juge ainsi Jean-Louis Missika. La distinction entre ce qui relève de la route ou du rail est de moins en moins pertinente. Et il faut enfin poser la question du modèle économique : les autoroutes sont gratuites là où elles sont le plus coûteuses à entretenir, en zone urbaine dense. Pourquoi ne pas aller vers un péage urbain ? » Valérie Péresse, de son côté, est prête à taxer les poids lourds mais opposée à un péage « qui aggraverait les fractures sociales et territoriales ». L'échéance de 2050 fixée par la consultation est aussi une manière d'atténuer ces désaccords. ■

GRÉGOIRE ALLIX

La chute de la livre met la Turquie et Erdogan sous pression

La banque centrale du pays est intervenue en urgence pour stopper la déroute

La pression des marchés s'accroît sur le président turc, Recep Tayyip Erdogan, à un mois des élections présidentielle et législatives du 24 juin. La glissade de la livre s'est brutalement accélérée, mercredi 23 mai, poussant la Banque centrale de la République de Turquie à relever l'un de ses principaux taux directeurs, de 13,5 % à 16,5 %. La devise nationale avait chuté de près de 5 % en quelques heures. L'intervention-choc de l'institution monétaire lui a permis de se reprendre un peu. En un an, la livre a tout de même perdu quelque 30 % de sa valeur face au billet vert.

Un sentiment d'urgence semblait s'être emparé des autorités face à la déroute de la monnaie. Pour la soutenir, la Bourse d'Istanbul avait annoncé dans la matinée avoir converti la quasi-totalité de ses réserves de change en livres. Dans un communiqué, elle avait dénoncé des « approches spéculatives » à l'œuvre, assurant qu'aucune donnée économique ne justifiait cette dépréciation.

Au bord de la surchauffe

De prime abord, la Turquie paraît robuste. En hausse de 7,4 % en 2017, son produit intérieur brut (PIB) a progressé plus vite que n'importe quel autre pays du G20, y compris la Chine. « La croissance est forte, mais elle est même trop forte », note Jean-Charles Sambor, spécialiste des pays émergents chez BNP Paribas Asset Management.

Stimulée à coups de crédit facile et de relance budgétaire, cette économie au bord de la surchauffe présente des signes inquiétants. L'inflation galope (près de 11 % en avril), et le pays présente un large déficit du compte courant. Les entreprises turques sont très endettées, le plus souvent en dollars, ce

qui les rend vulnérables aux variations du taux de change et pèse, par ricochet, sur les établissements financiers. « Il y a un risque de crise bancaire qui pourrait se prolonger en crise de la balance des paiements », juge M. Sambor.

La dégringolade de la livre s'inscrit dans un contexte global de remontée du dollar. Mais si l'ensemble des monnaies émergentes se sont dépréciées, la devise turque fait partie des plus chahutées, au même titre que le peso argentin. Alors que Buenos Aires vient d'appeler au secours le FOND monétaire international, « il n'est pas inconcevable que la Turquie puisse à terme être contrainte de suivre le pas de l'Argentine », estimaient, dans une note publiée mi-mai, les analystes de Capital Economics. A fortiori si la banque centrale turque « tarde à agir » et que « la confiance du marché s'évapore ».

En sortant de son inertie, la banque centrale changera-t-elle la donne ? La question reste ouverte tant l'indépendance de l'institution est aujourd'hui sujette à caution. Mi-mai, M. Erdogan a semé le trouble parmi les investisseurs, en disant vouloir peser davantage sur la politique monétaire s'il était réélu. « Les taux d'intérêt sont le père et la mère de tous les maux », a répété, ces dernières semaines, le président islam-conservateur.

En quinze ans de pouvoir, M. Erdogan a largement bâti ses succès électoraux en se targuant de la solidité de l'économie turque. Pour les analystes, la convocation d'élections anticipées répond à la crainte de voir la situation se dégrader. Mais selon de récents sondages, plus de 40 % des Turcs citent l'économie comme le principal problème du pays. ■

MARIE DE VERGÈS

A la SNCF, le fossé entre le management de l'entreprise et les salariés grandit

Les résultats du référendum interne ont beau conforter les syndicats, la grève s'essouffle

Où va le mouvement des cheminots contre la réforme ferroviaire, alors que la SNCF connaissait son 21^e jour de grève, mercredi 23 mai, que le projet de loi arrivait au même moment devant le Sénat et à quelques heures d'un nouveau rendez-vous crucial des syndicats du groupe ferroviaire avec le premier ministre, Edouard Philippe, vendredi 25 mai ?

Les organisations syndicales représentatives de l'entreprise publique – CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT – peuvent se féliciter des résultats de la « vot'action » (un référendum interne pour ou contre le « nouveau pacte ferroviaire »), organisée du 14 au 22 mai : 94,97 % des votants ont dit « non » à la réforme. La consultation a enregistré un taux de participation « exceptionnel » de 61,15 %, avec 91 068 cheminots (sur près de 147 000) qui ont pris part au vote dans les « 564 urnes déployées dans le pays », a annoncé Laurent Brun, secrétaire général de la CGT Cheminots.

Ce raz-de-marée a de quoi redonner un peu d'allant aux syndicats. Ils ont de nouveau exhorté le gouvernement « à écouter les cheminots » et redit que la détermination des antiréforme était intacte. « Nous n'avons pas fait vingt jours de grève, soit d'ores et déjà davan-

tage qu'en 1995, pour le plaisir de griller des merguez, a dit M. Brun. Ce mouvement représente des sacrifices considérables pour des centaines de familles. » Le message est clair : pas de fin de grève tant que le gouvernement n'a pas fait de concession importante.

De leur côté, la direction de la SNCF et le gouvernement ont cherché à délégitimer la « vot'action ». « La SNCF constate que les modalités d'organisation ne présentent pas toutes les garanties qui auraient pu être réunies pour une consultation, a déclaré l'entreprise. Ni isoler pour le secret du vote, ni présence d'huissiers ou de tiers, ni listing coordonné des salariés pour éviter les votes multiples. » La ministre des transports, Elisabeth Borne, a qualifié la consultation de « pétition » au micro d'Europe 1.

Le compte n'y est pas

La fracture entre le management de l'entreprise et au moins les deux tiers des salariés est devenue abyssale. SUD-Rail a demandé au patron de la SNCF, Guillaume Pepy, « de présenter sa démission au gouvernement avant la fin de la semaine », dans la foulée des résultats. Les autres syndicats n'ont pas souhaité lier la « vot'action » à une question de personne, mais ils ont constaté ce fossé grandissant entre le siège de Saint-Denis

« Nous n'avons pas fait vingt jours de grève pour le plaisir de griller des merguez »

LAURENT BRUN
secrétaire général
de la CGT Cheminots

et le reste du groupe. Le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, a assuré, le 24 mai, sur Europe 1, que « la question du maintien de Guillaume Pepy à la tête de la SNCF n'est pas posée ».

Cette consultation peut-elle modifier le rapport de force ? Le problème pour les organisations syndicales est que la grève elle-même s'essouffle. Le taux de grévistes a, mercredi, chuté à 14,22 %, son plus bas niveau en semaine depuis le début du conflit, selon les chiffres de la direction. Et celui des conducteurs en grève (49,2 %), même élevé, est passé pour la première fois sous les 50 %. La fin prochaine du processus législatif est aussi un élément potentiellement démotivant, d'autant que le Sénat va retenir plusieurs amendements correspondant à des demandes des

deux syndicats (UNSA et CFDT) qui ont accepté de jouer le jeu de la concertation avec le gouvernement et les parlementaires.

Adoptée, le 23 mai, par la commission sénatoriale de l'aménagement du territoire et du développement durable, la réforme devrait en particulier renforcer les garanties offertes aux salariés dans le cadre de l'ouverture à la concurrence. Mais, même pour les syndicats réformistes, le compte n'y est pas. L'objectif n'est pas de « modifier des bricoles », a prévenu le secrétaire général de l'UNSA Ferroviaire, Roger Dillenseger.

Quelle peut être la stratégie syndicale des jours à venir ? Réunie mercredi soir, l'intersyndicale a décidé que les quatre fédérations de cheminots porteraient toutes une revendication commune, lors de leurs rencontres bilatérales à Matignon, vendredi. Chaque syndicat demandera la mise en place de négociations tripartites Etat-patronat-syndicats. Un rassemblement est prévu, le 29 mai, devant le Sénat, pour l'ouverture des débats en séance publique. Reste une inconnue : le contenu exact des annonces que fera Edouard Philippe aux syndicats sur la reprise de dette de la SNCF et les investissements consentis par le gouvernement dans le ferroviaire. ■

ÉRIC BÉZIAT

7 000

C'est le nombre minimum d'emplois que la Deutsche Bank va supprimer dans le monde. Ce plan a été présenté, jeudi 24 mai, à l'assemblée des actionnaires. Les réductions de personnel, qui concernent près d'un salarié sur dix, vont s'étaler sur l'ensemble des régions du monde et des activités, mais concerneront 25 % des salariés de la banque d'investissement. Les effectifs de l'établissement allemand vont être ramenés « bien en deçà de 90 000 », contre 97 130 en équivalent temps plein, à fin mars, précise un communiqué.

JUSTICE

« Chemise arrachée » : peines avec sursis en appel pour quatre ex-salariés d'Air France

Quatre ex-salariés d'Air France, dont l'un avait été relaxé en première instance, ont été condamnés, mercredi 23 mai, pour violences à des peines de trois à quatre mois de prison avec sursis dans l'affaire de la « chemise arrachée » du DRH, en 2015. La cour d'appel de Paris a confirmé les amendes de 500 euros infligées aux huit autres prévenus poursuivis pour des dégradations. – (AFP)

COMMERCE

Trump envisage des taxes douanières sur l'automobile

L'administration américaine a ouvert, mercredi 23 mai, une enquête sur les importations de voitures, de camions et de pièces détachées aux Etats-Unis, une initiative susceptible de déboucher sur l'imposition de droits de douane, comme c'est déjà le cas pour les importations

d'acier et d'aluminium.

Trump pourrait imposer des taxes de 20 % ou 25 % sur les voitures importées, selon plusieurs sources. – (Reuters.)

DISTRIBUTION

Le marché du bricolage confirme sa reprise

En 2017, le marché français du bricolage a progressé de 1,9 %, à 26 milliards d'euros, selon les données publiées, mercredi 23 mai, par l'Union nationale des industriels du bricolage, du jardinage et de l'aménagement du logement et la Fédération des magasins de bricolage.

IMMOBILIER

Westfield : les actionnaires approuvent l'achat par Unibail-Rodamco

Les actionnaires de Westfield ont, jeudi 24 mai, approuvé l'offre de reprise du groupe australien spécialisé dans les centres commerciaux par le numéro un européen de l'immobilier commercial, le français Unibail-Rodamco, pour 24,7 milliards de dollars (21,1 milliards d'euros). – (AFP)



Des habitants du bidonville de Pune collectent des ordures ménagères.

ISHAN TANKHA/
POUR « LE MONDE »

En Inde, la nouvelle vie des chiffonniers de Pune

La première coopérative de ramasseurs d'ordures a permis de sortir de la marginalité 3 000 « intouchables »

REPORTAGE

PUNE - envoyé spécial

Shobha Bansole préfère travailler tôt le matin, lorsque les avenues sont silencieuses et à moitié vides : « La chaleur n'y est pas encore trop écrasante et les travailleurs de la rue ne se font pas klaxonner. » Au lever du jour, cette femme de 50 ans enfle un sari, des sandales en plastique usées, et pousse avec un air de conquérante son chariot à ordures dans les rues de Pune, une ville de 5 millions d'habitants en pleine expansion de l'ouest de l'Inde.

Comme dans une chasse au trésor, de bonnes et mauvaises surprises l'attendent dans sa tournée. Elle ne fait pas que collecter les ordures. Elle les trie et les transforme en roupies. D'un coup d'œil, elle repère les déchets qui pourront lui rapporter de l'argent : le papier blanc (qui vaut plus cher que le papier de couleur) ou encore la bouteille en

plastique, Rolls-Royce du déchet, à 14 roupies (17 centimes d'euro) le kilo. Dans son chariot, elle trie les ordures et les jette dans quatre seaux différents.

Shobha Bansole, qui a plus de trente ans d'expérience dans le métier, siège également au conseil d'administration de SWaCH (pour Solid Waste Collection and Handling), la première coopérative de ramasseurs de déchets du pays. Elle en est si fière qu'elle effectue ses tournées en portant un gilet multipoche affichant le numéro d'un service clientèle et ce slogan : « L'indépendance, un cran au-dessus ».

Un modèle d'intégration

SWaCH a sorti de la marginalité et de la pauvreté près de 2 900 ramasseurs de déchets à Pune, dont une majorité de femmes dalits (anciennement, les intouchables). Elle leur a donné pour la première fois un revenu régulier et les a sortis de la discrimination. A l'heure où l'Inde s'urbanise, SWaCH est devenu un modèle de

l'intégration des travailleurs du secteur informel et de la collecte des ordures. Sur les 65 millions de tonnes de déchets solides produits dans le pays chaque année, entre 75 et 80 % sont collectés et seul le quart est traité. Près de 4 millions de travailleurs du secteur informel ramassent en Inde les déchets, souvent dangereux pour la santé.

Shobha Bansole, illettrée et mère célibataire, se rappelle qu'il y a trente-cinq ans elle fouillait dans les conteneurs d'ordures posés à chaque coin de rue : « Les gens ne nous regardaient pas, nous maudissaient. On était considérés comme des parasites, parfois comme des voleurs, et la police nous harcelait. » Jusqu'à ce que, en 1993, trois professeurs d'université leur soufflent l'idée de former un syndicat. Elles obtiennent d'abord des cartes d'identité professionnelles, un premier pas vers la reconnaissance. Leur syndicat négocie ensuite l'accès à des emprunts et la scolarisation de leurs enfants.

En 2007, les nouveaux syndicalistes se rendent à la municipalité, avec dans les mains un rapport de l'Organisation internationale du travail (OIT) démontrant que la ville économise des centaines de millions d'euros grâce à leur travail informel. « C'est à ce moment-là que les collecteurs de déchets prennent conscience que le service doit être rémunéré par la municipalité ou les résidents », explique Aparna Susarla, la directrice de la coopérative, dont le bureau est installé au beau milieu d'une déchetterie abandonnée.

SWaCH voit le jour en 2007 pour défendre les intérêts économiques de ces travailleurs marginalisés et illettrés. La municipalité leur fournit des équipements, comme des chariots ou des gants, et les autorise à collecter les ordures directement chez les résidents en échange de quelques dizaines de centimes d'euro par mois. Les habitants n'ont plus à déposer leurs ordures dans des conteneurs à ciel ouvert qui remplissent la ville d'une odeur pestilentielle.

La municipalité peut s'appuyer sur la coopérative des ramasseurs pour réduire le volume de déchets produits

« Notre modèle permet de réduire la quantité de déchets grâce au tri et au recyclage effectués à la source », plaide Aparna Susarla. La moitié des déchets de Pune sont ainsi recyclés. SWaCH affirme que le recyclage du papier dans la ville évite à lui seul l'abattage de plus de 350 000 arbres et permet d'économiser 130 000 tonnes de CO₂ par an. En l'absence d'usines d'incinération, l'autre moitié des déchets s'empile toutefois sur des terrains vagues, libérant des gaz si toxiques qu'il faut des masques pour s'en approcher. Malgré les risques pour la santé, des migrants fraîchement arrivés en ville fouillent encore les décharges dans l'espoir d'y dénicher quelques pépites recyclables.

Ateliers illégaux très polluants

Devenus « experts » en déchets, les membres de SWaCH ont commencé à initier les résidents au compostage et les sensibilisent au tri sélectif. La coopérative a aussi alerté les autorités sur le désastre sanitaire des couches et des serviettes hygiéniques usagées. Celles-ci sont désormais enveloppées dans du papier journal ou des sacs marqués d'un point rouge, et traitées séparément. L'union fait la force. Et dans le cas de SWaCH, elle force surtout le respect des riverains. « Les habitants dépendent de nous pour le traitement de leurs déchets. Leur regard sur nous a changé », témoigne Shobha Bansole.

« La réussite du modèle SWaCH dépend de la chaîne de recyclage informelle des déchets », précise toutefois Ravi Agarwal, directeur de Toxics Links, une ONG spécialisée dans la protection de l'environnement.

Les collecteurs survivent grâce à la revente de leurs déchets aux 700 recycleurs de la ville.

Or ces derniers travaillent, souvent sans protection, dans de petits ateliers illégaux très polluants. Ils brûlent à l'air libre des composants électroniques ou des plastiques aggravant la pollution de l'air. « Il est difficile pour eux de recycler dans de bonnes conditions, car la technologie coûte cher », affirme Ravi Agarwal. La chaîne de traitement des déchets en Inde est fragmentée entre des dizaines d'intermédiaires du secteur informel qui n'ont pas accès aux financements. »

Les usines d'incinération sont encore rares dans le sous-continent. Elles sont très coûteuses et produisent moins d'énergie qu'en Europe ou aux Etats-Unis, où les déchets calorifiques comme le papier ou le plastique représentent plus de la moitié du total, contre seulement 15 % en Inde. « Les rares usines d'incinération qui ont vu le jour, comme à Delhi, ont supprimé des milliers d'emplois parmi les collecteurs de déchets », ajoute Ravi Agarwal. Tous les cinq ans, SWaCH doit convaincre la municipalité de ne pas confier la collecte des ordures à un sous-traitant du secteur privé.

« Nous perdriions nos droits et nos acquis sociaux », croit savoir Shobha Bansole.

Leur modèle a été répliqué ailleurs dans le pays, au moins dans les villes où les ramasseurs de déchets sont issus des mêmes milieux socio-économiques et parlent la même langue. « La coopérative met en contact les travailleurs les plus pauvres de la ville avec les résidents les plus riches, et elle permet de sortir de la misère les castes défavorisées », estime Suresh Jagtap, chargé du traitement des ordures à la municipalité de Pune. « Et puis, ajoute-t-il, la municipalité peut s'adosser sur la coopérative pour réduire le volume de déchets produit, alors que les sous-traitants, qui sont payés à la tonne collectée, n'y ont pas intérêt. »

JULIEN BOUSSOU

Un pays qui croule sous le poids de ses déchets

C'EST LA RANÇON de la croissance rapide. La production de déchets en Inde ne cesse d'augmenter, dans un pays de 1,25 milliard d'habitants, dont la croissance économique annuelle dépasse les 7 % et où les infrastructures publiques sont saturées. Dans les villes indiennes, des terrains sont réservés pour accueillir des montagnes de déchets, parfois plus hautes que des immeubles de 16 étages, qui transforment le paysage urbain. Certaines décharges sont sauvages. Il arrive qu'elles prennent feu, tuant ceux qui les fouillent à la recherche d'objets recyclables. D'autres meurent ensevelis.

Ces déchetteries posent de vrais risques environnementaux. Lavés par la pluie, les déchets libèrent des substances toxiques qui s'infiltrent sous terre et contaminent les nappes phréatiques. L'incinération des ordures est la troisième cause d'émission de gaz à effet de serre en Inde. La quantité de déchets augmente, tout comme la part de ceux qui sont considérés comme « solides » (50 % du total), plus difficilement recyclables dans le contexte indien. Le pays manque cruellement d'usines d'incinération.

La collecte des ordures est traditionnellement dévolue aux *kabaadi*, les chiffonniers. Ils arpentent les rues armés d'un crochet, un sac sur l'épaule. D'autres collectent les déchets chez les résidents chaque matin, mais la grande majorité d'entre eux travaillent sous la coupe de sous-traitants. Près de 40 % des 2 à 4 millions de *kabaadi* en Inde seraient âgés de moins de 18 ans. Ils sont marginalisés, souffrent de malnutrition et ne bénéficient d'aucune protection sociale ou d'assurance-santé.

Nouvelle loi

Selon une étude menée par des chercheurs indiens et publiée en 2017 dans la revue scientifique *Journal of Occupational Medicine and Toxicology*, les ramasseurs de déchets sont deux fois plus nombreux à souffrir de blessures, de maladies respiratoires, d'infections oculaires et de problèmes intestinaux que la moyenne de la population, ce qui entraîne pour eux des dépenses de santé plus élevées. Or la généralisation d'une taxe sur la valeur ajoutée à l'ensemble du territoire indien, l'été dernier, a fait chu-

ter les prix des déchets recyclés et a diminué leurs revenus déjà maigres.

Les *kabaadi* sont rarement organisés en coopératives et peuvent difficilement défendre leurs droits. S'ils ont pu s'unir à Pune, ou dans d'autres villes, comme Bangalore, c'est parce qu'ils sont issus de la même communauté (les intouchables) et parlent la même langue. Ce qui n'est pas le cas des migrants qui travaillent dans les grandes villes comme Bombay ou Delhi.

En avril, le gouvernement indien a mis en place une nouvelle loi encadrant le traitement des déchets. Elle impose aux complexes résidentiels le tri sélectif, mais les amendes prévues en cas de non-respect, d'un montant équivalant à quelques euros, sont loin d'être dissuasives. Le programme « Clean India », lancé il y a quatre ans par le premier ministre indien, Narendra Modi, a braqué les projecteurs sur la crise sanitaire qui frappe le pays mais a obtenu des résultats mitigés. Au cours des quatre dernières années, la part des déchets traités dans le pays a stagné autour de 23 %.

J. BO. (PUNE, ENVOYÉ SPÉCIAL)

La chasse aux brevets des requins de la Silicon Valley

Alors que le procès Apple-Samsung approche de son dénouement, des sociétés se spécialisent dans les contentieux de propriété intellectuelle, explique le chercheur Jamal-Eddine Azzam

Par JAMAL-EDDINE AZZAM

**CES REQUINS
REPÈRENT
LES INVENTEURS
EN DIFFICULTÉ
FINANCIÈRE ET
LES PME HIGH-TECH
FRAGILISÉES**

Le « loup de Wall Street », brillamment incarné par Leonardo DiCaprio dans le film du même nom de Martin Scorsese (2013), fut dans les années 1980 le symbole du capitaliste prédateur. Mais les « requins de la Silicon Valley » ont commencé à prendre dans les imaginaires américains la place de ce *bad boy* des affaires.

Tout aussi informés que les financiers, ces requins ne s'intéressent pourtant pas aux cours de Bourse ! Ils repèrent les inventeurs en difficulté financière et les PME high-tech fragilisées. Ils prennent leur contrôle et mettent la main sur leurs brevets. Ils guettent aussi les grandes entreprises qui cherchent à se débarrasser de leurs brevets superflus, et ils achètent sans barguigner. Puis ils attaquent : ils traînent en justice des sociétés qu'ils accusent d'utiliser, sans payer de licence, certains des brevets qu'ils ont acquis.

Ils choisissent habilement leurs cibles : des entreprises qui disposent de trésoreries abondantes, mais de services juridiques anémiés. Ils savent dénicher les tribunaux qui leur sont les plus favorables, avec une prédilection pour les cours de justice de l'est du Texas... Et ils gagnent des fortunes. Des chercheurs ont estimé à 500 milliards de dollars (environ 427 milliards d'euros) le coût pour les entreprises américaines de ces attaques de *raiders* entre 1990 et 2010, avec une forte montée en puissance à la fin de la période : plus de 80 milliards de dollars ont été captés par les requins chaque année entre 2007 et 2010.

Le nombre de procès intentés en matière de protection intellectuelle a été multiplié par quatre entre 2010 et 2015, une progression attribuée essentiellement à l'action de ces sociétés prédatrices qui tirent parti d'inventions auxquelles elles n'ont en rien contribué et que les entreprises, attaquées en justice, utilisaient le plus souvent sans en avoir conscience. Les sommes en jeu sont telles que ces attaques freinent l'effort de recherche-développement des sociétés ciblées, et donc le rythme des innovations. Les firmes mises en cause, rapidement à court de liquidités, diminuent en moyenne de plus d'un quart leurs investissements en R&D (L. Cohen, U. G. Gurun et S. D. Kominers. « The growing problem of patent trolling », *Science*, n° 352, 2016). Dans des secteurs comme les dispositifs d'imagerie médicale, ces attaques ont même provoqué des baisses brutales du chiffre d'affaires de plusieurs firmes alors que leurs ventes augmentaient. La diffusion de la technologie s'en est trouvée entravée. Et il est démontré qu'une très faible part des sommes versées par les entreprises attaquées en justice aboutit au final dans la poche des véritables inventeurs.

REPÉRER DES FAILLES

Pour les entreprises américaines, et depuis peu les entreprises européennes visées à leur tour, l'enjeu est considérable. Plusieurs lois ont été votées par le Congrès américain depuis 2010 pour limiter les exactions des requins. Mais leur potentiel de nuisance reste très élevé. Les produits les plus emblématiques d'aujourd'hui, comme les smartphones, sont conçus en utilisant

des dizaines de milliers de brevets différents, déposés par une multitude d'acteurs. Il est toujours possible pour des spécialistes de repérer des failles.

Faute d'être protégées par la loi, les sociétés ont commencé à organiser elles-mêmes leur protection. Plusieurs initiatives collectives que nous avons étudiées ont ainsi vu le jour (« Patterns of Competition in Meta-Organizations », Jamal-Eddine Azzam et Héloïse Berkowitz, in *Routledge Companion to Coopetition Strategies*, Routledge, à paraître en 2018). Google, par exemple, s'est associé depuis 2014 avec Canon, Dropbox, SAP et deux start-up dans un réseau baptisé LOT, qui rassemble désormais pas moins de 600 000 brevets appartenant à une centaine d'entreprises différentes du monde entier, de l'automobile à la banque en passant par la distribution, les médias ou l'électronique. Une firme qui rejoint le réseau apporte avec elle certains de ses brevets. Elle s'engage à concéder automatiquement une licence aux autres membres à la fin de la période : plus de 80 milliards de dollars ont été captés par les requins chaque année entre 2007 et 2010. Si jamais le nouvel acquéreur se révélait malveillant, la licence, activée dès la vente effectuée, sert de protection aux partenaires.

ASSUREURS ANTI-REQUINS

Des assureurs anti-requins sont également apparus. Ils identifient des brevets qui présentent des risques et les achètent, proposant à leurs clients, moyennant un abonnement annuel, une licence à faire valoir en cas d'attaque. En 2017, 325 entreprises ont adhéré à l'offre du pionnier du domaine, RPX (créé en 2008), suscitant l'achat de plus de 18 000 brevets et permettant de faire face à 1 400 litiges. Les coûts évités par les sociétés adhérentes ont été estimés à plus de 3,5 milliards de dollars.

De telles initiatives ont montré leur efficacité à court terme, mais il est difficile de se prononcer sur leur « soutenabilité ». Les entreprises ont donc tout intérêt à se protéger des requins de manière systématique, en étant attentives au profil des acquéreurs de leurs brevets. Un requin peut facilement être repéré, même s'il n'a pas les cheveux gominés à la DiCaprio ! Il a déjà acquis de nombreux brevets mais n'a rien inventé lui-même ; il n'envisage pas d'échanges croisés de licences ; il attaque directement, sans jamais négocier.

Souhaitons que les tribunaux apprennent également à identifier les requins et puissent rendre des verdicts différenciés protégeant les droits des véritables inventeurs mais empêchant les requins de s'enrichir aux dépens de la collectivité. ■



Jamal-Eddine Azzam est chercheur à Toulouse School of Management Research

Sur la protection des données, l'Europe prend sa revanche sur les GAFA

Le nouveau règlement européen et la blockchain sont favorables aux start-up du Vieux Continent, estiment les entrepreneurs Robert Chu et Alexis Normand

Par ROBERT CHU et ALEXIS NORMAND

Les défenseurs du respect de la vie privée sur Internet n'ont pas été dupes des numéros de Mark Zuckerberg le 10 avril devant le Sénat américain et le 22 mai devant le Parlement européen. Le milliardaire a tout juste admis l'évidence : les plates-formes ne savent pas se réguler. Mais à la question d'un sénateur américain sur la nature de son business, Zuckerberg a répondu avec une insolente simplicité : « Nous vendons de la pub. » Interrogé sur les règles souhaitables, à peine a-t-il concédé que le Règlement général sur la protection des données (RGPD), qui entre en vigueur en Europe le 24 mai, offre « beaucoup de bonnes choses ».

On ne voit pourtant pas très bien ce que Facebook peut y « liker ». Le RGPD impose des obligations coûteuses : pour éviter les recueils abusifs de données, il généralise le consentement « clair et explicite » et impose de limiter la collecte aux seules informations nécessaires au service. Il rend obligatoire le « droit à l'oubli » et un registre du traitement des données, surcoût procédurier significatif. Enfin, la possibilité de transférer son historique de data, comme on garde son numéro de portable

**UN NOUVEAU CLIVAGE
SE DESSINE ENTRE
PLATES-FORMES DOPÉES
À L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE ET
BLOCKCHAIN, ENTRE BIG
BROTHER ET CRYPTO, ENTRE
ÉTATS-UNIS ET EUROPE**

en changeant d'opérateur, devient un droit. Les sanctions pour non-respect pourront atteindre 4 % du chiffre d'affaires annuel de l'entreprise. C'est une épée de Damoclès au-dessus des plates-formes.

Facebook a annoncé qu'il n'était pas question d'appliquer ces règles aux utilisateurs américains. Le Congrès, les yeux rivés sur les élections de mi-mandat de novembre, n'a pas insisté, de peur de remettre en cause la légitimité de l'élection de Trump. Surtout, il n'est pas question d'affaiblir les géants de la tech américaine face à la concurrence. Car la Chine fait désormais jeu égal avec les Etats-Unis par le nombre de brevets en intelligence artificielle (IA), dont le président Xi Jinping a fait un pilier du plan « Made in China 2025 ». L'IA devient un enjeu sécuritaire qui dépasse de beaucoup nos pauvres vies... privées.

Tel Don Quichotte, l'Europe triomphe... moralement. Les défenseurs du RGPD veulent croire que la défense de la vie privée sera source de compétitivité, malgré le surcoût induit. Si l'argument était seulement audible à Mountain View ou Shenzhen, on verrait sourire les maîtres de la donnée.

ÉCHANGE D'INFORMATIONS CERTIFIÉES

Et si l'Europe, comme le chevalier à la triste figure, était visionnaire sans le savoir ? Car la rupture technologique de la blockchain est susceptible de rebattre les cartes. Le premier âge de l'Internet était celui de l'information. La construction de bases de données et de moteurs de recherche, la connaissance des usagers qu'ils induisent, ont libéré des coûts transactionnels, de l'information imparfaite et de la distance géographique. En monopolisant ces technologies, les plates-formes ont capté ces gains d'efficacité.

Nous entrons désormais dans un deuxième âge, celui de l'Internet de la monnaie ou de son équivalent, l'échange d'informations certifiées. La blockchain est une infrastructure informatique pair à pair qui permet d'enregistrer en temps réel, chez tous les participants à un réseau, une transaction entre deux parties, de sorte qu'elle devient infalsifiable et immuable. Elle offre le moyen de certifier sans tiers de confiance un échange d'informations. Vitalik Buterin, le fondateur d'Ethereum, un socle de développement d'applications blockchain, résume : « Alors que la plupart des technologies visent à automatiser les travailleurs qui accomplissent des tâches

répétitives à la périphérie [du processus de production], la blockchain [en] automatise le centre. Au lieu de mettre au chômage le chauffeur de taxi, elle met au chômage Uber, et laisse le chauffeur travailler directement pour le client. »

La logique de l'entreprise qui opère le réseau bascule ainsi de la maximisation du profit à la maximisation des échanges entre les « nœuds » de la Toile. En effet, elle se rémunère telle une banque centrale en émettant des *tokens*, une monnaie privée échangeable, comme des jetons de manège. Pour prendre un exemple dans le domaine de la santé, la blockchain offrira au patient atteint d'une maladie rare la possibilité de partager ses données en toute transparence avec un médecin ou un laboratoire, en se faisant indemniser automatiquement à chaque échange. En rupture avec l'industrie de la revente de données, qui s'élève à 15 milliards de dollars dont le patient touche aujourd'hui zéro, la blockchain redonne au patient la propriété de ses données.

Dans tous les secteurs où cette traçabilité est critique, ce possible décentrement réduit le coût de coordination entre les acteurs et supprime la rente du tiers de confiance. Nous entrevoyons à peine la remise en cause du modèle centralisateur de la Silicon Valley, et peut-être même du capitalisme moderne. Un nouveau clivage se dessine entre plates-formes dopées à l'IA, par nature hostiles à la protection de la vie privée, et services blockchain décentralisés, entre monopoles et libertariens, entre Big Brother et crypto, entre Etats-Unis et Europe. C'est une bonne nouvelle pour l'individu, qui ne peut plus faire simplement confiance aux institutions pour protéger sa propriété sur ses données. C'est une bonne nouvelle pour l'Europe, qui peut remettre les compteurs à zéro en conjuguant RGPD et blockchain. Marginalisé dans l'économie du partage de nos biens physiques monétisés par Airbnb ou Amazon, le Vieux Continent peut encore inventer les conditions de l'échange de nos biens immatériels, de nos données. ■



Robert Chu est PDG d'Embleema, start-up du secteur médical, et ancien directeur général d'IMS France ;

Alexis Normand est membre du bureau de la Fondation Concorde et ancien directeur du développement de Withings

De la start-up à l'innovation industrielle

Promouvoir la « start-up nation » sur le modèle californien n'aidera pas au renouvellement des entreprises, juge Alexis Robert, patron d'une PME innovante

Par ALEXIS ROBERT

La frénésie spéculative outre-Atlantique a vu naître un nouveau monstre de l'économie moderne : les start-up. Elles ont conquis le continent de l'Oncle Sam, puis se sont ruées sur le Vieux Monde, porteuses d'un message de renouveau que chacun attendait. Vingt ans après la création de Google, l'illusion subsiste. La jeunesse a toujours des rêves pleins les yeux, l'expérience et le porte-monnaie en moins par rapport à ses aînés, mais elle veut créer de nouveaux piliers du CAC 40. Combien y arriveront ? Combien de talents se perdront sur le chemin du succès ? Plus de 90 % des start-up françaises sont condamnées à court terme, par manque de moyens.

L'explication de la ruée se trouve peut-être dans la mécanique d'investissement... L'heure est au profit financier rapide, pas à la durabilité. Le moment est bien choisi pour trouver des idées dans la marmite des gadgets farfelus, depuis le big data jusqu'à l'alimentation, en passant par le stylisme, le design « disruptif », l'algorithmique... puis de les vanter, de lever quelques centaines de milliers d'euros (voire quelques millions) et de revendre au plus vite. On s'est finalement bien amusé, on peut passer à un vrai métier

dans des institutions plus stables comme les banques ou la haute fonction publique. La start-up aura coulé ou se sera fait avaler par le Goliath que David prétendait défier. La société est séduite par le dynamisme de cette mode, mais les « pépites » ne bouleversent pas vraiment le système.

Car il y a un grand absent, dans cette logique bien huilée de la course aux investissements : les emplois industriels occupés par l'essentiel de la main-d'œuvre professionnelle, dont bien peu connaissent le « big data » ou la « blockchain » ; ces termes sont réservés à une élite technico-commerciale et ne sont pas synonymes d'emplois de masse. En revanche, cette communauté de l'industrie sait faire fonctionner les scieries, les fermes écologiques et les ateliers textiles.

DISPARITION DES SAVOIR-FAIRE

Certes ces activités subissent des fermetures, des délocalisations et des suppressions d'emplois. Mais la revitalisation des industries locales parle davantage à la majorité de la population que la création de mondes virtuels ou de services exclusivement urbains. Un créateur d'entreprise (« *business developer* ») efficace dans le monde actuel est une denrée rare, mais l'appellation attire des milliers de jeunes qui ont faim et soif de connaissances et d'expériences. Un bon technicien est déjà formé à la rudesse de l'ouvrage, ou en passe de l'être après une formation sur le terrain ; il saura faire tout autant qu'un *business developer* ! Comparons les productions annuelles brutes de ces deux travailleurs : laquelle est la plus susceptible de bénéficier à l'économie locale, puis nationale ?

Il existe de nombreux arguments pour souligner l'importance des emplois industriels. Mais la logique financière demande de rentabiliser son investissement avant même de l'avoir effectué et d'assurer un revenu à

ceux qui travaillent. Et, pendant ce temps, les usines ferment et les savoir-faire disparaissent. Qui les remplacera ? Comment trouver des successeurs aux cols-bleus ? Les ateliers dont notre industrie a besoin partent plus à l'est, et s'éloignent toujours davantage.

Pourtant, nous pourrions nous-mêmes produire nos biens de consommation. Les start-up de la plasturgie, du textile, de la mécanique, sont aussi rares que sont nombreux les clones des GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon). Alors que la combinaison entre ces deux mondes n'a jamais été aussi facile ! Si Gustave Eiffel a pu construire en un temps record une tour de 300 mètres et des dizaines de ponts robustes en employant des centaines d'ouvriers, nous pouvons bien, plus de cent ans après, marier les industries des métaux, des plastiques, des bois, des eaux avec l'agilité moderne, la créativité du numérique et le soutien des investisseurs !

Nos ressources résident dans la culture, dans les usines et dans l'éducation. Il est temps de les fusionner. Le processus sera long, car il concerne des activités industrielles lourdes, des matières premières, des machines-outils, des formations généralistes... mais ce sont ces réalités qui offrent la base d'une exploitation économique stable, extensible et compatible avec l'intérêt sociopolitique. Que les jeunes actifs se lèvent en tant que manœuvres, contremaîtres, chercheurs et ingénieurs de l'industrie ! Retrouvons le dynamisme et la croissance de la transformation de la matière ! C'est l'assemblage des briques technologiques connues qui crée l'innovation dont tout le monde a besoin. Faisons du neuf avec du vieux. ■



Alexis Robert est président et fondateur de l'entreprise de plasturgie LOMA Innovation

BeIN Sports, cible d'un piratage géopolitique

L'ombre de Riyad se profile derrière un bouquet crypté qui détourne les programmes de la chaîne qatarie

BEYROUTH - correspondant

Re-transmettre l'intégralité du Mondial, sans avoir acquis le moindre droit média. Ce sera le hold-up de l'année au Moyen-Orient. Une chaîne de télévision pirate, nommée beoutQ, s'apprête à diffuser, dans les pays du monde arabe, les soixante-quatre matchs de la Coupe du monde de football, qui commence dans trois semaines en Russie. Ce bouquet satellite crypté, inconnu des professionnels du secteur, détourne les contenus de beIN Sports, l'empire audiovisuel qatari, qui détient les droits des compétitions sportives les plus prestigieuses au monde, comme la Ligue des champions, les principaux championnats européens, et le Mondial, pour le football, ainsi que le championnat de basket américain (NBA).

Tous les programmes de ce groupe, propriété du fonds souverain du Qatar et levier de sa politique de rayonnement planétaire, se retrouvent diffusés sur l'écran d'une télévision fantôme. Derrière cette cambriole de haut vol se profile l'ombre de l'Arabie saoudite, en conflit ouvert depuis un an avec ce pays à qui elle reproche sa trop grande proximité avec l'Iran et les factions islamistes au Proche-Orient. Le simple nom de beoutQ, pastiche sarcastique de beIN Sports, illustre la dimension géopolitique de cette opération de sabotage, d'une ampleur jamais vue dans l'histoire de la télévision.

Si le streaming illégal des matchs de la Coupe du monde prolifère depuis le développement du haut débit, le siphonnage d'une chaîne satellite tout entière, sinon à l'instigation, du moins avec la participation présumée d'un Etat, constitue une première. « Nous n'avons pas affaire à des pirates amateurs, mais à une organisation très sophistiquée et très bien financée », insiste Tom Keaveny, directeur de beIN au Moyen-Orient.

Complicité tacite

Le canal pirate est apparu sur Internet au mois d'août 2017. Le site www.beoutq.se, accessible depuis l'Arabie saoudite, s'est mis à diffuser en streaming des copies des chaînes sportives qatariques. Au même moment, sur Twitter, chambre d'écho de la société saoudienne, des voix très influentes, comme celle de Saoud Al-Qahtani, conseiller du prince héritier Mohammed Ben Salman, et d'Abdelaziz Al-Mriseul, célèbre commentateur sportif, promettaient l'imminente « fin de l'ère beIN Sports ».

Quelques semaines plus tôt, le 5 juin, l'Arabie saoudite avait rompu ses relations diplomatiques et économiques avec le Qatar, suivi par ses alliés dans la région, les Emirats arabes unis, Bahreïn et l'Égypte. Au blocus imposé à Doha, accusé de conspirer contre ses frères du Golfe, s'était ajouté le retrait des licences accordées à beIN Sports et à son homologue, Al-Jazira, la célèbre chaîne d'informations de l'émirat. Du jour au lendemain, ces deux em-

blèmes du soft power qatari avaient disparu de la plupart des écrans de la péninsule Arabique.

Mais, dans les pays arabes, où le ballon rond sert d'exutoire aux frustrations de la population, on ne ferme pas sans risque la télé qui a le monopole des buts de Ronaldo, Messi, Neymar et consorts. Les Emirats l'ont bien compris : dans ce pays, beIN Sports a fait son retour dès la fin juillet 2017 – juste avant la reprise de la Ligue des champions –, alors même qu'Abou Dhabi nourrit une aversion viscérale pour le Qatar.

Le royaume saoudien a opté pour une autre solution. Début octobre, des décodeurs beoutQ, fabriqués en Chine, ont fait irruption dans les boutiques d'électroniques de Riyad et de Djedda. Le piratage de la chaîne honnie a pu commencer, avec la complicité tacite d'Arabsat. L'opérateur satellitaire panarabe, dont l'Arabie saoudite est le principal actionnaire, a prêté des fréquences au nouveau

venu. Seules différences avec le canal original, un décalage de transmission de huit secondes et le logo moqueur, beoutQ, surimposé sur la marque qatarie.

« Cette chaîne est devenue très vite populaire, car l'abonnement est nettement moins cher que celui de beIN Sports, que tous les Saoudiens ne peuvent pas s'offrir », explique Shuaib Ahmed, un fan de football émirati, qui tient un blog sur l'actualité du ballon rond au Moyen-Orient. Et puis, en Arabie saoudite, tout ce qui pénalise le Qatar est immédiatement plébiscité. »

Pour l'heure, les efforts des experts antipiratage de beIN sont restés vains. Les courriers que la chaîne a envoyés à Arabsat et au gouvernement saoudien n'ont pas non plus abouti. Le royaume – qui n'a pas répondu aux sollicitations du Monde – dément toute violation des droits de beIN sur son territoire. Sur son site Internet, beoutQ se présente comme une entreprise cubano-colombienne!

La facture est lourde: 17% d'abonnés en moins, des centaines de millions de dollars de pertes

Pourtant, les indices de la participation de Riyad à cette vaste contrebande ne manquent pas. En plus du laxisme d'Arabsat et des services douaniers saoudiens, et des efforts de promotion déployés par des proches du palais royal, un prestataire technique saoudien, la société Selelevision, propriété d'une grande famille, a contribué au lancement du site de beoutQ.

« Aucun des dix cabinets d'avocats que nous avons contactés en Arabie n'a accepté de prendre notre dossier », relève Sophie Jordan, di-

rectrice juridique de beIN. Pour le groupe qatari, la facture est lourde : 17% d'abonnés en moins, des centaines de millions de dollars de pertes. Et ce n'est qu'un début. Les décodeurs pirates ont infiltré le marché des Emirats, de Bahreïn, d'Oman et des pays du Maghreb. Depuis février, ils donnent aussi accès à des chaînes de cinéma de beIN Media, la maison mère de beIN Sports.

Les Etats-Unis haussent la voix. En avril, sous la pression de plusieurs détenteurs de droits sportifs, comme la NBA, le bureau du représentant américain au commerce a inclus l'Arabie saoudite dans sa liste noire des pays portant atteinte à la propriété intellectuelle. Une première depuis dix ans. Mais il en faudra plus pour faire reculer Riyad. Le royaume semble déterminé à employer tous les moyens – à l'exception de la force militaire – pour mettre à genoux son adversaire. ■

BENJAMIN BARTHE

La com tout en maîtrise de Mark Zuckerberg à Paris

Le passage de Mark Zuckerberg en Europe fait penser à une visite de chef d'Etat : mardi 22 mai au soir, le patron de Facebook a été auditionné par des députés européens à Strasbourg ; mercredi 23 mai, il a assisté au sommet « Tech for Good », organisé par Emmanuel Macron ; jeudi 24 mai, il s'est exprimé au Salon VivaTech, au lendemain de la fête des trois ans du laboratoire d'intelligence artificielle parisien de Facebook, célébrée en présence de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Frédérique Vidal, et du député (LRM) de l'Essonne Cédric Villani.

A cette occasion, le réseau social américain avait prévu pour son patron une entrevue de trente minutes avec une dizaine de médias. La plupart avaient demandé « l'interview », mais l'entreprise a finalement opté pour un échange collectif et off-the-record. Un dispositif frustrant – le média peut se servir de la matière, mais pas citer les propos précis. Pour autant, Mark Zuckerberg n'a rien dit qu'il n'a déjà évoqué dans ses trois auditions parlementaires, ni dans la dizaine d'entretiens accordés depuis le scandale de l'utilisation indue de millions de profils Facebook par le prestataire britannique, Cambridge Analytica. Après avoir salué l'action de son hôte, Emmanuel Macron, il a parlé de l'application du règlement européen sur les données personnelles, de la modération des contenus illicites, de la dégradation de l'image de Facebook, des promesses des réalités virtuelle et augmentée...

MALGRÉ LA PRESSION MÉDIATIQUE ET POLITIQUE, LE PATRON DE FACEBOOK SEMBLE SÛR DE LUI

L'exercice de communication, très maîtrisé, illustre l'ouverture relative à laquelle M. Zuckerberg est contraint : celui que les prises de parole en public et les contacts avec les médias faisaient littéralement « suer » a dû se roder à répondre aux questions. Ce mercredi soir, il ne portait ni son légendaire sweat-shirt à capuche ni le costume bleu marine qu'il réserve désormais aux politiques, mais un tee-shirt à manches longues, jean et tennis. Souriant, il fixe son regard sur son interlocuteur, quitte à le glacer un peu – et à se faire parfois caricaturer en « robot ».

Cette séquence montre la place accordée par Facebook à l'Europe, un peu moins périphérique : M. Zuckerberg y fait son premier passage depuis la polémique Cambridge Analytica et se rend en France pour la première fois depuis dix ans.

Malgré la pression médiatique et politique, M. Zuckerberg semble très sûr de lui. Le milliardaire de 34 ans se souvient qu'à 22 ans, en 2006, il a dû affronter la défection de ses cadres, pour avoir refusé de vendre Facebook à Yahoo!, ou que son introduction en Bourse avait d'abord viré au fiasco. Facebook arrivera à surmonter les difficultés actuelles, semble convaincu M. Zuckerberg, qui a quand même adopté une devise d'entreprise se voulant bienveillante : « Rapprocher le monde. » Sur l'affichette du code d'accès Wi-Fi du siège français, on trouve toutefois une trace d'un des mantras historiques de l'ambitieuse start-up : « Bouger vite et briser des choses. » ■

ALEXANDRE PIQUARD

Le Monde | L'OBS | Télérama | Courrier International | Le Monde | IHUFFPOSTI

Couthures-sur-Garonne

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JOURNALISME

13-14-15 juillet 2018

Avec **BENOIT POELVOORDE**
parrain de l'édition 2018 du festival

**JEAN-MICHEL APHATIE • FLORENCE AUBENAS
AUREL • SOPHIE BOUILLON
LUC BRONNER • ÉRIC CHOL
HUGO CLÉMENT • ALEXIS CORBIÈRE
GÉRARD DAVET • EMMANUEL DAVIDENKOFF
MARION DUCLOS • XENIA FEDOROVA
SOPHIE FONTANEL • LAURE GASPARTO
YVES HARTÉ • PIERRE HASKI
CÉDRIC HERROU • ELISABETH LÉVY
FABRICE LHOMME • SONIA MABROUK
PIERRE MURAT • OPHÉLIE NEIMAN
DAVID PUJADAS • BENJAMIN STORA
AUDREY TANG • GILLES VAN KOTE**

RÉSERVEZ VOTRE PASS DÈS MAINTENANT !

Programme et billetterie sur
festivalinternationaledejournalisme.com

www.fnac.com et en Magasins Fnac - Carrefour - U - Géant - Intermarché

Nouvelle-Aquitaine | LOT-ET-GARONNE | Marmande | SUD OUEST | 3 nouvelle aquitaine | LETEMPS | La Libre | REPORTERS | Colibris | FAR-QUEST | Cdiscount



NOTRE NOM CHANGE, MAIS NOTRE MISSION SE POURSUIT

Ostrum  FUNDING YOUR
TOMORROW
ASSET MANAGEMENT

Expert depuis plus de 30 ans en gestion active
fondamentale obligataire, actions et assurantielle,
nous aidons nos clients à financer leur avenir.

Natixis Asset Management est devenue Ostrum Asset Management le 3 avril 2018.

Funding your tomorrow : Financer votre avenir.

Un affilié de  **NATIXIS**
INVESTMENT MANAGERS

Le Monde

des livres

SPÉCIAL
COMÉDIE DU LIVRE, À MONTPELLIER

Du 25
au 27 mai

14
AUTOUR
DE LA
LITTÉRATURE
NÉERLANDOPHONE
ET DES AUTEURS
INVITÉS
À LA COMÉDIE
DU LIVRE



► REPORTAGE
► Dans le plat pays
dont les livres
sont les montagnes
► LITTÉRATURE
► Margriet de Moor
(photo), Alexander
Münninghof, H. M. van
den Brink, Stephan
Enter, Astrid
Holleeder, Annelies
Verbeke, Simone
van der Vlugt...

Pays-Bas, Belgique Haut la littérature!

Les lettres néerlandophones
sont à l'honneur
de la 33^e Comédie du livre.
Quatre pages d'enquête,
d'entretien et
de critique littéraire



Château de sable visible depuis la promenade, à Ostende, Belgique, 2017. ALEX CRETEY SYSTEMANS

FLORENCE NOIVILLE

Envoyée spéciale à Amsterdam et à Bruxelles

Amsterdam. Sur les bords du Brouwersgracht, Margot Dijkgraaf commente l'essai qu'elle vient de publier à l'occasion de la remise du prix Libris, le Goncourt néerlandais. Dans cet ouvrage intitulé *Geen verlangen zonder tekort* (« Pas de désir sans manque »), cette critique littéraire au journal *NRC Handelsblad* – qui est aussi l'auteure d'un essai sur l'œuvre de Hella S. Haasse, la grande dame des lettres néerlandaises (1918-2011) – ironise sur la méconnaissance qu'a la France de ces dernières. « Demandez à un Français quelle est sa première association d'idées avec les Pays-Bas, écrit-elle. Il vous répondra : "Amsterdam, les canaux, Rembrandt et la drogue." Quelquefois la tolérance et Descartes. Mais si vous lui demandez s'il connaît la littérature néerlandophone, un petit silence s'installe. Puis il vous dira : "Anne Frank habitait bien Amsterdam, non ?" »

De bons lecteurs seront certes en mesure de citer quelques noms – Hella Haasse, Harry Mulisch, Hugo Claus, Cees

Nooteboom, Anna Enquist, Arnon Grünberg, Stefan Hertmans, David Van Reybrouck... Mais, même pour ceux-là, il est souvent difficile de caractériser l'imaginaire néerlandophone. Contrairement au polar suédois, au réalisme magique sud-américain ou au gothique anglais, aucune étiquette – et c'est sans doute heureux – ne s'y attache à première vue. Le nombre de traductions n'est pas en cause, il ne cesse de croître. « Il y a trente-cinq ans, il fallait batailler pour imposer un livre néerlandais. Aujourd'hui, la concurrence joue à plein. Il n'est pas rare que cinq ou six éditeurs français se disputent un même titre », note le traducteur Philippe Noble.

D'où vient alors cette difficulté à cerner cette littérature ? D'abord du fait qu'elle est à cheval sur deux pays. Les 30 auteurs présents cette année à la Comédie du livre de Montpellier écrivent certes tous pour le public néerlandophone (26 millions de locuteurs), mais certains viennent des Pays-Bas et d'autres de Belgique. « Or ce n'est que pendant un très court laps de temps, de 1815 à 1830, que ces deux pays n'en ont fait qu'un », remarque Matthijs de Ridder, écrivain néerlandais installé en Belgique et président de l'Union des écrivains flamands. Auteur de *Rythmes révoltés*. Histoire du XX^e siècle à travers le jazz (2012, non traduit) et bientôt d'une biographie du poète belge dada Paul van Ostaïjen (1896-1928), de Ridder rappelle

que « le reste du temps, les deux pays n'ont pas du tout eu la même histoire, et leur langue non plus. Tandis que le néerlandais a toujours été "installé" aux Pays-Bas, il a fallu attendre 1898 pour qu'il soit officiellement reconnu en Flandre ». Et même 1930 pour que des cours soient dispensés en néerlandais à l'université de Gand !

A ces héritages historiques très différents s'ajoute le fait que la langue n'est pas exactement la même dans les deux

« Il y a trente-cinq ans, il fallait batailler pour imposer un livre néerlandais en France. Aujourd'hui, la concurrence joue à plein »

Philippe Noble
traducteur

pays. « Les Néerlandais considèrent souvent le flamand comme une variante exotique de leur langue », note Matthijs de Ridder, qui va jusqu'à parler de « complexe de grand ou de petit frère selon que l'on se place d'un côté ou de l'autre de la frontière ». Conséquence : cette même frontière, le livre néerlandophone ne la passe pas aussi aisément dans un sens que dans l'autre. « Alors que les Flamands lisent des auteurs néerlandais, l'inverse est

beaucoup moins vrai », assure Jack McMartin, un jeune doctorant qui prépare une thèse sur « le livre flamand dans le paysage littéraire transnational », à l'université KU Leuven de Louvain.

Au premier étage de sa jolie demeure amstello-damoise, entouré de peintures et d'œuvres d'art, le grand écrivain Cees Nooteboom relativise pourtant ces différences. « Jamais je n'ai éprouvé une plus grande complicité intellectuelle que celle

que nous avons avec Hugo Claus, [l'auteur flamand du *Chagrin des Belges* (1983)] », affirme Nooteboom, dont Actes Sud s'apprête à publier l'œuvre poétique, encore inconnue du public français. A quoi cette affinité peut-elle tenir ? Peut-être à un intérêt pour les mêmes thèmes. Ceux, récurrents, qui finissent par apparaître lorsqu'on observe de plus près cette littérature. La première veine – qui court depuis les années 1950 – est celle de la vie domestique. Dans des intérieurs hollandais rappelant ceux du Siècle d'or se jouent des drames feutrés. C'est souvent le cas chez Anna Enquist, Margriet de Moor, Toine Heijmans ou Tommy Wieringa, dont le récent roman, *Une femme jeune et belle* (Actes Sud, 2017), nous entraîne dans le névrotique désarroi d'un homme mûr devenu père. Ça l'est

LIRE LA SUITE PAGE 2

ET AUSSI

5
LITTÉRATURE
FRANÇAISE
Régine Detambel,
Benoît Cohen

6
HISTOIRE
D'UN LIVRE
« Une famille corse »,
de Robert
Colonna d'Istria



7
ESSAIS
L'histoire andalouse
loin des clichés,
par Joseph Pérez

9
C'EST
D'ACTUALITÉ
Mathieu Amalric parle
de la lecture publique

10
RENCONTRE
Emmanuel Le Roy
Ladurie : « Ma raison
d'exister, c'est écrire »



2 | Comédie du livre

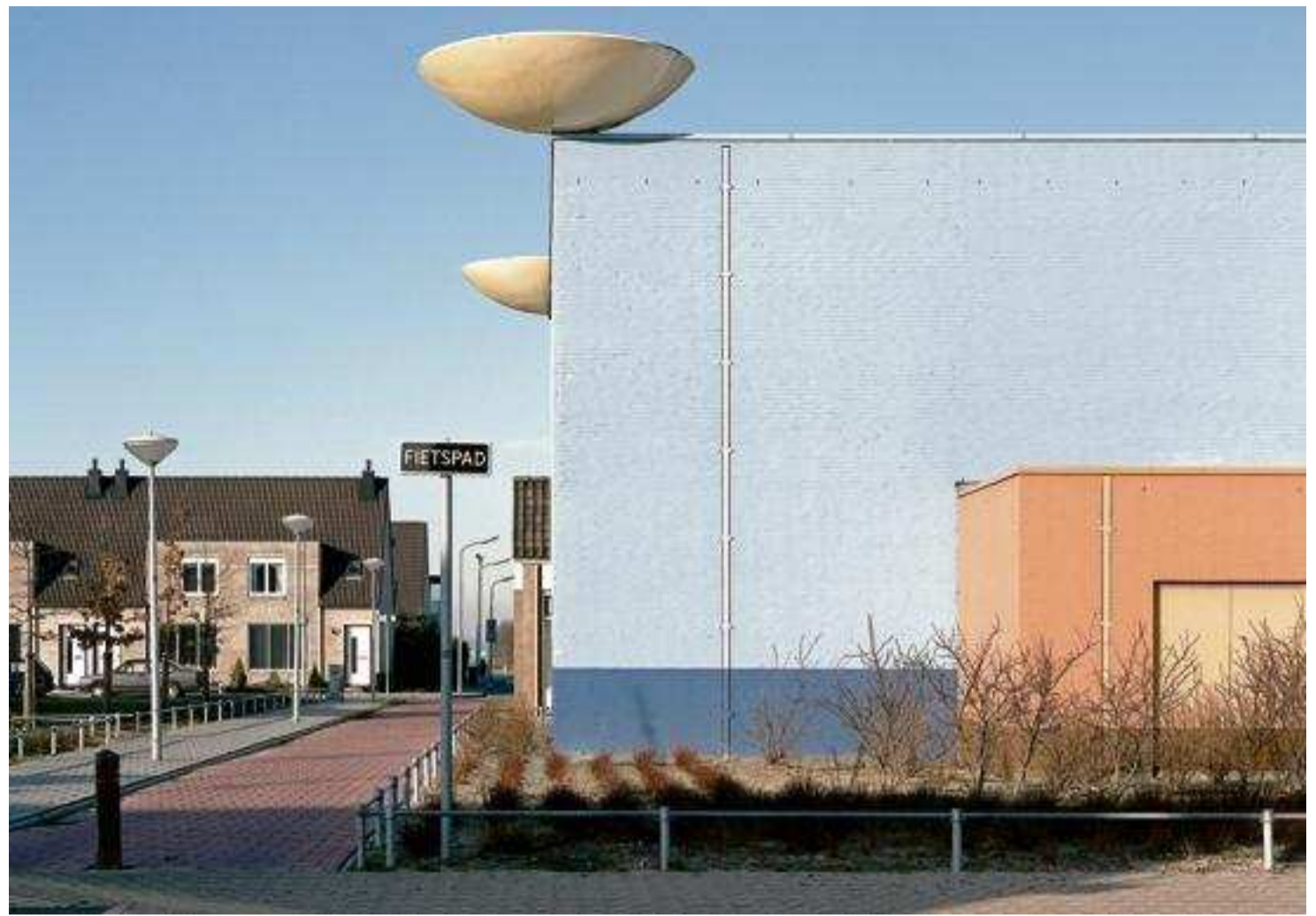
Belgique,
Pays-Bas :
haut les
Lettres !

SUIITE DE LA PREMIÈRE PAGE

aussi chez des auteurs plus jeunes : les Néerlandaises Niina Weijers et Inge Schilperoord s'intéressent aux crises d'identité (*Les Conséquences*, Actes Sud, 2017) et à la folie (*La Tanche*, Belfond, 2017) quand la Belge Lize Spit explore les fragilités de l'adolescence (*Débâcle*, Actes Sud, 2018).

A la veine de l'intime s'oppose celle de l'ailleurs. Les récits de voyage de Cees Nootboom, Lieve Joris, Jan Brokken, Frank Westerman... Mais aussi toute une littérature de non-fiction au croisement de l'enquête, de l'histoire orale et de la littérature post-coloniale. Cette dernière a le vent en poupe. Des auteurs comme David Van Reybrouck ou Alfred Birney apparaissant en quelque sorte comme les lointains disciples du Néerlandais Multatuli (1820-1887) et de son *Max Havelaar*, célèbre roman-pamphlet qui, en 1860, bouleversa l'opinion publique en dénonçant l'exploitation coloniale à Java. Revenant sur le même thème, un siècle et demi plus tard, Birney a publié *De tolk van Java* (« L'interprète de Java », 2017, non traduit), un livre basé sur le journal de son père engagé aux côtés des Hollandais pendant la guerre de 1945-1949.

« *L'Interprète de Java* » est un ouvrage majeur offrant un accès de première main aux atrocités de la guerre coloniale », observe David Van Reybrouck. Cet écrivain et intellectuel flamand sait de quoi il parle. Lui-même a fait date en 2010 avec *Congo. Une histoire* (Actes Sud). Mélange de tranches de vies, d'analyses historiques et de récit littéraire, cette très originale approche de l'ex-colonie belge est devenue un best-seller, en passe d'être traduit en Chine. Et David Van Reybrouck continue sur sa lancée. « *Après la sortie de Congo, j'ai donné énormément de conférences aux Pays-Bas*, raconte-t-il. *Chaque fois, à la fin, quelqu'un me disait : "C'est formidable, mais pourquoi n'y a-t-il personne pour écrire un livre pareil sur l'Indonésie ?" J'ai posé la question à de grands écrivains néerlandais comme Geert Mak et Frank Westerman, j'ai attendu cinq ans, et puis je m'y suis attelé moi-même, oui, en tant que Belge...* » Van Reybrouck explique que, ces trois dernières années, il a interviewé près de 200 témoins, en Indonésie, aux Pays-Bas, au Japon et au Népal. « *La plupart avaient entre 90 et 100 ans... Des témoignages vraiment incroyables, mais rarement recoltés. Je me souviens de cette dame très âgée, à Sulawesi* [une île indonésienne],



Hoofddorp, dans la banlieue d'Amsterdam, en 1996. THEO BAART

qui avait été le témoin oculaire d'un très grand massacre perpétré par les Hollandais. "Avez-vous parlé de tout ça à des Européens?", lui ai-je demandé. "Non, m'a-t-elle dit, vous êtes le premier à venir me voir..." »

Entre les deux extrémités de ce spectre – la littérature du huis clos et celle des lointains –, le bouillonnant Tom Lanoye s'enorgueillit de mélanger « *tous les genres littéraires : romans, nouvelles, pièces de théâtre, y compris adaptations radicales de classiques, mais aussi poèmes, articles polémiques ou satiriques...* » Tandis qu'un autre Flamand, le poète et romancier Stefan Hertmans a connu un vif succès avec *Guerre et térébenthine*, un

« C'est une littérature très libre. Ce n'est qu'en France qu'on me pose toujours la question : "Mais finalement, vous êtes quoi ? Romancier, essayiste, historien ?" »

David Van Reybrouck
écrivain flamand

livre fondé sur les carnets de guerre de son grand-père (Gallimard, 2017). Se sentent-ils emblématiques de la littérature néerlandophone ? Difficile à dire. Lanoye insiste sur le fait que, tout en innovant, il s'inspire de la tradition flamande. « *Celle qui va de Charles De Coster et son Thyl Ulenspiegel à Hugo Claus et Jacques Brel, en passant par Michel de Ghelderode. Autrement dit, une tradition baroque, turbulente, exubérante, à laquelle s'ajoute l'influence de cinéastes américains comme Tarantino, Scorsese ou Mamet.* » Quant à Hertmans, il s'inscrit en faux contre la notion de littéra-

ture nationale ou même régionale : « *J'ai toujours cru qu'une littérature devait se tenir loin des nationalismes et des chauvinismes identitaires.* »

Dans tous les cas, pourtant, le fait d'écrire dans une « petite langue » – le néerlandais est parlé par environ 0,3 % de la population mondiale – oblige les néerlandophones à stimuler le plus possible l'exportation de leur littérature. En Flandre comme aux Pays-Bas, d'importantes organisations publiques, telles que les deux Fonds voor de Letteren (« fonds pour les lettres », respectivement basés à Amsterdam et Berchem), soutiennent activement la promotion du livre à l'étranger. « *L'institution néerlandaise est la plus ancienne et la plus puissante des deux*, note Jack McMartin. *Mais les Flamands tirent leur épingle du jeu en misant sur leurs domaines forts comme la littérature jeunesse, la BD ou le roman graphique.* »

Dans un petit bassin linguistique, il est également important de faire naître et de cultiver les lecteurs. La Semaine nationale du livre pour enfants, par exemple, est là pour ça. Véritable institution dans le paysage culturel néerlandais, elle a été instituée en 1950 par la Fondation CPNB, chargée de la promotion du livre et de la lecture aux Pays-Bas (créée en 1931). Chaque année, en octobre, dix jours sont consacrés au livre jeunesse, explique Fleur van Koppen, du Fonds voor de Letteren. « *Quand vous achetez un livre, les libraires vous en offrent un autre en cadeau. Un roman ou une non-fiction pour adolescents – l'opération s'adresse en priorité aux plus de 10 ans –, qui a été commandé spécialement à un auteur par la CPNB et tiré à 500 000 exemplaires.* » Le sponsor est la NS, les chemins de fer néerlandais : pendant une journée, on peut sillonner gratuitement les Pays-Bas en train si on a avec soi le livre-cadeau,

qui devient alors le billet de train ou l'équivalent momentané du titre de transport. Il existe également une compétition visant à sélectionner les meilleurs lecteurs à voix haute du pays, qui remporte énormément de succès auprès des jeunes. Elle a lieu dans les classes, les communes, les provinces... et l'on peut s'y présenter seul ou en équipe, le tout débouchant sur une grande confrontation des finalistes des douze provinces des Pays-Bas.

Tom Lanoye abonde dans ce sens : « *Loralité et le spectacle sont la base de la littérature.* » Il évoque ses pièces jouées à Avignon, mais aussi les spectacles théâtraux dérivés de ses livres, qu'il interprète seul sur scène devant des foules enthousiastes. « *J'ai compris que la littérature a le droit d'être de la musique. Tout ce que j'écris doit pouvoir être joué* », note ce gourmand du verbe.

Jeu, musique, spontanéité, hardiesse... Lorsqu'on lui demande ce qui le frappe le plus dans la littérature néerlandophone, David Van Reybrouck évoque cette absence de contraintes. « *C'est une littérature très libre. Ce n'est qu'en France qu'on me pose toujours la question : "Mais finalement, vous êtes quoi ? Romancier, essayiste, historien ?" Ce n'est qu'en France que mes livres sont appelés "ovnis littéraires" et qu'on me qualifie d'inclassable. Comment le théâtre flamand a-t-il pu devenir aussi libre ? Parce qu'il n'avait ni Molière ni institutionnalisation étatique autour d'un panthéon. C'est vrai, nous avons Vondel* [Joost van den Vondel, 1587-1679], *l'équivalent de Racine, mais il ne pèse pas sur nos épaules. La littérature néerlandophone est plus horizontale. Elle fait montre de beaucoup de curiosité. Allez, enfants de la patrie, sortez de vos cases et allez faire un tour dans les polders !* » ■

Florence Noiville

Anna Enquist : « Aux Pays-Bas, on aime la brièveté et le sens du détail »

La grande écrivaine amstellodamoise évoque sa triple carrière, de pianiste, de psychanalyste et d'auteure

ENTRETIEN

Entretien littéraire. Anna Enquist dialogue avec Florence Noiville. Salle Molière, samedi 26 mai, 11 h 30.

De son vrai nom Christa Widlund-Broer, Anna Enquist est née en 1945 à Amsterdam. Après des études de piano au conservatoire de La Haye, elle étudie la psychologie et devient psychanalyste. Elle mène une double carrière de pianiste et de psychanalyste jusqu'en 1987, date à laquelle

elle se consacre à l'écriture. En 1991, elle publie son premier recueil de poésie *Soldatenliederen* (« Chants de soldats », non traduit) et, en 1994, à près de 50 ans, son premier roman, *Le Chef-d'œuvre*. Ses livres sont publiés chez Actes Sud. Elle est aujourd'hui, sans conteste, l'une des voix les plus fortes de la littérature néerlandaise.

Vous êtes devenue écrivaine par accident, dites-vous. Comment cela s'est-il passé ?

Je n'avais jamais pensé écrire. J'étais pianiste. Mais j'ai dû fermer mon piano par manque de temps et parce qu'il m'était impossible de maintenir mon niveau technique – à l'époque,

j'avais deux jeunes enfants et j'étais membre de l'Institut néerlandais de psychanalyse. Cela m'a tellement déprimée que, la nuit, j'étais incapable de dormir. Alors je me suis mise à griffonner. Des mots qui ressemblaient à de la poésie. Et qui ont trouvé un éditeur... Aujourd'hui, j'ai repris la musique et ces trois activités – écriture, psychanalyse, piano – se nourrissent l'une de l'autre. Toutes reposent sur l'art de mettre du sens sur ce qu'on entend. Evidemment, la musique (rythmes, consonances...) influence ma poésie. Mais ma prose aussi en est saturée. J'ai construit plusieurs romans selon la structure d'œuvres musicales. Quant à la psychanalyse, elle m'aide à don-

ner corps à mes personnages, à leur forger un passé crédible. Mais il arrive qu'elle me lasse un peu. Je laisse alors mes créatures agir à leur guise même si c'est contraire à leur personnalité.

Qu'est-ce qui est au cœur de votre écriture ?

La grande question, dans tous mes livres, consiste à savoir comment on remonte la pente après un coup dur du destin [*Anna Enquist a elle-même perdu sa fille accidentellement*], comment on repense sa vie après un deuil [*Le Retour, Contrepoint*] ou une enfance difficile [*Le Chef-d'œuvre, Le Secret*]. Mon prochain livre [*Want de avond, "Parce que la nuit"*], à paraître en juin aux Pays-

Bas] en est l'illustration. C'est en quelque sorte la suite de *Quatuor* [2016]. J'essaie de voir si, entre les quatre personnes, l'amitié est « réparable », si la musique peut les aider, sinon à se « soigner », du moins à se relever. Car la pratique musicale concrète – travailler, répéter, jouer – suppose d'être entièrement absorbé.

Vous avez occupé la fonction de « poète officiel » d'Amsterdam. Dans quelle mesure votre œuvre est-elle représentative de la littérature néerlandophone ?

Quand on est poète de la ville, comme je l'ai été pendant deux ans, en 2014 et 2015, on doit composer un poème chaque mois à

propos d'un événement ou d'un lieu qui la concerne. Par exemple, j'ai écrit des vers que vous trouverez sur des bancs près des gares de la nouvelle ligne de métro. C'était très amusant à faire.

Je ne pense pas que mon travail soit typiquement néerlandais, sauf peut-être en cela : j'aime écrire de façon concrète et concise. J'ai été influencée par des auteurs comme M. Vasalis [1909-1998], Rutger Kopland [1934-2012] ou Eva Gerlach, des écrivains qui privilégient la simplicité, la clarté. De façon générale, aux Pays-Bas, on aime l'efficacité, pas les textes fleuves. Brièveté, modestie et sens du détail sont les trois piliers de notre littérature. ■

Propos recueillis par Fl. N.

Dans « Au premier regard », la romancière néerlandaise explore avec adresse la fragilité des traces que laisse une première idylle vécue sans passion

L'introspection douce selon Margriet de Moor

« **Ecrire la musique** ». Rencontre avec Vincent Borel, Jean Mattern et Margriet de Moor. Salle Molière, samedi 26 mai, 15 h 30.

Soirée de clôture. Entretien avec Margriet de Moor. Salle Molière, dimanche 27 mai, 18 heures.

ARIANE SINGER

La pâtisserie, dit-on, apaise l'âme. Peser, mélanger, pétrir, faire lever, enfourner... Et si ces simples gestes, en reconnectant les sens à l'esprit, le palpable à l'intangible, étaient les antidotes les plus efficaces aux douleurs enfouies ? On peut légitimement se poser la question à la lecture d'*Au premier regard*, septième roman traduit en français de Margriet de Moor, née en 1941 et grande figure des lettres néerlandaises.

Dans ce livre court au charme mystérieux, voire perturbant, une femme, en proie à l'insomnie, prépare des gâteaux jusqu'au lever du jour. A l'étage du dessus, elle a laissé, profondément endormi, son nouvel amant de passage : un homme divorcé, rencontré le matin même grâce à une petite annonce et venu lui rendre visite, dans son village du nord des Pays-Bas où les arbres gèlent en hiver. Si cette nuit est différente des autres, c'est que, au terme d'une journée passée avec cet inconnu, cette femme a vu une brèche se rouvrir dans une histoire personnelle qu'elle semblait avoir surmontée.

Deuil précoce

Des années auparavant, elle s'est en effet retrouvée veuve, à 25 ans, après quatorze mois de mariage, lorsque son mari, Ton, s'est suicidé sans laisser d'explication. A l'homme qui partage son lit, elle a livré le récit de ce deuil précoce, comme elle l'a fait avec ses précédentes conquêtes : dans un pur souci d'information, en s'en tenant aux faits, sans s'épancher outre mesure. Mais quelque chose – un amour naissant pour ce nouveau venu ? Le désir d'aller de l'avant ? – la pousse, cette fois, à s'intéresser de plus près à sa courte vie



Margriet de Moor, en 2012. ISOLDE OHLBAUM/LAIF-REA

conjugale et à la personnalité de son défunt mari.

Ecrivaine de l'introspection, sans excès de psychologie, Margriet de Moor place très habilement sa narratrice face à ce passé sur lequel elle tente de faire la lumière. Cette institutrice, restée dans le village où elle a vécu avec Ton, a-t-elle vraiment aimé cet homme ? Se souvient-elle seulement de lui ? Alors que le jeune couple était lié par une « évidence », un « amour-pour-toujours » contracté pendant leurs années d'études, la femme, dans ce long monologue, se surprend à devoir trouver les preuves de ce qui l'unissait réellement à son époux : le souvenir des petits déjeuners du dimanche, un billet signé de sa propre main, attestant ses sentiments...

Dans ce livre, qui tient autant de la confession à la première personne que du récit d'un travail de mémoire post-traumatique, Margriet de Moor explore avec adresse la fragilité des traces que laisse un premier amour sans histoires : une idylle vécue sans passion, mais dans une apaisante simplicité. Grâce à un fin travail

de construction temporelle où se superposent le présent de cette nuit blanche, le souvenir du jour que la narratrice vient de vivre avec son amant et le passé plus lointain de son premier amour, le roman fait réémerger cette histoire fondatrice pour la rendre à la réalité, loin de l'effacement auquel le refoulement la condamne.

Intensité soudaine

Qui est cet autre dont son héroïne a partagé la vie ? interroge surtout l'auteure, reprenant là une question régulière dans son œuvre. Comme dans *Gris d'abord puis blanc puis bleu* (Robert Lafont, 1993), où une femme quittait son mari pendant deux ans avant de revenir comme si de rien n'était, sans rien dire de son absence, Ton, ici, reste une énigme aux yeux de sa veuve. La mort de sa mère, alors qu'il avait 13 ans, puis celle de son père, sa passion pour l'agriculture alors qu'il étudiait le droit, ou une hypothétique liaison adultère suffisent-ils à expliquer son geste ? Margriet de Moor suggère quelques pistes, avec une sensibilité qui rappelle

celle de sa consœur et compatriote Anna Enquist (lire page 2).

Fluide et musicale, l'écriture de la romancière tient d'abord à distance le récit du drame. Mais elle se pare d'une intensité soudaine lorsqu'elle décrit les passions – colère, haine, jalousie, obsession amoureuse – qui animent successivement la narratrice lorsque cette dernière, prise d'une « fièvre inquisitrice », se décide à sonder le passé de son mari. Un vieux billet de parking retrouvé dans une veste, un agenda... Les restes d'une existence écourtée échappent souvent à toute tentative d'interprétation, nous rappelle Margriet de Moor, qui jongle joliment avec les silences et les questions en suspens. Accepter les non-dits, prendre son deuil entre ses mains comme on le ferait d'une pâte encore à travailler, pour pouvoir s'ouvrir à de nouveaux sentiments... Cette hypnotique peinture d'une résurrection amoureuse et sensuelle dit avec grâce le regret des rendez-vous ratés et l'espoir fragile des recommencements. ■

AU PREMIER REGARD (*Slapeloze nacht*), de Margriet de Moor, traduit du néerlandais (Pays-Bas) par Françoise Antoine, Grasset, « En lettres d'ancre », 150 p., 15 €.

Alexander Münninghoff sur la route de La Haye à Riga

L'écrivain conte la légende familiale, forgée au gré des crises européennes du XX^e siècle

« **La littérature et le réel** ». Rencontre avec Alexander Münninghoff, David Van Reybrouck et Frank Westerman. Espace rencontre Comédie, dimanche 27 Mai, 16 h 30.

ELENA BALZAMO

À l'aube du XX^e siècle, la Lettonie, berceau de la famille Münninghoff, était un pays multiethnique et multilingue. Les descendants de la noblesse balto-allemande, les Russes, les Lettons chrétiens et juifs s'y côtoyaient, proximité non exempte de conflits, mais qui favorisait contacts et mélanges. Dans les décennies qui suivirent la proclamation de l'indépendance, en 1918, à la suite à l'effondrement de l'Empire russe, le petit Etat balte fut le théâtre d'événements dramatiques d'une grande violence :

invasion soviétique, conséquence du pacte germano-soviétique, en 1940 ; invasion allemande en 1941 ; libération-invasion soviétique en 1944, qui scella le destin du pays au sein de l'URSS, jusqu'à la chute de celle-ci en 1991 et le retour à l'indépendance.

Né en avril 1944, entre deux bombardements de l'aviation soviétique à Poznan, où sa mère, évacuée de Riga, se trouve pendant que son père combat sur le front russe en uniforme des Waffen-SS, Alexander Münninghoff grandit aux Pays-Bas, dont était originaire son grand-père paternel. Il deviendra journaliste et travaillera pendant plusieurs années en Russie, pays natal de sa grand-mère paternelle, une comtesse russe. De cette macédoine domestique, il hérite non seulement le multilinguisme, mais aussi un nombre incroyable d'histoires, d'anecdotes et de légendes qui fournissent sa matière à *L'héritier du nom*.

Portant le sous-titre *Chronique familiale*, cette saga met en scène trois générations de Münninghoff et a pour théâtre d'action une bonne partie de l'Europe

– à la fois parce que la famille était en elle-même très ramifiée et parce que la guerre a grandement contribué à sa dispersion : la Lettonie, ce paradis perdu, les Pays-Bas, aimés par certains, abhorrés par d'autres, mais aussi l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la Belgique.

Un ton détaché, un brin amusé

Deux figures dominent la narration. Celle du grand-père, homme d'affaires de génie, marchand d'armes (mais pas seulement !), qui, à la veille de l'entrée des troupes russes à Riga, réussit à évacuer les siens vers la Hollande et qui, pendant les années de guerre, parvient à ménager l'occupant allemand, tout en fournissant de précieux renseignements aux Alliés. Et celle du père, adolescent puis adulte tourmenté, qui a le don de s'égarer en toute chose : en amour, en affaires, en guerre. L'opposition entre les deux hommes constitue le fil conducteur du récit – on ne peut s'empêcher de penser aux *Buddenbrook*, de Thomas Mann (1901).

Une histoire familiale tragique s'il en est, faite de conflits, de ruptures et de

deuils ; et cependant le ton sur lequel elle est racontée n'a rien de pathétique. Les personnages ont beau être excessifs, le narrateur ne l'est pas. Les drames les plus bouleversants sont narrés sur un ton détaché, un brin amusé même : on dirait un entomologiste décrivant l'agitation d'une colonie d'insectes. Ou un joueur d'échecs – et l'auteur en est un – analysant une partie, perdue ou gagnée peu importe, c'est l'élégance du coup qui compte. Un détachement surprenant à l'égard d'une histoire pourtant si intime. Mais, en y réfléchissant, on se rend compte que c'est certainement la meilleure façon de rendre justice à un passé familial, réel, palpitant, plus riche que n'importe quelle fiction romanesque. ■

L'HÉRITIER DU NOM. CHRONIQUE FAMILIALE (*De stamhouder. Een familiekronek*), d'Alexander Münninghoff, traduit du néerlandais (Pays-Bas) par Philippe Noble, Payot, 350 p., 22 €.

COMÉDIE DU LIVRE PRATIQUE

La 33^e édition de la Comédie du livre, dont « Le Monde » est partenaire, se tient à Montpellier, principalement place de la Comédie et esplanade Charles-de-Gaulle, du 25 au 27 mai.

Programme complet : comediedulivre.fr

► Les rendez-vous du « Monde »

Samedi 26 mai, 11 h 30.

Entretien littéraire. Anna Enquist dialogue avec Florence Noiville.

Samedi 26 mai, 14 heures.

Entretien littéraire. David van Reybrouck dialogue avec Florence Noiville.

Samedi 26 mai, 14 heures.

Entretien littéraire. Constance Debré dialogue avec Raphaëlle Leyris.

Samedi 26 mai, 17 h 30.

Entretien. Sabine Wespieser, éditrice invitée, Yanick Lahens et Diane Meur. Rencontre animée par Raphaëlle Leyris.

► Moments forts

Vendredi 25 mai, 14 h 30.

« L'étranger et nous » : rencontre avec Toine Heijmans, Fouad Laroui et Annelies Verbeke.

Vendredi 25 mai, 16 heures.

Entretien avec Florence Cestac.

Vendredi 25 mai, 20 heures.

Entretien littéraire avec Axel Kahn.

Samedi 26 mai, 10 heures.

Dialogue entre Stefan Hertmans et David van Reybrouck.

Samedi 26 mai, 11 h 30.

Entretien littéraire avec Jakuta Alikavazovic.

Samedi 26 mai, 14 heures.

Eric Vuillard dialogue avec Alice Zeniter.

Samedi 26 mai, 15 h 30.

« La Volte, des imaginaires indépendants ». Rencontre avec Jacques Barbéri, Alain Damasio et Iuvan.

Samedi 26 mai, 18 heures.

« Les états de l'âme ». Rencontre avec Anna Enquist et Stephan Enter.

Samedi 26 mai, 19 heures.

Entretien littéraire avec Herman Koch.

Dimanche 27 mai, 14 heures.

« L'invention des corps ». Concert littéraire avec Pierre Ducroz et Isard Cambray, pianiste.

Dimanche 27 mai, 15 heures.

Entretien littéraire avec Stefan Hertmans.

Dimanche 27 mai, 16 h 30.

« Réparer le monde : que peut la littérature ? » Rencontre avec François-Henri Désérable et Erwan Larher.

Dimanche 27 mai, 18 heures.

Soirée de clôture. Entretien avec Margriet de Moor.

Une sélection de parutions signées par des écrivains néerlandophones et francophones, présents pour la plupart à Montpellier



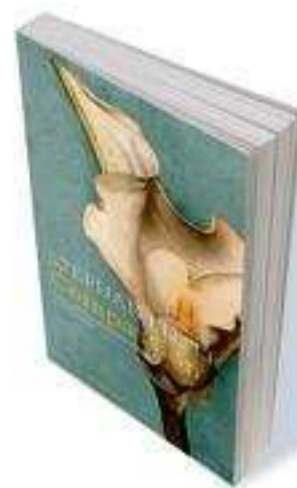
La mesure d'une vie

Parti à la retraite après quarante années de service au sein d'une même administration, un homme jette un regard en arrière : que s'est-il passé au cours de tout ce temps ? Quelle a été sa vie ? D'ailleurs, est-il toujours la même personne qu'il y a quarante ans ? Et sa femme ? Et ce collègue qui avait commencé sa carrière le même jour que lui et qu'il a côtoyé pendant toutes ces années ? Poussé au départ, ce dernier a disparu un an auparavant sans laisser de traces. Que sait vraiment de lui le narrateur ? Quant à ce travail auquel lui-même a consacré sa vie, ce travail qui consistait à contrôler

et à homologuer des appareils de mesure, avait-il vraiment un sens ? Existe-t-il des mesures, des poids – et plus généralement des vérités – immuables et universelles ? Voyez donc les horloges d'aujourd'hui dans l'espace public : nul ne les regarde plus. On consulte son portable. Même le temps est privatisé !

Sous la plume de H. M. van den Brink (né en 1956), l'histoire banale d'un petit fonctionnaire se transforme en une intense quête de valeurs, une recherche de sens à une époque où ce dernier se dérobe. Vu depuis un présent de plus en plus liquéfié, le passé, lui, semble au contraire se solidifier toujours plus. Mais les mécanismes à l'œuvre de nos jours n'étaient-ils pas déjà là dans les années 1960 ? L'arrivée au bureau d'un employé sans cravate n'était-elle pas un signe annonciateur des bouleversements à venir ? Sans forcément adhérer au raisonnement insolite et paradoxal de H. M. van den Brink, le lecteur est très vite subjugué par ces *Poids et mesures*. Ainsi que par l'étrange parabole du temps qui à la fois fige et transforme les choses, les idées et les êtres. Fascinant. ■ ELENA BALZAMO

Poids et mesures. Une comparaison (Dijk), de H. M. van den Brink, traduit du néerlandais (Pays-Bas) par Danielle Losman, Gallimard, « Du monde entier », 208 p., 19,50 €.



Cette partenaire idéale

Peut-on lier sa vie à une personne qu'on aime, mais qu'on ne désire pas ? Telle est la question qui taraude le héros du roman de Stephan Enter (né en 1973), son deuxième livre traduit en français après *Prises* (Actes Sud, 2015). L'histoire se déroule entre Amsterdam et Utrecht. Elle oscille entre l'attente que le protagoniste éprouve pour une femme connue sur un site de rencontres et sa décision, sans cesse ajournée, de rompre avec elle – la personne en question ne correspondant pas à son image de la partenaire idéale. A force de fréquenter ces sites et d'en scruter les profils, l'homme croit en effet avoir des idées précises sur ce sujet. Avec une gourmandise non dissimulée, il passe de profil en profil, de rendez-vous en rendez-vous, éventuellement de lit en lit. Jusqu'à ce qu'il tombe sur un cas qu'il juge atypique, qui l'attire et lui répugne à la fois.

Stephan Enter éclaire ici la puissance des mécanismes de formatage mental. Ainsi que le poids des codes dans tous les domaines, qu'il s'agisse du sexe, de la cuisine, des lectures ou des marques de vêtements. L'homme qui s'enorgueillit de son ouverture d'esprit se révèle être le pire des esclaves : celui qui s'ignore. Et un problème à première vue futile en laisse entrevoir un autre, bien plus grave : que signifie être libre dans la société normée d'aujourd'hui ? ■ E. BA.

Compassion (Compassie), de Stephan Enter, traduit du néerlandais (Pays-Bas) par Annie Kroon, Actes Sud, 180 p., 19,80 €.



Un thriller du réel

Elle aussi est condamnée à perpétuité, dit-elle : « Une vie emplie d'effroi jusqu'à mon dernier souffle. » Astrid Holleeder, avocate pénaliste, se cache depuis que sa sœur et elle ont témoigné en 2015 – enregistrés

clandestins à l'appui – au procès de leur frère, le plus puissant chef mafieux des Pays-Bas. De sa prison de haute sécurité, Willem Holleeder, 60 ans cette année, a mis un contrat sur leur tête et lancé des tueurs à leurs trousses. Son premier fait d'armes, à 25 ans, en 1983, fut l'enlèvement de l'héritier de l'empire Heineken et de son chauffeur, rapt pour lequel il purgea une peine de douze ans. S'ensuivit, à sa libération, un régime de terreur grâce auquel il se bâtit un empire dans l'immobilier. Chantages, extorsions, multiples meurtres dont celui de son beau-frère et ami d'enfance... Étonnamment, Neus (le Nez), son surnom, devint en 2012 une vedette qu'on arrêtait dans la rue et que s'arrachaient les médias. Il tint même une chronique dans un journal qui lui servait à se disculper. Astrid Holleeder signe ici la radiographie d'une famille dysfonctionnelle, la sienne. *Judas*, incroyablement et passionnant thriller du réel, s'est vendu à 500 000 exemplaires aux Pays-Bas. ■ MACHA SÉRY

Judas. Une chronique familiale (Judas), d'Astrid Holleeder, traduit du néerlandais (Pays-Bas) par Brigitte Zwerver-Berret et Yvonne Pétrequin, Le Sous-sol, 496 p., 22,50 €.

L'oreille d'Alphonse

Ancien musicien, Alphonse, le héros du nouveau roman d'Annelies Verbeke, a renoncé à sa carrière de jazzman pour devenir peintre en bâtiment. Immigré sénégalais, il apprend encore à vivre dans cette partie de la Belgique, à la frontière française, où ses pas l'ont mené. Cependant, quel que soit le client dont il repeint les murs, celui-ci en vient toujours à lui confier ses propres fragilités, ses failles, ses états d'âme. « C'est une chose qu'il sait faire. Ecouter, apaiser, consoler. Confronter parfois. Encourager ? (...) Il n'est pas anormal qu'il aime ça, se dit-il. (...) Ce n'est pas de la vanité. Pas de l'orgueil. Juste quelque chose qui lui arrive et qu'il sait faire. » D'un point de départ assez anecdotique, la romancière, qui publie depuis une quinzaine d'années, a su faire un roman ambitieux. Avec son style tout à la fois touffu et facile à lire, le roman déploie une myriade d'histoires plus singulières les unes que les autres. Pour écrire *Trente jours*, Annelies Verbeke a accompagné des bénévoles dans un camp de réfugiés improvisé du nord de la France, s'est mise à l'écoute de leurs histoires et de leurs parcours. Et en offre un condensé saisissant dans ce roman vif et généreux. ■ FLORENCE BOUCHY



Trente jours (Dertig dagen), d'Annelies Verbeke, traduit du néerlandais (Belgique) par Françoise Antoine, Fleuve, 400 p., 19,90 €.



La couleur de l'Age d'or

Agréablement romanesque, la vie de la jeune Catrijn, qu'imagine ici Simone van der Vlugt, fait revivre avec grâce et efficacité le Siècle d'or néerlandais. A travers le portrait de cette jeune paysanne du XVII^e siècle, dont la trajectoire croise celle de Rem-

brandt et de Vermeer, le lecteur découvre, de manière très incarnée, les circonstances dans lesquelles a pu naître le fameux bleu avec lequel est décorée la faïence de Delft. Fuyant son village après la mort brutale de son mari, la jeune veuve met à profit ses talents de peintre pour relancer une faïencerie en perte de vitesse. Cette dernière concurrence avec profit les porcelaines chinoises que les clients s'arrachaient jusque-là. « Le bleu azur ressort magnifiquement sur le fond blanc immaculé, les dragons rivalisent de mystère avec les personnages chinois, les fleurs et les anges. L'éclat de la glaçure supplémentaire donne vraiment vie à la scène », écrit Simone van der Vlugt. Au plus près des pensées de la jeune femme – le roman est rédigé à la première personne –, le lecteur suit avec curiosité et plaisir la vie créative et émancipée d'une artiste comme il y en a peut-être eu – qui sait ? – sans que l'histoire officielle de l'art en ait gardé la trace. ■ FL. BY

Bleu de Delft (Nachtblauw), de Simone van der Vlugt, traduit du néerlandais (Pays-Bas) par Guillaume Deneufbourg, Philippe Rey, 334 p., 20 €.

Rendez-vous

Yahia Belaskri sera présent sur le stand de la librairie L'Ivraie, sur l'Esplanade, du vendredi 25 au dimanche 27 mai.

« **L'étranger et nous** ». Rencontre avec **Toine Heijmans, Fouad Laroui et Annelies Verbeke**. Auditorium de la Panacée, vendredi 25 mai, 14 h 30.

Entretien avec Franck Biancarelli. Stand des médiathèques de métropole, samedi 26 mai 15 heures.

« **Les états de l'âme** ». Rencontre avec **Anna Enquist et Stephan Enter**. Centre Rabelais, samedi 26 mai, 18 heures.

Café littéraire avec Patrice Franceschi. Jardins de la Maison des relations internationales, dimanche 27 mai, 11 h 30.

« **Métamorphoses contemporaines de l'amour** ». Rencontre avec **Clément Bénéch, Stephan Enter et Hélène Gestern**. Espace rencontre Corum, dimanche 27 mai, 14 heures.

Le sort d'un insoumis

C'est dans un pays sans nom que nous emmène Yahia Belaskri. Une terre de hauts plateaux et de déserts, léchée par la mer. Une terre de batailles et de résistance, autrefois foulée par Augustin d'Hippone, Kahina et Abd el-Kader. Amray, le narrateur, y est né au siècle dernier et n'a connu que la guerre. Il y a la première et la seconde, qui ont cassé son père. Il y a celle qui a poussé ses amis d'enfance à partir – Shlomo, le fils du rabbin, Paco et son premier amour, Octavia, qu'il surnommait « ma joie », devenus d'un coup des étrangers. Enfin, il y a cette drôle de guerre d'usure, cette folie meurtrière menée par « les gardiens de l'Unique » qui persécutent ceux qui se livrent à l'activité dangereuse de penser.

Depuis son premier roman, *Le Bus dans la ville* (Vents d'ailleurs, 2012), l'écrivain, né à Oran en 1952, donne vie et voix aux figures oubliées et aux petites vies balayées par l'histoire qui sont le cœur battant de son Algérie. Dans *Le Livre d'Amray*, il décrit avec sensibilité le parcours d'un jeune rebelle, poète dès l'adolescence, grand lecteur de TERENCE, Tchicaya U Tam'si, Jean Sénac ou Rumi, et convaincu de son droit à aimer, douter et trahir. Alors qu'il s'insurge contre le système du parti unique en vigueur dans son pays, la violence de la répression le rattrape. « J'ai 20 ans, et c'est une abrasion, incommensurable. Comme une chute sans fin. Jeune et déjà vaincu », dit-il. Ce roman est le plus beau livre de Yahia Belaskri, une ode à la liberté et au pouvoir immense de la parole. ■ GLADYS MARIVAT



Le Livre d'Amray, de Yahia Belaskri, Zulma, 144 p., 16,50 €.



Furieuse peinture flamande

Par la seule volonté d'un homme eut lieu, à l'été 1629, l'une des pires tueries du siècle. Prophète d'une apocalypse sanglante, Jeronymus Cornelisz massacra les rescapés d'un naufrage sur un archipel perdu de mers australes. Beaucoup ont découvert le personnage par le bref récit de Simon Leys, *Les Naufragés du Batavia* (Arléa, 2003). Dans une fresque plus ample, Marc Biancarelli en propose une

version aussi complexe qu'ambitieuse. Composé de 17 tableaux, *Massacre des innocents* impose une vision théâtrale d'une noirceur vertigineuse, qui tient du drame shakespearien en même temps qu'il s'enracine dans la peinture flamande – Frans Hals (vers 1580-1666) et Johannes Torrentius (1589-1644) jouent un rôle dans la genèse du drame, et le jeune Vermeer (1632-1675) apparaît malicieusement dans l'épilogue. L'auteur emprunte d'ailleurs son titre à une toile de Cornelis Cornelisz van Haarlem (1562-1638), qui figure dans le roman comme l'élément déclencheur du délire eschatologique de l'autre Cornelisz, lequel, « dans une hallucination sanguinaire, une jubilation destructrice jamais égalée, [commence] à peindre le néant ». Face au tyran, qui se veut « l'architecte le plus abouti de l'inconcevable », apparaît une femme, noble et belle, que lui dispute un soldat « perdu au cœur des incendies », rendu hagard par les violences qu'il a connues, et qui erre en quête de réconciliation intime. « Que de suffocante beauté dans l'accomplissement inéluctable du désastre », s'exalte le furieux. Le lecteur confirme. ■ PHILIPPE-JEAN CATINCHI

Massacre des innocents, de Marc Biancarelli, Actes Sud, 304 p., 21 €.

L'avenir est intérieur

L'une des quatorze « dernières nouvelles du futur » imagine un personnage terriblement veule, qui dénonce aux autorités son épouse coupable de vouloir penser par elle-même et qui ose se présenter comme un « lanceur d'alerte »... Dans le futur très proche décrit par ces textes, les mots n'ont plus de sens, comme dans *1984*, de George Orwell (Gallimard, 1950, auquel le recueil rend évidemment hommage), où « la guerre, c'est la paix, la liberté, c'est l'esclavage, l'ignorance, c'est la force ». Le vrai lanceur d'alerte, ici, c'est Patrice Franceschi. Il pousse à leur paroxysme certains traits du monde contemporain (l'obsession de la transparence, la mise en données généralisée, l'effacement de la vie privée, l'épuisement des ressources naturelles, la volonté des transhumanistes d'« augmenter » l'homme, la fascination pour la célébrité...) pour écrire ces nouvelles sombres, emplies d'inquiétude mais aussi de réflexions sur les remèdes possibles à cette fuite en avant vers la catastrophe. Car ce monde à venir compte aussi des résistants, formant le mystérieux « Réseau Sénèque » : à la folie, dit ainsi l'auteur, il faut opposer le stoïcisme, sans doute en commençant par accepter la finitude humaine. Ecrivain, aviateur, marin, parachutiste, officier de réserve, ayant consacré sa vie à arpenter le monde et ses confins, Patrice Franceschi semble affirmer que la plus grande aventure, aujourd'hui, consiste à lutter pour conserver une vie intérieure. Et que dans ce combat, nous disposons tous d'une arme fondamentale : la littérature. ■ RAPHAËLLE LEYRIS



Dernières nouvelles du futur, de Patrice Franceschi, Grasset, 220 p., 19 €.

Dans « Platine », Régine Detambel évoque le sex-symbol des années 1930, morte à 26 ans, dépossédée d'elle-même sauf de sa douleur

Corps souffrant de Jean Harlow

BERTRAND LECLAIR

Roman bref, tout entier tendu vers sa cible, *Platine* file comme une flèche dont le trajet dépend uniquement de la confiance que l'archer est capable de mettre dans un geste mêlant science et instinct. La cible est agissante dès le début, mais de toute façon la fin sera sans surprise puisque le lecteur connaît au moins de réputation le destin tragique et sulfureux de Jean Harlow (1911-1937), étoile filante qui fut la première héroïne du cinéma parlant à prendre ouvertement valeur de sex-symbol et à permettre aux journaux de dérouler une vie émaillée de scandales et de répliques aguicheuses prérédigées par les sbires des studios.

Ce n'est pas tant l'histoire de « la Bombe » Harlow que raconte Régine Detambel dans *Platine*, cependant, que celle d'un corps, celui d'une jolie fille de Kansas City pourvue d'une « chevelure d'ange joaillier » et d'une paire de seins légendaires, bientôt destinés à « ponctuer chaque geste de l'actrice de leurs mouvements sensationnels, attendus comme des répliques sues par cœur ».

Une fois propulsés en haut de l'affiche par Howard Hughes avec *Les Anges de l'enfer* (1930), son image et donc son corps doivent répondre aux diktats des nouveaux nababs du cinéma, en l'occurrence Louis B. Mayer s'exerçant à la toute-puissance en signant « sans discontinuer des chèques comportant des flopees de zéros hâtivement griffonnées comme des sextuples croches sur une partition de Stravinsky ».

Lumière « perforante » du cinéma

Celle qui a fait rêver d'innombrables jeunes Américaines y a perdu le peu d'autonomie que lui laissaient encore une mère étouffante et un beau-père manipulateur. Certe pourvue d'une somptueuse résidence, « la plupart du temps elle ignorait le nom des invités. Elle était chez elle comme dans le hall d'un hôtel ». Quant à l'un des rares choix qu'elle fit au risque de mécontenter Mayer, ce fut une erreur de casting monumentale, et il aurait mieux valu faire un bout d'essai avant de signer : elle sortit de sa nuit de noces avec le scénariste Paul Bern couverte de bleus pour n'avoir pas compati en découvrant son impuissance physiologique.



Jean Harlow, en 1933. IMAGNO/LA COLLECTION

Bern devait se suicider quelques jours après cette crise de fureur, et les coups reçus cette nuit-là sont sans doute à l'origine de la maladie de reins de Jean Harlow, mais c'est sa mère, adepte obtuse de la Science chrétienne, qui empêche les médecins de la sauver d'une crise d'urémie, à 26 ans. Elle tournait alors avec Clark Gable son dernier film, *Saratoga*. Une bluette, un navet que l'on aurait toutes les raisons d'oublier, dit Régine Detambel, sauf à le regarder comme « un reportage de guerre » : un film sur la douleur et le corps qui abdique. La caméra révèle ce qu'elle voudrait cacher ; voici Clark Gable contraint de donner le bras à la comédienne, de la prendre par la taille « pour mieux retenir des morceaux de Jean Harlow ». « Je crois qu'il n'y a aucun bon film sur la douleur, sinon *Saratoga*, qui ne la pas fait exprès », écrit Detambel, non sans évoquer son propre rapport au corps meurtri, ou comment reconnaître, dans la lumière « perforante » du cinéma, cette douleur « inusable, déjà actrice de la tragédie grecque, et toujours unique aujourd'hui ».

Depuis son premier roman, *L'Amputation* (Julliard, 1989), Régine Detambel a abordé les sujets les plus divers, privilégiant ces dernières années, chez Actes

Sud, des récits biographiques brefs et épurés (ainsi du magnifique *La Splendeur*, traversant la Renaissance italienne sur les traces de Girolamo Cardano, en 2014). Ce qui demeure constant dans son œuvre désormais riche d'une quarantaine d'ouvrages, c'est son rapport physique aux affects : à ce qui affecte le corps. En l'occurrence, le corps lumineux d'une femme dépossédée d'elle-même et donc de tout – sauf de la douleur, que les êtres humains ont en partage, comme y insiste *Platine*. A travers ce destin d'une actrice livrée en pâture à un public prétendant l'aduler, l'oppression du corps féminin est bien cette cible que la flèche lancée aux premières pages visait, filant à toute allure à travers l'âge d'or hollywoodien. Et dont le trajet siffle d'autant plus puissamment que le livre, sans doute fortuitement, paraît dans les tourbillons persistants de l'affaire Harvey Weinstein, à l'autre bout d'une seule histoire du cinéma américain. ■

PLATINE, de Régine Detambel, Actes Sud, 192 p., 16,50 €. Signalons, de la même auteure, la parution en poche de *La Splendeur*, Babel, 192 p., 6,90 €.

SANS OUBLIER

Malaise sous l'azur

Une majestueuse villa avec piscine sur la Côte d'Azur au sein du très chic « Clos des collines » : Grégoire Delgado, employé de banque, a enfin trouvé la maison de ses rêves. Mais son prix dérisoire cache un fait divers tragique : le fils des précédents propriétaires s'est noyé dans la piscine. Grégoire décide de passer sous silence l'accident auprès de son épouse, Mélissa, qui, elle aussi, à des secrets à cacher. Le couple emménage, mais rapidement la jeune femme ressent un malaise diffus, une irritation qu'elle ne parvient pas à expliquer : « Il y avait quelque chose d'irréel dans ce lieu, une somptuosité délibérément fabriquée, une sale intention. Les fenêtres semblaient de gros yeux noirs au milieu de visages de plâtre totémiques. » Le malaise vire peu à peu à l'angoisse tandis qu'entour de la famille tournent Edith Colonna, l'inquiétante vieille dame régnant sur la résidence, et Stéphane Ogier, l'agent immobilier aux intentions troubles.



Traductrice et romancière, Myriam Chirousse excelle à décrire les relations ambiguës et toxiques qui se déploient sous les politesses bourgeoises. ■ STÉPHANIE DUPAYS
► *Une ombre au tableau*, de Myriam Chirousse, Bouchet-Chastel, 192 p., 17 €.

Le portrait imaginaire

Hélène Dorion, une des très belles voix de la poésie francophone, fera partie des auteurs invités au Marché de la poésie, à Paris (du 6 au 10 juin), qui met à l'honneur, cette année, la poésie du Québec. Son vingtième recueil, *Comme résonne la vie*, empreint d'un lyrisme discret, fait entendre « la pulsation du monde ». Des motifs, repris avec d'imperceptibles variations, font ressentir l'« étrange » vacillement entre l'ombre et la lumière, des déchirures à « l'imprévisible » espoir. « Tu t'arraches à la douleur et descends/encore vers toi-même, descends rejoindre/le souffle des choses/que saisissent les mots ». L'interrogation sur l'expérience de l'écriture poétique complète le « portrait imaginaire » d'une artiste qui, tout en regrettant de n'être ni peintre ni musicienne, dispose du pouvoir du langage pour transformer « le chaos en joie ». ■ MONIQUE PETILLON
► *Comme résonne la vie*, d'Hélène Dorion, Bruno Doucey, 80 p., 13 €.

Un maître-nageur entre deux eaux

Son premier roman, *La Correction* (Rivages, 2016), avait été très remarqué. Avec *Grand bassin*, Elodie Llorca confirme sa prédilection pour les personnages légèrement décollés de la réalité, plutôt rêveurs, un peu obsessionnels. Ils semblent plus volontiers flotter entre les mondes qu'ils arpentent que les habiter avec conviction. C'est d'ailleurs dans l'eau du bassin où il est embauché comme maître-nageur que Per se sent le mieux. Et dans l'univers chloré de la piscine qu'il se sent suffisamment assuré pour remettre peu à peu en place les pièces manquantes de son histoire familiale. Collectionnant les objets qui y ont été oubliés, y lisant les indices d'un roman filial différent de celui que sa mère lui a raconté, il plonge dans les arcanes de sa mémoire pour s'y découvrir un héritage. Un récit sobre, efficace et sensible. ■ FLORENCE BOUCHY
► *Grand bassin*, d'Elodie Llorca, Rivages, 144 p., 16 €.

D'égal à égal

La rencontre d'un réfugié afghan et d'une bourgeoise parisienne. Benoît Cohen, étonné

MARYLINE BAUMARD

Toute ressemblance avec des personnes ou des situations existantes n'est pas fortuite... Et pour cause, *Mohammad, ma mère et moi* n'est pas un roman, mais un récit qui rappelle que la réalité n'a parfois rien à envier à la fiction. Le texte du cinéaste et écrivain Benoît Cohen théâtralise à peine les événements qui se sont produits entre Mohammad l'Afghan, Marie-France, la mère, et l'auteur, son fils.

Ce tout petit monde évolue durant 270 pages à Paris, du côté des Invalides, entre les sofas moelleux et la cuisine sur jardin de la demeure de Marie-France. Un jour, cette riche veuve en ouvre les portes à Mohammad, un migrant dont elle ne sait rien, mais que lui a adressé l'association

Singa pour lui éviter la rue. Là débute une relation triangulaire entre elle, le réfugié et le narrateur.

Mohammad est un Afghan abandonné au pays en dépit des services qu'il a rendus à l'armée française et de la menace talibane pesant sur lui pour avoir aidé une puissance étrangère. Sa tragédie irrigue le livre sans le dominer. Si l'histoire de Mohammad est à elle seule une épopée, Benoît Cohen la resserre et la contient. C'est autre chose que l'auteur, qui connaît l'exil volontaire pour s'être installé à Brooklyn, a choisi de raconter ici. Aux premières pages, il se pose en fils incrédule face au geste de sa bourgeoise de mère, un peu inquiet aussi que la septuagénaire passe les clés de sa maison à un inconnu. Au cœur du texte, en effet, il y a cette femme hors normes. Son fils la dépeint volontiers plaide en al-paga sur les genoux et magazines de mode à ses côtés, mais Marie-France Cohen est l'infatigable créatrice à l'origine de la marque de vêtements pour enfants

Bonpoint, puis de *concept stores* branchés. Le genre de femme qui débordait d'idées et d'inventions. Et c'est bien elle qui a ouvert les portes de sa maison, de son monde et de son carnet d'adresses à un inconnu en détresse.

Justesse de ton

Entre cette femme créative, son écrivain de rejeton en quête de personnages et ce fils adoptif surgi de nulle part s'écrit une autre histoire que celle du pauvre réfugié accueilli par un Bon Samaritain. C'est cette justesse de ton, de gestes et de positionnement

qui fait la force du récit de Benoît Cohen. On évolue dans un échange d'égal à égal, d'où chacun sort métamorphosé. Si les bouchons de vin sautent régulièrement au fil des pages, accompagnant le grignotage de plateaux de charcuterie au coin du feu,

l'ambiance se noircit parfois aussi, à mesure que les embûches apparaissent. Mohammad comprend vite qu'on ne l'aide pas forcément pour ce qu'il est, mais parce qu'il est « le migrant de Marie-France ». Une clairvoyance qui ajoute encore un peu à ses blessures d'avant, mais n'entache en rien son ambition.

Mohammad fait montre d'une volonté hors du commun. Arrivé quasi sans bagages, il avait pourtant un rêve secret : celui de reprendre ses études et plus précisément, même, d'intégrer Sciences Po, cette prestigieuse grande école française. Marie-France reste dubitative lorsqu'il le lui annonce, ne comprend pas trop qu'il lâche l'emploi qu'elle lui a trouvé pour courir cette chimère. Et pourtant, là encore, elle lui fait confiance. Wintergreat, une association qui aide les réfugiés à reprendre des études, le coach et... il intègre l'école. Happy end, et début d'une autre histoire que Benoît Cohen racontera prochainement dans un film. ■

LA BIBLIOTHÈQUE PARLANTE

26-27 MAI 2018

LE FESTIVAL DE LA (BnF)

VIRGINIE DESPENTES / BÉATRICE DALLE / GROUPE ZÉRO
MATHIEU AMALRIC / SANDRINE BONNAIRE / ÉRIK TRUFFAZ
ANNA MOUGLALIS / ARTHUR H | ÉRIC RUF | ANOUK GRINBERG
ASTRID BAS / VIEUX FARKA TOURÉ | JEAN-CLAUDE AMEISEN
DENIS LAVANT | LA TROUPE DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE...

LECTURES, PERFORMANCES, VISITES INÉDITES... programme complet sur bnf.fr

Photo © Contextes, 2018 / BnF, délégation à la Communication

La Corse entre en « Terre humaine »

L'île fait sa première apparition dans la prestigieuse collection avec « Une famille corse », où Robert Colonna d'Istria retrace l'immémoriale histoire des siens

ARIANE CHEMIN

Pour gagner Bicchisano, prendre depuis Ajaccio la route de Sartène, passer Cauro, Grosseto-Prugna, Albitreccia. Une pâtisserie marque l'entrée du village. Jeanine Ettori y découpe chaque jour des articles du *Monde*, les archive, et refuse de faire payer au journaliste de passage ses meringues et ses croquets, tant elle vénère son quotidien préféré. Grâce à ses lectures, rien de ce qui se passe sur la planète ne lui est étranger. Quand Jeanine parle, on croirait que Bicchisano, 400 habitants l'hiver, 1000 en haute saison, trône au centre de l'Univers.

Le village est l'un des fiefs des Colonna d'Istria. L'influence de ces nobliaux courait naguère sur toute la « microrégion » : du petit château d'Istria aujourd'hui en ruines, en surplomb de Sollacaro, jusqu'à Olmeto et Bicchisano, donc. Une des nombreuses branches y possédait la *torra mezzana*, la tour du milieu, en face du bar de la poste. Robert Colonna d'Istria, 61 ans, y a écrit quelques-unes des 400 pages d'*Une famille corse*, un livre qui, comme les conversations de Jeanine, embrasse bien davantage que la fenêtre d'un village.

Cultivé, d'allure presque intemporelle, souvent ironique, Robert Colonna d'Istria est un touche-à-tout. Il a naguère fondé une école de commerce à Ajaccio, inspecté pendant quelques années les monuments historiques, et depuis trente ans écrit des dizaines d'ouvrages (parfois sous pseudonyme), dont une *Histoire de la Corse* (France-Empire, 1995). Il se passionne pour l'« art de vivre », qu'il chronique dans toute une cargaison de revues. L'hiver, on l'aperçoit parfois traverser Ajaccio et longer le golfe clair, songeant sans doute à son prochain ouvrage. Depuis un moment, il rêvait de remonter douze siècles de l'histoire des Colonna d'Istria.

Son projet atterrit chez Plon un jour de 2016. Il y a plus d'un demi-siècle, en 1955, Jean Malaurie y a créé la mythique collection « Terre humaine ». Jean-Christophe Rufin, écrivain, alpiniste et académicien, a repris la collection il y a trois ans. Il raconte : « Il fallait sortir de la pure anthropologie en vivifiant les deux autres composantes de la collection : la littérature, hier Segalen, aujourd'hui Blas de Roblès, mais aussi la proximité », qui a fait le succès de certains des titres phares, notamment *Le Cheval d'orgueil*, de Pierre-Jakez Hélias (1975), best-seller d'un prof en pays bigouden. « Le tout sans oublier cette dimension de résistance chère à Jean Malaurie », qui, à 95 ans, continue de



Marchandes de marrons en Corse, carte postale du début du XX^e siècle. COLLECTION DUPOND/AGK-IMAGES

veiller sur la collection : « Ces voix offertes aux lecteurs, en rupture avec l'Université, à la fois sujets et objets de leurs livres. »

Il n'a pas seulement fallu traverser les siècles à l'auteur, il a fallu franchir les mers. Des anciennes colonies ultramarines, les Corses sont de grands voyageurs

Jamais « Terre humaine » n'avait goûté à la Corse. Alors, quand Rufin et l'éditeur Grégory Berthier-Gabrièle reçoivent le « mémo » d'un certain Colonna d'Istria, soucieux de n'écrire « ni exactement un livre de sociologue, ni de parfait anthropologue, mais un livre des souvenirs » autour

d'un patronyme, ils disent « banco ! »

La quête prend la forme d'un jeu de piste. Sur le péristyle du palais de justice de Bastia, un buste en marbre blanc : c'est le premier président du tribunal, Alexandre Colonna d'Istria. Là, dans la liste des compagnons de la Libération, voici Paulin, coordinateur militaire de la libération de la Corse en 1943. Dans la khâgne du lycée parisien Henri-IV, le prof qui faisait bosser le jeune Jean-Paul Sartre sur le « sentiment de durer » s'appelait François Colonna d'Istria. A Marseille, on garde la mémoire (ou la plaque) de chirurgiens, cancérologues et orthopédistes réputés qui portent ce même nom.

Il n'a pas seulement fallu traverser les siècles, il a fallu franchir les mers. Des anciennes colonies aux territoires ultramarins, les Corses sont de grands voyageurs. « Toto », pilier des amicales de

« républicains », des radicaux de gauche, des magistrats et des voyous (de la French Connection) – peut-être un peu moins de nationalistes qu'ailleurs, mais tous sont d'abord « d'une île », le point réunificateur de tous les Corses. « Avant d'être géographique, l'île est une île mentale », avance l'auteur : les familles en conservent l'âme dans des maisons ancestrales comme dans des boccas de pierre. Des lieux de mémoire, comme désormais ce livre. ■ AR. CH.

UNE FAMILLE CORSE, PAGE 216
200 ANS DE SOLITUDE, de Robert Colonna d'Istria, Plon, « Terre humaine », 394 p., 22,90 €.

A la recherche de l'« être corse »

PORTEUR d'un des plus vieux patronymes de Corse, éparpillé jusqu'à l'autre bout du monde, Robert Colonna d'Istria escalade son arbre généalogique, convoquant une Corse tour à tour pontificale, pisane, espagnole, génoise, française, à la recherche de « l'être corse », comme il dit. Où commencer ? L'ancêtre labellisé, c'est Vincentello, qui trône aujourd'hui sur un rond-point de Biguglia. Au début du XV^e siècle, Vincentello d'Istria fut, dans l'île,

le vice-roi de la couronne d'Aragon. L'auteur remonte pourtant à l'un de ses prétendus aïeux, Ugo, dont la légende dit qu'il fut envoyé sur l'île en 816 par Charlemagne pour en chasser les Sarrasins. A-t-il vraiment existé ? Peu importe : Ugo Colonna permet d'ériger un mythe fondateur, même pour l'auteur, qui a besoin de s'arrimer au Moyen Âge. Les Colonna d'Istria s'accrochent de la République de Gênes, rejoignent celle de Pascal Paoli. Leur lignée est celle de « seigneurs » et non de bergers, mais l'île entière se raconte à travers ce nom glorieux. Comme toute famille corse, ils comptent des

EXTRAIT

« La plupart des maisons de notre famille (...) reposent sur l'anima di a casa, l'âme de la maison ». Il s'agit d'un énorme rocher, naturel, qui peut dépasser d'un mur, ou s'étaler dans les pièces du bas (...). On voit l'intérêt économique de cette pratique : on a toujours édifié les maisons sur les portions de terrain impropres à la culture (...). On peut y voir aussi un aspect propitiatoire, la pierre colossale pouvant apparaître comme un élément de protection, signe d'acceptation, par la géographie du lieu – par l'âme du lieu ? –, de la construction prévue... Que penser de l'anima di a casa attaquée au marteau-piqueur par un des propriétaires qui a désiré agrandir et transformer sa cave (...) en une salle de séjour ? (...) Le pire ne serait-il pas à craindre ? »

UNE FAMILLE CORSE, PAGE 216

AUTEURS DU « MONDE »

Les Aventures extravagantes de Jean Jambecreuse, au temps de la révolte des Rustaids, d'Harry Bellet,

Actes Sud, 352 p., 22,80 €.

Nouveau volet du triptyque qu'Harry Bellet, journaliste au service Culture, consacre à Hans Holbein, alias Jean Jambecreuse. Où l'on assiste à deux conclaves, croise François I^{er} en route pour le Milanais, suit la stratégie de Soliman pour étouffer la chrétienté, côtoie Erasme à Bâle, havre de tolérance ou presque au temps des guerres confessionnelles... Au cœur du récit, la guerre des paysans de 1525, et toujours cette vitalité de la langue, cette malice érudite et cette truculence qui servent l'époque et garantissent le plaisir du lecteur. ■



Ça peut toujours servir

de Guillemette Faure,

Stock, 198 p., 17,50 €.

La dimension métaphysique du tiroir du bas de votre bureau, celui où vous entassez vos anciens téléphones portables, vous avait peut-être échappé. Grâce à Guillemette Faure, chroniqueuse à « M Le magazine du Monde », non seulement vous vous rendez compte de la peur du vide et du trouble identitaire que révèle votre goût pour les kits de couture des hôtels ou les appareils à couper les bananes, mais vous apprendrez quelques règles du désencombrement. La mode, montre-t-elle, est à l'allègement. Profitez-en ! Les cerceaux n'ont pas de poche. ■



Vite! Une déambulation en Mai 68

de Frédéric Joignot,

TohuBohu, 208 p., 19 €.

A travers ce périple mémoriel sur les traces de sa jeunesse, Frédéric Joignot s'interroge sur celui qu'il fut et ne reconnaît plus : un élève brillant et aventurier, capable de mettre à sac son lycée en mars 1968. Nourri de mythologie grecque et de poésie rimbaldienne, enivré par les Rolling Stones, les Who et les Doors, ce futur pionnier de Libération et d'Actuel, aujourd'hui journaliste au supplément « Idées », participa aux manifs du Quartier latin, propageant ce souffle de liberté politique et existentiel, écrit-il, que fut Mai 68. ■

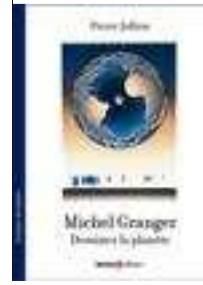


Michel Granger. Dessiner la planète

de Pierre Jullien,

Lemieux, « La leçon de dessin », 144 p., 14 €.

Montrer la fragilité de la Terre, et en appeler à la vigilance des hommes, telle est l'ambition du peintre et dessinateur (de timbres, d'affiches, de disques...) Michel Granger, dont Pierre Jullien, journaliste au service Economie et responsable du blog « Philatélie au quotidien », rassemble ici une cinquantaine d'œuvres. Sa préface trace un portrait intime et subtil d'un homme qui dit s'être engagé, en faveur de cette planète qu'il aura tant représentée, dans un « combat impossible d'artiste ». ■



GABRIEL MARTINEZ-GROS
historien

Hispaniste de renom, ancien directeur de la Casa de Velazquez, Joseph Pérez présente ici l'histoire de l'Andalousie en trois gros chapitres dont chacun est assigné à une ville : Grenade, Séville, Cordoue, dans cet ordre. Séville, au centre, est à part. Ouverte sur l'océan et les Amériques, elle est moins attachée au passé arabe, qui lie au contraire Grenade et Cordoue. Mais, très finement, Joseph Pérez distingue aussi l'écho de chacune de ces deux villes dans la mémoire espagnole.

Grenade d'abord, conquise en 1492 par une Espagne triomphante après 800 ans de présence musulmane en Andalousie, divisée en trois épisodes : le califat des Omeyyades de Cordoue (VIII^e-XI^e siècle), les dynasties berbères des Almoravides et des Almohades, qui perdent la guerre de Reconquête (XII^e-XIII^e siècle); enfin, le petit émirat de Grenade, qui construit l'Alhambra (XIII^e-XV^e siècle). Le christianisme ibérique, victorieux et militant, et que l'on imagine souvent figé dans l'hostilité à l'égard de cette période, invente alors, en réalité, la maurophilie, cette sorte de sympathie un peu condescendante du vainqueur pour le vaincu musulman. C'est cette maurophilie du *Romancero* (l'ensemble des ballades de la Reconquête), reprise à la fin du XVI^e siècle dans *Les Guerres civiles de Grenade*, de Gines Perez de Hita (vers 1544-vers 1619), qui est sans doute la marque la plus ancienne du mythe doré du « vivre ensemble » andalou. La prise de Grenade y est un roman de chevalerie, où tous les rôles sont nobles et où tous finissent par se réconcilier dans la douceur du christianisme.

La quintessence de l'Espagne

Mais l'euphorie ne dure que le temps d'un Siècle d'or. La magnanimité du christianisme se brise sur la résistance des morisques, musulmans mal convertis, qu'on finit par expulser (1609-1613). L'Espagne perd la guerre de Trente Ans (1618-1648) et quitte le centre du monde. Elle avait nourri les rêves de l'Europe, et en particulier



« La Bataille de Higuera » (1431, durant la Reconquête), fresque anonyme du XVI^e siècle, à l'Escorial. GILLES MERMET/AGK-IMAGES

Joseph Pérez rétablit dans sa complexité l'histoire tumultueuse de la province espagnole, du califat à l'Europe, du folklore à l'entrée dans la modernité

L'Andalousie libérée des clichés

de la France de la première moitié du XVII^e siècle – qu'on songe au *Cid*. Elle ne rencontre plus, au XVIII^e siècle, que la commiseration et le mépris. Après Grenade et la maurophilie, c'est le temps de Séville : après 1770 s'y noue le complexe de la réaction espagnole face à l'hostilité des Lumières. L'Espagne rejette alors l'Europe qui la rejette, et se couvre des oripeaux volontairement réactionnaires et provocateurs d'un folklore qui l'identifiera jusqu'à nos jours : la corrida, la marginalité gitane et le flamenco... L'Espagne s'espagnolise. L'Andalousie, arriérée, sale et belle, en devient la

quintessence. Comme le note justement Joseph Pérez, jamais Cadix, la cité la plus moderne et la plus libérale de la région, n'entrera dans la triade magique – Grenade d'abord et avant tout, puis Séville et Cordoue – à laquelle le voyageur européen se doit de rendre hommage quand il visite le pays.

Vient enfin, aux XIX^e et XX^e siècles, avec la perte de l'empire américain (entre 1810 et 1898) et le repli péninsulaire, le temps de la reconstruction d'une nation et de la réflexion historique. Et d'abord sur la séquence la plus longue du passé de la péninsule, l'époque des Arabes et de la Reconquête. C'est le troisième temps, celui de Cordoue, nous dit Joseph Pérez, le temps de l'examen passionné, conflictuel, de la place de l'islam dans l'idiosyncrasie espagnole. Les Arabes d'Espagne étaient-ils des Espagnols convertis, dont on pourrait distinguer les traits nationaux sous le masque de la langue arabe et de la religion musulmane? Qu'en fut-il de la « tolérance » andalouse, du raffinement supposément pacifique de cette civilisation? L'auteur réussit ici une remarquable synthèse, qui

reconnait les splendeurs mais nuance très largement les mérites mythiques, en matière de coexistence des religions, du califat de Cordoue.

Un étrange apaisement

Et pour finir, après deux siècles d'orage espagnol où ce passé andalou aura lourdement pesé, un étrange apaisement. Durant les deux décennies qui ont suivi la fin du franquisme, cette Andalousie si « différente », si puissamment archaïque, se révèle aussi européenne que le regard étranger pouvait le souhaiter – ou le craindre. En écho à la « Naissance de Carmen » (1999, non traduit) du bel hispaniste que fut Carlos Serrano (1943-2001), Joseph Pérez conclut, non sans raison semble-t-il, à la mort de Carmen, c'est-à-dire de la trilogie passiste de la corrida, du flamenco et du folklore gitan.

Il fallait toute la maîtrise d'un excellent connaisseur de l'Espagne dans la totalité de son histoire pour résumer en 250 pages aussi pertinentes des problèmes d'une telle complexité. ■

ANDALOUSIE, VÉRITÉS ET LÉGENDES, de Joseph Pérez, Tallandier, 256 p., 18,90 €.

APARTÉ

« Karman » et châtement

GIORGIO AGAMBEN avait annoncé en 2014 que son projet d'une « archéologie » conceptuelle de l'édifice juridique et politique de notre civilisation était clos, après environ vingt ans de travaux (*Homo sacer*, Seuil, 2016). Mais le philosophe n'a pas cessé les fouilles, puisqu'il revient sur d'anciens chantiers, qu'il explore en de nouvelles directions, dans *Karman. Court traité sur l'action, la faute et le geste* (traduit de l'italien par Joël Gayraud, Seuil, « L'ordre philosophique », 144 p., 16 €), livre dont le sens tient à l'inscription dans un projet plus général, comme s'il s'agissait des notes d'un grand traité à venir autant que des addenda à son œuvre antérieure. Une évolution est en cours, dont voici une étape déjà très riche.

A travers une série de courts chapitres étayés, comme souvent chez Agamben, de philologie et d'étymologie latine, hébraïque ou sanskrite, se déploie l'hypothèse selon laquelle il y a, « non seulement à la base du droit, mais aussi de l'éthique et de la morale religieuse de l'Occident », l'idée que ce que nous faisons nous est imputé et entraîne la possibilité d'une sanction à notre encontre. Le protagoniste du *Procès*, de Kafka (1925), qui, « par le fait même de vivre, est constitutivement mis en cause et accusé », incarnerait cette condition du sujet moderne.

Culpabilité moderne

Mais il n'est pas aisé de penser la possibilité qu'une action puisse rendre coupable. Les lois anciennes, par exemple, attribuaient des sanctions à certaines actions sans les imputer à la libre volonté du sujet. C'est au christianisme que revient le rôle d'avoir forgé la culpabilité moderne, en introduisant le concept latin de *crimen* (qui désigne à la fois l'action et l'accusation). Or, pour l'expliquer, Agamben opère un étonnant détour par l'Orient : *crimen* serait lié au *karman* – action intentionnelle impliquant des conséquences, en sanskrit –, qui est au cœur du processus des naissances successives propre aux religions orientales, les actes d'une vie engageant notre sort dans la suivante. Le sujet est-il donc condamné au cycle de l'action et de la peine qui la sanctionne, créant la faute et instaurant l'ordre de la loi?

Le dernier chapitre du livre nous répond en brisant la logique de l'action. Revenant sur un de ses thèmes lointains, le philosophe voit dans le pur geste le moyen qui rend inopérants, écrit-il, « les dispositifs qui lient les actions humaines dans l'agencement des fins et des moyens, de l'imputation et de la faute, du mérite et du démerite ». La vie nous apparaît alors comme une scène de danse ou de mime qui en tant que telle se révèle « impossible à juger ». Que prépare ce « court traité »? Il est difficile de le dire à ce stade, mais la possibilité semble ouverte d'un basculement du questionnement politique, passant du juridique vers l'esthétique. ■ DAVID ZERBIB

EXTRAIT

« On présente volontiers l'Espagne musulmane comme un pays où les trois religions monothéistes (...) auraient vécu en bonne intelligence. Il est vrai qu'en terre d'islam le pacte dit de la dhimma prévoit des dispositions particulières pour les « gens du Livre » : juifs et chrétiens bénéficient d'un statut ; ils sont « protégés » ; on ne les force pas à se convertir. Cela ne veut pas dire qu'ils sont placés sur un pied d'égalité avec les musulmans. Ils sont soumis à des discriminations fiscales, civiles et juridiques (...) ; ils doivent habiter dans des quartiers clos, n'utiliser comme montures que des ânes, avoir des maisons plus basses que celles des musulmans, s'écarter devant eux dans la rue ; devant les tribunaux, leur témoignage est nul et non avenu... »

ANDALOUSIE, PAGE 122

Rien de plus compliqué qu'une société

Le physicien Pablo Jensen explique pourquoi il est difficile de modéliser les comportements sociaux – et pourquoi il faut néanmoins essayer

GILLES BASTIN

Qu'ont en commun la formation d'une ola dans un stade de football, la ségrégation urbaine, le succès d'un individu sur Twitter ou la réussite scolaire? Ces phénomènes sociaux disparates ont tous été « modélisés » par des chercheurs ayant tenté de les expliquer rationnellement comme le résultat de séries d'actions individuelles, gouvernées par des lois qui leur sont propres et qui n'ont souvent rien à voir avec l'effet final observé. L'exemple le plus fameux de ces modè-

les non intuitifs est le « modèle de ségrégation » élaboré par l'économiste américain Thomas Schelling (1921-2016) : placez au hasard des pions rouges et verts sur un échiquier et faites-les bouger en attribuant à chacun une préférence pour un environnement multicolore, où la majorité de ses voisins seraient d'une autre couleur, et quelques-uns de la même... Le résultat sera contraire au choix de départ : tous les pions rouges d'un côté et tous les verts de l'autre!

Dans ce livre écrit d'une plume alerte et avec un rare talent de vulgarisation, le physicien Pablo Jensen multiplie ces petits modèles de raisonnement et montre qu'ils échouent plus souvent qu'à leur tour à s'ajuster à la réalité et à la prédire. C'est que la société est un système plus complexe à modéliser que la planète,

dont la météorologie peut par exemple être correctement prédite, à court terme, à partir des lois fondamentales de la physique et d'observation régulière de quelques constantes.

Les sociologues ont, dans leur immense majorité, abandonné l'idée selon laquelle ils pourraient réussir à formuler des lois universelles du fonctionnement de la société, comme si l'on pouvait poser cette dernière sur une paillasse de laboratoire. On peut s'en étonner et rappeler qu'Auguste Comte (1798-1857) désignait la science des sociétés comme une « physique sociale » ou qu'Emile Durkheim (1858-1917) ne rechignait pas à parler de « lois » sociales. Mais le fait est que l'ambition nomologique, celle qui vise à énoncer de telles lois, a beaucoup régressé depuis l'époque des pères fondateurs.

Il faut dire que cette ambition s'est vite heurtée à quelques obstacles. L'incomparabilité des contextes dans lesquels agissent les individus en est un. Une ville reste-t-elle une ville quand on se déplace d'Europe en Chine? L'être de sexe masculin que je croise aujourd'hui dans la rue est-il le même que celui qui y déambulait il y a un siècle? En physique, une masse d'air est une masse d'air. Mais, en sociologie, comme le note Jensen avec malice, la réponse la plus prudente à une question de ce type est souvent : « Ça dépend. »

Plus difficile encore : comme le sait tout étudiant en sociologie, alors que les masses d'air sont relativement insensibles à la traversée du ballon-sonde qui vient les mesurer, les individus ne se laissent pas observer sans changer de comportement. Dans l'étude de la société, on

cohabite avec les sujets des expériences autant qu'on les analyse froidement.

Pablo Jensen connaît ces objections et les dissèque avec une curiosité et un optimisme... de physicien! La modélisation comme discipline de clarification intellectuelle et de confrontation aux faits « têtus » qui nous environnent lui paraît toujours nécessaire. D'autant plus que, si nous n'y prenons garde, elle risque de nous échapper un jour au profit de modélisateurs plus grossiers brassant les masses de données tirées du Web pour orienter nos comportements. A vos paillasses, sociologues! ■

POURQUOI LA SOCIÉTÉ NE SE LAISSE PAS METTRE EN ÉQUATIONS, de Pablo Jensen, Seuil, « Science ouverte », 316 p., 22 €.

Aller obscur sous la nuit

LE FEUILLETON
CLARO



CERTAINS LIVRES ont le mérite non seulement de remettre les pendules à l'heure mais d'en arracher les aiguilles pour les planter dans notre nuque comme deux nécessaires banderilles. Sans eux, nous risquerions de nous laisser aller, de lire comme on se cure le nez, de ranger Bobin entre Balzac et Butor, de chercher une rime inutile à Delerm, de ne plus lire que des nouveautés déjà éventées, de nous prendre pour des critiques littéraires. Ces livres, qui souvent semblent constitués à 99 % de désespoir et à 1 % de saut dans le vide, possèdent néanmoins une qualité incomparable : un soleil noir les magnétise, là où tant d'autres se contentent de baigner dans l'urique lumière de leurs 2 watts et demi. Ces livres ne sont pas maudits – c'est nous qu'ils maudissent, d'un poing à la fois rageur et moqueur, car nous avons l'outrecuidance de les ignorer et le tort de leur survivre. *Jérôme*, de Jean-Pierre Martinet (1944-1993), est un de ces livres sans lesquels nous pourrions nous imaginer tirés d'affaire. Puisse la réédition de ce roman aussi violent qu'incandescent, quarante ans après sa parution quasi ignorée au Sagittaire, nous empêcher à tout jamais de confondre lecture et villégiature.

On pourrait, bien sûr, réduire *Jérôme* à ce qui semble à première vue sa quintessence : l'horreur de vivre. On pourrait, tout aussi bien, l'identifier au personnage éponyme du roman, à ce Jérôme Bauche à jamais chassé du Jardin des délices, et ne voir dans ces plus de 450 pages de descente aux enfers sans guère d'alinéas que les tribulations chaotiques, soûlographiques et pornographiques d'un gros parasite de 42 ans, gêné par son 1,90 mètre, ses 150 kg et son pubis glabre, otage consentant et quasi-gigolo d'une mère alcoolique, assassin occasionnel et pédophile compulsif, bref, un type peu ragoûtant, lointain cousin de l'ignatius J. Reilly de Kennedy Toole, du Benjy de Faulkner ou du protagoniste du *Démon*, de Selby.

C'est d'ailleurs l'un des risques majeurs assumés par ce roman : se dissoudre dans une certaine complaisance pour l'immonde, imploser sous la pression de sa noirceur revendiquée. « *Je n'avais même pas envie de lui avouer que j'étais tout à fait de l'avis de son médecin : nous ne sommes qu'un tas de barbaque inutile.* » Mais encore : « *Nous ne compatissons qu'à notre propre douleur, comme l'animal qui n'aime à se rouler que dans ses déjections.* » Mais encore (bis) : « *La pourriture s'attaquait d'abord à la pourri-*



ILLUSTRATION FRANÇOIS OLISLAEGER, PHOTO JÉRÔME DAYRE

ture, rien de plus normal.» Lecteur, je te sens hésiter. Tu doutes de la nécessité d'ouvrir *Jérôme* et de t'y aventurer. C'est ma faute : je te le dépeins un peu rudement, te mets en garde. Tu te demandes si tu as vraiment envie de suivre ce vil Bauche dans un Paris matiné de Saint-Petersbourg, de le voir ingurgiter des litres d'alcool, se faire sermonner, humilier une putain, relâcher des collégiennes, bousculer sa mère, clouer au sol les pieds d'un importun, pleurer, bander, hurler, tomber – rêver, peut-être. Et pourtant.

Oui, et c'est là tout le miracle de ce livre

JÉRÔME,
de Jean-Pierre Martinet,
préface d'Alfred Eibel et
postface de Raphaël Sorin,
Finitude, 480 p., 18 €.

unique, qui sous couvert de noirceur ne cesse d'irradier le lecteur de sa prose hypnotique, certes délétère mais ô combien précise, musicale, audacieuse, ouverte aux variations tonales et aux fantaisies lexicales, irriguée par un humour surréaliste, innervée par une magique complicité avec les grands textes – Dostoïevski, Blok, Lowry, Céline, Dante, Melville... –, hantée par les grands films – *La Nuit du chasseur*... –, capable de passer du dialogue éthérique à l'écriture schizo-automatique, d'entasser Raskolnikov, Bloom et Humbert Humbert dans le corps sacrifié

L'errance de Jérôme est évidemment confuse, car noyée dans le stupre et l'alcool, vouée à la poisse, mais Jean-Pierre Martinet, lui, cadence son phrasé et en maîtrise tous les flux antagonistes

de Moby Dick et d'en tirer un chant d'une déchirante beauté, tout en syncopes et ritournelles, glissandos et discordances.

L'errance de Jérôme est évidemment confuse, car noyée dans le stupre et l'alcool, vouée à la poisse, mais Martinet, lui, cadence son phrasé et en maîtrise tous les flux antagonistes. « *Les bœufs mangent de la verdure dans les champs paisibles, mais l'homme claque du bec, comme un canard devenu fou.* » Sa syntaxe sait, selon, s'interrompre brusquement ou s'étirer follement, se froisser ou se déplier, décrire des vrilles ou former des nœuds, tresser tous les niveaux de langue, fracasser les sons et pervertir les harmonies. Ecoutez : « *Tranquille dans son corps d'enfance je veux dire revêtu de son corps d'enfance. Tout à fait déshabillée tombée sur toi et dans une grande lumière. Oui. Et toi tremblant de froid et soudain réchauffé. Réveillé des rêves de la vie car habitant désormais ce corps d'enfance. Ecroulée sur toi si chaude avec ses bras ses jambes son sang son cul mouillé. Fini ce crevottement ignoble que fut ma vie avant ces jours de lumière. (...) Grande neige et maintenant ce corps. Comme ici à regarder des vitraux. Enfin des vitraux je voulais dire.* »

Soliloque et requiem, délire paranoïaque et élégie viscérale. Toute la folie du langage en capricieux tanguage. Et tout au long du livre, un prénom sans corps – Solange –, qui revient comme un trou noir, une énigme d'outre-tombe. Un angle mort. Dans un livre aux mille douleurs, aux mille splendeurs, un livre-lave, dont la puissante ivresse brûle de vie. ■

QUI A LA PAROLE ?
BRUNO LATOUR
philosophe

Les périls de l'occidentalisme



TOUT LECTEUR consciencieux sait qu'il faut éviter d'imposer à une culture étrangère les clichés de l'exotisme. On sait combien l'orientalisme a

longtemps imposé à l'Orient une fausse distance qui a conforté les Occidentaux dans leur suffisance : « Ces gens-là ne sont pas comme nous ; comme ils sont curieux. » Moins connus sont les dangers d'appliquer aux Occidentaux, par revanche, une fausse distance, en prétendant qu'ils sont radicalement différents de toutes les autres civilisations. C'est le danger de toute opposition trop tranchée entre les peuples qui imposent la modernisation au reste du monde et ceux qui résistent à cette modernisation.

C'est ce que fait, pour des raisons tout à fait respectables, la traduction de *Sentir-penser avec la Terre*, d'Arturo Escobar, militant et anthropologue colombien. Ce petit livre de combat résume les concepts qui permettent aux peuples en lutte de retrouver leur dignité : « Nous sommes différents de vous, les Occidentaux, leur fait-il dire en substance, parce que nous bénéficions d'une autre façon de "sentir-penser" avec la Terre, que nous luttons contre l'individualisme, et que nous avons une cosmologie bien plus riche et plus relationnelle que la vôtre. » On comprend l'intérêt de tels propos pour se donner du cœur au ventre et résister dans sa tête au poids gigantesque des concepts offerts par la mondialisation. C'est ce que les féministes appellent une forme d'« essentialisme stratégique » : pour résister, il faut des groupes à peu près clos, définis par une essence indiscutée.

Ce qui est excellent quand on s'adresse à ceux qui doivent apprendre à lutter n'a plus le même sens quand on veut convaincre lesdits Occidentaux de leurs erreurs. Là, l'essentialisme stratégique doit être mis de côté pour permettre l'ouverture d'une situation que l'on peut appeler, à l'instar de la philosophe Isabelle Stengers, « diplomatique ». Or, en diplomatie, s'il y a une erreur à ne pas commettre, c'est de créer une distance artificielle, en entassant les clichés des deux côtés.

Ne pas se tromper de cible

Quand on écrit un livre de combat, il ne faut pas se tromper de cible. Proposer comme une leçon des peuples en lutte « ce condensé de la pensée traditionnelle Nasa : "Le mot sans l'action est vide. L'action sans le mot est aveugle. Le mot et l'action hors de l'esprit de communauté sont la mort" », en espérant que les Occidentaux y verront autre chose qu'une affligeante banalité, c'est s'interdire toute politique. Surtout quand ces mêmes Occidentaux sont aux prises avec l'énorme question de comprendre à nouveaux frais ce qu'est une communauté et ce que sont les communs.

Il est d'autant plus dommage de prêcher aux seuls convertis que les luttes des indigènes et paysans d'Amérique latine pour leurs droits territoriaux, auxquelles fait allusion Escobar, sont tout à fait proches de celles dans lesquelles se trouvent désormais placés tous les peuples. Il y a là un nouvel universel, assez cruel il faut le reconnaître, mais où, cette fois, les leçons de ces conflits auraient été d'une énorme importance pour les Français. Encore faudrait-il les décrire en détail. En avalant toute crue la modernisation, on risque de fermer toute porte à la politique. ■

SENTIR-PENSER AVEC LA TERRE.
L'ÉCOLOGIE AU-DELÀ DE L'OCCIDENT
(*Sentir-penser con la tierra. Nuevas lecturas sobre desarrollo, territorio y diferencia*),
d'Arturo Escobar,
traduit de l'espagnol (Colombie)
par l'atelier La Minga,
Seuil, « Anthropocène », 240 p., 19 €.

Les écrivaines Céline Minard et Leïla Slimani, la dessinatrice Pénélope Bagieu et le philosophe Bruno Latour tiennent ici à tour de rôle une chronique.
PHOTOS : THIBAUT CHAPOTOT, ELIZABETH CARECCHIO, SIMONÉ EUSEBIO

Par-delà le bien et le mâle

FIGURES LIBRES
ROGER-POL DROIT



MICHEL Foucault n'a rien écrit sur la prostate. Anodine anecdote ? Sûrement pas.

Parce que, en quatre volumes d'*Histoire de la sexualité*, au fil de dix années d'une enquête sans pareille scrutant la chair, le désir, les représentations de la jouissance, ne pas avoir un seul mot, nulle part, pour une glande masculine qui est vitale, centrale, cruciale – n'est-ce pas fort étonnant ? Or ce silence n'est pas le fait de ce penseur en particulier. De la prostate, il ne fut question en philosophie. Pénis, phallus, érection, oui. Vulve, vagin, clitoris, évidemment. Ovaires ? Parfois. Prostate, jamais ! « *Die Prostate-Frage* » (« La question de la prostate »)

PHILOSOPHIE
DE LA PROSTATE,
de Philippe Petit,
Cerf, « Idées »,
264 p., 18 €.

n'est le titre d'aucun traité métaphysique.

C'est en littérature qu'elle fait son entrée, somme toute récemment, avec *Au-delà de cette limite votre ticket n'est plus valable*, de Romain Gary (Gallimard, 1975), *Exit le fantôme*, de Philip Roth (Gallimard, 2009), ou *L'Ablation*, de Tahar Ben Jelloun (Gallimard, 2014). Ces récits, et quelques autres, retracent les affres et méditations de la post-maturité masculine. Narrer son cancer de la prostate est presque devenu un genre littéraire. Le transformer en exercice philosophique était un défi qui restait à relever.

Philippe Petit y parvient allègrement, avec cette étonnante *Philosophie de la prostate*, bel essai en forme de journal de bord. Le texte se révèle tour à tour méditatif, digressif, aigu, passe sans crier gare de la panique à l'ironie, du récit intime à la réflexion. Son auteur, journaliste et philosophe, est un lecteur bouli-

mique et une plume acérée. Son essai mêle souvenirs de Mai 68 et consultations à Cochin, résultats de d'analyses et ruminations pascaliennes, avec brio, dans un tourbillon de références où s'entrecroisent et se répondent, comme autant de souvenirs de lectures ou de rencontres, Cabanis et Zizek, Canguilhem et Gombrowicz, Deleuze et Dagobert, sans oublier Diderot, Hegel et Maine de Biran.

L'énigme du corps malade

Le ton est libre, la réflexion ouverte, mais le désordre n'est qu'apparent. Car plusieurs lignes de force donnent leur cohérence à ces pages intenses. D'abord la nécessité – impérieuse mais inaccessible – de donner un sens à ce qui vous tombe dessus, d'un seul coup, tout en venant de loin, en cheminant peut-être depuis toujours. S'y ajoute la sidération d'avoir à penser le corps quand la maladie frappe : avant, il fonctionne en silence ; soudain, il devient une énigme. S'impose

également l'obligation de concevoir et de subvertir le « masculin » : au moment où il risque de disparaître, il est à repenser, et s'esquive.

Ces différents fils renvoient les uns aux autres, tissant à mesure une réflexion plus aiguë sur les relations actuelles entre médecins et patients, entre savoir collectif et choix individuel. Ce qu'explore en effet Philippe Petit, par le récit et par l'analyse, c'est une médecine de plus en plus « objective », sûre d'elle-même, de ses diagnostics et de ses protocoles, et le patient dont elle entretient l'autonomie des choix, donc la subjectivité la plus grande. « Voilà nos avis et nos traitements possibles – à vous de décider », disent en substance les praticiens, laissant le sujet choisir d'être opéré ou non.

Ancrée dans une histoire personnelle, cette méditation sur le corps masculin est aussi une réflexion sur le temps, la finitude et le soin. ■

L'histoire podcastée

André Loez, historien (et collaborateur du « Monde des livres »), est passé de l'écrit à l'oral en lançant, en avril, un podcast « consacré à l'actualité des livres, de la recherche et des débats en histoire », Paroles d'histoire. Chaque mercredi est mis en ligne un entretien d'une demi-heure environ avec un(e) historien(ne), suivi d'un conseil de lecture. Parmi les premiers invités : Pierre Groussier sur l'Asie et les conflits du XX^e siècle, Laurence de Cock sur l'enseignement de l'histoire ou Fabrice Ben-simon sur les ouvriers britanniques du XIX^e siècle.

“ Le monde est en train de perdre la quatrième guerre mondiale (...) contre lui-même.”

CLAUDIO MAGRIS

Extrait du texte que l'écrivain italien livre à l'ouvrage collectif *Osons la fraternité* (Philippe Rey, 320 p., 19 €). Dirigé par Patrick Chamoiseau et Michel Le Bris, celui-ci réunit des contributions – fictions, témoignages, tribunes – de trente auteurs, parmi lesquels J. M. G. Le Clézio, Christiane Taubira, Kaouther Adimi, Patrick Boucheron, Lydie Salvayre, Boualem Sansal... Les bénéfices de cet ouvrage, qui s'achève sur une « Déclaration des poètes » et un « Manifeste pour une mondialisation apaisée », sont versés au GISTI (Groupe d'information et de soutien aux immigrés)

Un Sénèque inédit

Les services de la Bibliothèque nationale de Naples ont annoncé la découverte d'un texte de Sénèque l'Ancien, dit Sénèque le Rhéteur, mort en 39, que les latinistes croyaient perdu. Il se trouve sur un des rouleaux de papyrus découverts à Herculaneum, en Italie, au pied du Vésuve. Ce récit porte sur les dix premières années de la période impériale, jusqu'à la mort d'Auguste et de Tibère (respectivement en 27 et 37). Ce texte est issu d'un papyrus de 13 mètres de long, et contenu sur 16 fragments à demi carbonisés, qu'une chercheuse italienne a patiemment décryptés et réassemblés.

Trésors proustiens

La correspondance de Proust avec l'éditeur Gaston Gallimard sur dix années, celle avec son amant, le compositeur Reynaldo Hahn... Ce sont les trésors qui devaient être mis en vente le jeudi 24 mai chez Sotheby's à Paris. Cinquante-huit lots appartenant à Marie-Claude Mante, petite-nièce de l'écrivain, devaient ainsi partir aux enchères, parmi lesquels un dessin de Hahn par Proust, sur lequel sont inscrits les titres des œuvres du compositeur. L'ensemble est estimé autour de 350 000 euros.

L'acteur lira Robert Musil lors de La Bibliothèque parlante, à la BNF, les 26 et 27 mai

Mathieu Amalric : « La lecture à voix haute, un geste d'amitié »

FESTIVAL

PROPOS RECUEILLIS PAR MACHA SÉRY

La deuxième édition du festival La Bibliothèque parlante, organisé par la Bibliothèque nationale de France (BNF), aura lieu les samedi 26 et dimanche 27 mai : un week-end de performances, d'écoute d'archives sonores et de lectures (programme complet sur bnf.fr). Sandrine Bonnaire, Béatrice Dalle, Virginie Despentes, Anna Mouglalis, Arthur H, Anouk Grinberg, Denis Lavant, Jean-Claude Ameisen, la troupe de la Comédie-Française et plusieurs autres se relayeront pour donner voix à Georges Simenon, Georg Lukacs, Marguerite Duras ou Jules Verne, dont les textes, imprimés ou manuscrits, voire inédits, sont conservés à la BNF. L'acteur et réalisateur Mathieu Amalric a choisi, lui, de faire (re)découvrir *L'Homme sans qualités*, de Robert Musil (1930-1932). Entretien.

Etes-vous familier des lectures publiques ?

Je m'y suis déjà aventuré avec des textes d'Antoine Jaccoud, André S. Labarthe, Don DeLillo (en sa présence) et Etgar Keret, dont je vais tourner, cet automne, une mini-série en quatre épisodes pour Arte [*l'histoire d'un agent immobilier voyageant dans le temps*]. On ne sait jamais jusqu'où peut vous emporter une lecture à haute voix. L'exercice est très physique. Il ne faut pas l'aborder en acteur, plutôt le considérer comme un geste d'amitié, avec cette générosité qu'ont les amis qui savent conter des histoires lors d'un dîner.

A priori, Musil est un écrivain qui ne se prête guère à une lecture à voix haute, en raison de la longueur variable de ses phrases et de la quasi-absence de dialogues. Mais, parce qu'elle se rapproche du conte, qu'elle est une sorte de prisme réfractant des éclats, la lecture orale peut, je l'espère, démentir le préjugé selon lequel *L'Homme sans qualités* est une œuvre inaccessible. En ce qui me concerne, il y a un avant et un après la découverte de Musil, comme ce fut également le cas

avec Virginia Woolf et Lawrence Durrell. *L'Homme sans qualités* contient tout : philosophie, sociologie, psychologie, météorologie, géographie, optique... Mais, une fois le livre terminé, le mystère reste entier. Pour ma part, j'y ai passé dix mois, à raison de 20 à 40 pages au maximum par jour. Au-delà, la concentration se perd, le regard glisse. C'est une banalité de le dire, mais ce roman infiniment touchant, au-delà de l'ironie de son ton, possède – comme d'autres – une résonance très actuelle, car il éveille un sentiment de catastrophe, le même qu'on éprouve actuellement. Musil l'a écrit pendant vingt ans avec un noirceur grandissant et la prescience du malheur à venir. Il est mort en 1942, ruiné et oublié.

Préparez-vous cet événement ou, au contraire, souhaitez-vous garder une sorte de fraîcheur, comme pour une première prise au cinéma ?

Je m'entraîne beaucoup. Je ressens une certaine pression car je passe après Sandrine Bonnaire et avant Arthur H. Je procède encore à des choix, des coupes. Il ne s'agit pas de lire les premières ou les meilleures pages. Il faut tâcher de ramener le roman à une matière vivante, de sorte qu'on puisse croire que je l'invente en direct. Le pire serait d'être dans le culte respectueux de l'auteur, d'aborder le texte en acteur. La langue est une créature sensible dont il faut être amoureux.

N'aviez-vous pas le projet d'adapter « Le Rouge et le Noir » ?

Un jour, qui sait ? J'ai consacré à ce roman trois ans de ma vie, toutes les nuits. C'était une période où j'étais très malheureux. Stendhal m'a fait du bien. J'ai recopié l'intégralité du livre à la main, puis une seconde fois à l'ordinateur en surlignant le texte avec des codes couleur : en orange, mes réflexions sur le cinéma ;

en bleu, les pensées intérieures du personnage ; en noir, l'action et les dialogues... De sorte qu'une connexion intime s'est opérée. C'est comme faire ses gammes pour se lancer ensuite dans le free-jazz. Ce travail sur Stendhal m'a servi pour *La Chambre bleue* [film réalisé par Mathieu Amalric en 2014, d'après le roman de Georges Simenon]. C'est pourquoi j'ai rebaptisé Julien le personnage principal, que Simenon a appelé Antoine Falcone. Au reste, il y a des correspondances entre les scènes de procès des deux romans.

Lorsqu'on qualifie le style d'un livre de cinématographique, souvent je me méfie. Simenon a été très souvent adapté, non tant pour ses intrigues – elles sont rarement bouclées – que pour l'ambiance qu'il distille : odeurs, sensations, lumières... Mon amour du cinéma, je le cherche dans des endroits improbables, aussi bien chez Stendhal que chez Musil. ■



Mathieu Amalric, en 2017. PHILIPPE QUAISSE/PASCO

AGENDA

► **Du 1^{er} au 3 juin : Festival du livre de Nice**
Autour du thème « Pourquoi écrire ? », le Festival du livre de Nice tient sa 23^e édition, présidée par Eric-Emmanuel Schmitt. Près de 200 auteurs sont attendus pour répondre à cette question (entre autres), lors de débats, signatures et rencontres. Parmi eux : J. M. G. Le Clézio, Pierre Lemaitre, Isabelle Carré, Douglas Kennedy, Paule Constant...
LefestivaldulivredeNice.com

► **Du 30 mai au 2 juin : le Printemps de la traduction, à Paris**
La 4^e édition du Printemps de la traduction prend pour thème principal, mais pas unique, les « langues fantômes », celles qui construisent un texte sans s'y montrer – comme lorsqu'un écrivain n'écrit pas dans sa langue maternelle. Comprenant des lectures, dialogues et ateliers de traduction dans neuf librairies indépendantes parisiennes, cette édition s'ouvre par une soirée à la Maison de la poésie et se clôt au Centre Pompidou.
Atlas-cit.org/printemps-de-la-traduction-2018

► **Le 30 mai : « Simone de Beauvoir en ses Mémoires », à Rouen**
Pour célébrer l'entrée dans « La Pléiade » de Simone de Beauvoir (1908-1986), à travers les deux tomes de ses *Mémoires* (lire « Le Monde des livres » du 18 mai), le Musée national de l'éducation de Rouen accueille Eliane Lecarme-Tabone et Jean-Louis Jeannelle, codirecteurs de cette édition, ainsi que l'académicienne Danièle Sallenave et Bénédicte Duthion, professeure d'université, pour une conférence autour de Beauvoir et du genre particulier des *Mémoires* comme récits de vie.

► **Le 31 mai : « Benjamin Stora : l'engagement de l'homme, l'œuvre de l'historien », à Marseille**
Le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) accueille un colloque international, sous le haut patronage du président de la République, consacré au spécialiste de l'histoire coloniale et de l'immigration Benjamin Stora, qui donnera en clôture une leçon sur l'écriture de l'histoire.
Museum.org/benjamin-stora

La voix singulière de Raymond Mauriac

François Mauriac, et à sa suite la postérité, ont négligé son frère Raymond, avoué et également écrivain. Patrick Rödel lui rend justice

HISTOIRE LITTÉRAIRE

XAVIER HOUSSIN

Mon frère aîné vient de mourir, Raymond, qui avait fait à Bordeaux une carrière d'avoué. Mais le roman l'avait tenté lui aussi. La nécrologie est courte. Dans son *Bloc-notes*, en juillet 1960, François Mauriac (1885-1970) expédie en deux lignes la vie de ce frère qui vient de disparaître à l'âge de 80 ans. De fait, Raymond Mauriac reste l'oublié de la famille. Un effacé à

la vie terne, comme sa grande sœur Germaine.

Dans la fratrie, dont François est le benjamin, les biographes de l'académicien et Prix Nobel de littérature s'intéressent davantage à Pierre, doyen de la faculté de médecine de Bordeaux, inquiet à la Libération pour ses sympathies vichystes. Ou à l'abbé Jean Mauriac, catholique progressiste dans la mouvance du Sillon de Marc Sangnier, qui mit tragiquement fin à ses jours la veille de Noël 1945.

Sur Raymond, on ne s'attarde guère. Mais qu'y aurait-il à dire de ce juriste, auteur d'une thèse de doctorat sur la petite propriété rurale, et qui reprit, époux et

père de famille, l'étude d'avoué de son oncle ?

L'universitaire et écrivain Patrick Rödel vient aujourd'hui le sortir de l'ombre. Son *Raymond Mauriac, frère de l'autre* (Le Festin, 248 p., 19,50 €), fruit de ses recherches dans les archives familiales, livre un portrait de cet aîné contraint par la volonté maternelle à « faire son droit » et à se détacher d'une profonde vocation littéraire.

Raymond Mauriac attendra l'âge de 54 ans pour publier *Individu*, paru en 1934 chez Grasset, recevra le prix du Premier Roman. Mais il ne le signe pas sous son propre nom. On l'a convaincu de prendre sagement un pseudonyme. Il se résout à

choisir celui d'Housilane, métairie landaise chère à son cœur. *Amour de l'amour* sort deux ans plus tard, toujours chez Grasset. L'aventure s'arrête là. L'éditeur ne retient pas *Comme un poisson dans l'eau*, le manuscrit qu'il propose après guerre. Il sera tout autant refusé ailleurs.

Puissance d'évocation

L'histoire est amère. Elle mêle les grandes espérances aux contraintes, aux renoncements. Pourtant, à la sortie d'*Individu*, la critique, bien qu'embarrassée dans la comparaison, avait reconnu à Raymond « Housilane » une étoffe particulière, une voix, une force véritable.

Le roman vient d'être réédité par Le Festin (144 p., 15 €), conjointement à *Frère de l'autre*. Il s'agit d'un texte d'une absolue noirceur, comme il en est peu. La misanthropie qui s'empare de Tiburce, le personnage, à la mort de son ami d'enfance est telle que rien ne peut l'attendrir. Ne reste que la haine d'autrui. On est saisi par l'étrange puissance d'évocation qui se dégage de ces pages. Aucune issue. Aucune rédemption.

Adolescent exalté par la poésie d'Alfred de Vigny, fils soumis, silencieux rebelle, juriste écrasé d'ennui, écrivain clandestin, vieil homme las : Patrick Rödel nous fait approcher Raymond Mauriac

à travers les cahiers de son journal intime inventé. Et lui rend sa vérité. Sa place, sa vocation. Et son talent singulier. ■

Les éditions **persée**
L'ÉCRITURE PREND LA PAROLE

recherchent de nouveaux auteurs

Envoyez vos manuscrits
Éditions Persée
29 rue de Bassano 75008 Paris
Tél. 01 47 23 52 88
www.editions-persée.fr

Emmanuel Le Roy Ladurie

« Ma raison d'exister, c'est écrire »

Le doyen des grands historiens français, auteur de « Montaignou, village occitan », a pu mesurer le chemin parcouru en plongeant dans ses archives personnelles auprès de Stefan Lemny, son biographe. Rencontre avec les deux hommes, alors que le livre paraît

ANTOINE DE BAEQUE

Il a toujours aimé les bibliothèques, a été l'administrateur de la Nationale de 1987 à 1994, et aujourd'hui, à bientôt 89 ans, il fréquente encore la médiathèque municipale Marguerite-Yourcenar, rue d'Alleray, dans le 15^e arrondissement de Paris, à deux pas de chez lui. L'un des plus grands historiens de sa génération, célèbre à travers le monde grâce au succès phénoménal de *Montaignou, village occitan* (Gallimard, 1975), y trouvera bientôt la biographie qui lui est consacrée : *Emmanuel Le Roy Ladurie. Une vie face à l'histoire*, signée par Stefan Lemny. Etre biographié de son vivant, voilà qui n'est pas donné à beaucoup de savants. « C'est plutôt réservé aux vedettes de la scène politique », lance-t-il, malicieux, profondément assis, non loin de son biographe, dans le canapé de son salon, au cœur de l'appartement lumineux d'un banal immeuble moderne qu'il partage avec Madeleine, ancienne médecin d'origine corse, sa femme depuis plus de soixante ans. Le vieil homme, désormais

« Je venais timidement demander un travail au grand historien, et il m'a immédiatement entraîné boire un café au Grand Colbert... »

Stefan Lemny
historien

un peu voûté, se redresse et sourit en lâchant un sonore : «... Ou alors aux chanteurs et aux acteurs, et je ne suis ni l'un ni l'autre ! »

Chanter, on ne croit pas, mais être acteur, Le Roy Ladurie sait faire : n'est-il pas

Parcours

1929 Emmanuel Le Roy Ladurie naît aux Moutiers-en-Cinglais (Calvados).

1973 Election au Collège de France.

1975 Il publie *Montaignou, village occitan de 1294 à 1324* (Gallimard).

2004-2009 *Histoire humaine et comparée du climat* (trois volumes, Fayard).

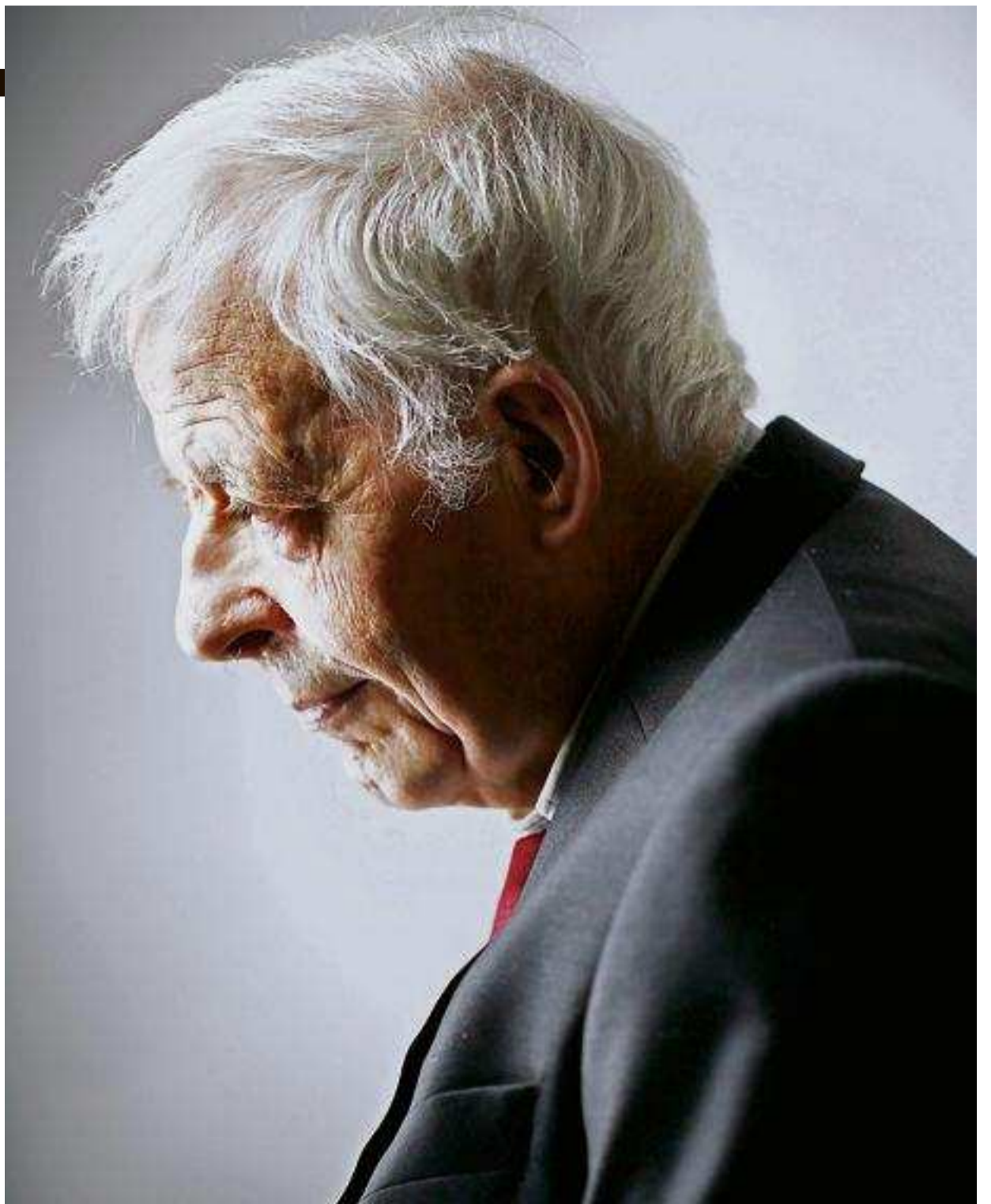
omniprésent, des années 1970 aux années 1990, sur les multiples scènes des congrès internationaux les plus prestigieux, sur les tréteaux du Collège de France et de l'Académie des sciences, sur les plateaux de télévision – bien des gens se souviennent des « Apostrophes » consacrés à la « nouvelle histoire », où il côtoyait Georges Duby (1919-1996), Jacques Le Goff (1924-2014) ou Michel Vovelle –, sur les tribunes médiatiques les plus en vue – notamment au *Figaro*, où il fut chroniqueur –, ou sur les estrades des honneurs et des décorations, qu'il n'a jamais repoussés – il est docteur honoris causa d'une vingtaine d'universités, grand

officier de la Légion d'honneur, commandeur dans l'ordre des Arts et Lettres. Stefan Lemny, qui a mis en forme cette existence, est arrivé fin 1990 de Roumanie, où il est né en 1952. Jeune historien francophone, il a déjà lu celui qui est

alors le chef de file de l'école des Annales, ce grand courant historiographique français, et publié en 1982 un compte rendu de la traduction de *Montaignou*. A Paris, à 38 ans, il cherche du travail et pense au chantier qui débute à la Bibliothèque nationale, en prévision des chambardelements et déménagements, quand l'établissement deviendra la BNF et s'installera en ses tours face à la Seine, dans le quartier de Tolbiac. C'est ainsi qu'il se retrouve dans le bureau du patron, rue de Richelieu. « Première rencontre, se souvient-il. Je venais timidement demander un travail au grand historien, et il m'a immédiatement entraîné boire un café au Grand Colbert... » L'ainé répond du tac au tac : « Je n'étais pas formel. Mais un café, ce n'était pas mon genre, vu mon avarice... Vous avez dû me plaire dès le premier coup d'œil ! Il faut dire que j'aime beaucoup la Roumanie. J'y ai suivi le général de Gaulle en 1968, lors d'un voyage d'"ouverture" dans les pays de l'Est. Les collègues roumains étaient très fervents de tout ce qui, intellectuellement, venait de France, parfois à mon grand étonnement. »

Engagé à la Nationale comme chargé de collections en histoire, Lemny entame en 1994 une seconde thèse, sous la direction de Le Roy Ladurie, consacrée à Jean-Louis Carra, révolutionnaire girondin qui finit sous la lame de la guillotine, mais se trouve être le lointain prédécesseur du directeur de la Bibliothèque nationale, qu'il a dirigée en 1792. Les liens se renforcent, toujours placés sous le signe de la bibliothèque. Après la soutenance, le chercheur roumain hésite : il a en tête un essai sur un sujet fort, questionnant le penchant des révolutionnaires pour la délation, mais aussi l'idée d'une biographie de Le Roy Ladurie. Quand il en parle avec lui, en 2010, celui-ci reste dubitatif. « Ça se fera sans doute, mais après ma mort. J'ai encore des livres à écrire, mon chantier sur l'histoire du climat est à peine achevé, et la délation est un sujet bien plus passionnant que ma petite personne... »

Ce qui décide le biographe et le biographié, ce sont les archives. Stefan Lemny découvre des papiers personnels à foison, qui remplissent jusqu'à ras bord la cave de l'immeuble de la rue d'Alleray. « C'est un trésor, confie-t-il, notamment une énorme correspondance avec les acteurs de la vie intellectuelle et politique, d'innombrables notes personnelles, des



OLIVIER ROLLER/DIVERGENCE

EXTRAIT

« Le but de l'histoire climatique n'est pas d'expliquer l'histoire humaine, ni de rendre compte, en un style simpliste, de tel ou tel épisode grandiose. Il s'agit d'explorer de dessiner une "histoire cosmologique de la nature", selon l'expression de Paul Valéry, modestement limitée à l'étude du climat. L'historien se voit ainsi entraîné dans le domaine des sciences de la nature, avec le risque d'y être considéré comme un intrus. Mais sa contribution est indispensable, car c'est à lui que revient la mission d'extraire de documents illisibles pour les non-spécialistes les "matériaux de base" susceptibles de servir à toutes les disciplines de la recherche. Son rôle est donc de construire de manière systématique les fondations de la recherche. »

EMMANUEL LE ROY LADURIE. UNE VIE FACE À L'HISTOIRE, PAGES 294-295

manuscrits inédits. A l'opposé d'un Furet [François Furet, 1927-1997], qui a privé ses biographes de toute manne documentaire, Emmanuel Le Roy Ladurie a tout conservé, jusqu'au moindre fragment arraché à une serviette de table, sur lequel il a griffonné à la hâte un mot ou une idée qui lui traversait l'esprit. C'est une obsession révélatrice pour un homme qui a bâti son œuvre sur l'exploration des archives. » L'historien dit en être redevable à sa femme, qui a gardé et classé, « contrairement à Lucien Febvre [1878-1956], dont l'épouse a tout bazaré ! ».

Les deux hommes s'entendent sur une méthode : au fur et à mesure que les cartons se remplissent et partent pour être conservés en lieu sûr, à la BNF ou à l'Institut, l'ancien les commente pour le plus jeune. « Tout a été saisi dans la continuité

de la redécouverte et de la discussion, rapporte Stefan Lemny, et prenait sens à travers les nuances qui commentent les documents du passé. » Le Roy Ladurie confirme : « C'est le plus grand travail de mes vieux jours. On se voyait tous les samedis et dimanches dans la cave, une lampe à la main, et je parlais en voyant sortir les papiers des cartons. Ça m'a fait revisiter le film de mon existence. Il y a des choses qui m'ont un peu chiffonné sur le moment, sur ma jeunesse communiste par exemple, mais bon, c'est classé maintenant ! »

De plus, la confrontation des documents avec les commentaires du principal intéressé ou les témoignages de certains proches permettent de nuancer. « En ce qui concerne la politique, ajoute Lemny, les documents dressent du meneur communiste de Normale-Sup le portrait d'un inquisiteur, mais les témoignages en font un inquisiteur avec le sens de l'humour ; et pour ce qui est du journaliste anticommuniste des années 1980, il est aussi un "anti-rouge intelligent"... Ce qui frappe, surtout, c'est l'intention manifeste de se bâtir comme intellectuel public, c'est la construction d'un personnage. »

Ce travail de cordée a fini, pour Emmanuel Le Roy Ladurie, par donner un autre sens à sa vie. Qui ressemble moins désormais à une succession de chantiers qui ont marqué l'historiographie mondiale, l'anthropologie historique, l'atelier des *Annales*, l'importance des séries chiffrées, l'histoire des paysans et du monde rural, l'histoire du climat, qu'à la continuité d'une écriture. « Ce que j'ai compris en repassant ma vie au crible des documents et des discussions, admet-il, c'est qu'elle prend sens par l'écriture. Ma raison d'exister, c'est écrire. Je crois que je n'ai fait que ça, finalement, une graphomanie qui se déversait en livres, études, essais, articles scientifiques, articles de journaux, mais aussi des bouts de romans, des billets, des centaines de lettres, des milliers de notes éparpillées sur des bouts de papier... Constantement, j'ai écrit, dans les trains, dans les avions, dans les bibliothèques, chez moi, à l'hôtel, chez les autres, lors des séances du Collège ou de l'Académie. Ce fut comme un journal intérieur, fluide, rapide, à débit constant. » Et l'historien, un peu fatigué, de finir par une ultime confession, susurrée en buvant un verre de jus d'orange : « Ma raison s'est à la fois déposée et reposée dans l'écriture. » ■

La vie d'un intellectuel hors cadre

VISITER LA CARRIÈRE d'Emmanuel Le Roy Ladurie est rassérénant ; cela donne l'impression que l'historiographie française n'a pas perdu son temps. L'école des Annales, l'histoire quantitative, l'histoire du climat, la longue durée de la vie paysanne : le sillon est creusé profond qui a nourri la communauté mondiale des historiens, au temps où le cœur de la discipline battait à Paris.

En ce sens, le travail de Stefan Lemny, fondé sur une rigoureuse lecture de l'œuvre, se révèle d'abord une passionnante traversée d'un demi-siècle d'historiographie française. Les chapitres sur la thèse, *Les Paysans du Languedoc* (1966), le succès de *Montaignou* (1975) ou le chantier continu du climat sont des perles monographiques.

Mais la vie de l'intellectuel dépasse ce cadre déjà large, et Stefan Lemny le démontre parfaitement : apparaît le portrait d'un homme

tendu entre un savoir-faire d'organisateur hors pair et la tentation dandy de s'imposer par la plume. Le militant politique, le rôle joué dans plusieurs institutions prestigieuses – l'École des hautes études en sciences sociales, le Collège de France, la Bibliothèque nationale de France, l'Institut –, voilà pour le ponté dévoué à la chose publique ; les centaines d'articles du chroniqueur, les confessions autobiographiques, les essais de l'intellectuel médiatique renvoient, eux, à l'ambition du jeune Normand à l'intelligence aiguisée prenant d'assaut la khâgne du lycée Henri-IV et l'école de la rue d'Ulm.

Toutes ces vies, mêlées, font du « Roi » Ladurie un bel acteur et un grand témoin du second XX^e siècle. ■ A. D. B.

EMMANUEL LE ROY LADURIE, UNE VIE FACE À L'HISTOIRE, de Stefan Lemny, Hermann, 570 p., 28 €.